APOLOGÉTIQUE

DE

TERTULLIEN,

NOUVELLE TRADUCTION,

PRÉCÉDÉE DE L'EXAMEN DES TRADUCTIONS ANTÉRIEURES, D'UNE INTRODUCTION OU L'ON TACHE DE DÉVELOPPER LE GÉNIE DE TERTULLIEN, EN LE COMPARANT AUX GRANDS ORATEURS D'ATHÈNES ET DE ROME; ACCOMPAGNÉE DU TEXTE EN REGARD, REVU SUR LES MEILLEURES ÉDITIONS; SUIVIE DES VARIANTES ET D'UN COMMENTAIRE;

Par M. l'Abbé J.-Félix ALLARD,

Ancien Professeur de Rhétorique.

Οὐ χρὴ μόνοις τοῖς κατηγοροῦσι πιςεύειν, κἂν ἄγαν ὦσιν ἀξιόχρεοι, ἀλλὰ θατέραν τῶν ἀκοῶν τῷ κατηγορουμένῳ φυλάττειν.

Θεοδώρ. Ιστορ. Εκκλησ.
Λόγ. α. κεφαλ. λγ.

Il ne faut pas croire seulement l'accusateur, quelque digne de foi qu'il puisse être; mais réservez toujours une oreille à l'accusé.

PARIS,

CHEZ DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS, IMP.-LIBRAIRES,

RUE RICHELIEU, No 47 BIS.

1827.

APOLOGÉTIQUE

DE

TERTULLIEN.

PRÉFACE.

On me demandera pourquoi je donne une nouvelle traduction de l'Apologétique de Tertullien. Le motif qui m'y engage, c'est que la France, l'Europe, l'Univers entier, sont inondés d'un déluge d'écrits qui compromettent les saines doctrines, les heurtent de front, ou ne les combattent de loin que pour en venir insensiblement à la base. Ne faut-il donc pas mettre quelque barrière à ce désordre? Et si, quand l'impiété se prononce avec tant d'audace, le zèle des Chrétiens mollit et s'endort, que deviendra le dépôt inestimable de la Foi qu'un Dieu est venu apporter au monde? Voyez l'empressement des amis de l'irréligion à propager leurs maximes funestes. Non contens de déclamer eux-mêmes, dans leurs brochures, contre ce que la Religion renferme de plus respectable, ils vont emprunter aux siècles écoulés des monumens ignominieux, où se manifestent à l'envi, de toutes parts, l'emportement, la haine, la calomnie. Pour parvenir à leur but il leur faut des

auxiliaires. Ils joignent à eux les écrivains morts avec lesquels ils font cause commune, et dont les sentimens représentent si bien les leurs. Ils s'en établissent les éditeurs, les commentateurs, les panégyristes ; ils les décorent de préfaces, de discours préliminaires et d'introductions.

Quand donc tous les amis du philosophisme sont en activité pour nous donner de nouvelles éditions de leurs vieux maîtres, pourquoi, d'une autre part, ceux qui aiment la Religion ne rivaliseront-ils pas d'empressement avec eux pour les combattre et mettre au jour des ouvrages qui maintiennent la meilleure des causes? Pourquoi ne pas ressusciter également les anciens défenseurs d'une Religion toujours combattue et toujours invulnérable? Pourquoi *les enfans de lumière* témoigneraient-ils moins d'ardeur *dans leur génération* que *les enfans du siècle* (1)? C'est donc uniquement par l'impulsion de mon zèle que j'ai entrepris cette nouvelle traduction. Je voulais raffermir la Foi dans le cœur de ceux qui l'ont déjà, et la rallumer dans ceux dans l'âme desquels elle est éteinte. Pouvais-je rencontrer

(1) Luc, 16. 8.

un ouvrage qui atteignît mieux ce double but que l'Apologétique de Tertullien, qui a joui, en tout temps, d'une estime si justement méritée ?

On m'observera peut-être, qu'il existait des traductions de cet ouvrage. A quoi bon en présenter une nouvelle ? Il fallait seulement donner une nouvelle édition de quelqu'un des traducteurs de Tertullien. Oui, il existe quelques traductions de l'Apologétique de cet auteur ; mais on conviendra qu'elles sont en petit nombre. Anacréon, Horace, Ovide, Catulle, Tibulle, Properce, marchent escortés d'une foule de traducteurs. Une nouvelle traduction de ces auteurs ne manquant jamais d'être accueillie avec transport, rien n'égale l'empressement qu'on met à les traduire. Mais, quant à ce qui regarde les ouvrages de morale ou de religion, quelque limité que soit le nombre de leurs traducteurs, ils en ont toujours trop, au sentiment des gens du monde. Leurs lecteurs, comme on peut le croire, sont en raison de ceux qui les traduisent. Ainsi toujours

> L'homme est de glace aux vérités;
> Il est de feu pour le mensonge (1).

---

(1) La Fontaine.

Bien loin donc que les traductions qui ont précédé la mienne aient pu me déterminer à ne pas la mettre au jour, leur nombre étant si peu considérable, j'ai pensé que c'était pour moi un devoir de l'augmenter. Ce qui a appuyé ma détermination, c'est que je me suis convaincu, et chacun pourra s'en convaincre comme moi, que toutes ces traductions demeuraient insuffisantes pour manifester le génie de l'auteur, et que Tertullien réclamait encore, quoiqu'on dise, un interprète.

Ai-je réussi à mettre dans ma version ce que j'ai senti manquer dans les autres? Je n'ose l'affirmer. Mais, ce que je peux dire, c'est que j'en ai eu le désir. J'ai fait tous mes efforts pour atteindre ce but : c'est tout ce qui était en mon pouvoir. Quant aux autres traductions de Tertullien, elles ne sont qu'un miroir infidèle. On s'en convaincra aisément pour peu qu'on connaisse la manière de Tertullien et qu'on mette le texte en regard avec elles. La première de ces versions qui ait paru en France est celle de Giry, avocat au parlement de Paris et membre de l'Académie Française. Elle parut en 1636. Les critiques l'ont maltraitée cruellement. Ils ont tort, à mon avis. Ils devaient remarquer que,

le premier ayant défriché l'Apologétique, Giry méritait des égards, principalement de la part de ses successeurs dans la traduction de Tertullien. On lui reproche d'être obscur, infidèle, négligé. Mais ces défauts ne sont pas aussi excessifs en lui qu'on pourrait le croire. Sa traduction n'est pas inintelligible. S'il est infidèle, il ne l'est pas toujours : au moins, qu'on le croie, ce n'était pas son intention ; car lui-même dit dans sa préface : *Cet ouvrage pouvait rencontrer une meilleure plume que la mienne, et non pas une plus fidèle.* Si son style montre de la négligence, c'est que la langue qu'il employait n'avait pas encore obtenu la correction et la rondeur qu'elle a acquises depuis. Le seul défaut sur lequel on ne peut l'excuser et que personne néanmoins ne lui a reproché, c'est de développer trop son auteur, de noyer sa pensée dans un gouffre de paroles, de mêler dans le texte ce qu'il aurait dû mettre en notes. Il aurait pu intituler sa version : *Paraphrase sur l'Apologétique de Tertullien.* Quel titre lui convenait mieux que celui-là ?

La seconde traduction de l'Apologétique qu'on a mise au jour, en notre langue, est celle de l'abbé Vassoult, aumônier de Mme la

Dauphine, qui la publia en 1714 et 1715. On me questionnera pour savoir ce que je pense de son livre : je dirai que, lorsqu'il se montra d'abord, il obtint beaucoup de partisans. Quand on en parlait, on ne le désignait pas autrement que par ces mots : *la belle traduction* de l'abbé Vassoult. Mais, par un effet des vicissitudes humaines, cette traduction a vu bientôt diminuer sa vogue. Les critiques l'ont soumise à un jugement plus exact, peut-être plus sévère. On l'a accusée d'être également obscure et infidèle. Mais si elle est obscure quelquefois, ne doit-elle pas ce défaut à son original ? Je sais bien que cela ne l'excuse point totalement ; mais cette considération aurait dû adoucir un peu les critiques, qui seraient toujours plus modérés, s'ils ne perdaient pas de vue le caractère de l'auteur avec lequel on a à lutter dans une version.

Quant à l'infidélité qu'on reproche également à l'abbé Vassoult, elle n'est pas aussi marquée qu'on se plaît à le dire. D'ailleurs, les notes, dont il a accompagné sa traduction, manifestent les efforts qu'il a faits pour se rendre utile à ceux qui voulaient étudier l'Apologétique de Tertullien. Il mérite encore de la reconnaissance.

Le troisième traducteur de l'Apologétique a été l'abbé de Gourcy, vicaire général de Bordeaux et membre de l'Académie de Nancy. Ce fut le Clergé de France, dont il s'était acquis l'estime, qui l'invita à cette entreprise, et qui, dans une de ses assemblées, examina et approuva sa traduction. Jamais mission ne fut plus flatteuse que celle dont fut honoré l'abbé de Gourcy. Jamais approbation ne dut mieux récompenser les peines consacrées à la composition d'un ouvrage.

La quatrième et dernière traduction de l'Apologétique a été faite depuis long-temps, mais elle n'a été mise sous la presse qu'en 1822, par les soins de M. D***, qui en a été l'éditeur. Celui à qui nous sommes redevables de cette traduction est l'abbé Meunier, prieur de Saint-Martin-des-Champs, dans le diocèse de Châlons-sur-Saône. Cette traduction, quoique imprimée plus tard, est néanmoins antérieure à celle de l'abbé de Gourcy, qui fut imprimée la même année que mourut l'abbé Meunier. Je ne sais comment celui-ci ne se détermina pas de son vivant à mettre au jour sa traduction. Ce fut en lui une modestie excessive; car c'est de tous les traducteurs qui l'ont précédé, dans la carrière de l'impression, celui qui

s'est le moins éloigné du génie de Tertullien.

Voilà quels sont les traducteurs de notre Apologiste. Il n'en existe pas d'autres, et je n'imagine pas pourquoi l'éditeur de la traduction de l'abbé Meunier dit, dans son introduction : *Des personnes mieux instruites que je ne peux l'être, m'ont assuré qu'il existait quelques autres traductions de l'Apologétique.* Ces personnes, *mieux instruites*, ne l'étaient guère plus en cela. Elles ont exagéré. Il n'en existe pas autant qu'elles imaginent de traductions de l'Apologétique, et, à l'exception de celle de l'abbé de Gourcy, M. D*** les connaît toutes. Mais comment a-t-il ignoré l'existence de cette dernière? Elle a fait assez de bruit, quand elle fut mise au jour, pour parvenir à sa connaissance. Cette traduction fut demandée par le Clergé de France, et investie de son assentiment et de son suffrage. D'ailleurs, l'abbé de Gourcy n'était pas un homme obscur : il a composé plusieurs ouvrages, lutté avec Thomas, remporté des prix à l'Académie. Il joignait aux lumières les vertus qui font l'ornement de son état. En vérité, je ne sais comment M. D*** l'a passé sous silence.

Quoi qu'il en soit, voyons un moment en quoi ces deux dernières traductions sont dé-

fectueuses, malgré la vogue qu'elles ont pu avoir, et le mérite qu'elles ont encore. J'ai déjà dit un mot des deux premières, et il est inutile d'en dire davantage. Elles sont maintenant surannées : plus d'un siècle a roulé sur elles ; on ne les lit plus. Parlons seulement de celles de l'abbé de Gourcy et de l'abbé Meunier. Pour comprendre en quoi ces deux traductions pèchent, il faut préalablement examiner quelles sont les qualités dominantes du style de Tertullien. Ces qualités sont, à mon avis, la précision, la rapidité, la force, l'énergie. Tertullien est précis; mais il l'est hors de mesure : il pousse cette perfection jusqu'au vice. Il ne dit que ce qu'il faut, mais souvent il ne dit pas même ce qu'il faut. L'abbé de Gourcy et l'abbé Meunier l'imitent à merveille de ce côté-là. Ils sont, comme lui, précis; mais leur précision s'arrête et s'étend à de justes limites. La briéveté, parmi eux, ne nuit pas à la clarté.

La seconde qualité qu'on remarque dans le style de Tertullien, c'est la rapidité. Gourcy en cela est bien loin de son modèle. Ses phrases lourdes s'avancent lentement et laissent insensiblement échapper tout le feu des pensées de Tertullien qu'elles renfermaient.

Meunier a été plus heureux ou, pour mieux dire, plus adroit. Ses phrases coulantes, aisées, marchent avec vîtesse et amènent la pensée presque avec toute sa chaleur (1).

---

(1) Pour se convaincre de ce que je dis, de la rapidité du style de l'abbé Meunier et de la lenteur de celui de l'abbé de Gourcy, il n'y a qu'à les mettre en regard l'un de l'autre, dans un passage remarquable. Lisez et voyez lequel de ces deux morceaux vous voudriez être sorti de votre plume.

Trad. de l'abbé de Gourcy.

« La nature a puni le mal, ou par la crainte, ou par la honte. Les méchans cherchent à se cacher, tremblent s'ils sont découverts, nient s'ils sont accusés ; ils n'avouent qu'à peine à la torture, ou même ils n'avouent point : condamnés enfin, ils se font à eux-mêmes les plus vifs reproches ; ils se désespèrent, ou, ne voulant pas se reconnaître pour les auteurs du mal qu'ils avouent, ils attribuent au destin, à leur étoile, et les emportemens, et les égaremens de leurs passions. A-t-on jamais rien vu de semblable parmi les chrétiens? Jamais un chrétien ne rougit, ne se repent, si ce n'est de n'avoir pas toujours été chrétien : si on le dénonce comme tel, il en fait gloire ; si on l'accuse, il ne se défend pas; interrogé, il confesse hautement; condamné, il rend grâces. Quelle étrange sorte de mal, qui n'a aucun des caractères du mal, ni crainte, ni honte, ni détours, ni repentir, ni regret! Quel mal

Trad. de l'abbé Meunier.

« La nature a donné à tous les hommes la crainte ou la honte du mal. Les malfaiteurs ne cherchent qu'à se cacher ; ils tremblent lorsqu'ils sont pris; ils nient quand on les accuse; qu'on les mette à la torture, ils n'avouent pas facilement, ni toujours. Sont-ils condamnés, les voilà au désespoir ; leurs crimes se présentent en foule à leurs yeux pour les tourmenter. Ils imputent au destin ou aux astres ce qui n'est que l'effet de leur méchanceté. Ils ne peuvent souffrir qu'on leur attribue comme personnel ce qu'ils regardent comme mauvais. Mais que remarque-t-on de semblable chez un chrétien ? Personne n'a honte de l'être; personne ne s'en repent, si ce n'est de ne l'avoir pas été plutôt. Si ce chrétien est découvert, il s'en glorifie; s'il est accusé, il ne s'en défend pas : il avoue sans peine quand on l'interroge ; il rend grâces lorsqu'on le condamne. Quelle est donc cette espèce de

La troisième qualité qui domine dans le style de Tertullien, c'est la force. L'abbé de Gourcy montre de la force dans son style ; mais la force qu'il étale, dénuée de rapidité,

---

dont le prétendu coupable se réjouit, dont l'accusation est l'objet de ses vœux, dont le châtiment fait son bonheur ! »

mal qui n'en a pas la nature, qui n'est pas accompagnée de la crainte, de la honte, des détours, des regrets, du désespoir ? Quelle est cette espèce de mal dont le coupable se réjouit, dont il souhaite d'être accusé, dont il regarde comme un bonheur d'être puni ? »

On le voit bien clairement, dans les phrases de l'abbé de Gourcy il y a moins de légéreté ; elles se traînent. Celles de l'abbé Meunier ont plus d'abandon, sont plus rapides. Il mérite, à mon avis, sur ce point, la préférence. Il la mériterait sous tous les rapports, s'il eût pu se déterminer lui-même, avant sa mort, à donner au public sa traduction, et, principalement, s'il y avait joint le texte. La vue du texte lui aurait fait redresser quelques infidélités qui lui ont échappé. L'impression lui aurait fait apercevoir encore plusieurs incorrections de langage qu'on est fâché de voir dans quelques endroits de son livre. Je ne doute pas alors qu'il n'eût été de beaucoup supérieur à l'abbé de Gourcy. Car il n'y a nulle analogie entre le style de celui-ci et le style de Tertullien ; tandis qu'on ne peut pas dire la même chose du style de l'abbé Meunier, lequel, comme je l'ai remarqué déjà, est celui des interprètes de Tertullien qui a le moins méconnu le mécanisme des phrases de son auteur, et l'a suivi en cela de plus près. Il aurait été à désirer que M. D***, qui s'est chargé de publier le manuscrit de l'abbé Meunier, se fût mieux acquitté

bien loin d'animer le lecteur, le lasse et le rebute. Un style parfait serait celui qui saurait mélanger la force avec la rapidité. Ces deux qualités sont d'autant plus estimables, précieuses, qu'elles semblent s'exclure mutuellement. On devient lent, quand on veut être fort; on devient faible, quand on veut être rapide.

La quatrième qualité qui distingue le style de Tertullien, c'est l'énergie, c'est-à-dire, une magie secrète qu'il répand sur les expressions qu'il emploie, au moyen de laquelle tout respire dans son discours, tout prend un corps, une âme, et tout y est plein de vie. On n'y voit qu'images, et toutes ces images sont enfantées par l'éclat des figures dont il use. Métaphores, métonymies, synecdoques, etc., tout cela naît sans effort sous sa plume éloquente. En voulez-vous une preuve?

---

de sa tâche, y eût glissé quelques légères corrections qui seraient venues bien à propos. Pourquoi s'en est-il dispensé? Écoutons-le : *le penchant naturel chez les éditeurs de retoucher le texte dont ils s'occupent a été suspendu par l'ascendant d'une timidité qui naît de l'affection, du respect et de la reconnaissance.* Introd. En vérité cette excuse est charmante, et M. D*** ressemble un peu aux courtisans de Philippe III, roi d'Espagne, qui, pour ne pas manquer à l'étiquette, le laissèrent griller devant sa cheminée.

Voyez comme il personnifie l'erreur : *Erubescat error vester Christianis, etc.*, dit-il en s'adressant aux Payens. Cela fait image. Comment l'abbé de Gourcy rendra-t-il cette image? Il l'effacera. Voici sa version : *Rougissez d'imputer aux Chrétiens, etc.* L'abbé Meunier ne s'exprime pas plus heureusement. Il traduit ces mots presque de la même manière : *Rougissez devant les Chrétiens, etc.* Aurait-il bien coûté à l'un et à l'autre de conserver cette figure qui ici est si bien à sa place? Ne pouvaient-ils pas dire : *Que l'erreur rougisse devant nous, etc.* Je n'insiste pas là-dessus. Je pourrais citer bien des fragmens de ces deux traductions où l'on a évité de rendre image pour image, non pas par impuissance, mais sûrement par distraction.

On peut ajouter à ces qualités du style de Tertullien cette belle simplicité, qui fait ressortir admirablement sa logique. Meunier l'a suivi en cela. Il est simple dans son style, comme Tertullien. Mais Gourcy a manqué tout-à-fait, en ce point, la manière de notre Apologiste. Il se sert d'un style relevé, là souvent où son auteur n'emploie que des expressions communes. En voici un exemple : *Christianus*, dit Tertullien quelque part,

si nullius criminis nomen est, valde ineptum. Quoi de plus simple que ces mots? Quelle force leur donne leur simplicité même! Voici comment Gourcy les rend : *Mais si le nom Chrétien n'est celui d'aucun crime, n'est-ce pas le comble de la déraison et de la fureur, etc.* Où voyez-vous, dans le latin, *le comble de la fureur?* Cela sent un peu la déclamation.

Un reproche encore à faire à Gourcy, c'est d'avoir été fort économe de notes dans sa traduction. Nul auteur ne demande plus d'éclaircissemens que Tertullien. Et néanmoins, ni les traits d'histoire rapidement énoncés, ni presque la géographie, ni les lois, ni les antiquités, ni la mythologie, ni les systèmes des philosophes, n'y sont expliqués. *Nous n'avons eu garde*, dit-il, pour pallier sa négligence, *d'offrir un étalage d'érudition, qui coûte peu à l'auteur, mais qui ne peut qu'être à charge au lecteur.* Il se trompe. Il en coûte d'acquérir et principalement d'*étaler de l'érudition*, et cette *érudition* n'est pas toujours *à charge au lecteur;* et dans des ouvrages comme celui de l'Apologétique, où tout est presque citation ou allusion, elle ne l'est jamais.

Meunier est encore, en cela, plus coupable que l'abbé de Gourcy. On ne remarque dans sa

traduction que deux ou trois notes, et là où il ne le faut pas, du moins où elles n'étaient pas nécessaires. Dans l'Apologétique, on voit des erreurs sur le dogme, sur la chronologie, etc. : il n'en redresse pas une seule. Et son livre, étant destiné au commun des Chrétiens, puisqu'il est dépouillé de tout appareil scientifique, ne peut porter que des opinions erronées dans l'esprit de ceux de ses lecteurs qui n'ont pas des lumières. Qui d'eux n'imaginera pas, sur la parole de Tertullien, que les Démons sont les enfans de quelques-uns des Anges qui ont prévariqué (1)?

Tertullien allègue quelquefois le témoignage des poètes. Ici il cite deux vers, là un seul, ou bien un hémistiche qui, tout mutilé qu'il est, conserve néanmoins l'harmonie de la mesure. Pourquoi Gourcy et Meunier ne les ont pas rendus en vers français? Il ne fallait pas être poète pour cela.

Les défauts, qu'on rencontre dans ces deux traductions, ne doivent pas, néanmoins, les faire mépriser. On peut encore, avec ces défauts, avoir beaucoup de mérite. On ne sau-

---

(1) *Quomodo de angelis quisbusdam sua sponte corruptis corruptior gens dæmonum evaserit, damnata a Deo cum generis auctoribus et cum eo, quem diximus, principe, apud litteras sanctas cognoscitur.* Apolog. § 22.

rait trop admirer, louer les traducteurs d'un écrivain tel que Tertullien. Généralement les traductions des auteurs grecs et latins ne sont utiles qu'à ceux qui ignorent les langues anciennes; mais une traduction de Tertullien est aussi utile à ceux qui savent la langue, dans laquelle il a écrit, qu'à ceux qui l'ignorent. On peut bien savoir le latin et ne pas comprendre Tertullien; et, ce qui paraît étrange, plus on est consommé dans le latin, la belle latinité, et moins on comprend Tertullien. On ne peut jamais se familiariser avec ses expressions barbares, ses tours de phrases inusités. Il faut le deviner, si l'on veut le comprendre. Je ne suis pas étonné que Saumaise nous dise, d'un des ouvrages de cet auteur, qu'il a vu une multitude de gens qui, après s'être bien morfondus pour le comprendre, n'y avaient gagné que de la fatigue et des peines inutiles, et avaient renoncé à le lire (1).

---

(1) *Multos vidi, postquam bene æstuassent ut eum assequerentur, nihil præter sudorem et inanem animi fatigationem lucratos, ab ejus lectione discessisse. Salm. in epist. ded. comm. in Tert.*

INTRODUCTION.

Nous conservons encore beaucoup de chefs-d'œuvre de l'antiquité. Le temps n'a pas dévoré toutes ses productions. Parmi les chefs-d'œuvre qui nous restent, on admire principalement trois Apologies. Ces Apologies ont été fameuses autrefois ; elles le sont encore ; elles le seront toujours. Tant que dans le monde il restera quelque étincelle de bon goût, elles seront lues, estimées ; elles serviront de modèles aux amateurs de la bonne littérature. Cela n'a rien d'étonnant : elles sont parfaites ; elles sont l'ouvrage de trois hommes illustres, de trois fameux orateurs. Les noms de Démosthène, de Cicéron, de Tertullien, sont synonymes de celui d'éloquence.

Qu'on ne conteste pas à celui-ci le nom d'orateur. Jamais, dira-t-on peut-être, il n'a parlé en public. Et n'était-il pas prêtre, comme S[t] Jérôme l'assure bien positivement (1)? Étant prêtre, il a dû nécessairement, et plus d'une fois, parler en public : car il dit lui-même (2) que, dans les *assemblées* de la pri-

(1) *Tertullianus* Presbyter. tom. 3. *Catalog. Script. Ecclesiast.* § 53. p. 115. *Edit. Benedict.*

(2) *Ibidem etiam exhortationes, castigationes et censura divina.* Apolog. § 39.

mitive Église, *avaient lieu des exhortations, des châtimens et une censure divine*. Mais qui faisait ces exhortations, dans ces assemblées? C'était indubitablement ceux qui les présidaient, et dont Tertullien parle un peu après. Or ceux qui les présidaient étaient, dit-il, des *vieillards* (1) ou prêtres; car le mot grec πρεσβύτερος, d'où a été formé celui de *prêtre*, signifie *vieillard*, comme tout le monde le sait. On appela de ce nom originairement les Prêtres, comme on avait donné d'abord aux Sénateurs de Rome le nom de *pères*. On avait désigné sous le nom de *pères* les Sénateurs Romains, nous dit Salluste, pour leur montrer que leurs *sollicitudes* envers l'état devaient *ressembler* à celles d'un père à l'égard de sa famille (2). De même on avait attaché aux prêtres le nom de *vieillards*, pour leur manifester qu'ils devaient avoir toute la modération, la longanimité, la sagesse, la tempérance, la sobriété et toutes les vertus qui sont communément l'apanage de la vieillesse. Tertullien, comme un des anciens, comme prêtre, dut conséquemment, plus d'une fois, parler dans les assemblées des fidèles, des catholiques; et, quand

---

(1) *Præsident probati quique seniores, honorem istum non pretio, sed testimonio adepti.* Apolog. *ibid.*

(2) *Delecti, quibus corpus infirmum, ingenium sapientia validum erat, reipublicæ consultabant. Hi, vel ætate, vel curæ similitudine patres appellabantur. Sall. bell. Catil.*

il se détacha d'eux, soit qu'il s'y déterminât par les mauvais traitemens qu'il eut à essuyer de la part du Clergé de Rome, dont il s'était attiré l'envie par son mérite, comme nous l'assure S[t] Jérôme (1), ou, comme le conjecture Baronius (2), par les conseils de Procle, dont l'éloquence, les vertus insidieuses, la virginité conservée jusqu'à une extrême vieillesse, avaient captivé son âme, ou, comme le veut encore Tillemont (3), par le désir de satisfaire *sa sévérité naturelle, qui le portait à ce qu'il y avait de plus rigoureux* (4); quand, oubliant sa gloire, il se précipita dans le Montanisme, il s'abaissa jusqu'à devenir le disciple d'une Maximille et d'une Priscille (5), qui se disaient inspirées et se mêlaient insolemment de prophétiser, Tertullien ne dut-il pas soutenir ses nouvelles erreurs par des discours publics, défendre, préconiser ses

---

(1) *Invidia et contumeliis Clericorum Romanæ Ecclesiæ ad Montani dogmata delapsus. Hier. Catal. Script. Eccles. c.* 53.

(2) Baron. 201. § 10. — Tillemont, Mémoires pour servir à l'Hist. Eccl. tom. 3.

(3) Mémoires pour servir à l'Hist. Eccl. tom. 3. art. 8.

(4) Je n'ai pas parlé du sentiment de quelques critiques qui ont soutenu (Baron. 201. § 9. Tillemont, Mémoires. tom. 3.) que Tertullien ne se détacha du Catholicisme que par dépit, pour se venger de ce qu'on lui avait préféré quelqu'un dans la nomination à l'évêché de Carthage ou au souverain pontificat. Cela aurait besoin d'être appuyé autrement que sur des conjectures, avant d'être cru. Nous calomnions aisément chacun, mais respectons du moins les grands hommes.

(5) *Tertul. de Resûrrect. carn. c.* 2. et 53.

nouveaux maîtres, réfuter et ridiculiser le parti qu'il quittait; et principalement, quand, aveuglé par l'éclat de son génie, séduit par lui-même, il voulut se soustraire à tout joug, l'imposer aux autres, se mettre à la tête d'une nouvelle secte ; quand il posa les fondemens de la société qui portait son nom, et qui conserva une église à Carthage jusqu'au temps de S[t] Augustin, où ses sectateurs renoncèrent à leurs rêveries (1); c'est alors surtout que l'auteur de l'Apologétique dut parler souvent en public pour former des prosélytes, raffermir dans sa doctrine ceux qu'il avait déjà séduits, les empêcher de retourner sur leurs pas; c'est alors qu'il dut souvent élever sa voix, déclamer contre les sectes opposées à la sienne; c'est alors que, pour maintenir sa primauté, il dut mettre en usage toutes les ressources d'un esprit fécond et ardent (2).

---

(1) C'est de S[t] Augustin lui-même que nous avons appris ces détails. Voici comment il s'explique, dans son livre des Hérésies, qu'il adresse à *Quodvultdeus*, tom. 8 de ses Œuvres, § 86. pag. 24 et 25 de l'édition des Bénédictins : *Tertullianistæ a Tertulliano.... usque ad nostrum tempus paulatim deficientes, in extremis reliquiis durare potuerunt in urbe Carthaginiensi : me autem ibi posito ante aliquot annos, quod etiam te meminisse arbitror, omni ex parte consumti sunt. Paucissimi enim qui remanserunt, in Catholicam transierunt, suamque basilicam, quæ nunc etiam notissima est, Catholicæ tradiderunt.*

(2) C'est là ce que S[t] Augustin semble vouloir nous faire comprendre, quand il nous dit que Tertullien, s'étant séparé des Cataphryges ou Montanistes, ainsi surnommés parce qu'ils avaient établi le chef-lieu de leur secte à Pépuze, ville de la Phrygie, il

Que ne les employa-t-il, préférablement, à soutenir la vérité, et la douceur évangélique, plutôt qu'à appuyer le mensonge et une sévérité mal entendue! Cette sévérité, qu'il prêchait avec tant d'empressement, pouvait-elle procurer de nombreux adeptes au Christianisme? Non. Elle était plutôt faite pour décourager ceux que la grace appelait à la foi, empêcher les conversions, amortir l'étincelle de cet amour naissant qui désole le pécheur, auquel il fait voir combien il s'est rendu coupable, en méprisant un Dieu qui n'existait que pour lui faire du bien, et l'anime à épurer son âme souillée dans les larmes du repentir. Aspirait-il par son rigorisme à rehausser aux yeux des infidèles le Dieu des Chrétiens? Il l'avilissait. Il ne le leur montrait que comme un être méchant et inflexible, insatiable de pleurs et d'œuvres laborieuses, un tyran. Les sombres couleurs dont il avait peint Saturne (1), son temple dans l'Afrique, les noires forêts qui l'ombrageaient, la cruauté

---

procura à ses sectateurs plusieurs lieux de rassemblement, *ab ipsis divisus, sua conventicula propagavit. Loco supr. laudat.* Tillemont, fondé sur ce témoignage de S[t] Augustin, ne balance pas à assurer que Tertullien, dans ces lieux d'assemblée, où se réunissaient ceux qui avaient embrassé ses erreurs, prononçait souvent des discours publics, qui étaient accompagnés d'une grande affluence d'auditeurs. Il dit, dans le tom. 3. de ses Mémoires pour servir à l'Hist. Ecclés., que Tertullien *tint ses assemblées à part, où les peuples venaient l'écouter.*

(1) Apologét. § 9.

de ses prêtres, les cris des enfans qu'on immolait à cet impitoyable Dieu, convenaient éminemment au Dieu des Chrétiens, tel qu'il l'imaginait (1).

Quoi qu'il en soit, pour soutenir ses erreurs, le rôle qu'il jouait, cette sévérité excessive, Tertullien dut, immanquablement, plus d'une fois, faire entendre sa voix en public ; il dut, plus d'une fois, prostituer au mensonge son éloquence. Il mérite donc justement le titre d'orateur. Ainsi, quoiqu'il n'ait pas débité son Apologie en plein sénat ou au milieu du peuple, néanmoins les autres discours qu'il a dû prononcer, doivent le faire placer à côté de ceux qui se sont distingués dans l'art de la parole.

D'ailleurs, quand même il n'aurait jamais parlé en public, il suffit qu'il ait écrit des discours conformes aux règles adaptées à ce genre d'ouvrage pour mériter le nom d'orateur. Ne l'accorde-t-on pas à Isocrate, qui, selon le jugement de Cicéron, est le premier qui ait com-

(1) Une des erreurs où le rigorisme de Tertullien le jeta, fut de soutenir qu'il y avait des crimes qui ne pouvaient être remis ni par l'absolution des prêtres, ni même par celle des évêques, et qu'il fallait également refuser la pénitence et la communion à ceux qui s'en étaient rendus coupables. Était-ce là améliorer la morale des Apôtres, comme le disaient les Montanistes, ou la renverser ? Quels désordres amenerait dans le monde la croyance d'une pareille doctrine ! Qu'elle est folle et cruelle ! S'il y avait des hommes auxquels on fît désespérer d'obtenir la rémission de leurs fautes, il ne leur resterait plus qu'à combler la mesure de leurs iniquités, puisque leur damnation serait inévitable.

muniqué à la langue grecque ce nombre, cette cadence, cette harmonie, qui en ont fait la première langue de l'univers? Sa timidité et la faiblesse de sa voix, comme il en convenait lui-même (1), l'empêchèrent toujours de monter à la tribune. C'est là ce qui faisait le tourment de sa vie. Ni l'admiration unanime des particuliers, ni la multitude, la gloire de ses élèves, ni l'or, ni les caresses des monarques, ne purent le consoler de cette privation. Sa main, au défaut de sa langue, fit entendre des discours éloquens. Il fut mis au rang des orateurs. Nul ne lui conteste ce titre. Qu'importe de quelle manière on se fasse entendre, pourvu que l'on communique sa pensée, qu'on éclaire de ses lumières les autres, qu'on fasse partager ses sentimens, ses opinions, son enthousiasme, qu'on ébranle, qu'on persuade. D'ailleurs, il est moins difficile de parler que d'écrire. On séduit aisément les oreilles, et jamais nos yeux, à moins que nous ne le voulions. Mais on n'est plus dupe alors, puisqu'on veut bien l'être ; on aurait tort de se plaindre : *Non si fa inganno a cui l'inganno è caro.*

Puis donc qu'on permet à Isocrate de prendre le nom d'orateur, quoiqu'il n'ait jamais prononcé ses discours en public, donnons-le à Tertullien qui peut, qui doit incontestablement

---

(1) *Epist. ad Phil. id. Epist. ad Mytil.*

avoir débité d'autres discours (1), mais qui peut-être n'a jamais déclamé son Apologétique, du moins publiquement, mais seulement dans les assemblées de ses coréligionnaires. Ainsi donc, j'ai eu raison de dire que les trois Apologies, que nous admirons le plus parmi les anciens, sont l'ouvrage de trois grands orateurs, Démosthène, Cicéron et Tertullien.

Jugez du mérite de ces trois écrivains par ce que nous dit Cicéron. Il assure que le genre judiciaire est l'épreuve la plus difficile et la plus glorieuse de l'éloquence. Cette sentence ne paraît, au premier coup d'œil, qu'une assertion. On n'y acquiesce pas facilement. Il semble naturellement que le genre délibératif est plus épineux, et par là même plus honorable, quand on y excelle : car, dans le genre judiciaire, il s'agit seulement de montrer que les lois défendent un acte, qu'elles lui infligent un tel châtiment; que tel individu a commis cet acte; que, par conséquent, on lui doit appliquer le châtiment; ou bien, tout au contraire, que les lois ne condamnent pas tel acte, ou qu'il n'a pas été commis par tel individu, et que conséquemment le châtiment ne doit pas se trouver là où la faute ne fut jamais. Rien de plus simple, en apparence, et de plus

(1) Ne peut-on pas regarder, comme autant de discours de Tertullien, ses petits traités sur *la Pénitence*, *la Prière*, *la Patience*, *etc* ?

péremptoire que cette méthode. Tandis que, dans le genre délibératif, il ne s'agit pas seulement de prouver une chose palpable, présente, environnée de pièces justificatives, de dépositions, de témoins à charge ou à décharge, dont les circonstances sont vivantes encore. Il faut au contraire, dans le genre délibératif, souvent fermer les yeux sur le présent, ou le voir autrement qu'il n'est, le voir dans l'avenir, voir la guerre au milieu de la paix, les soulèvemens dans le calme, la perfidie dans l'amitié des alliances, la ruse dans les négociations, la mauvaise foi dans les traités, voir le ciel obscurci au milieu de son éclat, dans un temps serein entendre la foudre. L'avenir est, pour la prévoyance, comme un vaste bassin qui reflète tous les objets présens. Mais tout le monde n'a pas des yeux pour y lire. Encore ceux qui y voient, n'y voient pas de la même manière. Chacun a ses idées, est bien aise de les avoir, les quitte par cela seul qu'elles sont semblables à celles de son voisin ou s'en rapprochent.

Dans cet état, comment, parmi les habitans d'une même contrée, dont les uns ne voient pas, les autres ne voient pas comme vous, pourrez-vous faire aisément entendre votre voix et communiquer vos opinions? Vous aurez beau voir, dans l'avenir, des dangers qui menaceront la patrie; vous aurez beau voir ces dangers ren-

fermés dans l'enchaînement des ressorts qui doivent les amener; vous aurez beau vous en alarmer, vouloir faire partager vos alarmes à vos concitoyens, sonner le tocsin : quand vous serez le plus agité pour les intérêts de l'état, ceux qui vous écouteront ne vous montreront que de l'indifférence : votre ardeur même les glacera. Ils vous traiteront de visionnaire : vous êtes un enfant, vous dira-t-on; tout vous fait peur. Vous vous imaginez voir des monstres partout, et ce sont des fantômes. Vous ne parlez que de tourmentes; croyez-nous, jouissons du calme présent. Laissons au Ciel le soin du lendemain : *chaque jour a sa malice* (1).

Que direz-vous à ces réponses, à ces observations? Il vous faudra recourir au passé, fouiller dans ses fastes, y chercher des preuves en témoignage de vos prévisions, manifester que jadis des résultats fâcheux furent amenés par les mêmes causes qui sont présentes, et qui amèneront les mêmes résultats. Encore peut-être n'avancerez-vous pas davantage et que l'on voudra, par une espèce de fatalité, que tout prenne une marche différente dans le moment actuel que dans les siècles écoulés. On comptera sur des miracles, on s'endormira dans ces espérances, et votre éloquence aura retenti en vain. Que dis-je? Non, jamais un

(1) Mathieu, 6. 34.

homme éloquent et sage ne parlera en vain. On pourra fermer dans le moment l'oreille à ses pronostics; mais l'orage, qu'il avait prédit, éclatera. Alors on rendra un tardif, mais cruel hommage à sa sagesse.

De cette manière, il semble d'abord que le genre délibératif est plus ingrat pour l'éloquence que le genre judiciaire, et qu'il est plus difficile de triompher dans le premier genre que dans le second. Mais quand on y pense mieux, on se désabuse. Dans le genre délibératif on a une grande ressource dans le patriotisme de ceux qui nous écoutent, dans leur amour pour la félicité et la gloire de leur pays. Maniez bien ce double ressort, et vous êtes assuré d'emporter tous les suffrages. Montrez-vous vous-même animé, dévoré du désir de procurer à votre région ce qui est bon et glorieux; prouvez qu'en embrassant un tel parti, on rencontrera la félicité et la gloire, et qu'en suivant un système opposé, on marchera à l'ignominie et au malheur, et vous ne trouverez pas d'obstacle à vos inspirations : vous entraînerez tout. Il est possible que, sur la multitude des personnes qui vous écouteront, on en voie qui ne pensent pas comme vous, touchant les mesures que vous proposerez, par le motif d'un intérêt criminel, qui les pousse à désirer des malheurs publics, pour sucer les ressources de leur pays. Mais, graces au Ciel, ces âmes viles sont rares, et elles

ne tiendront pas devant la coalition et l'enthousiasme des bons citoyens. Ces hommes ne vous applaudiront pas, il est vrai; mais ils garderont le silence : c'est tout ce qu'on peut obtenir du méchant. Le reste deviendra la conquête de votre éloquence. Vous ferez dans votre pays tout ce que vous voudrez. Vous régnerez. Il ne vous manquera de la royauté que le diadème et la dénomination. Vous deviendrez un Solon, un Lycurgue, un Guillaume Tell, un Washington.

Mais dans le genre judiciaire qu'il est plus difficile, dans le fond, de remporter la victoire! Ici les grandes passions, l'amour du pays, la haine des rivaux, le désir de la félicité, de la gloire publiques, ne font jamais l'essence des causes. Elles ne s'y mêlent jamais, ou rarement et d'une manière accessoire. Heureux celui qui peut, mais sans effort et sans affectation, leur emprunter quelques étincelles! Quel moteur puissant qu'un tel ressort dans une cause particulière!

Les causes judiciaires sont entravées, dans leur développement, par une multitude de circonstances que l'orateur ne peut ni retrancher, ni diminuer, ni affaiblir. Esclave de son antagoniste, souvent il ne peut suivre d'autre marche que celle qu'on veut lui tracer, et se voit forcé de renoncer à un plan heureux, mais devenu inutile par la ruse de son accusateur. Il épuise alors ses forces à repousser les coups qu'on lui porte, et ne commence à

devenir l'agresseur que quand la lassitude ralentit ses coups et en amortit toute la violence. De plus, les juges qui l'écoutent, quoique éclairés, vertueux, sont néanmoins des hommes ; et l'homme naturellement est malin. L'accusation trouve aisément accès au fond de son âme ; l'excuse difficilement. L'accusation infirme par anticipation l'excuse ; l'excuse n'efface jamais totalement l'accusation. Il en reste toujours quelque chose :

> Quand une fois ce monstre nous attache,
> Il sait si bien ses cordillons lier,
> Que, bien qu'on puisse enfin les délier,
> Restent toujours les marques de l'attache (1).

D'ailleurs, indépendamment de ces impressions fâcheuses, si faciles à donner, si difficiles à déraciner, ne peut-on pas surborner des témoins à volonté ? L'argent en fait germer de toutes parts. Les dépositions sont d'un grand poids en justice. Ne peut-on pas écraser ses adversaires sous une foule de témoignages dont les juges ne connaîtront jamais la fausseté, ou trop tard ? Ainsi, tout bien pesé, il faut convenir avec Cicéron que de toutes les luttes, celle qu'on a à soutenir dans le genre judiciaire est la plus difficile, la plus chanceuse, et conséquemment celle où l'éloquence a plus d'obstacles à surmonter, et obtient plus de gloire

---

(1) Pibrac, dans ses Quatrains.

quand elle parvient à vaincre ou mérite la victoire.

Mais remettons-nous-en à l'autorité de Cicéron. Il parlait par expérience. Il connaissait également la tribune et le barreau. On sait les merveilles qu'il a faites à la tribune. Le barreau n'a pas été toujours pour lui un heureux champ de bataille. Quand il prononçait quelque discours politique, il semblait s'élever au-dessus de ceux qui l'environnaient et monter dans les airs. Il enlevait avec lui les autres. Mais quand il plaidait, ce n'était plus qu'un aigle timide, enchaîné, captif. On aurait dit qu'il se sentait dominé par le tribunal placé devant ses yeux. Son audace ne se réveillait pas toujours, et ses efforts n'étaient pas toujours suivis du succès.

Rien donc de plus difficile que le genre judiciaire. Jugeons par là du mérite de nos orateurs. Démosthène, Cicéron et Tertullien, en nous laissant dans leurs Apologies des chefs-d'œuvre, ont porté le triomphe de l'éloquence à son dernier période. Ces trois ouvrages doivent donc être mis à la tête de tout ce qu'on admire le plus en fait d'éloquence. C'est ce qui a eu lieu, jusqu'à ce moment, pour le discours de Démosthène et celui de Cicéron. Mais, jusques ici, celui de Tertullien n'a pas obtenu les mêmes honneurs. Je ne veux pas dire qu'il n'ait point reçu le même tribut de louanges de tous ceux

qui l'ont lu et pouvaient l'estimer à sa valeur. Il n'y a qu'une voix, parmi tous les siècles et tous les peuples, sur le mérite de cette production. Mais j'ignore pourquoi on ne la consacre pas à l'éducation de la jeunesse. Il n'y a pas un élève qui, ayant terminé son cours de réthorique, ne vous parle pertinemment du Discours sur la Couronne et de la Milonienne, qui n'en détaille et n'en expose les beautés, qui n'en débite avec enthousiasme les morceaux les plus frappans.

Il est vrai, mon ami, tu me parles là de deux grands hommes, Démosthène et Cicéron. Les ouvrages dont tu m'entretiens sont des chefs-d'œuvre d'éloquence. Je ne peux que te répéter le conseil qu'on t'a si souvent donné, en te les développant :

Nocturna versate manu, versate diurna (1).

Mais pourquoi ne me dis-tu rien de Tertullien? Tertullien! Quel est donc ce personnage inconnu? Eh quoi, tu n'en sais pas seulement le nom! Tu ne sais pas que lui aussi est auteur d'une fameuse Apologie! On a pu te le laisser ignorer! Et néanmoins, tu connais Démosthène, tu connais Cicéron. Es-tu donc Grec ou Romain? N'es-tu pas, dis le moi, n'es-tu pas, avant tout, Chrétien? Sache donc que tes ancêtres, ayant re-

(1) *Horat. de Arte Poetic. v.* 269.

noncé au paganisme, aux superstitions, aux vices, aux monstruosités dont il était la source, embrassèrent la religion du Christ. Cette religion dévoila à leurs regards le véritable Dieu, et une morale pure qui fit de leurs âmes le sanctuaire de toutes les vertus. Leurs concitoyens, leurs princes, malgré leurs vertus, peut-être à cause de leurs vertus, ou, pour mieux dire, sans raison, sans motif, aveuglés par le démon du fanatisme et de la tyrannie, voulurent les contraindre jusque dans leurs pensées, leurs sentimens et leur religion. Ils dressèrent, à cet effet, des échafauds, aiguisèrent leurs glaives, allumèrent des torches et des bûchers. Ce fut alors un attentat d'adorer le Dieu que tu adores. Plusieurs voix s'étaient déjà élevées (1) pour prouver qu'on pouvait l'adorer et vivre, et que, lorsque le crime respirait, on pouvait bien laisser soupirer en paix la vertu. Aucune de ces voix n'avait été écoutée. Une autre voix se fit entendre; mais elle retentit aux quatre coins de l'Empire, et cette voix fut celle de Tertullien. Il fit un plaidoyer pour justifier les Chrétiens, et ce plaidoyer est un chef-d'œuvre où on ne sait ce qu'il faut admirer le plus, ou la force

---

(1) Voici quels étaient les Apologistes de la Religion Chrétienne qui avaient écrit avant Tertullien : parmi les Grecs, St Quadrat, évêque d'Athènes, qui présenta son Apologie à Adrien, et dont il ne nous reste qu'un fragment, *apud Euseb.* ; St Aristide, philosophe d'Athènes, qui adressa son Apologie au même prince,

du raisonnement, ou la grandeur des sentimens et des idées, ou la vivacité du style. Puisqu'on voulait te former au raisonnement, à penser avec force, à sentir vivement, pourquoi a-t-on masqué d'un voile à tes yeux ce chef-d'œuvre? Pourquoi t'en laisser ignorer l'existence? Pourquoi n'en connais-tu pas seulement l'auteur? Prends son ouvrage, mon enfant; lis et dis-moi s'il fut un homme plus éloquent que le défenseur de tes pères?

Je sais bien qu'on croira me fermer à l'instant la bouche par une objection spécieuse. Vous vous étonnez, me dira-t-on, qu'on ne mette pas entre les mains des élèves de rhétorique l'Apologétique de Tertullien! Ne devriez-vous pas au contraire vous étonner qu'on l'y mît? Il est vrai, le fond du discours est un chef-d'œuvre; mais quoi de plus hérissé,

---

et dont il ne nous reste rien, Eusèb. Hist. Eccl., l. 4, c. 3 et 5; St Justin, martyr, philosophe Platonicien, natif de Naplouse dans la Palestine, qui fit parvenir d'abord une Apologie à Antonin-le-Pieux, et une seconde à Marc-Aurèle et à Lucius-Verus son collègue; Méliton, évêque de Sardes, dont il ne reste que quelques fragmens dans la *Bibliothèque des Pères*; Miltiade; Philippe, évêque de Gortyne; Tatien, disciple de St Justin; Athénagore, philosophe Athénien, qui adressa son Apologie à Marc-Aurèle et à son fils Commode; le philosophe Hermias; St Théophile, évêque d'Antioche; Apollinaire, évêque d'Hiéraple en Phrygie, loué par les anciens auteurs, et qui présenta son Apologie à Marc-Aurèle; Denys, évêque de Corinthe, dont Eusèbe nous a conservé des fragmens. Parmi les Latins, un seul Apologiste avait précédé Tertullien : c'était Apollonius, sénateur Romain, qui lut son Apologie en plein sénat.

de plus dur et de plus barbare que le style de cet ouvrage ; quoi de plus vicieux que les constructions qui y sont employées ! Quand nous présentons à un élève le discours sur la Couronne ou la défense de Milon, nous le faisons aveuglément ; nous sommes assurés de la pureté du style de ces deux auteurs, et nous ne craignons pas que le bon goût, que nous avons tâché d'inspirer à nos élèves, y trouve un écueil et s'y pervertisse. Mais pourrions-nous ne pas redouter un effet contraire, si nous risquions de leur mettre en main le discours apologétique de Tertullien? S'ils se passionnaient pour cet auteur, leur goût serait à jamais corrompu. Et pourquoi, vous dirai-je ? Remarquez que ces élèves dans leurs classes antérieures, pendant une longue suite d'années, ont été façonnés au bon goût et à la pureté des langues grecque et latine. Leur goût étant déjà formé, ne risque plus rien. Prévenez-les seulement sur la singularité du style de Tertullien. Cela suffira : ils vous comprendront sans peine, et son style informe ne les tentera pas. C'est ainsi que cet auteur leur sera utile, sans jamais leur être nuisible, et que, selon l'expression de l'Écriture, ils *suceront le miel de la pierre et l'huile du plus dur rocher* (1).

---

(1) Deutéron. 32. 13.

D'ailleurs, qui vous empêche de donner une édition de l'Apologétique où vous changerez les expressions barbares et dures, les tours vicieux, pour les remplacer par des expressions saines et coulantes, par des tours heureux et amis de l'oreille? Vous avez bien expurgé Horace, Ovide, Térence, Juvénal, Perse, Martial; expurgez Tertullien. Vous n'y rencontrerez pas, comme dans les auteurs que je viens de citer, des leçons de lubricité qui laisseront encore des traces de contagion dans les morceaux que vous aurez le plus expurgés; mais seulement quelques âpretés de langage qui, au fond, ne doivent pas effaroucher un professeur, d'ailleurs quelquefois malheureusement si peu chatouilleux sur certains autres points. Mais qui voudra se charger du soin de refondre, à l'usage des écoles, le texte de Tertullien? La volonté suffira-t-elle? Qui s'en chargera! Et l'ouvrage n'est pas d'une si longue haleine. Toutes les expressions ne demandent pas d'être changées. Qui s'en chargera! Vous, moi, celui que vous désignerez, quiconque saura le latin et comprendra l'ouvrage dont je parle; car c'est là le point capital. Il faut le comprendre, et le lire pour le comprendre. Car je doute fort que tous ceux qui parlent de Tertullien le comprennent ou l'aient lu.

Mais si on se faisait un scrupule de toucher au texte, qui empêcherait encore de le laisser

intact et de mettre, vis-à-vis ou en dessous, une glose latine où l'on épurerait, éclaircirait, suppléerait le texte, à la manière des *ad usum Delphini.* Ce serait là un contre-poison nécessaire. Bien loin d'être tenté alors d'imiter le style de Tertullien, on l'éviterait d'autant plus soigneusement qu'on aurait été prévenu du danger de l'imiter. Alors la vue du style de cet auteur non-seulement ne serait pas nuisible, mais deviendrait encore utile en ce qu'on l'éviterait désormais, quand même on y serait enclin de soi-même, indépendamment de la lecture de ses ouvrages, et on joindrait à cet avantage celui de puiser dans une source exquise un modèle inimitable d'une logique irrésistible, à deux tranchans, qui renverse d'un côté les objections qu'on lui présente, et de l'autre les rejette sur ses adversaires, qui protège et frappe à la fois. Mais revenons à Démosthène et à Cicéron.

Démosthène, quand il fit entendre son Apologie, se montra sur un beau théâtre. Il parlait devant les hommes les plus spirituels qui fussent au monde. Il était assuré qu'il ne lui échapperait pas une saillie, un mouvement ingénieux qui ne fussent saisis de ses auditeurs. Il parlait dans une ville qui était l'asile des beaux-arts. Le dieu du goût y avait fixé sa demeure. Athènes était la reine du monde par son urbanité.

Cicéron prononça son Apologie sur un théâ-

tre encore plus magnifique. Il parla devant les Romains, c'est-à-dire, devant une multitude de particuliers dont la condition égalait, surpassait celle des rois, qui, depuis une longue suite d'années, tenaient soumis à leur empire tous les peuples, devant qui s'inclinait profondément l'univers. Il parlait dans une ville entourée des palmes de la victoire, accablée des trophées dont l'enrichissaient ses généraux, qui étalait à chaque recoin quelque monument de gloire. Rome par sa grandeur était la reine du monde.

Tertullien fit paraître son Apologétique sur un théâtre qui jadis pouvait le disputer en civilisation et en grandeur à Rome et à Athènes. Carthage par son commerce avait été aussi la reine du monde; mais elle avait bien déchu de sa magnificence; elle était *descendue* de sa gloire, s'était *assise dans la poussière* (1). Son opulence avait insensiblement tari. Cette ville était méconnaissable. On la cherchait vainement dans elle-même. Néanmoins, qui l'aurait pensé? Du milieu de cette Carthage si humiliée, si méprisée, si appauvrie, partent quelques pages qui transforment le monde. Athènes est vaincue avec toute sa sagesse par la folie de la croix que venge un prêtre de Carthage. Rome est vaincue avec toute sa puissance par

(1) *Descende, sede in pulvere, virgo filia Babylonis. Isaïe*, c. 47. v. 1.

la faiblesse de la croix dont Tertullien s'établit le défenseur. C'est ainsi que Carthage triomphe à son tour, et quoique soumise au joug d'un proconsul et de la milice Romaine, elle se prépare déjà à de grandes victoires. Non, après l'Évangile, nul livre n'a plus concouru au renversement de Rome idolâtre que l'Apologétique de Tertullien. Car, dit l'abbé Houtteville, cet *Apologétique est, je crois, sans aucune contestation, le plus excellent ouvrage que l'antiquité chrétienne ait produit* (1).

Quand Cicéron défendit sa cause, il eut seulement pour auditeurs une portion choisie du peuple de Rome, parce qu'on avait adopté, dans cette circonstance, des mesures extraordinaires qui avaient écarté la foule. Démosthène plaida sa cause devant toute la Grèce, qui s'était empressée d'accourir pour être le témoin du combat que devait lui livrer un rival si digne de lui, Eschine. Mais Tertullien soutint sa cause devant le monde entier.

Cicéron n'eut à disculper qu'un seul homme, Milon, accusé d'avoir mis à mort Clodius, tribun du peuple. Démosthène défendait deux personnages, Ctésiphon qu'on accusait de lui avoir fait décerner des honneurs non mérités, et contre la disposition des lois, et lui-même, auquel on di-

---

(1) La Vérité de la Religion Chrétienne prouvée par les faits. Discours prélim.

sait qu'il fallait plutôt infliger des châtimens qu'accorder des récompenses. Mais Tertullien fut le défenseur de tout un peuple, que dis-je, de tous les peuples du monde ; car il n'en était pas un seul qui ne comptât dans le Christianisme des prosélytes et des adorateurs de Jésus.

Démosthène n'avait pour juge, dans sa cause, que le peuple d'Athènes dont il avait si souvent emporté les suffrages, qu'il lui était facile de soumettre encore par la force de son éloquence passionnée. Cicéron avait pour juges des gens choisis, dont la froide raison se méfiait des charmes séducteurs de l'art oratoire. Tertullien avait pour juges l'Empereur Romain, le sénat, tous les proconsuls, les magistrats de l'Empire.

Les chances que couraient nos trois orateurs n'étaient pas semblables. Cicéron, en cas de succès, devait obtenir une nouvelle gloire ; mais, en échouant, il n'avait aucun risque à craindre pour lui-même. L'effet le vérifia bientôt après. Démosthène, au contraire, était exposé à de grands dangers. En cas de succès, il n'avait rien à désirer : il était vengé, couronné solennellement et couvert de gloire. Mais venant à échouer, il avait à redouter une condamnation personnelle : l'exil aurait été son partage, l'ignominie son cortége. Tertullien était bien plus à plaindre encore : de quelque côté qu'il se tournât, il ne voyait que des périls qui le menaçaient. S'il échouait, il devait s'attendre à des tourmens.

Ces tourmens auraient paru mérités. Il aurait mal défendu une cause perdue. S'il réussissait, il avait bien plus à craindre encore. L'erreur aurait été confondue, l'injustice humiliée, ses motifs, ou plutôt, ses prétextes mis à nu. Il semblait que les payens n'auraient pu laver leur honte que dans le sang de celui qui les faisait rougir. Quand on a tort, il faut être cruel pour être excusé. Par là on ne réfute pas l'innocence; mais on la rend muette : on l'écrase.

L'amitié stimulait Cicéron dans sa défense, la gloire Démosthène, la vérité Tertullien. Cicéron agit pour l'intérêt de son ami, Démosthène pour le sien,, Tertullien contre ses intérêts. Il ne fallait avoir qu'une âme sensible pour jouer le rôle de Cicéron, n'être qu'un homme d'honneur pour jouer celui de Démosthène ; mais pour jouer celui de Tertullien, il fallait être un héros. Je sais bien qu'il échappa aux dangers qui menaçaient sa tête ; mais il aurait pu, il aurait dû ne pas échapper, vu le cours des choses humaines, la marche des passions. Il a échappé, quoiqu'il ait eu raison ; à la bonne heure : mais c'est un miracle, et il lui reste tout le mérite de son dévouement.

L'Apologie de Cicéron n'est plus maintenant d'aucun intérêt national. Rome n'existe plus comme elle était jadis. Elle a été effacée du catalogue des nations. Qu'elle s'en console : elle est devenue le partage de la Tribu sainte.

Sa gloire est toute dans l'éternité. Il ne lui sera plus donné désormais que de faire des conquêtes pacifiques, de répandre dans le monde la Foi, l'Espérance et, principalement, la Charité.

D'ailleurs, quand même les Romains auraient conservé la forme ancienne de leur gouvernement, ou seulement une physionomie semblable à celle des autres peuples, la cause que défendit Cicéron, n'ayant pour objet qu'un évènement particulier, ne saurait de si loin intéresser les habitans de Rome. Son client pourrait être, sans inconvénient, retranché des fastes de l'Histoire, et n'y laisserait aucune lacune. La cause de Milon ne saurait donc être maintenant d'un vif intérêt, et si Cicéron ne l'avait revêtue de tous les charmes de son style, qui la lirait aujourd'hui ?

L'Apologie de Démosthène est, au contraire, d'un intérêt général pour une nation entière. Qu'on mette dans les mains des Grecs modernes l'Apologie de Démosthène, et vous verrez combien ce beau discours touche encore de près les Hellènes. Leur dévouement a tant de ressemblance avec le dévouement de leurs pères ! Que n'est-il mieux secondé par les Rois de l'Europe ! Pour quel motif ceux-ci les abandonnent-ils dans leurs disgrâces ? Est-ce par inhumanité ou par les suggestions de la politique ? Non : ces Princes sont trop magnanimes pour se laisser conduire par de telles raisons. Ce qui les retient, ce qui les enchaîne, c'est de voir leurs

peuples agités d'une vague inquiétude qui les empêche de perdre un seul moment de vue la marche des États qu'ils gouvernent ; c'est qu'ils ont peur, en secourant la Grèce, de s'environner de ruines.

L'Apologie de Tertullien est d'un intérêt bien plus général que celle de Démosthène. Elle n'intéresse pas seulement une nation particulière, mais presque toutes les nations de l'univers. Car il n'y a pas une seule partie du monde où l'on ne voie des peuples qui ont soumis leur front au joug de l'Évangile. En défendant nos pères, Tertullien nous a défendus nous-mêmes ; en les justifiant, il nous a justifiés. En diffamant leurs bourreaux, il les a insensiblement fait disparaître. Ces bourreaux, ou leurs descendans, sont devenus eux-mêmes fidèles ; et la Religion Chrétienne, l'Apologétique de Tertullien à la main, marche maintenant d'un pas tranquille et la tête levée.

Tertullien n'a employé, dans son discours, qu'un style dur, *de fer*, pour me servir du mot de Balzac (1). Ses expressions sont barbares, *monstrueuses*, comme dit le savant Rhunken (2).

---

(1) Lettre à Rigault, connu par son Commentaire sur Tertullien.

(2) Voici ses paroles ; il dit en parlant de Tertullien : *Sibimet ipse linguam finxit, duram, horridam, latinisque inauditam, ut non mirum sit per eum unum, plura* monstra *in linguam latinam quam per omnes scriptores semibarbaros esse invecta. In Præf. ad Schelleri lexic. lat. Belg. auct. classic.* Il faut néanmoins avouer que ces défauts du style de Tertullien ne sont nulle part moins sensibles que dans son Apologétique.

L'obscurité de son style n'est comparable qu'à sa dureté. Mais qu'on n'aille pas imaginer avec Malebranche, qui s'est prononcé si ouvertement, avec tant d'exagération, d'amertume, contre Tertullien, que cet écrivain se soit fait un plaisir d'être obscur, qu'il pensât que l'obscurité dût donner des charmes à son élocution, prêter de la force, de la majesté ou de la profondeur à son discours. *Il affecte l'obscurité comme une des principales règles de sa rhétorique*, dit notre Métaphysicien (1). Cela est totalement faux. Tertullien avait trop de jugement pour ne pas comprendre que, voulant prouver l'innocence des Chrétiens, les disculper, taxer les payens de cruauté et d'injustice, il ne pouvait parler trop clairement. Dans son discours, le ressort qu'il fait le plus mouvoir, c'est la dialectique. Mais, qui ignore que la dialectique, quand elle est obscure, devient nulle? Il est impossible de convaincre, encore plus de persuader, quand on ne se fait pas comprendre. Tertullien était trop bon logicien pour n'avoir pas fait ces réflexions. Il les avait faites. Comment donc est-il arrivé que, malgré ces observations, il se soit jeté dans les ténèbres qui l'environnent? C'est sans doute sans préméditation, sans calcul, en dépit de lui-même, sans qu'il s'en avisât. J'en conviens, Tertullien

---

(1) Recherche de la Vérité. l. 2. 2. p. c. 3. Éclairciss.

est obscur : mais voulez-vous en savoir le motif? l'abbé Houtteville va vous l'apprendre : *Quand il ne trouvait pas*, nous dit-il, *dans l'usage des termes qui remplissent toutes les circonstances de sa pensée, il s'en faisait à lui-même de nouveaux : hardiesse souvent heureuse, mais quelquefois source de confusion et d'obscurité. Le soin des choses lui laissait peu d'égard pour la manière, et il n'y a chez lui d'autres grâces que celles qui sortent sans effort d'une belle imagination* (1). Telle a été la seule source de l'obscurité qui règne dans le style de l'Apologétique de Tertullien et dans le reste de ses ouvrages. Cette obscurité d'ailleurs n'a pas trouvé tout le monde d'aussi mauvaise humeur que Malebranche. Il y a des gens à qui elle a plu. *J'ai trouvé dans les écrits de Tertullien*, disait Balzac, que j'ai déjà cité, *cette lumière noire dont il est parlé dans un ancien poète, et je regarde avec autant de plaisir son obscurité, que celle de l'ébène bien nette et bien travaillée* (2).

Le style de Démosthène est vif, animé, plein de feu, simple sans être familier, par conséquent, plein de clarté, et même soigné. Son style est regardé comme parfait par quelques anciens critiques, comme Denys d'Halicarnasse. D'autres

---

(1) La Vérité de la Religion Chrétienne prouvée par les faits. Disc. prélim.

(2) Lettre à Rigault.

au contraire, plus vraisemblablement, tout en l'admirant, comme Longin, avouent qu'il lui manque encore quelque chose, et lui-même nous déclare qu'il ne s'embarrasse pas toujours de la place d'un mot (1).

Quant au style de Cicéron, il est parfait. Rien n'égale la douceur, l'élégance, l'harmonie, la pureté, le choix de ses expressions; et, je pardonne à quelqu'un qui vient de lui élever un beau monument d'avoir dit, avec quelque restriction néanmoins: *Comme écrivain, Cicéron occupe peut-être la première place entre tous ceux qui dans tous les siècles ont exercé l'art d'écrire, puisque nul n'a porté plus loin la perfection du style* (2).

Quand on lit Tertullien, on s'aperçoit que son style, loin d'éclaircir sa pensée, la ternit; celui de Démosthène, clair et transparent, la laisse voir telle qu'elle est; mais celui de Cicéron lui donne du relief et l'embellit encore. Traduisez Démosthène, vous pourrez ne rien lui enlever; traduisez Tertullien, il y gagnera; mais traduisez Cicéron, il y perdra; et on pourra vous appliquer ce proverbe familier aux Italiens, *traduttore traditore*.

Mais laissons là le style: ce n'est que l'écorce de l'art. Ce qui constitue un orateur, ce sont

---

(1) *Pro Corona.*

(2) Œuvres complètes de Cicéron, publiées par M. Le Clerc. Disc. prélim.

les mouvemens qui animent son discours, qui en font un corps vivant; ce sont ces traits de lumière qu'il lance au loin pour dissiper tous les prestiges ; ces traits de force qui en font un athlète vigoureux qui attaque et renverse tout ce qui s'oppose à lui. A qui donnerons-nous la préférence en cela? Sera-ce au défenseur de Milon, au défenseur de Ctésiphon et de Démosthène, ou au défenseur des Chrétiens? Un éditeur estimable, que j'ai déjà cité, tranche rapidement la difficulté. Il revoyait les Œuvres de l'orateur Romain: obligé de les méditer chacune en particulier, de les disséquer, il en a senti tout le mérite; pas une de ses perfections ne lui a échappé. Enivré des beautés de Cicéron, il ose l'appeler le *Chef de l'éloquence oratoire* (1). Je lui demande humblement pardon : je ne suis pas de son avis là-dessus, et beaucoup de gens se rangeront au mien: ou plutôt je ne serai moi-même que l'écho d'une foule d'écrivains qui, tout en rendant hommage au mérite de Cicéron, ne lui ont pas donné la prééminence sur tous les orateurs anciens, mais l'ont mis un peu au-dessous de Démosthène, ou tout au plus à ses côtés.

Virgile lui-même, quoique intéressé à la gloire de Cicéron, qui était celle de son pays, donne la préférence à Démosthène sur Cicéron;

(1) Œuvres complètes de Cicéron, publiées par M. Le Clerc. Disc. prélim.

il met en opposition les orateurs Grecs et les orateurs Latins, et, accordant à ceux-là plus d'habileté dans leur art, il place ces mots dans la bouche d'Anchise :

Orabunt causas melius...... (1)

J'ignore pourquoi l'éditeur des Œuvres de Cicéron se fait ces mots si noirs. Je n'y ai jamais vu, moi, que l'impartialité d'un critique qui immole tout au triomphe de la vérité, qui aime le beau et le préfère partout où il le voit. Il l'admire chez les Grecs, comme il l'aurait admiré chez les Latins ses concitoyens. Il loue le plus ce qui lui plaît davantage. J'avoue que, jusques ici, j'avais pensé que cet aveu de Virgile n'était de sa part qu'une ingénuité. Je lui en faisais un mérite. Voyez, me disais-je, la belle âme de ce Virgile, *de la Vierge* de Mantoue ; car un ancien nous assure qu'on l'appelait ainsi pour marquer sa candeur. Il sacrifie la gloire de son pays, la sienne conséquemment, puisque la gloire générale de tout un peuple rejaillit sur chaque individu dont il se compose ; il sacrifie la gloire de Rome à l'équité. C'est là pour lui un nouveau titre de gloire. Et on lui en fait un reproche ; on le dénonce au tribunal de l'opinion publique ! on l'accuse de faiblesse, d'infamie, de trahison !

---

(1) *Æneid. lib.* 6. *v.* 849.

Virgile n'est qu'un vil flatteur qui craint de blesser les oreilles chatouilleuses du tyran de Rome, en célébrant une de ses victimes et donnant la préférence à Cicéron sur les Grecs! Mais plutôt que de trahir son pays, la vérité, Virgile, s'il eût été intimement convaincu de la prééminence de Cicéron, dans un temps où l'on pouvait si exactement prononcer sur le mérite de Cicéron et de Démosthène, Virgile ne se serait-il pas contenté de garder le silence? Garder le silence, c'était déjà une assez coupable lâcheté, sans y ajouter encore celle de déprimer publiquement un homme dont tout le crime avait été de mériter par ses vertus la haine des Triumvirs. Il aurait pu imiter Horace et Ovide, Tibulle et Properce, qui n'ont pas dit un mot du Consul Romain.

Je ne vois pas quel risque il y avait pour Virgile à parler de Cicéron, et à lui accorder la préférence sur les auteurs Grecs; car enfin il n'aurait parlé de Cicéron que comme orateur, et abstraction faite de ses opinions politiques. Il aurait pu gazer la vérité, placer un grand homme sur son piédestal, sans que son action encourût la plus légère animadversion. Lui-même nous fournit un expédient qui l'aurait sauvé. Tout en rendant hommage à Cicéron, il aurait pu ne pas offusquer le tyran de Rome. Il n'avait qu'à prendre en masse les orateurs Latins et leur donner la préséance sur les ora-

teurs Grecs réunis ensemble. Il n'avait qu'à élever pour l'éloquence Rome au-dessus de la Grèce, comme il a élevé la Grèce au-dessus de Rome. Cela était assurément bien facile à faire, et l'homme le plus ombrageux n'aurait pu raisonnablement lui en témoigner la moindre aigreur. Mais non, on veut que Virgile redoutât de déplaire à Auguste. Cette appréhension suspendit sa main et l'empêcha d'être juste à l'égard de Cicéron. Il voulut faire sa cour à ce prince.

Mais est-ce encore pour faire sa cour à ce monarque qu'il va ranimer au fond de leurs tombeaux tous ces vieux républicains dont il exalte les vertus? Est-ce pour lui faire sa cour qu'il encense les Décius, les Drusus, les Torquatus, les Camille? Aura-t-il au moins la prudence de taire le nom de ce fameux Brutus, ennemi prononcé des Tarquins et de la tyrannie : nom qui devait à la fois faire gémir et trembler Auguste, en lui rappelant celui du meurtrier de son oncle? Non, il ne passe pas sous silence Brutus; il le préconise; il se complaît à étaler sa *grande âme;* il lui donne le surnom de *Vengeur*, et plein d'un noble enthousiasme, il chante *la liberté* (1). Et c'est là ce

---

(1) Vis et Tarquinios reges animamque superbam
Ultoris Bruti, fascesque videre receptos?
Consulis imperium hic primus sævasque secures

Virgile qu'on accuse d'une basse adulation, lui qui se compromet si sérieusement en réveillant, dans l'esprit des Romains, des souvenirs, et dans leurs cœurs, des sentimens qui pouvaient nuire si essentiellement à la cause d'Auguste ; c'est lui qu'on accuse d'immoler la patrie à ses intérêts !

Mais comment ne voit-on pas, dans ce sublime morceau d'où est tiré le vers que l'on examine et critique avec tant de rigueur, que c'est précisément l'amour de son pays qui fait que Virgile immole les orateurs Romains à ceux de la Grèce ? N'est-ce pas là un trait de génie de sa part ? Il veut élever Rome au-dessus du monde entier. Comment y procède-t-il ? Il accorde aux autres peuples sans distinction, *alii*, le domaine des beaux-arts, qu'il méprise ; mais, quand il s'agit du sceptre du monde, il le réserve à Rome seule. Il regarde tous les hommes comme les serviteurs du peuple Romain. S'ils

---

Accipiet ; natosque pater, nova bella moventes,
Ad pœnam *pulchra pro libertate* vocabit, etc.
Æneid. lib. 6. v. 817.

Vois ces Tarquins si fiers, ces tyrans des Romains,
Et Brutus arrachant les faisceaux de leurs mains ;
Brutus des saintes lois vengeur inexorable,
Le premier tient en main la hache redoutable ;
Le premier aux Romains dicte d'égales lois,
Et gouverne en consul où commandaient des rois.
Mais contre son pays sa famille conspire ;
Ses deux fils au tyran veulent rendre l'Empire :
Tous deux sont immolés........
Trad. de Délille.

On sent que le *pulchra pro libertate* a disparu dans la version.

animent la toile, le marbre et l'airain, s'ils cultivent l'éloquence et la poésie, s'ils décrivent le firmament, étudient la marche des astres, tout cela ils le font pour les Romains, qui sont destinés à leur servir de maîtres. L'univers n'est qu'un grand atelier où les peuples ne travaillent que pour Rome. Quelle majestueuse idée! N'est-ce pas là le sens de ces admirables vers?

Excudent alii spirantia mollius æra,
Credo equidem : vivos ducent de marmore vultus;
Orabunt causas melius, cœlique meatus
Describent radio, et surgentia sidera dicent.
Tu regere imperio populos, Romane, memento;
Hæ tibi erunt artes, pacisque imponere morem,
Parcere subjectis et debellare superbos (1).

Que cette chute est belle après la suspension qui l'amène! Ah! nul n'a plus élevé Rome que Virgile. Qu'on le comprenne bien : c'était là sa seule intention. Il ne voulait pas déprimer les statuaires, les astronomes, les poètes, les orateurs Romains. Il ne songeait pas plus à humilier Cicéron comme orateur qu'à s'humi-

(1) D'autres avec plus d'art (cédons-leur cette gloire)
Coloreront la toile, ou d'une habile main
Feront vivre le marbre et respirer l'airain;
De discours plus flatteurs charmeront les oreilles;
Décriront mieux du ciel les pompeuses merveilles :
Toi, Romain, souviens-toi de régir l'univers;
Donne aux vaincus la paix, aux rebelles des fers;
Fais chérir de tes lois la sagesse profonde :
Voilà les arts de Rome et des maîtres du Monde.

Énéid. l. 6. Trad. de Délille.

lier lui-même comme poète, en donnant aux Romains un rang inférieur à celui des autres peuples dans le temple des beaux-arts. Et on a suspecté les sentimens de son cœur! et on l'a accusé de flatterie! et on n'a pas vu où il voulait en venir! et trois mots mal entendus ont suffi pour le faire condamner!

En vérité, il faut bien être passionné pour Cicéron, ou contre Virgile, pour attribuer à ce dernier une intention si opposée à son caractère, à la vérité, aux expressions qu'il emploie et qui sont si vagues. S'il avait voulu flatter Auguste, s'il n'avait été qu'un vil adulateur, que lui en coûtait-il d'immoler complétement, nommément Cicéron à Démosthène? Il aurait bien mieux réussi dans son projet. Les caresses du tyran auraient plu sur lui, l'auraient accablé. Mais il a été retenu d'en venir là. Et qui l'en a empêché? C'est, dira-t-on, la honte inséparable d'une mauvaise action. Comment voulez-vous que Virgile témoignât tant d'animosité contre un grand homme? qu'il violât toutes les convenances, qu'il excitât ainsi contre lui un murmure universel? Car quoique les Romains fussent sous le joug, ils se souvenaient néanmoins qu'ils n'y avaient pas toujours été, et si le poète avait aussi peu ménagé les bienséances, on l'aurait méprisé.

On aurait méprisé Virgile! et on n'a pas méprisé Jean-Jacques, quand il a dit de son

élève : *Entraîné par la mâle éloquence de Démosthène, il dira : c'est un orateur; mais en lisant Cicéron, il dira : c'est un avocat* (1). Jean-Jacques n'avait pas assurément le dessein de flatter Auguste. Je ne crois pas qu'il eût grand intérêt à le faire. Néanmoins il sacrifie solennellement Cicéron à Démosthène. Je pense qu'on s'en remettra volontiers à lui, quand il sera question d'éloquence. Il s'y entend passablement, et on ne pourra pas lui fermer la bouche par ces mots connus, *ne sutor ultra crepidam*.

On cherche à esquiver le jugement de Rousseau en se rejettant sur l'accusation bannale qu'on fait contre lui, en disant qu'il déraisonne, en le nommant un *ingénieux sophiste* (2). Je crois que les écrits de Jean-Jacques renferment bien des sophismes ; mais je nie qu'il y en ait un dans les paroles que j'ai alléguées de lui, en faveur de Démosthène. Il est vrai qu'il en coûte d'entendre dire de Cicéron qu'il n'est qu'un *avocat*. Mais il en coûte également d'entendre dire de Rousseau qu'il n'est qu'un *sophiste*. Il ne joue pas toujours ce rôle dans ses écrits. Il raisonne quelquefois, et toujours il est éloquent. L'éditeur des Œuvres de Cicéron n'a pas vu qu'il tombait, par rapport à Jean-Jacques, dans le même défaut qu'il reprochait

(1) Emile, liv. 4.

(2) M. Le Clerc, Œuvres complètes de Cicéron. Disc. prélim.

à Jean-Jacques contre Cicéron. Mais comprenons les paroles de Rousseau.

Il ne veut pas dire que Démosthène n'ait pas été lui-même avocat, puisqu'il a plaidé bien des causes particulières et que toutes ses oraisons ne sont pas dans le genre délibératif. Il veut faire entendre seulement que les discours de Cicéron se ressentent plus de la méthode, du système, de la marche lente et pusillanime du barreau, que Cicéron cherche à éclairer ses auditeurs, à les amener à la réflexion, et les amuse tout en les éclairant et les instruisant. Il les amuse en ce sens, que ce qu'il pourrait exposer en un seul mot, il l'exprimera en quatre. Voulez-vous qu'il vous dépeigne le départ de Catilina de Rome? *abiit*, *excessit*, *evasit*, *erupit*, vous dira-t-il (1). Quelle circonlocution! Le dernier de ces mots aurait suffi à Démosthène.

Cicéron n'est véritablement qu'une coquette forcée de jouer le rôle de suppliante. Elle n'est pas tellement occupée de ses peines, qu'elle n'imagine mille artifices, mille agaceries pour vaincre la résistance de ceux qu'elle prie. On lui cédera, mais on saura qu'on lui cède; on le voudra bien; on sentira qu'on pourrait ne pas lui céder. Mais sa douceur, sa modération, ces ris mêlés de larmes, tout émouvra, tout

(1) In Catilin. orat. 2.

attendrira, et il en coûterait davantage de lui résister que de lui céder.

Démosthène suit une autre marche, dans ses discours. Il est l'ennemi de toute gêne, de toute entrave. Il éclaire ses auditeurs, mais en un moment, par un seul trait de lumière. Il les éclaire, mais pour ne leur faire voir que ce qu'il leur montre. Ils n'y voient que pour lui. Il les persuade sans les faire réfléchir presque; il ne leur en donne pas le temps. Il faut voir comme lui, penser comme lui, sentir comme lui. Il presse, il ébranle, il entraîne. C'est une beauté mâle, qui ne sait pas s'abaisser jusqu'à supplier, ou qui souffre à jouer le rôle de suppliante, qu'elle ne joue pas longuement, parce qu'elle n'est pas faite pour cela. On est désolé de la voir dans la peine. On lui sait gré des sacrifices qu'elle fait pour se ménager les suffrages dont elle a besoin. Sa fierté, qui devait lui nuire, lui donne encore de nouveaux charmes. Elle enchaîne, elle met tout à ses pieds. On lui cède : mais on sent qu'il le faut; on ne peut pas lui résister. Cet homme-là, disait Boileau quelque part, en parlant de Démosthène, *me fait tomber la plume des mains*.

Tertullien ressemble beaucoup à Démosthène. Il a comme lui de la fierté. Mais cette fierté va chez lui jusqu'à la rudesse. Il se ressent du climat où il reçut le jour. C'est un

orateur indompté. Forcé de se disculper et de disculper avec lui ceux qui partageaient sa croyance, il s'assiéra sur la sellette, mais il la transformera en tribunal. Il se rendra à la citation qu'on lui fait, mais il citera à son tour ses propres juges. Il les attaquera, les opposera à eux-mêmes, et après les avoir obligés à l'absoudre, il les condamnera. Il fera retomber sur eux le ridicule dont ils voulaient le charger. Les coups qu'ils lui feront sentir, il les leur redonnera au centuple :

Comme on voit cet oiseau qui porte le tonnerre,
Blessé par un serpent élancé de la terre :
Il s'envole, il emporte au séjour azuré
L'ennemi tortueux dont il est entouré.
Le sang tombe des airs; il déchire, il dévore
Le reptile acharné qui le combat encore;
Il le presse, il le tient sous ses ongles vainqueurs;
Par cent coups redoublés il venge ses douleurs.
Le monstre, en expirant, se débat, se replie;
Il exhale en poisons les restes de sa vie;
Et l'aigle tout sanglant, fier et victorieux,
Le rejette en fureur, et plane au haut des cieux (1).

Le serpent est le Paganisme, et l'aigle, Tertullien. La calomnie était l'aiguillon dont le Paganisme se servait pour déchirer les Chrétiens. Tertullien, marchant appuyé sur la raison, la justice et la vérité, lui arrache son dard et le brise.

---

(1) Fragment du Poème de Marius, par Cicéron, traduit par Voltaire.

L'exorde du discours de Cicéron ne lui fait pas honneur. *Il était naturellement timide*, de l'aveu même de l'éditeur de ses Œuvres (1). Mais sa timidité fut augmentée encore par l'aspect insolite que lui présentait le barreau. Ordinairement le peuple environnait la balustrade qui entourait le tribunal dans le Forum, où se rendaient les jugemens publics. Mais les partisans de Clodius, ennemis jurés de Milon, qui était alors accusé de la mort de ce tribun, ayant manifesté de grandes violences les jours antérieurs, où l'on avait commencé la procédure, le jour de la plaidoirie on posta des troupes dans toutes les avenues du Forum, pour empêcher le désordre. Le peuple, exclu de la place publique, monta sur la plate-forme des maisons, pour être témoin de l'issue de la cause célèbre qu'on allait plaider. La vue des soldats qui assiégeaient la place, les clameurs tumultueuses des amis de Clodius, mais principalement l'aspect de Pompée, alors seul Consul, que Cicéron savait ne pas être favorablement disposé à l'égard de Milon, tout concourut à intimider l'orateur. Je ne sais pourquoi les premières phrases, par lesquelles il débute dans son discours, sont empreintes de cette indigne frayeur. Il avoue qu'il tremble, et il avoue en même temps qu'il est honteux de trembler.

---

(1) Œuvres complètes de Cicéron. Disc. pour Milon, introduct.

Son effroi lui semble d'autant plus condamnable qu'il va défendre le plus courageux des hommes (1). Il expose ce qui le glace, détaille ce que le tribunal, devant lequel il plaidait, avait d'extraordinaire. Le plus merveilleux de la chose, c'est que tout en tremblant, il s'occupe à rassurer ceux qui l'écoutent, ses juges que son effroi ne pouvait que glacer comme lui : *Adeste animis, judices, et timorem, si quem habetis, deponite.* N'aurait-ce pas été le cas de lui dire : *Médecin, guérissez-vous vous-même* (2).

Cicéron tremble en commençant l'apologie de Milon. Il ne devait pas trembler, ou pour le moins ne pas manifester sa crainte : c'est là en quoi excelle un avocat judicieux. Sa cause lui semble douteuse, ou, si elle est bonne en elle-même, il a à redouter pour elle les préventions. Il a peur que sa cause échoue ; il voit même la perte de son procès assurée. Eh bien, n'importe ; s'il n'est pas tranquille, il affectera de le paraître; *spem vultu simulat.* Sa confiance en imposera, et si quelque chose avait pu le sauver, il l'aurait été par le calme et la fermeté qui régnaient dans sa contenance et ses intonations.

---

(1) *Etsi vereor, judices, ne turpe sit pro fortissimo viro dicere incipientem timere, minimeque deceat, quum T. Annius Milo ipse magis de reipublicæ salute quam de sua perturbetur, me ad ejus causam parem animi magnitudinem afferre non posse : tamen hæc novi judicii nova forma terret oculos.*

(2) *Luc*, 4. 23.

Mais restera-t-il long-temps d'être condamné, s'il commence par se condamner lui-même? C'est ce que fit Cicéron. J'avoue que si j'avais été de ses juges et que j'eusse entendu son début, à moins d'être Caton lui-même (1), je n'aurais pas été bien paisible. L'orateur m'aurait jeté dans des réflexions que je n'aurais pas faites, m'aurait inspiré de l'inquiétude. Tous les correctifs qu'il amène ensuite pour tempérer le mauvais effet que pouvait produire la peur dont il était saisi, ne viennent qu'après coup. Si, comme il l'ajoute, les soldats qui environnent le Forum, qui se font voir sous les portiques des temples, n'ont été placés que pour empêcher la violence, s'ils sont *utiles*, *nécessaires*, s'ils ne sont pas armés contre Milon, pourquoi tremble-t-il? Mais s'il pense que tous ces glaives et ces piques le menacent et menacent avec lui tous ceux qui opineront en sa faveur, que ne se comporte-t-il en homme magnanime? Ce qui intimide le lâche, enhardit l'homme courageux. Il voyait marcher, s'avancer contre lui et son client une faction redoutable; il fallait que son audace augmentât. Un généreux désespoir devait lui faire tout affronter. Il eût suc-

(1) Parmi les juges de Milon, il y en eut un qui, au lieu de voter au scrutin, comme c'était l'usage, manifesta son suffrage à haute voix. Ce courage étonne, quand on pense que Pompée était présent à la plaidoirie; mais l'étonnement cesse, quand on apprend que ce juge était Caton.

combé, à la bonne heure ; mais on ne l'aurait pas méprisé ; il n'aurait pas apprêté à rire à ses ennemis. Les partisans de Clodius auraient gagné leur cause, mais ils n'auraient pas triomphé. Je voudrais qu'un orateur, loin de se rebuter par les obstacles qu'on lui oppose dans sa route, s'irritât davantage.

Démosthène se conduit bien différemment. C'est sur lui-même que portait toute l'accusation intentée, et Ctésiphon n'était qu'un fantôme sur lequel on paraissait donner les coups qui ne devaient tomber que sur lui. Il est aisé de s'intimider, quand on est soi-même inculpé. Les hasards, qu'on encourt pour son compte, diminuent la présence d'esprit, aveuglent l'imagination. Dans cet état, il est bien difficile de se retrouver soi-même et de choisir habilement ce qui peut servir de soutien à la cause qu'on défend. Bientôt la confusion arrive ; cette confusion empêche de rien démêler. On se trouble, et ce trouble funeste est l'avant-coureur certain d'un malheureux échec.

Mais Démosthène avait une âme trop forte pour que la terreur pût s'y glisser. Rien ne l'émeut, et il faut remarquer qu'il ne venait pas d'entendre une accusation sèche où étaient référés ses griefs sans étude, sans soins, sans exagération. Un habile orateur, Eschine, venait de développer toutes les ressources, tous les artifices de l'éloquence, pour donner du

relief à l'accusation. Quelle souplesse dans les divers tons qu'il emploie! quel ridicule habilement ménagé! quelles passions excitées! Deux fois dans son discours Eschine dut se montrer victorieux: d'abord, quand il rappelle avec tant de finesse la fuite de Démosthène à la bataille de Chéronée. Quel coup accablant pour Démosthène! comment se disculper? Sûrement alors les rieurs ne durent pas être de son côté. Ensuite Eschine vient arracher brusquement l'appareil que le temps avait mis sur les plaies qu'avait occasionnées au cœur de tous les Athéniens leur défaite dans ce combat. Il réveille de si douloureux souvenirs! il va tourmenter de nouveau l'âme des pères, des mères, des amis. Comme il se plaît à évoquer, à rassembler, à faire errer autour de la tribune d'où il parle, les ombres des guerriers moissonnés à cette fatale journée! Quand il voit qu'il a bien ému tous les cœurs, il montre alors du doigt Démosthène, et le signale comme l'auteur de tant de disgrâces, de tant de morts prématurées, de tant de séparations cruelles, et il s'indigne qu'on veuille le couronner et le proclamer au milieu même du théâtre. Que de gens dûrent momentanément partager son indignation!

Il en fallait moins sans doute pour intimider un autre que Démosthène: mais lui ne se décourage pas. Bien plus, il ose s'abandonner à la confiance; et rien n'égale le calme qui règne dans

son début. Il commence par jeter un regard sur les obstacles qui peuvent le plus s'opposer à sa justification. Son regard est perçant : c'est celui de l'aigle. Il en voit un d'obstacle qui peut lui nuire considérablement. Il s'y attache, il le renverse, et sa cause marche d'elle-même dans le sentier qu'il lui a ménagé.

Je veux dire que Démosthène sent d'abord combien il est délicat de se justifier. Quand on plaide une cause étrangère, on peut disculper, louer à son aise. Les louanges, données à un autre, sont toujours pardonnées ; mais on nous pardonne difficilement de parler de nous d'une manière avantageuse, jamais de nous louer. On sent, malgré soi, qu'un homme qui se loue lui-même, s'aliène notre cœur. C'est là un sentiment qui devance la réflexion. Démosthène le comprend ; il le comprend et le fait observer à ses auditeurs. Ainsi, les voilà prémunis contre ce sentiment intime et mystérieux de l'amour-propre. Il va bien plus loin ; il gémit de la nécessité où il est de parler de lui-même et avec avantage ; il en souffre ; il le témoigne ; et, dès lors, ses auditeurs sont invulnérables de ce côté-là. Il peut parler avec confiance : on lui pardonnera tout. S'il n'avait rien dit, il était perdu ; c'en était fait de la cause qu'il soutenait. Maintenant, bien loin que ce qu'il dira en sa faveur lui soit nuisible, cela ne fera que rendre son antagoniste plus odieux. Il se louera : mais on l'y

aura contraint. *Tous les hommes naturellement*, dit-il, *écoutent volontiers les injures, les accusations, et s'indisposent contre ceux qui se louent eux-mêmes. Ce qui est agréable à entendre a donc été le partage de mon rival, et ce qui blesse tout le monde, est le mien. Si je ne parle de mes actions, il semblera que je ne peux repousser l'accusation qu'on m'intente, ni faire voir que je mérite l'honneur qu'on me destine; et si je parle de ce que j'ai fait dans l'administration de la République, je serai obligé de parler souvent à mon avantage. Du moins, je tâcherai de le faire bien modestement; mais, ce que je serai forcé de dire, il faut qu'on l'impute à celui qui m'appelle dans l'arène* (1).

Après ce premier pas, tout le reste devient facile à Démosthène. Son habileté l'accompagne partout. Il confond ses intérêts, sa gloire, ses

---

(1) Φύσει πᾶσιν ἀνθρώποις ὑπάρχει, τῶν μὲν λοιδοριῶν καὶ τῶν κατηγοριῶν ἀκούειν ἡδέως, τοῖς ἐπαινοῦσι δ' αὐτοὺς ἄχθεσθαι· τούτων τοίνυν, ὃ μέν ἐστι πρὸς ἡδονὴν, τούτῳ δέδοται· ὃ δὲ πᾶσιν, ὡς ἔπος εἰπεῖν, ἐνοχλεῖ, λοιπὸν ἐμοί. Κἂν μὲν εὐλαβούμενος τοῦτο, μὴ λέγο τὰ πεπραγμένα ἐμαυτῷ, οὐκ ἔχειν ἀπολύσασθαι τὰ κατηγορημένα δόξω, οὐδ' ἐφ' οἷς ἀξιῶ τιμᾶσθαι, δεικνύναι· ἂν δ' ἐφ' ἃ καὶ πεποίηκα καὶ πεπολίευμαι βαδίζω, πολλάκις λέγειν ἀναγκασθήσομαι περὶ ἐμαυτοῦ. Πειράσομαι μὲν οὖν ὡς μετριώτατα τοῦτο ποιεῖν· ὅ, τι δ' ἂν τὸ πρᾶγμα αὐτὸ ἀναγκάζῃ, τούτου τὴν αἰτίαν οὗτός ἐστι δίκαιος ἔχειν, ὁ τοιοῦτον ἀγῶνα ἐνστησάμενος.

succès, ses malheurs avec ceux de la patrie. Il range autour de lui tout le peuple Athénien, et marche fièrement à sa tête contre Eschine. Que vouliez-vous que celui-ci fît pour sa défense? Démosthène expose que tout ce qu'il a fait, il l'a fait par le désir d'amener le bonheur et principalement la gloire d'Athènes; que tout ce qu'il a fait, a été jadis agréé, sanctionné par le peuple Athénien, et par ce même Eschine qui vient si lâchement s'élever, tant d'années après, contre des mesures alors généralement approuvées. Il déclare que s'il est coupable, Eschine ne l'est pas moins que lui, puisque, s'il n'a pas donné son assentiment à ses projets dans le temps, il ne les a pas combattus à la tribune, devoir que lui imposait rigoureusement l'amour de la patrie.

Bientôt Démosthène calme, dans l'esprit des Athéniens, les mouvemens pénibles qu'y avait excités la malignité de son antagoniste, et ne leur permet plus de se souvenir que de leur gloire. Il leur fait voir que cette gloire leur est assurée, que leurs revers ne peuvent la leur ôter; qu'il vaut bien mieux avoir souffert avec honneur, que de vivre dans une accablante ignominie. En un mot, il les exalte tellement par les idées sublimes de patriotisme et d'immortalité, qu'ils oublient toutes leurs peines, les artifices d'Eschine, la fuite de Démosthène, dont celui-ci a l'adresse de ne pas dire un seul mot, de peur de se ri-

diculiser, en palliant ce qu'il ne pouvait justifier. Tous les Athéniens sont gagnés. Et quand il s'agit d'achever de remettre sur les cœurs l'appareil que son rival en avait détaché, quand il faut essuyer tant de larmes, qui coulaient encore peut-être, que faisait couler le souvenir amer de tant de personnes chéries cruellement enlevées, Démosthène s'anime et enfante un mouvement oratoire auquel on en trouve peu de comparables, et qui a fait l'admiration de l'antiquité.

Il ne fallait pas moins pour rendre inutile l'impression redoutable qu'avait laissée Eschine, dans les esprits, et surtout dans les cœurs. Démosthène oppose la patrie à la nature, l'héroïsme à la sensibilité. Il montre aux Athéniens que, s'ils ont été malheureux, si leurs enfans ont été immolés, au moins, ils se sont comportés en gens d'honneur, qu'ils n'ont rien à se reprocher, qu'il ne dépendait d'eux que de combattre et non de vaincre, qu'ils ne se sont pas par conséquent trompés. Écoutez ce beau jurement de Démosthène : *Non*, s'écrie-t-il, *Athéniens, non, vous n'êtes pas coupables de vous être dévoués pour la conservation et la liberté publiques, non sûrement : je le jure par ceux de vos aïeux qui ont été immolés à Marathon, et ceux qui ont combattu à Platée, et ceux qui ont livré bataille sur les flots à Salamine, et ceux qui ont lutté à Artémise, et encore par tous ces nombreux et excellens citoyens dont*

les corps ont été ensevelis dans les monumens publics (1).

Quel trait heureux que ce serment oratoire! Pouvait-on dire plus de choses, en moins employant d'expressions ? Quelle réfutation ! Après cela on n'a plus rien à dire. C'est là le rugissement du lion. Et que devait-ce être que tout cela, accompagné, rehaussé de l'action? Eschine avait raison de dire à ses disciples, émerveillés de la lecture qu'il leur faisait du discours de Démosthène : qu'auriez-vous donc fait, si vous aviez entendu rugir la bête féroce elle-même (2) ?

Tertullien, dans son exorde, n'a rien qui ressemble à celui de Démosthène ou de Cicéron. Il n'a ni la souplesse de l'un, ni la timidité de l'autre. Il ne tremble pas comme le second, parce qu'il n'a rien à perdre; il ne s'insinue pas comme le premier, parce qu'il n'a rien à gagner. Il comprend que ses juges sont

---

(1) Οὐκ ἔστιν, οὐκ ἔστιν ὅπως ἡμάρτετε, ἄνδρες Ἀθηναῖοι, τὸν ὑπὲρ τῆς ἁπάντων ἐλευθερίας καὶ σωτηρίας κίνδυνον ἀράμενοι· οὐ μὰ τοὺς ἐν Μαραθῶνι προκινδυνεύσαντας τῶν προγόνων, καὶ τοὺς ἐν Πλαταιαῖς παραταξαμένους, καὶ τοὺς ἐν Σαλαμῖνι ναυμαχήσαντας, καὶ τοὺς ἐπ' Ἀρτεμισίῳ, καὶ πολλοὺς ἑτέρους τοὺς ἐν τοῖς δημοσίοις μνήμασι κειμένους, ἀγαθοὺς ἄνδρας.

(2) Τί δὲ, εἰ αὐτοῦ τοῦ θηρίου ταῦτα ῥήματα βοῶντος ἀκηκόοιτε ;

sourds et aveugles, qu'ils veulent l'être, qu'ils le seront toujours. Il s'inquiète peu du succès. Son début est plein de majesté, comme l'a observé La Cerda (1), mais aussi plein de franchise et de fierté, et, s'il était soldat, comme l'a voulu quelqu'un (2), il aurait bien pu dire justement à ceux qui étaient chargés de décider sur sa cause, qu'il allait leur parler

avec la liberté
D'un soldat qui sait mal farder la vérité (3).

Cette vérité, il la montre à ses juges dans toute son innocence, mais aussi dans toute sa force et sa constance. Il n'exige pas qu'on lui pardonne, il rougirait de lui faire jouer le rôle de suppliante : *Elle ne vous demande pas*, dit-il, *d'améliorer sa destinée. Elle n'est pas étonnée de son sort. Elle sait qu'elle est étrangère dans le monde, et que, parmi des étrangers, on trouve aisément des ennemis. Sa source, son séjour, son espérance, son crédit et sa gloire, tout est dans le Ciel. Elle ne réclame donc qu'une chose, c'est qu'on ne la con-*

(1) *Aditus plenus majestate, quo caussam incipit adversus gentes et pro Christianis. Explic. in* § 1 *Apologet.*

(2) C'est le P. George qui a rêvé cela, comme Pamélius a rêvé que Tertullien avait été avocat. Ce qui a engagé le P. George à croire que Tertullien était militaire, c'est peut-être qu'il était fils d'un Centenier proconsulaire. Il a pensé que le fils avait été nourri dans le même état que le père.

(3) Racine, Britannic.

damne pas sans la connaître (1). Ainsi Tertullien ne demande pas que les Romains épargnent la vérité : ce serait trop exiger de leur cruauté. Il veut seulement qu'on la connaisse, qu'on n'ajoute pas, dans l'oppression des Chrétiens, l'outrage à l'injustice, qu'on ne dise pas : Vous imaginez que nous sommes injustes à leur égard! Vous vous trompez. Nous poursuivons les Chrétiens ; mais les Chrétiens sont coupables. Nous ne sommes pas injustes, si nous les tourmentons; nous le serions, si nous ne les tourmentions pas. Eh! pas tant de fracas, je vous conjure, leur dit Tertullien. Puisque nous sommes criminels, procédez à la vérification de nos délits. Que risquez-vous ? Rien assurément.

C'est de ce point que Tertullien part pour développer aux yeux de ses ennemis, de ses accusateurs, de ses juges, de ses bourreaux, une multitude de raisonnemens qui forment une chaîne indestructible. Qu'il fallait vraiment que la cause des Chrétiens fût bonne, celle des payens mauvaise, ou l'esprit de Tertullien pénétrant, pour qu'il trouvât, si aisément, sous sa main, cette foule d'argumens terrassans qui ne permettent plus aucune réplique! Quel dialecticien habile que ce Tertullien! Qu'un

(1) *Nihil de causa sua deprecatur, quia nec de conditione miratur : scit se peregrinam in terris agere ; inter extraneos, facile inimicos invenire ; ceterum genus, sedem, spem, gratiam, dignitatem in cœlis habere. Unum gestit interdum, ne ignorata damnetur. Apologet.* § 1.

homme est redoutable, quand il est armé, comme lui, de la raison et qu'il la manie avec autant de dextérité! Suivons-le quelque temps dans sa marche.

Vos lois vous défendent d'examiner la cause des Chrétiens, et voici comment vous raisonnez, dit Tertullien aux idolâtres : Nous ne devons pas examiner la cause des Chrétiens, si, en l'examinant, nous affaiblissons l'autorité de nos lois : or, en l'examinant, nous affaiblissons l'autorité de nos lois; donc il ne faut pas l'examiner. Nous affaiblissons nos lois en examinant la cause des Chrétiens, si, en l'examinant, nous les violons : or, en l'examinant, nous les violons, puisqu'elles nous défendent de l'examiner; donc nous affaiblissons nos lois, en examinant la cause des Chrétiens; donc nous ne devons pas l'examiner.

Tertullien n'a pas de la peine à montrer le vice de ces sophismes, sur lesquels les payens s'appuyaient, pour tourmenter les Chrétiens. Il oppose à ces arguties, de véritables argumens. Il faut examiner, leur dit-il, la cause des Chrétiens, si, en les condamnant après un mûr examen, les lois en seront affermies : or, en ne les condamnant qu'après un mûr examen, les lois en seront affermies ; donc il faut examiner la cause des Chrétiens. Et, au contraire, les lois ne peuvent être qu'infirmées, renversées, si, en condamnant les Chrétiens, elles condamnent

un crime non avéré, une chimère : or, en condamnant les Chrétiens, elles condamnent un crime non avéré, une chimère; donc les lois sont infirmées, renversées, en condamnant les Chrétiens.

Comparons maintenant la manière de raisonner des idolâtres avec celle de Tertullien. Quel raisonnement pitoyable que celui des premiers! Les lois défendent d'examiner la cause des Chrétiens. Il ne faut pas l'examiner, de peur de les affaiblir; et il n'y a rien de si dangereux que de les affaiblir. D'accord : il est dangereux, formidable d'affaiblir les lois. Mais raffermira-t-on les lois, en renversant celle qui est la première de toutes, le fondement des autres, de tous les codes criminels, qui est universelle, de tous les siècles, de tous les pays, de tous les peuples, à savoir, qu'on ne doit condamner que le mal, et que le mal n'existe, ou du moins ne tombe sous l'empire de la loi, que quand il a été recherché, démasqué, prouvé, et que, hors de là, tout le reste n'est que caprice, inhumanité, despotisme? Les payens veulent se disculper ou, du moins, s'enhardir eux-mêmes, et c'est à un argument semblable au leur qu'ils ont l'imbécillité de recourir! Cette façon de raisonner pouvait bien les étourdir eux-mêmes, parce qu'ils y étaient intéressés. Il leur fallait bien voiler de quelque manière leur lâcheté. Mais

nous, qui voyons de loin et paisiblement les choses, nous ne pouvons que sourire de pitié, à la vue de leur logique.

Tertullien les presse encore. Vous nous dites, ajoute-t-il : nous ne sommes pas coupables, en persécutant les Chrétiens, si nous ignorons leur innocence : or nous ignorons leur innocence; donc nous ne sommes pas coupables, en persécutant les Chrétiens. On n'est pas excusable, réplique Tertullien, on n'en est que plus condamnable, quand on persécute quelqu'un dont on ne veut pas examiner l'innocence. : or vous ne voulez pas examiner notre innocence ; donc vous n'êtes pas excusables, vous n'en êtes que plus condamnables, quand vous nous persécutez.

Vous nous assurez que nous méritons votre haine! Mais pourquoi ne pas examiner si nous la méritons? Que risquez-vous? Vous voulez nous haïr! Eh bien que répondez-vous à cet argument, que je vous propose? Vous ne risquez rien à nous examiner, si, en nous examinant, vous nous haïrez davantage, témoins de toute notre turpitude ; or, en nous examinant, vous nous haïrez davantage, témoins de toute notre turpitude, si nous sommes réellement coupables, comme vous le prétendez; donc vous ne risquez rien à nous examiner.

Tertullien redouble ses argumens. C'est toujours la même force, la même vérité qui les animent. Une religion, qui a une foule de par-

tisans, n'est pas un mal, dit-il encore : or notre religion a une foule de partisans; donc elle n'est pas un mal.

Mais il prévoit que cet argument isolé n'aura pas assez de fermeté et de consistance, et que, dans le fond, s'il n'est soutenu d'un autre qui lui serve de complément, il pourrait tomber devant une objection, qui se présente naturellement. Il la prévoit cette objection, la renverse, et, sur ses débris, fonde son second argument. Voici l'objection que Tertullien se fait à lui-même, sans en diminuer la force. Vous me direz, ajoute-t-il : le Christianisme, quoique embrassé par une foule de gens, peut être un mal, si la foule se porte souvent vers le mal : or la foule se porte souvent vers le mal; donc le Christianisme peut être un mal : *Que de transfuges trahissent leur devoir!* Mais, voici le second syllogisme de Tertullien, qui vient étayer le premier : le Christianisme n'est pas un mal, s'il est destitué de tout ce qui accompagne le mal, de la honte, de la crainte, des remords : or le Christianisme est destitué de tout ce qui accompagne le mal, de la honte, de la crainte, des remords; donc le Christianisme n'est pas un mal.

Il n'y avait pas moyen de répliquer à une pareille logique. Mais la passion argumente toujours bien ou mal. Elle ne craint qu'une chose, c'est de rester muette. Elle se trompe : il vaut

bien mieux se taire, que de gâter encore sa cause par un mauvais argument. C'est favoriser son adversaire, relever son triomphe, se battre soi-même et augmenter sa honte. Le Christianisme n'est donc pas un mal, conclud Tertullien, puisqu'il n'en a pas l'essence. Néanmoins tout le monde vole dans son sein. Qu'est-il donc ? *C'est une folie*, dites-vous. *Et qui vous l'a dit ? Vous ignorez notre doctrine* (1), s'écrie Tertullien. Voilà un argument en deux mots. Plus il est précis et plus il a de la force. Il termine bien le premier paragraphe de son Apologétique. Vous ne pouvez donner le nom de folie à notre doctrine, si vous l'ignorez : or vous l'ignorez ; donc vous ne pouvez lui donner le nom de folie.

Mais c'est manifester suffisamment la manière dont Tertullien forme, développe, enchaîne ses raisonnemens. Ces raisonnemens sont si clairs, qu'il est impossible de ne pas s'y rendre. Mais non-seulement Tertullien excelle à attaquer ses adversaires et à éviter les coups qu'ils lui portent, il se sert encore d'eux contre eux-mêmes. Quand il a épuisé son carquois, il se jette sur eux, leur dispute, leur arrache leurs armes et les met en pièces, en se servant de leurs traits. Et c'est là le triomphe de l'orateur,

---

(1) *Non potes dementiam dicere, quod revinceris ignorare. Apologet.* § 1.

et celui de Tertullien. D'une main il dévoile l'accusé et fait voir qu'il n'a rien de ce qu'on lui reproche ; mais de l'autre il démasque l'accusateur et montre sur son front l'ignominie, qu'il voulait rejeter sur les autres. C'est ainsi que le méchant *tombe dans la fosse*, *qu'il avait lui-même creusée* (1). Mais il faut entendre notre Apologiste.

On accusait les Chrétiens d'infanticide. Après avoir exposé la fausseté, l'invraisemblance d'une pareille inculpation, Tertullien ne garde plus de ménagement. D'accusé, il devient accusateur. il assure que les payens seuls ont été coupables, sont encore coupables de ce crime. Il va leur en chercher des preuves sous le feuillage des sombres forêts. Il fait voir des pères eux-mêmes offrant à une monstrueuse idole leurs jeunes enfans, les caressant, de peur qu'ils n'interrompent, par leurs cris, le sacrifice, et leur plongeant le poignard dans le sein, au moment qu'ils tiennent leurs mains innocentes enchaînées autour de leur cou paternel. Vous nous accusez d'infanticide, dit-il aux payens! vous voilà vous-mêmes bien plus que cela : vous êtes des parricides.

De là il en vient aux victimes humaines des Gaulois, aux criminels dévorés par des animaux sauvages, en l'honneur de Jupiter. Direz-vous,

---

(1) *Psalm.* 7. 16.

ajoute Tertullien, au sujet de la mort de ces criminels : *ce n'est là que le sang de ceux qui ont été condamnés aux bêtes féroces. Sans doute que ce ne sont pas des hommes comme les autres; et ce sang, n'est-il pas d'autant plus hideux, que c'est celui d'un criminel* (1) ?

Tertullien laisse là les sacrifices publics, et révèle, qu'en particulier, les payens ne sont pas plus avares de sang. Il leur reproche l'avortement des enfans non encore nés, l'exposition, le meurtre de ceux qui le sont, et sur lesquels Romulus avait laissé un pouvoir si absolu, si barbare, aux Romains. Il leur reproche de boire le sang de leurs alliés, de leurs athlètes, de leurs complices, de leurs prêtres ; de manger des cadavres. Ce n'est pas assez : lassé des accusations injustes qu'on amasse contre les Chrétiens, il pousse aussi loin qu'il peut ses avantages; il s'acharne. L'impitoyable Tertullien ne veut pas faire rougir à demi les Romains, et il soulève entièrement le voile qui masque leurs plus secrètes turpitudes. Qu'on dise, après cela, quels étaient les homicides, des Chrétiens ou des idolâtres ?

On imputait aussi aux Chrétiens l'inceste : Tertullien le montre publiquement autorisé par les payens ; rappelle la lubrique gaîté des Macé-

---

(1) *Sed bestiarii, inquitis, hoc opinor minus quam hominis : an hoc turpius, quam mali hominis ? Apologet.* § 9.

doniens, à la première représentation d'Œdipe; leur fait voir qu'eux seuls sont des incestueux par leur cruauté et leur impudicité; leur cruauté les engageant à abandonner leurs enfans, ils s'exposent à s'unir à eux, dans la suite, par des liens coupables; leur impudicité les portant à *semer partout des enfans*, pour employer cette remarquable expression de l'orateur, ils s'exposent volontairement à des commerces incestueux. C'est donc eux seuls qui méritent d'être accusés d'un crime qu'ils imputent à des hommes si continens, qu'ils conservent toujours la chasteté, et quelques-uns même la virginité, jusqu'à la décrépitude.

Quand les payens blâment les fidèles de mépriser leurs Dieux, le zèle de Tertullien s'allume, et il leur expose que leurs Dieux n'ont pas de plus grands ennemis qu'eux-mêmes. Il leur fait voir qu'ils les créent ou les destituent, à leur gré, les mettant dans l'absolue dépendance des hommes. Il leur fait avouer qu'ils engagent quelquefois leurs Dieux domestiques, les vendent, les brocantent; qu'ils en font *des marmites, des cuillers;* qu'ils n'avilissent pas moins les Dieux publics; qu'ils les afferment, les font mendier de cabaret en cabaret; qu'ils ne les traitent pas plus honorablement que leurs morts; qu'ils mettent au même rang qu'eux, des prostituées, des magiciens, des Ganymèdes. Il leur fait confesser que

les victimes qu'ils leur offrent, sont toutes *vieilles, maigres et galeuses. Quand vous en présentez de grasses et bien saines*, leur dit-il, *vous n'en offrez que l'extrémité de la tête et des pieds, que, chez vous, vous donneriez à vos valets ou à vos chiens* (1).

Tertullien montre encore combien les payens méprisaient leurs Dieux dans leurs livres. Il fait voir que ces écrits les représentent toujours en guerre, combattant les uns contre les autres comme de vils *gladiateurs*, blessés par de simples mortels, mis aux fers.

Il ajoute que les poètes avilissaient encore les Dieux jusqu'à leur confier la garde des troupeaux des humains, ou le soin de bâtir des murailles, en les transformant en porchers ou maçons ; que les philosophes eux-mêmes, dans leurs sermens, n'estimaient pas plus leurs Dieux qu'*un chêne, un bouc, un chien*, qu'ils prenaient également à témoin.

Si on accuse les Chrétiens de manquer de respect aux Césars, avec quelle adresse Tertullien révèle où sont les véritables ennemis de ces princes ! Ce n'est pas dans les rangs des fidèles qu'il les cherche : c'est parmi les payens qu'il les aperçoit ; et, avec quelle amertume, quelle roideur, il le leur reproche ! Il fait voir

---

(1) *Cum de opimis et integris supervacua quæque truncatis capitula et ungulas, quæ domi quoque pueris vel canibus destinassetis. Apologet.* § 14.

que si les Empereurs ont à risquer, ils n'ont rien à risquer de ce qui est chrétien; qu'ils ne trouvent de la malveillance que dans cette populace Romaine, cette *populace des Sept Collines*, dont la langue n'épargna jamais aucun des Césars.

De peur qu'on ne tâchât d'atténuer ce reproche, en le rejettant sur l'inconstance, la légéreté ordinaires du peuple, Tertullien montre que les autres ordres de l'État savent aussi fournir des assassins contre les Empereurs. Il désigne des conspirateurs dans le camp, dans le palais, parmi les Chevaliers, dans le Sénat. Il expose un César tragiquement égorgé, et les vestiges sanglans d'une conspiration, qui n'avait pas encore reçu tout le salaire de son crime. Et, pour donner le dernier coup de pinceau au portrait qu'il nous offre de ces conspirateurs, il les dévoile au moment où ils immolent des victimes pour le salut de l'Empereur, et jurent par son Génie, eux qui se disposaient à l'égorger un instant après. Il les montre fatigués de la longueur d'un règne de quelques jours; consultant les *Astrologues*, les *Aruspices*, les *Augures* et les *Magiciens*, pour savoir si tel César régnerait long-temps encore.

Si les payens, par un dernier effort de leur malignité, veulent faire imaginer aux peuples que les Chrétiens sont la seule cause des malheurs publics, Tertullien repousse vigoureu-

sement cette inculpation et la rejette sur les payens eux-mêmes. Il leur montre qu'avant la naissance du Christianisme, bien des catastrophes avaient étonné l'univers. Il fait voir les îles submergées, leurs peuples noyés, l'Asie et l'Afrique mutilées par les flots, les isthmes coupés, les ports desséchés. Il leur rappelle qu'avant l'existence des Chrétiens, le déluge avait inondé le monde, qu'une pluie de feu avait ravagé des régions entières, que les volcans s'étaient débordés et avaient englouti des villes, que les ennemis des Romains avaient mesuré à boisseau, à Cannes, les anneaux de leurs Chevaliers; que les Gaulois étaient montés au Capitole. Puis donc que les malheurs publics ont dévancé le Christianisme, le Christianisme n'en est pas la cause. Au contraire, il est manifeste, dit Tertullien, que depuis que nous existons, qu'il y a des Chrétiens dans le monde, les maux publics ont diminué. Et certes, bien loin d'allumer le courroux céleste, c'est nous qui le désarmons. Quand les disgrâces vous accablent, vous tâchez de les détourner, sans néanmoins faire trève avec vos débauches. C'est toujours le même débordement dans vos mœurs; c'est toujours la même corruption : et cependant, nous, le front dans la poussière, consumés par la rigueur de nos jeûnes, les yeux mouillés de pleurs, nous déchirons notre cœur par nos soupirs, et le Ciel en est ému. Ce

n'est qu'à nous qu'il cède : vous n'êtes faits que pour l'endurcir.

Si Tertullien réussit merveilleusement à rétorquer les accusations de ses adversaires, avec quelle adresse encore il leur manifeste leurs contradictions ! Il montre les payens comme les moins réfléchis et les plus inconciliables de tous les êtres. Il ne se laisse pas épouvanter par le rang, la majesté, la puissance de celui qu'il attaque. C'est un Empereur, c'est Trajan qu'il démasque ; et, pour faire voir clairement la contradiction dans laquelle fait tomber un bon Prince, une haine aveugle, et dont lui-même comprend l'injustice, injustice que sa candeur ne lui peut tellement faire désavouer, qu'il ne la laisse percer malgré lui, Tertullien va fouiller jusque dans la correspondance intime de ce monarque, et demande des armes contre l'iniquité à l'iniquité elle-même.

Pline le Jeune gouvernait la Bithynie. Il écrit à l'Empereur Romain, pour lui demander quelle doit être sa conduite à l'égard des Chrétiens? Trajan répond : *qu'il ne fallait, à la vérité, nullement rechercher ces gens-là ; mais les châtier, quand ils seraient dénoncés* (1). Tertullien triomphe d'une pareille décision. Véritablement pouvait-il avoir un plus beau champ de bataille?

---

(1) *Hoc genus inquirendos quidem non esse, oblatos vero puniri oportere. Apologet.* § 2.

Pouvait-on dévoiler, d'un côté, plus manifestement l'innocence des Chrétiens, et de l'autre, démasquer plus ignominieusement l'injustice de la haine qu'on leur témoignait? *O sentence nécessairement contradictoire*, s'écrie le défenseur des Chrétiens! *L'Empereur défend de les rechercher, parce qu'ils sont innocens, et commande de les punir comme coupables! Il pardonne et sévit, dissimule et condamne. Pourquoi déposes-tu contre toi-même, ô iniquité? Si tu condamnes les Chrétiens, pourquoi ne pas les rechercher, et si tu ne les recherches pas, pourquoi les condamnes-tu* (1)?

Mais, quand notre Apologiste fait mention des tortures que les payens employaient à l'égard des Chrétiens, pour les forcer à désavouer le nom qu'ils portaient, oh, c'est alors qu'il les expose véritablement au mépris de tous les siècles. Il montre que leurs inconséquences sont montées au comble du ridicule; et, du milieu de leurs insoutenables contradictions, il tire la preuve la plus remarquable de l'innocence des Chrétiens. Nous sommes coupables, leur dit-il; je veux le croire; mais pourquoi nous obligez-vous à nier nos crimes, en reniant le nom de

(1) *O sententiam necessitate confusam! negat inquirendos, ut innocentes, et mandat puniendos, ut nocentes; parcit et sævit; dissimulat et animadvertit. Quid temetipsam censura circumvenis? Si damnas, cur non et inquiris? Si non inquiris, cur non et absolvis? Apologet.* § 2.

Chrétiens que nous avons adopté? Les autres criminels vous les engagez à avouer. Vous ne prenez le fer en main que pour leur arracher des aveux qui les condamnent; et vous ne vous armez contre nous que pour nous faire tout désavouer. Quelle mystérieuse conduite! c'est vous-mêmes qui nous animez à tout nier, vous nous en conjurez, vous nous y exhortez par des promesses, des menaces, des tortures. Et néanmoins nous sommes des méchans! *Nous sommes donc si méchans que vous ne voulez pas nous voir périr*, réplique avec un rare bon sens Tertullien! *C'est ainsi*, ajoute-t-il, *que vous dites à l'homicide : nie; que vous faites déchirer un sacrilége, s'il continue à confesser son crime* (1).

Le pinceau de Tertullien semble, en avançant, acquérir une nouvelle vigueur. Plus il sonde ici la marche que tiennent les payens, plus il gradue ses couleurs, renforce ses raisonnemens et multiplie ses images. Voyez ce tableau; il est parlant. Si ce n'est pas là de l'éloquence, qu'on m'en fasse voir sur la terre. *Un homme crie : je suis Chrétien. Il dit ce qu'il est. Vous voulez qu'il dise ce qu'il n'est pas. Établis pour rechercher la vérité, de nous seuls vous exigez infatigablement le mensonge. Je suis ce que vous*

---

(1) *Sed opinor non vultis nos perire, quos pessimos creditis : sic enim soletis dicere homicidæ, nega; laniari jubere sacrilegum, si confiteri perseveraverit. Apologet.* § 2.

demandez, dit le martyr. Pourquoi me tourmenter afin de me séduire? J'avoue tout, et vous me tourmentez! que feriez-vous, si je niais? Quand les autres nient, difficilement vous les croyez. Dès que nous nions tout, vous nous croyez à l'instant même. Que cette injustice manifeste vous fasse soupçonner quelque animosité, cachée au fond de vos cœurs, qui vous gouverne en dépit de la forme et de la nature des jugemens, en dépit des lois elles-mêmes (1).

La conclusion qu'amène ici Tertullien est naturelle. Tant de contradictions accumulées ne pouvaient cacher que quelque motif étranger à la cause des Chrétiens. On les dénigrait, non pas parce qu'ils étaient coupables, mais parce qu'on les haïssait. On voulait les immoler : il fallait avant les noircir. On ne peut pas faire mourir un innocent : il faut donc le proclamer coupable. Le tort, qu'on lui supposera, remplacera celui qu'il n'a point. Plusieurs ne croiront pas aux inculpations dont on l'accablera; mais

---

(1) *Vociferatur homo, Christianus sum; quod est dicit : tu vis audire quod non est. Veritatis extorquendæ præsides, de nobis solis mendacium elaboratis audire. Hoc sum, inquit, quod quæris an sim : quid me torques in perversum? Confiteor, et torques! quid faceres si negarem? Plane aliis negantibus non facile fidem accomodatis : nobis, si negaverimus, statim creditis. Suspecta sit vobis ista perversitas, ne qua vis lateat in occulto, quæ vos adversus formam, adversus naturam judicandi, contra ipsas quoque leges ministret. Apologet.* § 2.

d'autres y ajouteront foi. D'ailleurs, il succombera ; qu'importe ?

Mais passons maintenant aux mouvemens oratoires qu'emploie Tertullien dans son Apologétique. Peut-on rien imaginer de plus vif, de plus énergique, de plus entraînant? Son discours généralement est animé d'une chaleur intérieure qui lui communique la vie, le mouvement et une marche si fière et si vigoureuse qu'aucune entrave ne l'enchaîne, aucun obstacle ne l'arrête. La flamme de la vérité qui brûlait son âme, passe entièrement dans son écrit, et de son écrit dans le cœur de ceux qui le lisent, sans qu'elle perde rien de son ardeur. Ce discours est l'image vivante de Tertullien. Il manifeste son âme toute entière. Son âme y semble éparse, avec ses sentimens impérieux, sous le voile des expressions dont il se sert et auxquelles il donne toute la force qu'il ressent dans son cœur. Le moyen de résister aux mouvemens qu'inspire la lecture d'un tel ouvrage ! En voulez-vous un exemple?

Les payens assuraient que les Chrétiens faisaient mourir et mangeaient des enfans. Notre Apologiste aurait pu se contenter, en logicien habile, de développer, par des argumens irrésistibles, la ridiculité de cette assertion. Il fait mieux que cela. Il met un moment à part la logique. Ce n'est plus un froid dialecticien qui raisonne catégoriquement : c'est l'orateur

qui parle, qui s'élève et plane majestueusement dans les cieux. Il interpelle la nature, l'humanité, les sentimens affectueux qui sont dans tous les cœurs. Il nous transporte au milieu du théâtre où s'effectue cette scène chimérique. Il nous fait voir ce prétendu enfant qu'immolent les Chrétiens. On l'aperçoit se débattre faiblement dans les mains de ceux qui vont l'égorger. On entend ses cris ; on voit couler ses larmes ; le fer brille déjà. Tout à coup Tertullien s'écrie d'une voix formidable : *Approchez ; plongez ce fer dans le cœur de cet enfant qui n'a fait de mal à personne, qui n'a commis aucun crime, que chacun regarde comme son fils. Mais, si cette fonction est réservée à un autre*, ajoute-t-il, *vous, du moins, assistez à la mort d'un homme qui n'a pas encore vécu. Regardez s'envoler son âme récente. Recevez son sang à peine formé ; trempez-y votre pain : dévorez-le* (1).

A ces mots, on frémit involontairement d'horreur ; et quelle âme de roche ne serait touchée d'une pareille scène ? Mais regardez comme les couleurs de Tertullien sont habilement ménagées ! C'est un enfant qu'il nous montre, et il

---

(1) *Veni, demerge ferrum in infantem nullius inimicum, nullius reum, omnium filium ; vel, si alterius officium est, tu modo assiste morienti homini antequam vixit ; fugientem animam novam expecta ; excipe rudem sanguinem, eo panem tuum satia, vescere libenter. Apologet.* § 8.

n'oublie rien pour nous remuer les entrailles en sa faveur. Voyez comme il nous intéresse par quelques mots précis, mais énergiques et pénétrans, à la destinée de cet enfant malheureux! *Il n'a fait de mal à personne*, nous dit-il, *il n'a commis aucun crime* : c'est votre *fils ;* c'est le *fils de tous*, *omnium filium* ; et, quand il nous a si profondément attendris, quand il a réussi à nous faire regarder cet enfant avec des yeux paternels, qu'il nous a fait jurer secrètement d'avoir pour lui une tendresse de père, il nous présente un fer pour lui ouvrir le cœur, faire couler son sang, du pain pour le tremper dans ce sang qui fume, et puis il nous dit : mangez ce pain. Toute notre âme s'émeut, se révolte à une pareille proposition. On s'indigne même qu'il ose la faire. Il nous demande quelque chose d'horrible ; et nous donnerions tout notre sang plutôt que de boire celui de cette innocente victime. Nous lui disons que ce qu'il exige de nous est impossible. C'est là que Tertullien désirait d'amener les choses. Il voulait faire avouer aux payens qu'eux-mêmes ne pourraient en venir à cet excès de cruauté. Dès lors Tertullien leur fermera la bouche avec quelques mots. Vous ne pourriez vous déterminer à une si inconcevable barbarie, leur dit-il! *mais pourquoi d'autres le pourraient, si vous ne le pouvez pas? pourquoi ne le pourriez-vous pas, si d'autres le peuvent? Nous sommes*

assurément d'une autre nature que vous (1).

Tertullien ne réussit pas moins dans la plaisanterie que dans les autres parties de l'art oratoire. Cicéron y excellait et réveillait, par ce moyen, l'attention de ses juges et de ses auditeurs, quand elle commençait à s'assoupir. Mais elle fut l'écueil de Démosthène. La plupart de ses plaisanteries étaient lourdes et sans sel. Tous les anciens le lui ont reproché, et cette imperfection est encore sensible aujourd'hui dans ses discours. Quintilien préfère sur cet article Cicéron à Démosthène (2). Longin assure que toutes les fois que Démosthène voulait faire rire, il n'y réussissait pas, et que quand on riait, presque toujours c'était à ses dépens (3).

On ne peut pas dire la même chose de Tertullien. Il fait rire ; mais ses adversaires font seuls les frais de ces risées. Qu'est-ce qui jamais aussi prêta plus le flanc au ridicule que le paganisme et ses dieux ? C'est principalement, quand il parle de ces divinités fantastiques que la gaîté de Tertullien éclate et qu'il réveille

---

(1) *Cur ergo alii possint, si vos non potestis ? Cur non possitis, si alii possunt ? Alia nos opinor natura. Ibid.*

(2) Voici ses paroles, et il ne suivait en cela que le sentiment le plus commun : *Plerique*, dit-il, *Demostheni facultatem defuisse hujus rei credunt, Ciceroni modum. Nec videri potest noluisse Demosthenes, cujus pauca admodum dicta ostendunt non displicuisse illi jocos, sed non contigisse. lib.* x. c. 1.

(3) Traité du Sublime. c. 34.

celle de ses lecteurs. Il fait le recensement de ces dieux insensés. Il en cite de *vieux*, de *nouveaux*, de *barbares*, de *Grecs*, de *Romains*, d'*étrangers*, de *captifs*, d'*adoptifs*, de *particuliers*, de *communs*, de *mâles*, de *femelles*, de la *ville*, de la *campagne*, de *marins*, de *militaires*. Il les expose suspendus par la main des ouvriers à des potences, quand ils les ébauchent. Il fait voir ces ouvriers laissant tomber sur eux la hache, la lime et le rabot, leur attachant la tête avec du plomb, du ciment et des clous. Il montre les sénateurs donnant ou refusant à ces dieux, des brevets d'immortalité. Il découvre que les statues de ces dieux puissans sont l'asile des *araignées*, des *rats* et des *oiseaux de proie*. Quand il parle *de la dîme consacrée à Hercule*, il lui échappe un mot bien agréable. C'est une plaisanterie fine et délicate, et d'autant plus pénétrante qu'elle est sans apprêt et vient naturellement. Après avoir fait mention de la parcimonie, de l'avarice des payens, dans les victimes qu'ils offraient à leurs dieux, et qui étaient plutôt des fantômes de sacrifices que des sacrifices véritables, il manifeste que ces hommes religieux ne se contentaient pas de n'immoler que le rebut de leurs bestiaux, mais qu'ils allaient encore jusqu'à ravir aux dieux la meilleure portion de ce que les autres offraient. *De la dîme consacrée à Hercule*, leur dit-il, *vous*

n'en mettez pas le tiers sur son autel. Je loue votre prudence : au moins vous sauvez quelque chose de ce que vous perdez (1).

Tertullien joint à toutes les qualités de l'orateur, que je viens d'énumérer, une grande érudition. On n'a qu'à lire quelques pages de son discours pour s'en convaincre. Eusèbe remarque qu'il avait une connaissance profonde des lois Romaines (2). Il avait étudié la morale, les dogmes, la discipline des différentes écoles des philosophes. L'histoire ne renfermait aucun évènement qui se fût dérobé à ses recherches, qui eût échappé à sa mémoire. Il était versé dans les antiquités de son pays et des autres nations. Il avait lu les poètes dont il cite quelquefois le témoignage. En un mot, il semble qu'il avait parcouru le cercle des connaissances de son temps, qui était alors, il est vrai, assez circonscrit, mais qui pouvait encore lasser la patience et le zèle d'un homme moins avide de lumières que Tertullien.

On apprécie encore, dans l'Apologétique, des qualités morales qui en rehaussent la valeur, et qui ne se montrent ni dans l'Apologie de Cicéron, ni dans celle de Démosthène : je veux

---

(1) *De decima Herculis, nec tertiam partem in aram ejus imponitis. Laudo magis sapientiam, quod de perdito aliquid eripitis. Apologet.* § 14.

(2) *Hist. Eccles. l.* 2. *c.* 2.

parler de la modestie et de la modération. Démosthène se loue, il est vrai, dans son discours ; mais il y est forcé ; rendons-lui cette justice. Il était blâmé, attaqué personnellement. Il devait donc se défendre, se justifier, et même se louer personnellement. Cicéron parle de lui dans son discours, mais sans motif, sans nécessité ; ce qui lui arrivait quelquefois. Quintilien convient que, bien souvent, il aurait pu se passer de parler de lui-même ; cependant il ajoute, pour l'excuser, que maintefois il avait des raisons pour le faire, que c'était moins pour s'élever que pour s'empêcher de tomber ; et qu'il ne pensait pas, en se louant, à se glorifier, mais à fermer la bouche à ses détracteurs (1). Néanmoins il faut avouer que ces retours de Cicéron sur lui-même sont un peu fréquens, et qu'il devait avoir plus d'une fois étourdi les Romains de son éternelle conjuration de Catilina (2).

Tertullien est si occupé, si pénétré de l'apologie de ceux qu'il veut justifier, qu'il n'a pas

---

(1) *At plerumque illud quoque non sine aliqua ratione fecit.... ut illorum, quæ egerat in consulatu, frequens commemoratio possit videri non gloriæ magis quam defensioni data. Plerumque contra inimicos atque obtrectatores plus vindicat sibi. L. XI. c. 1.*

(2) *Quodnam ego concepi tantum scelus, aut quod in me tantum facinus admisi, judices, quum illa indicia communis exitii indagavi, patefeci, protuli, exstinxi? Omnes in me meosque redundant ex fonte illo dolores. Pro Mil.* § 37.

le temps de songer à lui. On présumerait que ce n'est pas lui qui parle, mais la Vérité elle-même, qu'il amène dans son exorde, qui parle par sa bouche. Que cette idée de faire paraître la Vérité au commencement de son ouvrage, de parler soudainement d'elle, de la faire parler elle-même, de lui faire tracer, ou, pour le moins, dicter sa propre apologie, est une belle conception! Tertullien disparaît; la Vérité seule se fait voir et brille. Tertullien n'y perd rien assurément ; mais la Vérité y gagne. On ne se souvient de Tertullien qu'à la fin de son discours ; mais alors on pense à lui avec ravissement. On se demande quelle main nous a laissé ces pages éloquentes. Le nom de Tertullien se présente à la mémoire ; on se recueille, et, dans le silence de la réflexion, on admire le grand homme.

Tertullien, modeste pour lui-même, est plein de modération à l'égard de ceux qu'il attaque. Cicéron ne l'est pas toujours. Il est vrai que le caractère de ses ennemis ne comportait pas quelquefois des ménagemens. Clodius était un citoyen pervers, un diminutif de Catilina. Qu'il le nomme une contagion publique, à la bonne heure ; mais que faisait à sa cause de le gratifier des noms de *brigand*, *scélérat*, *bête féroce?* Cela sent trop l'animosité, la passion. Raisonnez contre vos ennemis ; mais ne les noircissez point. Les injures ne sont pas des argumens ;

on l'a dit mille fois. J'ajoute qu'elles nuisent aux argumens.

Si le Consul Romain est blâmable d'avoir recouru à des qualifications aussi messéantes, comment justifierons-nous Démosthène ? Son antagoniste n'est pas un Verrès, un Catilina, un Clodius. C'était un homme qui avait des défauts, sans doute, mais qui était estimable sous bien des rapports. Il avait de l'esprit, du goût, de la politesse, de l'éloquence, un magnifique organe, de la bravoure, qualité dont Démosthène n'était pas fort prodigue. Il s'était distingué dans plusieurs combats, et Phocion lui-même avait rendu un témoignage solennel à sa valeur (1). Maintenant, que Démosthène luttât vigoureusement contre lui, s'efforçât de le culbuter par la force de sa dialectique, de son innocence, de la vérité, de la justice, il n'y avait qu'à applaudir à sa démarche. Il se devait à lui-même de se défendre, après avoir embrassé si souvent la défense des autres. Mais à quoi bon quitter sa cause pour épuiser toutes les dénominations odieuses que lui fournit son imagination ? Pourquoi nommer Eschine *un traître*, *l'homme le plus méchant et le plus misérable*, *l'ennemi des Dieux*, *un scélérat*, *un calomniateur*, *un faiseur d'ïambes*, *un vil gref-*

(1) *Æschin. de Fals. Leg.*

fier, un vil rhéteur, un vil sophiste, un pilier de barreau, un histrion des troisièmes rôles, un singe, un renard, un fou ?

De bonne foi, est-ce là le ton de la décence, et la retenue que commandent impérieusement et le respect qu'on se doit à soi-même et le respect qu'on doit à son auditoire ? Démosthène pouvait-il s'imaginer que ce torrent d'injures qu'il vomissait, fût de la véritable éloquence, dût contribuer au succès de son Apologie ? Et s'il n'eût parlé devant la populace Athénienne, dont les injures étaient le plus souvent la seule éloquence, ne se serait-il pas couvert de ridicule, en employant des expressions aussi peu mesurées, aussi peu polies, aussi dégoûtantes ? Je sais bien que les Grecs ne se montraient pas aussi délicats que nous sur les convenances. Il semble qu'Homère devrait rendre moins révoltantes les expressions injurieuses, qui se voient dans Démosthène. Elles y sont d'une autre mesure et y partent d'une autre bouche. Mais ces expressions néanmoins ont quelque chose de si repoussant, qu'on ne peut s'y familiariser. Démosthène est d'autant plus coupable que, dans le moment même qu'il se permettait ces personnalités odieuses, il se les reprochait. *Mais, ô Dieux !* disait-il à Eschine dans un passage, après l'avoir injurié, *je crains qu'en parlant de ce qui vous concerne, d'une manière digne de vous, je n'en parle d'une manière indigne*

de moi (1). Comment donc revient-il dans la suite à ces dénominations humiliantes pour lui-même ? La passion l'emportait comme malgré lui.

Regardez Tertullien. Que sa marche est bien plus noble, plus magnanime que celle que nous venons d'exposer ! Il combat, mais il ne veut pas avilir son antagoniste. Il veut seulement triompher de lui ; et, quand il l'aura percé, il ne le traînera pas indignement dans la poussière attaché à son char de victoire : il sera plus humain qu'Achille. Il respectera son ennemi et se respectera lui-même, en l'honorant. Il hait l'erreur et la corruption ; mais il plaint celui qui s'égare et pardonne à celui qui fait le mal. Ah ! que ceux qui ont marché sur ses traces, dans le Christianisme, qui ont entrepris de justifier quelque article de cette religion qu'il a si merveilleusement défendue, ne l'ont-ils imité aussi dans sa modération ! Ils auraient rapproché leurs ennemis de leurs sentimens ; et, par leur humeur sombre et caustique, ils n'ont fait que les en éloigner davantage. Ils ont augmenté, par leur ton amer, la multitude de leurs antagonistes, et la religion quelquefois n'a pas eu de plus grands adversaires que ses défenseurs.

---

(1) Ἀλλὰ, νὴ τὸν Δία καὶ τοὺς θεοὺς, ὀκνῶ, μὴ περὶ σοῦ τὰ προσήκοντα λέγων, αὐτὸς οὐ προσήκοντας ἐμαυτῷ δόξω προηρῆσθαι λόγους.

Tertullien arrive au terme de son discours, sans avoir rien perdu de la chaleur et de la force qui l'animaient au commencement. Au contraire, comme c'est l'ordinaire, il semble que sur le moment d'arriver au port, la vue du rivage augmente son ardeur, redouble ses efforts. Souvent c'est de la fin d'un discours que dépend l'impression qu'il doit nous faire; c'est elle qui fixe notre détermination. Tous les gens de l'art le savent, et il y en a peu, il n'y en a pas qui négligent ce point.

La péroraison qui termine l'Apologie de Cicéron pour Milon, est fort belle. C'est le pathétique attendrissant, dans lequel excellait l'orateur Romain, qui en fait le fond. Cette péroraison n'est vraiment qu'une douloureuse tragédie. On n'y entend qu'adieux touchans, que sanglots, que soupirs ; on n'y voit que larmes et désolations. Milon y fait ses adieux à la patrie ; lui fait voir que, par la mort de Clodius, sa prospérité est désormais assurée. Il avoue qu'il est content d'avoir, à ses périls, amené le bonheur de son pays. Puis, adressant la parole à son défenseur, dont il craignait que l'éloquence ne pût le sauver : *Cicéron*, lui dit-il, *où est cette voix qui défendit et sauva tant de citoyens? Ne peut-elle donc rien pour moi seul, qui me suis tant de fois dévoué à la mort pour toi* (1)?

---

(1) *Ubi denique tua, M. Tulli, quæ plurimis fuit auxilio,*

Cicéron, à ces mots, ne peut plus retenir les larmes qui l'oppressent. Il leur laisse un libre cours; *ego nunc flens.* Tout le monde est ému, attendri comme lui. Milon seul ne mêle pas ses larmes aux siennes. Cette fermeté relève son client et le transforme en une espèce de héros. *Milon n'est pas touché de mes pleurs*, s'écrie Cicéron, plein d'un noble sentiment; *il est d'une incroyable magnanimité. Il pense qu'il n'y a d'exil que là où la vertu n'est pas; que la mort est le terme de la vie et non une peine. Qu'il garde donc ce grand caractère qui lui est naturel* (1).

Cicéron met ensuite sur la scène son frère Quintus, ami de Milon, et ses enfans qui le regardent comme un second père. Alors il s'écrie avec une sensibilité qui nous pénètre: *O que je suis malheureux! ô que je suis à plaindre! Que leur répondrai-je* quand ils me demanderont, au sortir d'ici, l'issue du procès dont la défense m'avait été confiée (2)? Dans

---

vox et defensio? Mihine ea soli, qui pro te toties morti me obtuli, nihil potest opitulari? Pro Milone. § 34.

(1) *His lacrymis non movetur Milo. Est quodam incredibili robore animi; exsilium ibi esse putat, ubi virtuti non sit locus; mortem naturæ finem esse, non pœnam. Sit hic ea mente, qua natus est. Pro Milone.* § 37.

(2) *O me miserum! O me infelicem! .... Quid respondebo liberis meis qui te parentem alterum putant? Quid tibi, C. frater, qui nunc abes ...? Ibid.* § 37.

ce moment, l'orateur sent *sa voix* étouffée par *les sanglots.* Il termine, mais en terminant, pour empêcher par un dernier effort la condamnation et l'exil de celui qu'il défendait, il apostrophe, d'une manière remarquable, le lieu qu'on choisira pour l'y reléguer. Si on est insensible à sa demande, à sa douleur, à ses sollicitations, il tâche de surmonter l'obstination de ses juges par la peinture de la gloire et du bonheur dont Milon remplira le lieu qui deviendra sa demeure. Il n'oublie rien pour faire sentir aux Romains quel serait leur malheur, s'ils venaient à perdre un si excellent citoyen, quelle serait leur ignominie, si eux-mêmes l'expulsaient. *O heureux le pays*, s'écrie-t-il, *qui accueillira ce grand homme*, *mais ingrat celui qui le rejettera*, *malheureux celui qui le perdra* (1)! La fin du discours de Cicéron est, comme on le voit, digne du commencement.

La péroraison de Démosthène est toute dirigée, comme le reste de son discours, contre Eschine, et c'est toujours avec la même habileté qu'il l'attaque. Il y manifeste l'inutilité d'un homme dont tout le rôle est de blâmer les actions d'autrui, sans jamais risquer aucune démarche lui-même. Il montre les services qu'il aurait pu rendre, dont il était redevable à son

---

(1) *O terram illam beatam, quæ hunc virum exceperit; hanc ingratam, si ejecerit; miseram, si amiserit. Pro Milone*, § 38.

pays en qualité de citoyen et qu'il n'a pas rendus. Il démasque son indifférence pour la chose publique et son égoïsme. Il oppose à la conduite d'Eschine la sienne. Il fait voir clairement que, depuis son entrée dans le ministère, son zèle et son dévouement ne se sont jamais démentis, ralentis un moment; que son adversaire a eu tort de le comparer aux hommes illustres morts; que parce qu'il ne peut être assimilé à ces fameux personnages, il ne s'ensuit nullement qu'il n'ait rien fait de louable pour ses concitoyens; que, si les aïeux des Athéniens sont au-dessus de toute louange, lui ne laisse pas que d'en mériter; que d'ailleurs c'est mal fait de mettre en parallèle les vivans avec les morts, que ce rapprochement ne saurait être équitable; que les grands hommes morts n'ont plus rien à redouter de la haine, qui est morte avec eux, tandis que les vivans ne peuvent se promettre une destinée aussi favorable. *Y a-t-il un seul homme*, dit Démosthène, *qui ignore que tous ceux qui vivent sont plus ou moins soumis à l'envie* (1)?

Eschine dut comprendre assurément ces mots, et se repentir d'avoir malignement évoqué les morts, de les avoir exaltés, afin de déprimer Démosthène. Celui-ci termine enfin

---

(1) Τίς γὰρ οὐκ οἶδε τῶν πάντων, ὅτι τοῖς μὲν ζῶσι πᾶσιν ὕπεστί τις ἢ πλείων ἢ ἐλάττων φθόνος;

par une apostrophe aux Dieux immortels. Il avait débuté dans son discours sous les auspices de la divinité, qu'il avait invoquée avant de rien discuter ; il finit encore par l'invocation de la divinité. Ce début religieux, cette conclusion religieuse, communiquent à son discours je ne sais quoi de grave, de majestueux, qui agrandit l'âme et l'élève à la contemplation de cette Providence, dont la main souveraine gouverne les rênes des différentes contrées du monde. En commençant et en finissant, Démosthène plonge ses auditeurs dans un saint recueillement. Il demande aux Dieux, dans sa conclusion, qu'ils daignent rejeter les désirs des mauvais citoyens, qui formaient des souhaits coupables contre leur pays, et les conjure de changer les dispositions de leurs cœurs : *Non, ô Dieux immortels*, s'écrie-t-il, *que nul de vous ne favorise leurs vœux ! Plutôt inspirez-leur de meilleures pensées, de meilleurs sentimens. Mais, si leur folie est incurable, arrachez-les du milieu de toute société, frappez-les sur mer et sur terre, hâtez leur fin. Mais pour nous qui nous conduisons en gens de bien, délivrez-nous promptement de toute frayeur, et rendez-nous le salut et la paix* (1).

---

(1) Μὴ δῆτ', ὦ πάντες θεοὶ, μηδεῖς ταῦθ' ὑμῶν ἐπινεύσειεν· ἀλλὰ μάλιστα μὲν και τούτοις βελτίω τινὰ νοῦν και φρὲνας ἐνθείητε· εἰ δ' ἄρα ἔχουσιν οὕτως

La péroraison de Tertullien a plus d'analogie avec celle de Démosthène qu'avec celle de Cicéron. Il finit avec la même force que celui-là, et peut-être plus vigoureusement encore. Démosthène comprend qu'il a fait un excellent plaidoyer, qu'il a raison, qu'il vient de convaincre ses auditeurs. La persuasion paraît dans tous les yeux. Le peuple s'ébranle, s'impatiente, et brûle d'en venir aux suffrages. Démosthène sent augmenter sa confiance ; il tressaille, à la vue des applaudissemens et de la justification qui l'attendent, et arrive en triomphe au port.

Tertullien se trouve dans une position bien différente ; il n'ignore pas, il est vrai, que la cause dont il a voulu se constituer le défenseur est juste, grande, mérite l'attention du ciel et de la terre. Mais il jette un regard autour de lui, et ne voit que des accusateurs, des bourreaux et des juges qui se bouchent les oreilles pour ne pas entendre sa justification. Il ne se décourage pas néanmoins. Il leur dit paisiblement : vous ne m'écoutez pas ; vous allez me condamner ; j'ai justifié les Chrétiens, et, en les justifiant, je n'ai fait que vous les rendre

---

ἀνιάτως, τούτους μέν αὐτοὺς καθ' ἑαυτοὺς, ἐξώλεις καὶ προώλεις ἐν γῇ καὶ θαλάττῃ ποιήσαιτε· ἡμῖν δὲ τοῖς λοιποῖς τὴν ταχίστην ἀπαλλαγὴν τῶν ἐπηρτημένων φόβων δότε, καὶ σωτηρίαν ἀσφαλῆ.

plus haïssables. On ne hait jamais autant quelque chose que lorsque, voulant la haïr, on nous montre que rien ne mérite moins la haine que nous lui témoignons. La haine alors se change en fureur. Eh bien, dit Tertullien à ses juges, vous allez recommencer à sévir ! Mais n'imaginez pas être les vainqueurs : c'est nous qui le sommes, et tout en immolant, c'est vous qui succombez. Vous n'avez de pouvoir sur moi que parce que je suis Chrétien; c'est moi qui veux être Chrétien; c'est moi, par conséquent, qui vous donne tout pouvoir sur moi-même, et demain je peux vous l'ôter. Le peuple se réjouit, quand on nous immole. Quelle folie ! il devrait bien plutôt s'en affliger. Quand il nous égorge inhumainement, il nous donne ce que nous désirons. Il voudrait que nous vécussions et que nous cessassions d'être Chrétiens ; mais nous, nous voulons mourir et persister dans nos dogmes. Qui est-ce donc qui a à rougir de l'issue de ce combat, du peuple ou de nous? Là-dessus l'imagination de Tertullien s'enflamme; l'enthousiasme s'empare de lui, et il exalte le martyre. Vous pensez nous intimider, s'écrie-il en parlant aux infidèles, par l'appareil de vos supplices : mais *c'est là notre genre de victoire.* Vous nous menacez de vos feux et de vos bûchers : mais ces feux sont *notre robe de parade*, et ces bûchers sont *le char sur lequel nous triomphons. C'est donc justement*

que nous ne plaisons pas à ceux dont nous sommes les vainqueurs (1).

Direz-vous, ajoute Tertullien, que je parle comme un désespéré ? Mais quoi, vous blâmeriez en moi ce que vous préconisez dans vos héros ? Ne louez-vous pas celui-ci qui place et tient sa main sur un brasier enflammé, celui-là qui se jette dans les feux du Mont-Etna, celle-ci qui préfère un bûcher à un second hyménée, Régulus retournant à Carthage malgré les supplices qui l'attendent, celui-là qui rit pilé dans un mortier ; ici c'est une courtisane qui crache sa langue, pour ne pas manifester ses complices ; là c'est un philosophe qui enseigne, par son douloureux exemple, à mépriser la mort, ou de jeunes Lacédémoniens ensanglantés par les fouets de Diane Orthia. Vous admirez ces personnages, vous leur élevez des statues, vous leur consacrez des *tableaux*, des *inscriptions ;* vous les immortalisez. Et pourquoi ces gens-là se sont-ils si généreusement livrés à la mort ? Pour acquérir la gloire humaine, pour quelques misérables louanges, pour un peu de fumée, un rien. Et moi qui meurs pour mon Dieu, pour lui témoigner mon amour et plutôt que de le renier ; moi qui donne

---

(1) *Hic est habitus victoriæ nostræ ; hæc palmata vestis ; tali curru triumphamus. Merito itaque victis non placemus. Apologet.* § 50.

tout mon sang pour obtenir une félicité sans mesure et sans fin , qui immole la terre au Ciel , le temps à l'éternité , moi , vous me méprisez ! De bonne foi, de quel côté sont les fanatiques ; faut-il les chercher parmi les Chrétiens ou au milieu de vos hommes illustres? Répondez? Vous gardez un morne silence! Je le vois, rien ne peut vous faire revenir de vos préventions. Il faudra donc toujours s'attendre à des dénonciations ; à des calomnies , à des jugemens , à des condamnations, à des supplices! Eh bien nous sommes résignés, et notre sort nous paraît encore doux. Nous voudrions obtenir vos suffrages ; mais puisque vous nous les refusez obstinément , nous nous réjouissons. *Vous nous condamnez*, mais *Dieu nous absout* (1). C'est là le dernier cri qu'arrache à Tertullien un noble désespoir. Il affronte une dernière fois les tyrans, et s'étend de lui-même, comme le paysan du Danube, pour recevoir la mort que mérite sa franchise (2).

---

(1) *Cum damnamur a vobis, a Deo absolvimur. Apologet.* § 50.

(2) On connaît ces vers qui terminent l'histoire du Paysan du Danube, racontée avec tant de charmes et d'énergie par l'inimitable Lafontaine, et qu'il dit avoir empruntée à Marc-Aurèle. C'est le Paysan qui parle aux Membres du Sénat de Rome :

..... Ce discours un peu fort
Doit commencer à vous déplaire :
Je finis. Punissez de mort
Une plainte un peu trop sincère.
A ces mots, il se couche, et chacun étonné

Démosthène, Cicéron et Tertullien plaidèrent tous éloquemment leur cause. Il serait difficile,

---

Admire le grand cœur, le bon sens, l'éloquence
Du sauvage ainsi prosterné.

Liv. 12. 7.

La magnanimité de ce sauvage peint exactement celle de Tertullien. Celui-ci n'ignorait pas qu'il ne gagnerait rien à aigrir les Romains, et que rien ne devait les aigrir comme de leur faire voir clairement qu'ils rejetaient la vérité et poursuivaient l'innocence; mais il se souciait fort peu du résultat de sa démarche. Il n'estimait la vie que ce qu'elle valait. La mort ne lui faisait pas plus de peur qu'un doux sommeil. Ce qui le prouve, c'est qu'il néglige toutes les précautions qui peuvent le sauver; car je ne pense pas, comme quelques-uns, qu'il ait ôté son nom de son Apologétique. A quoi lui aurait servi cela? Il était si facile au gouvernement d'en découvrir l'auteur! Je crois plutôt que Tertullien agit d'une manière conforme à son caractère. Cet homme-là craignait-il quelque chose, lui qui n'ouvre la bouche, dans son Apologie, que pour célébrer le sort de ceux qui mouraient sous le fer des bourreaux? Dirait-on, avec l'auteur des Mémoires pour servir à l'Histoire Ecclésiastique, tom. 3, que Tertullien n'avait pas mis son nom à son ouvrage, par esprit d'*humilité*? Mais cette raison est futile. Tertullien, avant de mettre au jour son Apologétique, ne savait pas de quelle manière il serait accueilli, et s'il obtiendrait un applaudissement aussi général que celui qui l'a accompagné. D'ailleurs, c'est bien peu estimer un homme comme Tertullien que de penser qu'il ne pût envisager un moment ce dont il était capable, sans que la tête lui tournât. Et de plus, Tertullien n'était-il pas tenu de placer son nom au frontispice de son ouvrage, dans les circonstances pénibles où il se trouvait? S'il l'avait caché, on aurait pu l'attribuer à la crainte: et il fallait que par son exemple il animât tous ceux en faveur desquels il avait pris la plume. Ainsi, je me range à l'avis de Dom Ceillier, qui s'exprime de cette manière dans son Histoire générale des Auteurs sacrés et ecclésiastiques, tom. 2: *Plusieurs croient que Tertullien n'avait pas mis son nom à son ouvrage, parce qu'il n'était pas permis aux Chrétiens de se défendre en public* (*Apologét.* § 1); *mais cela ne me persuade*

impossible de mieux faire. Ils ont atteint les bornes de l'art oratoire et de l'esprit humain. Si quelque tache légère s'est mêlée à leurs perfections, ce n'est pas leur faute, à mon avis; c'est la faute du genre d'éloquence qu'ils avaient embrassé ; c'est la faute de la nature humaine, qui semble condamnée à manifester toujours, en dépit d'elle-même, sa faiblesse par quelque endroit. Néanmoins, quoique nos trois orateurs aient plaidé avec le même dévouement et la même habileté, ils n'ont pas obtenu le même succès. Démosthène emporta heureusement tous les suffrages ; il fut absous. Le décret qui lui

---

pas, puisqu'il l'a mis à la tête de ses livres aux Gentils, et de son livre à Scapula, où il entreprend également la défense des Chrétiens. Quoi qu'il en soit, Lactance, Eusèbe et St Jérôme citent l'Apologétique sous le nom de Tertullien, et dans des manuscrits très anciens il porte son nom.

Sûrement donc l'Apologétique devait présenter le nom de Tertullien, et cela fait voir son sang-froid ; car il n'y avait pas lieu d'espérer qu'on lui fît grâce, traitant son sujet avec cette vigueur et cette sincérité qui le caractérisent. Il avait des exemples effrayans sous les yeux. St Justin avait payé de sa tête ses deux Apologies. Le sénateur Apollonius avait eu le même sort. Accusé d'avoir embrassé la foi sous l'Empereur Commode, il obtint de justifier sa croyance. Il composa une Apologie remarquable, nous dit St Jérôme, *Catal. Script. Eccles. volumen insigne composuit*, la lut dans le Sénat; mais ses raisons ne prévalurent point. C'était une loi chez les Romains, nous dit encore St Jérôme, qu'il ne fallait pardonner à aucun Chrétien, s'il ne reniait sa religion. Apollonius fut condamné à mort par un *Senatus-consulte*. Ces morts violentes auraient pu intimider certaines gens; Tertullien n'en fut que plus animé à la défense de la bonne cause. C'est là le caractère du héros chrétien : c'était celui de l'orateur de Carthage.

décernait une récompense extraordinaire, fut confirmé d'une commune voix, et une noble couronne d'or descendit sur son front, *aux grandes fêtes de Bacchus.*

Cicéron échoua complètement, sans doute parce que le discours qu'il prononça dans le temps, et qui était bien différent de celui qui nous reste, ne portait pas le même caractère d'éloquence. S'il eût défendu au barreau la cause de Milon, comme il la plaida dans son cabinet, Milon n'eût jamais été exilé. Celui-ci en convint lui-même. Quand Cicéron lui envoya dans son exil, un exemplaire du plaidoyer qu'il avait fait en sa faveur, tel que nous l'avons aujourd'hui, il ne put s'empêcher de s'écrier : ô Cicéron ! si vous aviez parlé de cette manière, je ne mangerais pas de si bon poisson à Marseille (1).

Pour le moment, Tertullien ne gagna pas non plus son procès. Nous ne savons pas quelle contenance gardèrent les partisans du paganisme, à la vue de son admirable Apologie. Un silence profond fut la seule réponse que les idolâtres lui opposèrent. Et quel autre parti devaient-ils prendre plus raisonnablement ? Ils ne pouvaient ni avouer ni désavouer les faits que mentionnait Tertullien. Les avouer, ç'aurait été se condamner eux-mêmes ; les

---

(1) Dion Cassius, liv. XL.

désavouer, ç'aurait été soutenir que le soleil ne luisait pas au milieu du jour. On se tut. Quel silence! Quel triomphe pour le Christianisme! quelle humiliation pour les infidèles! Cet écrit vigoureux était fait pour ôter le courage à quiconque aurait voulu élever la voix pour le réfuter. Voilà le motif unique du silence que les écrivains payens ont gardé sur cet ouvrage. Je sais bien que les persécutions, qu'on faisait endurer aux Chrétiens, ne diminuèrent pas après cette justification. On les avait persécutés avant, on les persécuta après. Mais il était écrit que ce plaidoyer fameux ne devait pas rester inutile. Ce n'était pas vainement que le Ciel l'avait dicté. L'Empereur qui régnait alors, refusa de l'examiner et de rendre justice à la cause qu'il défendait. Il laissa la question indécise; mais dans la suite, la cause du Christianisme et du paganisme fut de nouveau portée au tribunal des Césars. Constantin vérifia le procès de Tertullien : ses yeux s'ouvrirent miraculeusement; il renversa les idoles, se convertit, et l'univers devint Chrétien.

Ainsi, véritablement Tertullien a gagné sa cause dans la suite des temps, moins heureux que Démosthène qui la gagna à l'instant même, et plus heureux que Cicéron qui la perdit sans retour. Mais quoique le succès de ces trois grands hommes, dans les discours que j'ai analysés, ait été différent, néanmoins leur gloire

est égale. Démosthène, Cicéron et Tertullien ont obtenu les suffrages de tous les siècles et de toutes les nations. Démosthène a eu des censeurs, il est vrai. On a accusé ses discours de sentir trop l'huile; on a critiqué son action; on a blâmé en lui, des expressions dures, des métaphores bizarres; on a censuré ses plaisanteries, comme froides et sans appas; on a poussé même la rigueur jusqu'à lui reprocher l'élégance de la parure qu'il employait dans ses vêtemens. Mais les critiques de Démosthène sont en bien petit nombre. La majorité de ses lecteurs a toujours été si occupée des beautés qu'elle découvrait dans ses écrits, qu'elle n'a pas eu le temps de songer aux légères imperfections qui s'offraient dans ses ouvrages, encore moins dans sa personne. Tous ceux qui ont su estimer ce grand homme à sa valeur, en ont parlé d'une manière glorieuse. On ne saurait imaginer jusqu'où est allé le juste enthousiasme de ceux qui ont fait son éloge. Je ne citerai parmi les anciens que Denys d'Halicarnasse. La manière dont il s'exprime, fait voir à la fois et tout le mérite de Démosthène, et la chaleur, l'ivresse dont la lecture de ses ouvrages remplissait jadis le cœur de ceux qui pouvaient les mieux juger que nous. Il nous assure que quand il lisait quelque discours de ce sublime orateur, il se sentait tellement ému qu'il n'était plus le maître de lui-

même, que Démosthène s'emparait de lui, le subjuguait victorieusement; qu'il lui faisait partager tous ses mouvemens et toutes ses passions, le rendait tour à tour le jouet de l'amour et de la haine, de la crainte et de l'espérance; qu'alors il semblait possédé d'un dieu dont le souffle impérieux remplissait son âme; qu'il courait çà et là, sans savoir ce qu'il faisait, semblable aux Corybantes, quand, au milieu de leurs mystères sacrés, ils s'abandonnaient à leurs fureurs simulées. Mais on ne s'est pas contenté de louer ainsi Démosthène. On l'a récompensé d'une manière plus flatteuse, et, dans la Grèce, il s'éleva des statues, pour consacrer la mémoire du génie le plus pénétrant et le plus vigoureux de l'antiquité payenne (1).

Cicéron a partagé sa gloire. Ce n'est point qu'il n'ait pas eu à essuyer également des cri-

---

(1) « Les Athéniens élevèrent à Démosthène, après sa mort, « des statues, dont une, faite de la main de Polycrate, fut placée « dans l'enceinte de l'autel des douze Dieux Olympiques, où l'on « mit, pour inscription, des vers que Démosthène avait faits « lui-même, après la bataille de Chéronée, et qu'Amiot, dans « sa traduction de Plutarque, a rendus de cette manière :

« Démosthène, si autant de puissance
« Tu eusses eu comme d'entendement,
« La Macédoine et toute sa vaillance
« N'eût sur la Grèce onc eu commandement.

« Une autre statue de Démosthène fut posée dans le palais « ou l'hôtel de ville. On lui en dressa encore une troisième « dans la place publique. » Titon du Tillet, Essai sur les honneurs et sur les monumens accordés aux illustres Savans, pendant la suite des siècles. Disc. 2. p. 79.

tiques. On l'a blâmé de n'avoir pas assez mis de vigueur daus son style, qu'on accusait d'être quelquefois languissant. On lui a reproché d'avoir trop d'abondance dans ses expressions et d'affaiblir sa pensée, en la représentant plusieurs fois sous des nuances trop légères. Mais les critiques de l'orateur Romain sont clair-semés sous leur étendard, et ses admirateurs ont toujours été nombreux. L'admiration qu'avait pour lui l'antiquité, s'est maintenue chez les modernes, et même, à la renaissance des lettres, cette admiration a été poussée jusqu'à la manie. On ne parlait que de Cicéron ; on ne se modelait que sur lui. On ne voulait écrire que comme lui, penser que comme lui. De là nâquit cette espèce de secte de *Cicéroniens*, qui s'attira la risée d'Erasme et de tous les gens sensés qui savent réduire l'admiration à ses justes bornes (1). L'estime des modernes pour Cicéron ne fut pas, néanmoins, au-dessus de celle que lui témoigna l'antiquité. On lui éleva autrefois plusieurs statues, et l'historien Lampride nous assure qu'Alexandre-Sévère poussa, à son égard, la vénération, jusqu'à l'adorer dans un oratoire secret de son palais, avec Moïse et Platon (2).

Tertullien compte aussi beaucoup d'admira-

---

(1) Œuvres complètes de Cicéron, publiées par M. Le Clerc. Disc. prélim.

(2) *De Alex. Sever.*, *cap.* 3.

teurs, mais il a eu à essuyer des censures amères. Ses deux ennemis les plus violens sont Malebranche et Voltaire. Mais, quoique l'animosité de ces deux écrivains soit égale, le motif de leur aigreur est bien différent. Malebranche n'aime pas Tertullien, parce qu'il lui trouve trop d'imagination, comme s'il n'avait pas perdu le droit de blâmer cet excès dans un autre! Malebranche hait donc en Tertullien, l'homme à idées vagues, mais Voltaire, le défenseur du Christianisme. Si Tertullien n'avait été qu'un auteur profane, s'il avait attaqué le Christianisme, comme il s'en est établi le défenseur, Voltaire eût été à ses genoux, et embouchant la trompette, il l'eût solennellement proclamé le Prince des orateurs. Mais Tertullien défendit une religion que celui-ci n'aimait pas. Cela a suffi pour ne pas lui faire obtenir sa bienveillance.

Quoi qu'il en soit, Voltaire s'est bien ému au sujet de Tertullien et de son Apologie du Christianisme. Il paraît fortement envenimé, courroucé contre lui, et ne ménage rien pour l'avilir. Masqué sous le manteau de Lord Bolyngbrocke dans cet *Examen* dont tout le monde sentira l'*importance*, il décore naïvement l'Apologétique de Tertullien de l'épithète de *ridicule* (1). Il va bien plus loin encore, et, ravi de voir Male-

---

(1) Examen important de la Religion Chrétienne, par Milord Bolyngbrocke, tom. 33 des Œuvres de Voltaire.

branche indisposé contre Tertullien et la division dans le camp d'Israël, quoiqu'il ne comprît pas en quoi Malebranche et Tertullien ne s'accordaient pas ensemble, sur la foi du métaphysicien, il donne à celui-ci le nom de *fou* (1). Ensuite il ajoute, avec un exquis jugement : *Les écrits de cet Africain justifient Malebranche* (2). Et comment sait-il que les écrits de Tertullien justifient Malebranche, sont ceux d'un *fou*, puisqu'il ne les a jamais lus? S'il les avait lus, ferait-il entendre un pareil langage? Ils peuvent être ceux d'un mauvais écrivain, mais ceux d'un fou! Pourquoi parler de cette manière des écrits de Tertullien : s'est-on jamais permis une telle expression à l'égard de Voltaire?

Mais est-il bien constant que Malebranche ait donné une pareille dénomination à Tertullien? Non; c'est vouloir en imposer audacieusement que de falsifier ainsi les expressions des autres. Le terme qu'emploie Malebranche, je l'avoue, est bien dur, mais ce n'est pas celui que cite Voltaire, et qu'il attribue faussement à l'Oratorien. Malebranche appelle Tertullien un *visionnaire*. Voici le passage de Malebranche : *Tertullien était, à la vérité, un homme d'une profonde érudition; mais il avait*

(1) Examen important de la Religion Chrétienne, par Milord Bolyngbrocke, tom. 33 des Œuvres de Voltaire.

(2) *Ibid.*

plus de mémoire que de jugement, plus de pénétration et d'étendue d'imagination que de pénétration et d'étendue d'esprit; on ne peut douter enfin qu'il ne fût visionnaire dans le sens que j'ai expliqué auparavant (1), *et qu'il n'eût presque toutes les qualités que j'ai attribuées aux esprits visionnaires* (2). *Le respect qu'il eut pour les visions de Montanus et pour ses prophétesses, est une preuve incontestable de la faiblesse de son jugement.*

Ainsi donc, selon Malebranche, Tertullien

---

(1) Malebranche distingue, quelques pages avant, deux sortes de *visionnaires :* les *visionnaires des sens* et les *visionnaires d'imagination.* Les *visionnaires des sens* sont, selon lui, les fous. Les *visionnaires d'imagination sont visionnaires*, dit-il, *mais d'une manière délicate et assez difficile à reconnaître. Le commun des hommes ne les estime pas visionnaires. Il n'y a que les esprits justes et éclairés* (on voit que Malebranche ne s'oublie pas, s'il néglige Tertullien) *qui s'aperçoivent de leurs visions et de l'égarement de leur imagination.* C'est dans cette seconde classe que Malebranche place notre orateur. Mais cette distinction qu'il fait là est-elle bien juste ? Les fous ne sont-ils que *visionnaires des sens ?* Et si le moral n'était affecté chez eux, si la raison n'y était malade, les sens y seraient-ils pour quelque chose ? N'aurait-il pas mieux fait de définir les fous en les appelant des *visionnaires des sens et d'imagination* à la fois, et de désigner les autres personnes dont il veut parler, seulement sous le nom de *visionnaires d'imagination ?*

(2) Je pense que, parmi toutes les qualités que Malebranche assigne aux *visionnaires d'imagination*, il voudra bien dispenser Tertullien de la timidité ; car selon lui cette espèce de *visionnaires* est fort pusillanime. *Ils s'effraient de la moindre chose et ils tremblent à la chute d'une feuille.* Tertullien tremblait-il *à la chute d'une feuille ?* La chute d'une hache auprès de lui, sur lui, ne l'aurait point fait reculer d'un pas.

n'était seulement qu'un *visionnaire*. Il a cru aux visions de l'eunuque Montanus, qui se disait le Paraclet (1), de Priscille et de Maximille, qu'il regardait comme des prophétesses ; mais on ne l'a pas vu lui-même s'attribuer impudemment, comme ces fanatiques, des rapports intimes avec le Ciel. Tout ce qu'on peut lui reprocher, c'est une excessive crédulité, et il pourrait partager ce défaut avec une multitude de personnages.

D'ailleurs, quand même il aurait cru de son côté se voir environné de visions célestes qui lui auraient exalté l'imagination, quand même il aurait confié à sa plume de chimériques révélations, qu'il aurait voulu les persuader aux autres, qu'est-ce que tout cela fait à sa réputation d'écrivain ? Quels plus grands visionnaires qu'Homère, Virgile et Fénélon ? Néanmoins balancera-t-on jamais à les placer à la tête de la littérature grecque, latine et française ?

Mais il faut tout dire. Malebranche ne se

---

(1) Les sectateurs de Montan lui donnaient le nom de Paraclet ou Consolateur, nom dont Jésus-Christ se sert pour désigner le St-Esprit, dans l'Évangile. Ils ne voulaient pas néanmoins le confondre avec cette personne de la Sainte Trinité, qu'ils distinguaient du Paraclet. Ils reconnaissaient que le St-Esprit avait inspiré les Apôtres ; mais ils ajoutaient que le Paraclet inspirait Montan, vivait en lui, lui dictait des choses plus excellentes que celles qu'avaient enseignées Jésus-Christ et les Apôtres. Montan laissa un Recueil de Prophéties qui n'est pas parvenu jusqu'à nous.

contente pas d'attaquer dans Tertullien l'individu et ses qualités morales, il en veut encore bien davantage à l'écrivain. Il est difficile de le ménager moins, quoiqu'il ait soin de dire: *Je sais le respect que je dois avoir pour les ouvrages de Tertullien, tant à cause des sujets qu'il traite, qu'à cause de l'approbation qu'ils ont eue de plusieurs personnes qui doivent en savoir juger* (1). En vérité, ce bon Malebranche est bien aimable. Qui dirait qu'après une pareille profession de respect envers Tertullien, un hommage si flatteur, il tombe sur lui et le mette en pièces?

Les défauts qu'il lui reproche et qu'il ne veut pas lui pardonner, sont l'obscurité de son style, le vide de ses pensées et les élans de son imagination. Tout cela est à peu près contenu dans ces mots remarquables de Malebranche, qui seuls serviraient pour manifester son excessive prévention contre Tertullien : *Je ne pense pas*, dit-il, *qu'on doive recevoir des obscurités affectées comme des mystères sacrés, des saillies d'imagination comme des lumières éclatantes, les chaleurs de l'Afrique qui agissent dans un esprit naturellement plein d'ardeur, comme des mouvemens de l'esprit prophétique qui ne peut annoncer que des vérités sublimes* (2).

---

(1) *Ibid.* Éclairciss.
(2) *Ibid.*

Que Malebranche censure dans Tertullien l'obscurité du style, personne ne s'y opposera. On tombera là-dessus d'accord avec lui. Je suis fâché autant que lui et bien plus encore que la pensée de Tertullien soit toujours cachée derrière un nuage qu'il faut péniblement dissiper pour arriver jusqu'à elle. Seulement ce qui est injuste dans la critique que Malebranche fait du style de Tertullien, c'est de supposer que ce Père affecte sciemment d'y être obscur. Nous avons réfuté cette assertion précédemment, et nous avons manifesté que les obscurités qu'on voit dans le style de Tertullien, y sont toutes naturelles et sans aucun calcul. Et assurément ce n'est pas à un vigoureux athlète comme lui qu'il convient de voiler ses membres. Si on connaissait mieux Tertullien, on le ferait moins agir d'une manière opposée à ses intérêts.

Le second motif qui porte Malebranche à le censurer, c'est le vide de ses pensées. J'avoue que cette inculpation n'est pas fondée et qu'elle m'étonne beaucoup ; voici comment parle Malebranche : *Que deviendraient beaucoup de pensées de Tertullien, si on les avait réduites à leurs exposans, selon les règles des logiciens géomètres, et si on les avait ainsi dépouillées de ce faste sensible qui éblouit la raison ? On en doit faire l'expérience, si l'on veut juger solidement des raisonnemens de cet*

Auteur (1). Il est possible que sur la multitude des pensées renfermées dans les ouvrages nombreux de Tertullien, il y en ait quelques-unes qui manquent de justesse et de solidité; mais ce n'est pas la majeure partie. Si vous ne trouvez rien dans ses phrases, ce n'est pas toujours sa faute. Vous voulez le faire penser comme vous : eh pensez comme lui, et vous serez d'accord. On aperçoit dans Tertullien des pensées plus brillantes que solides! Et n'en remarquez-vous pas dans Démosthène et même dans Cicéron? Dans la Milonienne de celui-ci, que j'ai tant citée, on en voit une frappante. On sait que les partisans de Clodius avaient incendié le Sénat en brûlant son corps; là-dessus Cicéron fait cette observation puérile : *Et il y en a parmi vous qui s'imaginent qu'on aurait pu défendre le Forum contre Clodius vivant, puisque le Sénat n'a pu résister à son cadavre* (2)!

Voilà une pensée qui approfondie, se réduit véritablement à rien. Cicéron dit que le Sénat *n'a pu résister au cadavre* de Clodius. Quoi de plus faux que cette pensée? S'il n'avait eu à lutter qu'avec un corps insensible, la victoire n'aurait pas été indécise, ou, pour mieux dire, il n'y aurait pas eu de combat. Ce n'est donc pas

---

(1) *Ibid.*

(2) *Et sunt... qui ab eo spirante Forum putent potuisse defendi, cujus non restiterit cadaveri curia!* § 33.

le cadavre qui a incendié le Sénat, mais ceux qui ont fait de ce cadavre le prétexte de leurs fureurs. Si donc on voit une pareille pensée dans Cicéron, dont le vol est ordinairement si égal, si timide, jugez si Tertullien ne s'oubliera jamais, lui qui ne s'élève que par élans, et plane si haut.

D'ailleurs, n'est-ce pas trop rigoureux, impraticable, d'exiger qu'on mette le compas et l'équerre dans les mains de l'orateur? Pourquoi vouloir le métamorphoser en *logicien géomètre?* Pourquoi demander que l'éloquence fléchisse sous le joug des sciences mathématiques? Quelle analogie a-t-elle avec ces sciences-là? N'est-ce pas vouloir l'anéantir? L'éloquence est délicate, et ne peut supporter des entraves. Voyez quel est son sort: heureuse destinée! On ne peut lui ôter sa liberté qu'en lui ôtant son existence.

Tertullien renferme bien des pensées vides! Mais j'aurais bien voulu que Malebranche citât quelques-unes de ces pensées qui ne signifient rien dans Tertullien; je lui en aurais montré bien davantage qui sont pleines de sens et qui ne pouvaient tomber que dans la tête d'un écrivain de la première classe. C'est ainsi qu'il dépeint en un seul mot la grandeur de Dieu, qu'il fait consister principalement en ce qu'il est dans une indépendance totale d'un être différent de lui pour sa félicité. *Dieu,* dit-il, *est à lui-même*

son monde, sa demeure et toutes choses (1). Voulez-vous qu'il vous représente l'homme d'une manière aussi majestueuse et aussi frappante : il vous dira que son âme *est l'ombre de l'intelligence de Dieu et l'exhalaison de son souffle* (2). De pareilles pensées ne sont pas rares dans Tertullien, et il ne faudrait pas le feuilleter beaucoup pour en voir de semblables. Il n'y aurait pour cela qu'à parcourir un moment son beau Traité sur *la Résurrection de la Chair*, ou celui dans lequel il parle des *ajustemens des femmes*, et qu'un homme habitué à disséquer les pensées et à leur donner des dénominations convenables, trouve plein d'idées *naturelles et prises dans le fond des choses* (3). Quelqu'un autre aurait pu aussi en faire voir de sublimes à Malebranche, dans plusieurs ouvrages de Tertullien (4).

Les pensées de Tertullien sont vides! Mais ce n'était point là le sentiment d'un homme distingué parmi les écrivains ecclésiastiques du cinquième siècle. Il disait, en parlant de Tertullien, que non-seulement chacune de ses pensées, mais encore chacune de ses expressions,

---

(1) *Ipse sibi mundus et locus et omnia. Adversus Prax.*

(2) *Animæ suæ umbram, spiritus auram. Lib. de Resurrect. carn.*

(3) Le Père Bouhours, Pensées ingénieuses des Pères de l'Église.

(4) M. de Châteaubriand, Génie du Christianisme, tom. 3. c. 2.

était une sentence, *quot voces tot sententiæ ;* et une sentence n'est que le bon sens mis en proverbe. Après cela ira-t-on se fier à Malebranche, quand il ose avancer que Tertullien *dit tout ce qui lui vient dans l'esprit* (1) ?

Mais voyons enfin ce que Malebranche blâme dans l'imagination de Tertullien. Il faut avouer que j'ai de la peine à le comprendre. Est-ce qu'il veut lui reprocher de quitter son sujet dans quelques-uns de ses écrits, pour aller chercher au loin des objets qui ont quelque analogie avec ce qu'il traite et qu'il s'efforce d'y rattacher ? Le censure-t-il parce qu'il anime tout ce qu'il dit, qu'il se passionne pour passionner ses lecteurs, qu'il va et vient sans mesure, sans règle, ne suivant que l'impétuosité de son âme et la violence des sentimens qui l'agitent, qui le tourmentent ? Mais jusque là il ne me paraît pas mériter qu'on censure son imagination avec tant d'amertume. Eh ne déclamons pas contre l'imagination. C'est une brillante fée ; elle transforme pour nous en prairie le désert de ce monde ; elle prodigue les merveilles, nous mène au devoir et à la science par la voie du plaisir ; elle fait tout le bonheur de la vie humaine. La raison seule, sans les prestiges de l'imagination, ne trouverait pas beaucoup de partisans. Qu'est-ce qu'un

(1) Recherche de la Vérité, liv. 2. 2e p. c. 4. Éclaircis.

orateur, un poète, un historien même sans imagination? Ce n'est qu'un argumentateur, un versificateur, un journaliste. Pourquoi reprocher à Tertullien ce qui fait son mérite? Il a de l'imagination; et s'il n'en avait pas, serait-il écrivain distingué? Sterne rendait plus de justice à Tertullien, quand voulant dans l'un de ses écrits (1) faire remarquer l'éloquence d'un de ses personnages, il dit qu'il était éloquent comme Tertullien.

Un homme disert ne doit pas toujours se contenter de raisonner. Il faut qu'il touche, qu'il anime ceux qui l'écoutent ou le lisent. Malebranche lui-même en convient. Comment a-t-il pu faire cet aveu qui le condamne? La vérité le lui arrache. On ne pouvait plus manifestement se contredire. Voyez donc combien il a jugé Tertullien peu équitablement! *Si on veut que je me déclare*, nous dit-il, *sur les citations de Tertullien, je demeure d'accord qu'on a droit de s'en servir pour rendre plus sensibles certaines vérités de pratique qui sont stériles et infructueuses tant qu'elles sont dans le secret de la raison* (2).

Voilà donc la marche de notre orateur expliquée et justifiée par Malebranche lui-même. Tertullien s'abandonne à son imagination : savez-vous pourquoi? *C'est que certaines vérités de*

---

(1) The Life and Opinions of Tristram Shandy.

(2) Recherche de la Vérité, l. 2. 2e p. c. 3. Éclaircis.

pratique sont stériles et infructueuses tant qu'elles sont dans le secret de la raison. Tertullien se fait accompagner de son imagination, de peur de ne pas être utile. Si elle ne marchait avec lui, ce qu'il dit ne servirait de rien. Et c'est Malebranche qui, tout en posant ce principe, tire une conséquence si opposée quand il s'agit de Tertullien, lui fait un crime d'avoir suivi une méthode qu'il serait blâmable de n'avoir pas employée, même à son jugement! Est-ce là raisonner en *logicien géomètre?*

Ainsi il nous permettra de conserver pour Tertullien, comme orateur, toute l'estime que nous lui avions vouée. Il s'est imaginé qu'il nous rendait un service signalé en tâchant de nous désabuser de lui. Malheureusement il n'a pas réussi; et nous consentons à être des fous, puisque Tertullien n'est qu'un *visionnaire.* Pour nous, il n'y a plus d'espoir de revenir à des idées plus saines. Les tentatives de Malebranche sont parfaitement inutiles. Il a mal auguré de notre correction quand il a dit : *Je considérais qu'il y a peu de personnes si fort prévenues d'estime pour cet auteur, qu'il n'y ait encore quelque espoir de retour vers la raison* (1). Malebranche estimait trop son jugement, et pas assez Tertullien. Celui-ci, malgré sa décision, restera toujours dans les mains des lit-

(1) *Ibid.*

térateurs, comme Montaigne et Senèque qu'il enveloppe dans la même proscription.

Mais quand même le jugement si rigoureux, que Malebranche porte sur les ouvrages de l'orateur de Carthage, serait aussi fondé qu'il est dénué de fondement, ou du moins mériterait d'être aussi général qu'on doit le limiter, il devrait ne regarder que les autres ouvrages de Tertullien et non celui qui nous occupe, puisque l'illustre métaphysicien, tout en censurant les œuvres de Tertullien en général, fait de celui-ci une exception glorieuse : *Je proteste*, dit-il, *que j'ai beaucoup de respect pour quelques ouvrages de Tertullien, principalement pour son Apologie contre les Gentils* (1). Ainsi je ne comprends pas pourquoi Voltaire tressaille tant. Ce n'est pas à l'auteur de l'Apologétique que Malebranche donne le nom de *visionnaire;* il le déclare formellement, et c'est à lui principalement que Voltaire le donne. Malebranche dit de lui : il est *visionnaire* presque partout, excepté là. Voltaire dit : il l'est partout la même chose, et surtout là ; et il cite en garant de son assertion le témoignage de Malebranche, dont il ne se dit que l'écho. Quelle mauvaise foi! N'est-ce pas là outrager également Tertullien et Malebranche? En reconnaissance du prétendu service que celui-ci

(1) Recherche de la Vérité, t. 2. 2e p. c. 3.

lui a rendu, il lui donne l'épithète de *célèbre*. C'était bien le moins pour lui avoir fourni une injure contre un des principaux soutiens du Christianisme. Abbadie et Houtteville, qui ont eu le malheur de donner leurs suffrages à l'Apologétique et à son auteur d'une manière distinguée, s'attirent au contraire l'animadversion du philosophe. Il leur lance une de ses flèches : *Abbadie et Houtteville*, dit-il dans une note, *n'étaient-ils pas aussi fous que Tertullien* (1)?

Voilà quels ont été les ennemis principaux de Tertullien. Mais ces ennemis ont été bien compensés par ses admirateurs. Il en a trouvé non-seulement parmi les anciens, mais aussi parmi les modernes, qui ont rivalisé d'empressement pour lui payer leur tribut de louanges. L'abbé Vassoult fait son histoire en trois mots : *Il fut*, nous dit-il, *l'ornement et l'envie de son siècle, et l'admiration des autres qui l'ont suivi.* (2). Abbadie et Houtteville avaient une estime extraordinaire pour son Apologie. C'est Voltaire qui nous l'apprend, et il ne le leur pardonne pas, comme on vient de le voir : *Abbadie et Houtteville*, dit-il, *la regardent comme un chef-d'œuvre, sans qu'ils en citent*

---

(1) Examen important de la Religion Chrétienne, par Milord Bolyngbrocke, tom. 33 des Œuvres de Voltaire.

(2) Traduction de l'Apologétique, préf.

aucun passage. Ce chef-d'œuvre consiste à injurier les Romains au lieu de les adoucir; à leur imputer des crimes, et à produire avec pétulance des assertions dont il n'apporte pas la plus légère preuve (1).

Que d'inventions dans une seule phrase! Tertullien, selon Voltaire, dans son Apologétique *injurie les Romains*; son ouvrage est un chef-d'œuvre d'invectives! Mais sincèrement était-ce là le livre qui méritait de la part de Voltaire, une pareille dénomination? Il pense que l'Apologétique renferme bien des injures, et il le reprouve. Comment donc devait-il regarder quelques ouvrages enfantés de son temps, où ces injures étaient bien autrement palpables, jetées à pleines mains et sans distinction contre toutes sortes de personnes, les vivans et les morts? Qu'il a dû souffrir en lisant tous ces livres abominables! Tertullien vomit beaucoup d'injures! Je ne sais comment je suis organisé; je n'en vois pas dans son ouvrage, et néanmoins je l'ai tout lu. Admirez ce que c'est que d'avoir une conscience timorée! On remarque des taches là où il n'y en a pas. Tertullien dit des injures aux Romains! Mais non, il n'exhale pas contre eux sa bile. Il n'emploie à leur égard aucun de ces mots odieux

(1) Examen important de la Religion Chrétienne, par Milord Bolyngbrocke, tom. 33 des Œuvres de Voltaire.

qui n'avilissent que ceux qui s'en servent. Ces mots-là se voient seulement dans de certains écrits que sans doute Voltaire ne devait pas connaître.

L'Apologétique est encore, selon celui-ci, un chef-d'œuvre de calomnie. Et où sont les imputations fausses qui y sont renfermées? Tertullien n'était pas un calomniateur. A quoi pense Voltaire de nous le donner pour tel? Peut-il lui reprocher d'avoir attribué à un homme innocent quelque ouvrage condamnable sorti de sa plume? Tout le monde, ô Voltaire, n'a pas eu la même délicatesse de votre temps (1).

L'Apologétique est-il aussi un chef-d'œuvre de *pétulance où l'on produise des assertions dont on n'apporte pas la plus légère preuve?* Tertullien ne prouve pas ce qu'il avance! Mais Voltaire lui objecte-t-il cela sérieusement? Tout ce que dit l'Apologiste du Christianisme nous est confirmé par le témoignage même des payens qu'il

(1) On sait que Voltaire est le véritable auteur de l'Examen important de la Religion Chrétienne. C'est bien faussement qu'il l'a attribué à Bolyngbrocke. Barbier, dans son *Dictionnaire des Livres Anonymes*, n'y met aucun doute. On peut joindre à ce témoignage celui de M. Peignot, qui nous dit en parlant de cet ouvrage : *On assure qu'il n'a jamais été composé par Bolyngbrocke, qui, quoique incrédule, disait que l'Évangile est le système de religion naturelle le plus simple, le plus clair, le plus profond. C'est, selon lui, la doctrine la plus propre à éteindre les principes d'avarice, d'ambition, d'injustice et de violence. Et à coup sûr on ne trouvera point de pareilles opinions dans l'*Examen *de Voltaire.* Dictionn. des Livres condamn. au feu, tom. 2.

combattait. Tertullien n'allègue que des faits, ne raisonne que sur des faits. Le moyen de ne pas prouver ce qu'il avance ! Tout le monde n'a pas été aussi heureux en cela que Tertullien: l'abbé Guénée nous en a dit quelque chose (1).

Parmi les modernes, Bossuet encore a témoigné pour Tertullien une grande estime. Il aime à le citer dans plusieurs de ses ouvrages; il allègue souvent le témoignage de son Apologétique, lui emprunte même des pensées. C'est ainsi qu'il s'empare dans son *Discours sur l'Histoire Universelle* de ces belles expressions de Tertullien, *omnia colit humanus error, præter ipsum, omnium conditorem* (2). Bossuet rend cette phrase par ces mots si connus : *tout était Dieu, excepté Dieu lui-même.* Il est bien plus naturel de chercher la pensée de Bossuet dans celle de Tertullien que j'ai exposée, que de la faire venir de loin de celle qu'on va lire : *apud vos quodvis colere jus est, præter Deum verum* (3), comme l'insinue l'éditeur de la traduction de l'abbé de Gourcy.

---

(1) On sait avec quelle adresse l'abbé Guénée releva les assertions avancées par Voltaire dans ses divers ouvrages. Quel contraste entre le savoir, les plaisanteries fines, la modération de ce vertueux ecclésiastique, et l'humeur âcre, les plaisanteries ignobles, la superficialité de son antagoniste ! Je ne voudrais pas, au prix de toute la réputation de celui-ci, avoir donné lieu aux *Lettres de quelques Juifs Portugais, Allemands, etc.* Elles sont un monument honteux, qui prouvera à jamais que Voltaire ne connaissait pas même les élémens de la science.

(2) *De Idololat. c.* 4.

(3) *Apologet.* § 24.

Bossuet estimait donc beaucoup Tertullien, puisque quelquefois il se modelait sur lui. Et comment ne l'aurait-il pas aimé, puisqu'il y avait une ressemblance si frappante entre le caractère de Tertullien et le sien? Quoi de plus ardent que l'auteur de l'Apologétique ? Sa tête avait toute l'impétuosité d'un volcan. Malheureusement il n'en fut pas toujours le maître, et les explosions en furent terribles. Tant que sa vivacité n'éclata que contre le mensonge et ceux qui le soutenaient, on n'eut qu'à applaudir à ses efforts, et la piété se réjouit de ses conquêtes. Mais quand il déploya toute sa vigueur contre le Catholicisme, et qu'il brisa tous les liens qui l'enchaînaient à l'unité, bien loin d'envier la force de ses armes, on le plaignit de voir qu'il s'en servait pour se déchirer lui-même et se donner la mort. Bossuet plus sage, plus retenu, avec la même vigueur, la même impétuosité de caractère, ne franchit jamais les limites qui le séparaient de l'erreur. Il resta immobile au pied de l'étendart de l'orthodoxie, mais les dissidens portèrent tout le poids de son ardeur. Il ne fut guère modéré ni dans l'affaire de la révocation de l'Édit de Nantes, ni dans celle du Quiétisme.

Du côté de l'éloquence, Tertullien et Bossuet se ressemblent encore. Tertullien néanmoins a plus de témérité que Bossuet. Celui-ci se con-

tente de violer les règles de la grammaire (1), d'unir ensemble des mots dont l'usage condamne l'alliance (2), d'enfanter des métaphores vicieuses et trop hardies (3). Mais Tertullien, outre ces défauts de Bossuet qu'il réunit tous et dans un degré bien différent, a encore la manie d'employer des mots dont nul autre n'avait usé avant lui, et dont la physionomie est affreuse (4). Qu'il fallait que cet homme-là fût d'un naturel

---

(1) Voici quelques-unes des fautes de grammaire qui ont échappé à Bossuet. Il a dit *c'est en vain qu'à travers des bois avec sa cavalerie toute fraîche*, pour *au travers des bois*, Orais. Funèb. du Prince de Condé; *ô rois ! confondez-vous dans votre grandeur*, pour *soyez confondus*, ibid.; *mais c'est des péchés légers*, pour *ce sont des péchés légers*, Orais. Funèb. de Marie-Thérèse d'Autriche, infante d'Espagne, reine de France, etc.

(2) C'est ainsi qu'il dit, *ce discours vous fera paraître*, pour *vous fera voir*, Orais. Funèb. d'Henriette de France, reine d'Anglet.; *une amitié commode*, pour *une amitié agréable*, Orais. Funèb. du Prince de Condé; *glaive du Seigneur, quel coup vous venez de faire !* pour *quel coup vous venez de frapper !* Orais. Funèb. de Marie-Thérèse d'Autriche, etc.

(3) En voici un exemple tiré de la dernière Oraison Funèbre que j'ai citée. Bossuet y dit : *La moindre ombre se remarque sur ces vêtemens qui n'ont pas encore été salis, et leur vive blancheur en* accuse *toutes les taches*.

(4) Voici quelques-uns de ces néologismes de Tertullien. Ils sont véritablement mal nés pour les oreilles. *Adsolare* pour *deprimere*, *contraferre* pour *opponere*, *excondere* pour *facere*, *nullificamen* pour *contemptus*, *pigrissimus*, *postumo*, pour *posterior sum*, *potentator*, *recapitulo*, *templatim*, *temporalitas*, *virginor*, pour *facultas videndi*, *viriosus* pour *viribus præstans*, *etc.* Voyez *l'Index glossarius styli Africani* de Rigault, à la fin de son Commentaire, et David Runken *in Præf. ad Schelleri lexicon lat. belg. auct. classic.*

indompté! Il ne pouvait souffrir ni lien, ni entrave, ni gêne. Il renversait tout, les lois de la grammaire, celles de l'usage, du bon goût, pour parvenir où il voulait (1).

Le P. Bouhours est aussi un de ceux qui parmi nous ont le plus estimé les ouvrages de Tertullien, et principalement son Apologie. *L'Apologétique de Tertullien*, dit-il, *est un ouvrage*

---

(1) Tertullien était d'un tempérament vif et même fougueux. Il n'y a qu'à le lire pour s'en convaincre. Lui-même en convenait avec une candeur qui m'a toujours ému. Que ne pardonne-t-on pas à un homme tel que lui, quand, au milieu des belles qualités qui l'environnent, il fait l'humble aveu des imperfections dont la fragilité humaine a tempéré l'éclat de son mérite! Peut-on alors ne pas se laisser désarmer? Que de gens auraient été moins envenimés contre Tertullien, s'ils l'avaient mieux connu! Voici comment il s'exprime, en commençant son livre sur la Patience: « J'avoue devant le Seigneur mon Dieu que je suis un téméraire, « pour ne pas dire un impudent, d'oser parler de la patience, « n'étant apte aucunement à la procurer aux autres, puisque je suis « nul pour tout bien. Ne faudrait-il pas que ceux qui veulent « recommander et persuader quelque chose, montrassent qu'ils « s'en acquittent, et fussent fondés, dans leurs exhortations, sur « l'autorité de leur propre conduite, de peur que leur langage « ne fût confondu par leurs actions? Et plaise au Ciel que cette « confusion nous devienne un remède, et que la honte de ne pas « faire ce que nous suggérons aux autres, nous enseigne à le « pratiquer! Il y a de grands biens, comme il y a de grands « maux. Ces biens, on ne peut les atteindre et les posséder que « par la seule grâce de l'inspiration divine. Car plus une vertu est « difficile et plus elle est au pouvoir de Dieu, et nul autre ne la « dispense selon son bon plaisir, que celui qui en est la source. « Quoi qu'il en soit, ce sera pour nous une consolation de parler « de ce qu'il ne nous est pas donné d'avoir: comme ces malades « qui, privés de la santé, ne peuvent s'empêcher d'en vanter les « avantages. Ainsi, infortuné que je suis, toujours tourmenté

merveilleux ; et il n'y a peut-être point de pièce, dans toute l'antiquité, d'une plus grande force, ni d'un plus grand prix que celle-là (1). J'omets ici le témoignage de Dom Ceillier, de Dupin, de Tillemont, de tous les modernes historiens de l'Église, d'une foule de biographes, dont il serait trop long de rapporter le sentiment. Mais je ne veux pas finir l'énumération de tous ces suffrages accordés à l'orateur, dont je défends la cause, sans y joindre celui de M. de Châteaubriand. Le morceau que je vais citer de lui,

---

« par les ardeurs de l'impatience, il faut que cette santé de la « patience, qui me manque, je la désire, je l'invoque, je la « sollicite, etc. etc. »

Confiteor ad Dominum Deum satis temere, me, si non etiam impudenter, de patientia componere ausum, cui præstandæ idoneus omnino non sim, ut homo nullius boni : quando oporteat demonstrationem et commendationem alicujus rei adortos, ipsos prius in administratione ejus rei deprehendi, et constantiam commonendi propriæ conversationis authoritate dirigere, ne dicta factis deficientibus erubescant. Atque utinam erubescere istud remedium ferat, uti pudor non exhibendi, quod aliis suggestum imus, exhibendi fiat magisterium : nisi quod bonorum quorundam, sicuti et malorum, intolerabilis magnitudo est : ut ad capienda et præstanda ea, sola gratia divinæ inspirationis operetur. Nam quod maxime bonum, id maxime penes Deum, nec alius id, quam qui possidet, dispensat, ut cuique dignatur. Itaque velut solatium erit disputare super eo, quod frui non datur, vice languentium, qui cum vacent a sanitate, de bonis ejus tacere non norunt. Ita miserrimus ego, semper æger caloribus impatientiæ, quam non obtineo patientiæ sanitatem, et suspirem, et invocem, et perorem necesse est, etc. etc. § 4.

(1) Pensées ingénieuses des Pères de l'Église.

fait également, à ce que je crois, l'éloge de son jugement et de sa piété. Il parle de l'Apologétique de Tertullien : *Ce qu'on remarque de plus frappant dans cet ouvrage,* dit-il, *c'est le développement de l'esprit humain ; on entre dans un nouvel ordre d'idées ; on sent que ce n'est plus la première antiquité, ou le bégaiement de l'homme, qui se fait entendre.*

Tertullien parle comme un moderne ; ses motifs d'éloquence sont pris dans le cercle des vérités éternelles, et non dans les raisons de passion et de circonstance employées à la tribune Romaine ou sur la place publique des Athéniens. Ces progrès du génie philosophique sont évidemment le fruit de notre religion. Sans le renversement des faux dieux, et l'établissement du vrai culte, l'homme aurait vieilli dans une enfance interminable ; car étant toujours dans l'erreur, par rapport aux premiers principes, ses autres notions se fussent plus ou moins ressenties du vice fondamental (1).

Mais c'est parmi les anciens principalement que l'auteur de l'Apologétique a obtenu le plus d'admirateurs. Eusèbe assure qu'il a été un des plus grands hommes qui aient paru dans la Capitale de l'Univers (2), que son nom était célèbre dans toutes les églises (3). *Rufin l'appelle le plus illus-*

---

(1) Génie du Christianisme, tom. 3. c. 2.

(2) Τῶν μάλιστα ἐπὶ Ρώμης λαμπρῶν. Hist. Eccles. l. 2. c. 2.

(3) *Idem in chron.*

tre de tous ceux qui ont écrit, au rapport de Tillemont (1). Si cet éloge est démesuré, excessif, comme je l'avoue, du moins il n'est pas autant défectueux appliqué à Tertullien qu'à Arnaud, qui ne doit un reste d'existence qu'au Jansénisme dont il fut un des plus fermes soutiens, et que Boileau a osé appeler, avec une exagération qu'on sent bien aujourd'hui,

Le plus savant mortel qui jamais ait écrit.

St Cyprien estimait beaucoup aussi les ouvrages de Tertullien, et quand il en demandait quelqu'un à son secrétaire, *donnez-moi le maître*, disait-il. Ce trait nous est raconté par St Jérôme lui-même, dans son *Catalogue des Auteurs Ecclésiastiques*. Il mérite donc quelque croyance. Néanmoins Malebranche trouve encore là-dessus à attaquer Tertullien : *J'avoue*, dit-il, *que je ne comprends pas le silence que St Cyprien observe dans ses écrits à l'égard de Tertullien. Ce silence du disciple cache apparemment quelque mystère qui n'est pas avantageux au maître. Et si l'histoire aussi bien que les propres ouvrages de Tertullien ne faisaient pas assez connaître qu'il n'est pas tout-à-fait digne de la grande estime que bien des gens ont pour lui*, *je ne*

(1) *Tertullianus, vir scriptorum nobilissimus.* Hist. eccles. lib. 2. c. 24. — Tillemont, Mémoires pour servir à l'Hist. ecclés. tom. 3.

sais si la conduite de S[t] Cyprien ne suffirait pas pour la diminuer (1).

En vérité, Malebranche avait bien de l'humeur contre Tertullien. Il ne manque aucune occasion de la lui témoigner. Mais ne voit-il pas que, s'il faut accorder sa croyance ou à S[t] Jérôme, qui vivait moins de deux cents ans après l'évêque de Carthage, ou à lui, qui en a été séparé de plus de quatorze siècles, nous aimerons mieux nous en rapporter à ce que ce Père nous dit de S[t] Cyprien, plutôt que d'adopter ce qu'il a imaginé ?

Quel est donc le motif pour lequel Malebranche veut que S[t] Cyprien n'ait pas regardé Tertullien comme son maître ? La raison qui le porte à croire que ce saint n'a point envisagé Tertullien avec autant de vénération qu'on le dit, c'est qu'il n'a pas laissé un mot d'éloge sur son compte dans ses ouvrages, qu'il n'en parle nullement. Il voit là du *mystère.* Du *mystère* dans le silence de S[t] Cyprien ! Mais quelle observation faites-vous là, Malebranche ? Bientôt vous me feriez croire que vous aussi vous êtes un peu *visionnaire.*

De bonne foi, S[t] Cyprien est-il le seul qui n'ait pas fait mention de celui qu'il s'était proposé pour modèle, qu'il regardait comme son maître ? Démosthène parle-t-il de Thucy-

(1) Recherche de la Vérité, liv. 2. 2[e] part. c. 3. Éclairciss.

dide dans ses ouvrages ? Néanmoins nous savons qu'il le relisait sans cesse, et qu'il eut le courage de le copier huit fois de sa main (1). Bossuet parle-t-il une seule fois avantageusement de Corneille dans ses écrits? Cependant rien ne pourra me dissuader de croire qu'il en a fait son modèle, et tout œil exercé aura lieu de s'en convaincre comme moi. On n'a qu'à comparer la manière de ces deux auteurs, et on remarquera aisément qu'elle est la même, qu'ils emploient un semblable procédé dans l'harmonie, la construction, la coupe de leurs périodes. C'est la même originalité, la même force, la même majesté dans le style et dans les pensées. Laharpe a compris ce que j'avance quand il a dit : *Nulle part, sans exception, la langue française n'est ni plus vigoureuse, ni plus hardie, ni plus fière que dans les beaux vers de Corneille et dans la prose de Bossuet: c'est ce qui distinguera toujours ces deux écrivains, à qui notre langue a tant d'obligations* (2). En effet, pour peu qu'on veuille s'en donner la peine, on découvrira une analogie complète entre la façon d'écrire et de penser de Bossuet, et celle de Corneille. Bossuet assurément s'était proposé celui-ci pour son maître (3), et néan-

---

(1) *Lucian. adv. Indoct.* tom. 3. § 4.

(2) Cours de Littérature ancienne et moderne, tom. 7. sect. 3.

(3) Pour voir que Bossuet avait le dessein, quand il écrivait, de se calquer sur Corneille, on n'a qu'à comparer un moment quelques phrases de Bossuet avec celles du poète, qu'il avait visiblement dans la pensée, quand il écrivait les siennes. Une des plus belles

moins, comme je l'ai dit, il ne lui accorde pas la moindre louange. Il est vrai que généralement le genre de ses ouvrages ne comportait pas l'éloge du Père de la scène française ; mais il aurait bien pu glisser quelques mots en sa faveur, s'il l'avait voulu, dans son discours de réception à l'Académie.

Combien d'autres ont passé sous silence les écrivains qui leur avaient servi de guides, et cela même par la raison qu'ils les avaient pris pour modèles, et afin de ne pas diminuer leur gloire en concourant à augmenter, à leurs dépens, celle de leurs devanciers ! Ce silence n'est bien souvent qu'une ruse de l'amour-propre, qui ne compte pour rien les avantages qu'il se voit obligé de partager même avec des bienfaiteurs.

De cette manière, quoique S[t] Cyprien ne

---

pensées de Bossuet est celle où, voulant rehausser la noblesse des sentimens d'Henriette de France, reine d'Angleterre, et l'éclat de sa naissance, il dit : *Toute autre place qu'un trône eût été indigne d'elle.* Bossuet, dans cette phrase, s'est contenté de mettre en prose ce beau vers que Corneille place dans la bouche d'une de ses héroïnes :

Tout autre qu'un monarque est indigne de moi.

Dans l'Oraison Funèbre d'où est tirée la phrase que je viens de citer, se trouve encore une expression originale que Corneille a employée le premier. C'est l'épithète de *fameux* jointe au mot *exemple.* Bossuet dit, en parlant encore de la Princesse dont il déplore la mort : *Elle s'est instruite elle-même, pendant que Dieu instruisait les princes par son exemple* fameux. Corneille avait dit avant,

Mille exemples fameux, etc.

parle pas de l'Orateur de Carthage, il ne s'ensuit nullement qu'il ne l'ait pas envisagé comme son maître. D'ailleurs, S[t] Jérôme nous l'assure trop positivement pour qu'on puisse le révoquer en doute. Il le tenait d'un vieillard nommé Paul, qui l'avait appris, dans sa jeunesse, du secrétaire même de S[t] Cyprien, alors fort avancé en âge, et qui lui ajouta que ce Saint n'avait jamais passé un seul jour sans lire Tertullien (1). Pourrait-il y avoir un témoignage plus clair, plus précis, plus convaincant pour tout homme qui ne se laisserait pas aller à la prévention? Mais Malebranche avait pris son parti. Il en voulait à Tertullien, principalement, à ce qu'il m'a paru, en méditant ses expressions, parce qu'il était bien aise de mortifier quelques personnes peut-être exagérées dans leur estime pour cet auteur. La censure qu'il fait de ce Père, n'était dans lui, à ce qu'il semble, que l'effet d'une rivalité, d'un entêtement d'opinion. Quoi qu'il en soit, rien n'a pu le fléchir à l'égard de Tertullien. Il trouve toujours à le molester. Il veut même obscurcir contre lui l'évidence. Bouhours, Laharpe, Châteaubriand, plus justes que lui, admettent

---

(1) *Vidi ego quemdam Paulum Concordiæ, quod oppidum Italiæ est, senem, qui se beati Cypriani jam grandis ætatis notarium, quum ipse admodum esset adolescens, Romæ vidisse diceret, referreque sibi solitum, nunquam Cyprianum absque Tertulliani lectione unam diem præterisse, ac sibi crebro dicere,* da magistrum, *Tertullianum videlicet significans. Hieron. tom.* 3. *Catalog. Script. eccles.* § 53.

et confirment le fait rapporté par S[t] Jérôme. D'ailleurs on n'a qu'à feuilleter un moment le Traité de S[t] Cyprien *de Idolorum vanitate*, pour voir clairement que celui-ci s'est modelé sur Tertullien, et qu'il en copie jusqu'aux expressions.

Ajoutons à l'autorité de S[t] Cyprien en faveur de l'Apologiste du Christianisme, celle de S[t] Jérôme lui-même. Il n'en parle pas beaucoup, mais le peu qu'il en dit vaut assurément un long éloge. Dans une de ses lettres, il le met glorieusement à la tête des auteurs Ecclésiastiques Latins, et ajoute qu'il n'en connaît pas de plus docte ni de plus pénétrant (1). S[t] Augustin donne, de son côté, à Tertullien, le nom d'homme très-éloquent (2). Terminons tous ces témoignages des Pères, accumulés en son honneur, par celui qui est le plus remarquable et le plus étendu. Je veux parler de celui de Vincent de Lérins. Il mérite de couronner tous ces hommages rendus au plus illustre des défenseurs de la Religion Chrétienne : *On doit regarder incontestablement Tertullien*, nous dit cet écrivain célèbre, *comme le Prince des pères Latins. Quoi de plus érudit, effectivement, que ce personnage-là ; quoi de plus exercé dans les choses divines et humaines ? Son vaste et merveilleux génie a embrassé toute l'histoire de*

---

(1) *Veniam ad Latinos; quid Tertuliano eruditius? quid acutius? Epist. ad Magnum, oratorem Rom.*

(2) *Cujus leguntur opuscula eloquentissime scripta. tom.* 8 *de Hœres.* § 86. *edit. Benedict.*

la philosophie, de chacune de ses sectes, de leurs auteurs, de leurs disciples, de leurs observances, tous les événemens divers et toutes les sciences. N'a-t-il pas été doué d'un esprit également vif et imposant, au point qu'il ne s'est presque jamais déterminé à combattre quelqu'un, qu'il ne l'ait désarmé par sa pénétration, ou écrasé par sa force? Mais, qui pourrait célébrer dignement son éloquence? Il l'a tellement fortifiée d'argumens invincibles, qu'il entraîne même ceux qu'il n'a pu persuader. En lui autant de mots, autant de sentences; autant de phrases, autant de victoires. Interrogez les Marcion, les Apelle, les Praxéas, les Hermogène, les Juifs, les Gentils, les Gnostiques, dont il a pulvérisé les blasphèmes par la vigueur accablante de ses écrits volumineux comme par autant de coups de foudre (1).

---

(1) *Hic (Tertullianus) apud Latinos nostrorum omnium facile princeps judicandus est. Quid enim hoc viro doctius? quid in divinis atque humanis rebus exercitatius? Nempe omnem Philosophiam, et cunctas Philosophorum sectas, auctores, adsertoresque sectarum, omnesque eorum disciplinas, omnem historiarum ac studiorum varietatem, mira quadam mentis capacitate complexus est. Ingenio vero nonne tam gravi ac vehementi excelluit, ut sibi nihil pene ad expugnandum proposuerit, quod non aut acumine inruperit, aut pondere eliserit? Jam porro orationis suæ laudes quis exsequi valeat? Quæ tanta, nescio qua, rationum necessitate conserta est, ut ad consensum sui, quos suadere non potuerit, impellat: cujus quot pene verba, tot sententiæ sunt; quot sensus, tot victoriæ. Sciunt hoc Marciones, Apelles, Praxeæ, Hermogenes, Judæi, Gentiles, Gnostici, ceterique, quorum ille blasphemias multis ac magnis voluminum suorum molibus, velut quibusdam fulminibus, evertit. Commonit. p. 353. edit. Baluz.*

Quel plus magnifique portrait pouvait-on tracer de Tertullien que celui qu'on vient de lire? Il n'y manque absolument rien, et les ennemis de ce Père ne seront pas fort contens du témoignage que lui rend Vincent de Lérins. Cet éloge est d'autant plus remarquable dans la bouche de cet écrivain, qu'il n'avait d'autre but que de censurer Tertullien à cause de ses erreurs, et de prémunir contre la contagion dont son exemple pouvait être la source pour ceux qui étaient dans le sein de l'Église. Il le blâme, à la vérité, sur sa doctrine, mais il le loue pour son éloquence. La justice l'exigeait ainsi. Tant qu'on ne verra que de pareils critiques qui ne chercheront que la vérité, qui loueront ce qui est louable et ne condamneront que ce qu'il faut condamner, la critique, loin de mériter le dédain, sera un présent du Ciel. Elle aura un droit incontestable à notre acquiescement et à notre reconnaissance. Hors de là on ne l'écoutera point et on ne fera d'elle que le cas qu'elle mérite : on la méprisera. C'est ainsi qu'on ne peut s'empêcher de repousser Voltaire quand, à la fin de l'article qu'il a consacré à Tertullien, dans son *Important Examen*, il s'écrie, avec une pitié qui excite toute la nôtre : *voilà les champions de l'Église ! voilà ses Pères !*

Assurément c'est là un de nos Pères ; Tertullien est un des champions de l'Église. Il a embrassé la défense de nos aïeux opprimés. Il

n'a pu rompre la verge qui les accablait ; mais il les a arrachés au joug de la calomnie plus accablant encore. Il n'a pu renverser les échafauds sur lesquels on les faisait monter, mais il les a transformés pour eux en chars de victoire. Que dis-je ? Oui, *il a brisé la verge qui les déchirait et le sceptre de leur exacteur, comme au jour de Madian* (1). Oui, il a été cause que peu de temps après lui les échafauds ont été abattus. On put dire du jour où il fit paraître son Apologétique, *et le sang innocent fut sauvé ce jour-là* (2).

N'est-il donc pas juste après cela, que nous regardions Tertullien comme un de nos Pères, que nous ayons pour lui une reconnaissance vraiment filiale ? Ne devons-nous pas l'envisager comme un des défenseurs de l'Église ? Et certes, il s'est conduit pour elle avec tout le zèle, le courage, l'activité, le succès d'un brave guerrier. Quelle lacune laisserait dans l'origine de l'Église la disparition de son chef-d'œuvre ! Que de nuages rassemblés autour de son berceau par la malignité, alarmeraient encore aujourd'hui la piété des croyans ! Mais tranquillisons-nous : une lumière s'est levée ; elle a dissipé d'anciennes ténèbres, et en a empêché de nouvelles de se former. Si les ennemis du Chris-

---

(1) *Virgam humeri ejus et sceptrum exactoris superasti, sicut in die Madian. Isaïe, c. 9. v. 4.*

(2) *Et salvatus est sanguis innocens in die illa. Daniel, c. 16. v. 32.*

tianisme ont moins de prise sur lui, ont moins d'objections à étaler, c'est à Tertullien que nous en sommes redevables. Si les fidèles ont des argumens redoutables à opposer à l'impie, c'est Tertullien qui les leur a fournis ; c'est lui qui a aiguisé tous ces glaives qui défendent l'Arche Sainte ; et il ne serait pas un de nos héros, et nous ne tirerions pas gloire de l'avoir parmi nos combattans, et nous ne nous réjouirions pas de l'avoir pour apologiste ! Que graces lui en soient rendues ! Il a bien soutenu la bonne cause ; il a combattu avec magnanimité, avec gloire. Il a traîné à son char de triomphe toutes les écoles des philosophes et leurs vains systèmes, tous les dieux que le paganisme plaçait dans le ciel et tous les enfers. Il a vaincu : qu'il vienne, ce grand homme, recevoir de ma main la couronne due à ses nobles travaux : *Veni, coronaberis* (1).

Il faut que Voltaire me pardonne cet enthousiasme. C'est lui qui le réveille. Il se moque des défenseurs du Christianisme ! Eh ! n'aurait-il pas été à désirer pour ses adhérens, qu'ils eussent pu s'en procurer de semblables ? Il lui a été aisé de se railler de ce Père, mais nul n'a mieux senti que lui qu'il n'était pas facile de le surmonter. Voyons un instant Tertullien et le coryphée des philosophes du dernier siècle

---

(1) Cant. 4. 8.

dans l'arène. C'est là qu'il faut les voir agir, et nous verrons de quel côté sont les meilleurs champions. Il nous faut ici des coups d'épée et non des coups de langue. S'il n'est question que de trouver un beau diseur, donnez vîte la palme à Voltaire ; mais s'il faut des exploits, que Voltaire a du courage de vouloir soutenir le parallèle ! Tertullien ne présente que quelques pages ; ce court volume contribue puissamment à renverser tous les temples et les statues de l'Univers payen , et la Croix s'élève sur ces ruines ; Voltaire s'évertue, se morfond , enfante un tas de volumes. Il s'écrie avec une présomption vaine et puérile, en parlant des fidèles ; *Je suis las de leur entendre dire que douze hommes ont suffi pour établir le Christianisme : j'ai envie de leur prouver qu'il n'en faut qu'un pour le détruire* (1).

Quel langage audacieux, ô Voltaire! Et fais-le voir qu'il ne faut qu'un seul homme pour renverser la Religion Chrétienne ! Si tu avais dit qu'il ne faut qu'un seul homme pour l'ébranler, tu aurais pu avoir raison. Mais ébranler, ce n'est pas abattre, et il ne faut chanter victoire que lorsque l'ennemi est sur la poussière et a rendu les derniers soupirs. Tu t'étonnes que l'Église regarde Tertullien comme un de ses héros! et n'ai-je pas plus de raison de m'étonner qu'on te regarde comme celui du philosophisme, que

---

(1) Condorcet, vie de Voltaire.

tu te sois donné pour tel, qu'on donne la même qualité à ceux qui ont partagé tes sentimens et mêlaient leurs coups aux tiens contre le Christianisme? Ne pourrais-je pas plus justement, à mon tour, plaindre la philosophie, et lui dire, en parlant de vous tous et en employant les expressions du seul poète que tu aies épargné,

Voilà donc quels vengeurs s'arment pour ta querelle !

Ah, que c'est bien à l'incrédulité à rougir de ses défenseurs! Pour nous, les nôtres nous font honneur. Oui, Tertullien, nous aimons à reposer nos regards sur toi. Ton nom nous est cher et ta gloire nous environne. Mais le plaisir que nous goûtons à songer à tes travaux, n'est pas sans mélange, sans amertume. Que n'as-tu joint à tant de qualités estimables qui embellissaient ton âme, celle de la constance! Pourquoi es-tu sorti du sein de l'Église, au milieu de laquelle tu te trouvais? Il fallait y mourir. Quel motif te détacha d'elle? C'est l'orgueil, me réplique-t-on (1). Non, ce

(1) Je ne sais comment Pamélius, qui est un des commentateurs de Tertullien, qui a pris le plus de peine pour éclaircir ses ouvrages et en épurer le texte, a mieux aimé adopter ce sentiment que d'en embrasser un plus favorable à son auteur. Que lui en coûtait-il d'opiner plus charitablement et plus vraisemblablement à l'égard de Tertullien? Néanmoins, tout en soutenant que celui-ci ne s'éloigna des Catholiques que par le motif qu'on lui avait préféré quelqu'un pour le siége de Carthage, il ajoute qu'on ne lui avait fait cette injustice que par envie. De cette manière il revient au sentiment le plus général.

n'est pas l'orgueil qui te la fit délaisser. Ceux qui parlent ainsi de toi, ne te connaissent pas. Mille fois tu n'ouvris la bouche que pour t'humilier, et celui qui prend avec tant de plaisir et si ouvertement le surnom de *pécheur* (1), ne mérite pas d'être taxé de vaine gloire. Ce qui a amené ton changement, c'est un désir immodéré de perfection (2). Tu as voulu aller au delà des limites de la faiblesse humaine, et,

---

(1) C'est à la fin de son traité sur le Baptême, § 20, que Tertullien se donne cette qualité. Il exhorte ceux qui viennent d'obtenir une nouvelle naissance dans les eaux du baptême, à demander à Dieu ce qu'ils voudront, parce que rien ne leur sera refusé, et il ajoute ces mots édifians : « Mais quand vous demanderez, n'oubliez pas, je vous prie, Tertullien le pécheur » : *Tantum oro, ut cum petitis, etiam Tertulliani peccatoris memineritis.* Ce n'est pas le seul endroit où il s'abaisse, et je pourrais faire voir dans ses écrits bien des passages semblables à celui-là : *Ubique fere de se abjectissime loquitur*, dit Rigault, en parlant de lui.

(2) Tertullien se laissa tellement aveugler par cette perfection exagérée, qu'il avait imaginée ; qu'il ne sentait aucun remords d'avoir quitté l'Église Catholique. On ne peut vraiment que le plaindre, quand il nous fait lui-même la confidence de son illusion. On me reprochera, nous dit-il, mon changement. « Mais le renoncement à une « société n'est pas une preuve de délit. N'est-il pas plus aisé d'errer « avec la multitude, puisque la vérité n'est aimée que de peu de per- « sonnes? Une légéreté avantageuse ne me déshonnera pas plus que « ne m'ont honoré des sentimens nuisibles. Néanmoins je ne rougis « pas des erreurs que j'ai quittées, parce que je me réjouis de les « avoir quittées, me voyant meilleur et plus pur ». *Nunquam societatis repudium delicti præjudicium est, quasi non facilius sit errare cum pluribus, quando veritas cum paucis ametur. At enim non magis me dedecorabit utilis levitas, quam ornarit nocens. Non suffundor errore quo carui, quia caruisse delector, quia meliorem me et pudicitiorem recognosco. De Pudicit.* § 1.

quand on en sort, c'est toujours pour s'égarer. Mais ce qui a le plus concouru à te faire renoncer à tes anciens sentimens, c'est le monstre de l'envie (1). Tu brillais d'un vif éclat dans l'horizon de l'Église naissante. Ta splendeur offusqua les regards, et on ne fut en repos que lorsqu'on te vit tomber du Ciel, astre majestueux. Combien furent coupables les auteurs de ta chute! Oh! pourquoi la jalousie s'est-elle glissée jusqu'au pied de l'autel? Il a fallu que des prêtres eux-mêmes fussent les artisans de ta ruine. Ils t'ont couvert d'affronts, rassasié d'ignominie. Les voyant ainsi pleins de fiel contre toi, si peu d'accord avec la doctrine qu'ils enseignaient, ta foi chancela et tu pensas que la vérité n'était plus où la charité avait défailli. Cette erreur en a égaré bien d'autres. Il fallait être plus sage. Tu voulais

---

(1) Telle est la plus commune opinion. C'est celle de St Jérôme, comme je l'ai déjà dit, et ce Père étant si rapproché du siècle de Tertullien, sûrement nous aura fait connaître la véritable cause de son découragement. C'est là encore le sentiment de Sophrone qui le déclare formellement dans son Catalogue des Écrivains Ecclés. : Φθόνῳ καὶ προπηλακισμοῖς τῶν κληρικῶν τῆς ἐν Ρώμῃ ἐκκλησίας. Dom Ceillier, Dupin, Fleury hist. eccl. t. 1. l. 5. § 25, Moréri, tom. 8, partagent le même avis. Pamélius a tort de penser que le silence de Tertullien doive infirmer des témoignages aussi précis. Si Tertullien avait été la victime de l'envie, nous dit-il, il en aurait parlé, il s'en serait plaint dans ses écrits. Et c'est parce qu'il ne dit rien, qu'il faut embrasser le sentiment qui lui est le plus favorable. Il se tait : c'est une preuve de sa modération, et vous cherchez dans son silence un motif de condamnation contre lui!

punir tes ennemis et tu les justifies. Ah! pour les confondre tu devais persister dans tes engagemens, malgré leurs persécutions, leur haine, leur envie. Tu aurais un peu plus souffert de la part des hommes, mais une couronne immortelle t'attendait dans le Ciel, pour te récompenser de la plus grande des épreuves à laquelle on puisse être soumis ici-bas, celle de se voir persécuté par des orthodoxes, sous le masque de la justice et de la vérité (1).

---

(1) Il est croyable que Tertullien mourut dans les sentimens qu'il avait embrassés, et qu'il ne revint plus de l'erreur, quand il eut quitté le Catholicisme. En vain plusieurs savans ont tâché, en confondant son nom avec celui d'autres personnages, de persuader qu'il revint à ses anciennes pensées avant la fin de sa vie, en vain tous les hommes sensibles veulent, quand il s'agit de lui, ouvrir leur cœur à l'espérance, Dupin leur ôte tout espoir : *Il ne paraît point par ses livres*, dit-il, *qu'il soit revenu de son égarement, et aucun des anciens ne l'a témoigné; au contraire, ils en ont tous parlé comme d'un homme mort hors de la communion de l'Église. Ce serait donc une chose éloignée du bon sens, que de s'imaginer, comme quelques-uns ont fait, qu'il soit enfin revenu dans le sein de l'Église.* Biblioth. universelle des Auteurs Ecclés. tom. 1. Quelques auteurs néanmoins, ne désespèrent pas de son salut. Ils pensent que, comme la doctrine catholique n'avait pas encore été fixée par des conciles généraux, d'une manière aussi invariable qu'elle le fut dans la suite, Dieu ne lui aura fait sentir que sa miséricorde. Rigault compte pour lui sur l'intercession de St Cyprien qui en faisait ses délices. Sûrement, dit-il, Dieu n'aura rien refusé aux prières de ce Saint. Puisque les vœux des martyrs sont si efficaces, St Cyprien aura attiré avec lui dans le Ciel, celui qu'il aimait tant. *Et, si tam efficaces martyrum preces opinari liceat, suos secum affectus tulit in cœlum.*

ANALYSE

DE

L'APOLOGÉTIQUE.

§ I. Il n'est pas accordé aux Chrétiens de se défendre de vive voix ; mais on ne doit pas les empêcher au moins de le faire par écrit. Ils ne demandent pas qu'on ne les persécute plus, mais qu'on examine leur cause, avant de les condamner. S'ils sont coupables, ils ne mériteront que davantage la haine, quand on les connaîtra ; mais s'ils sont innocens, pourquoi les condamner malgré leur innocence ?

II. Les Chrétiens ne sont nullement semblables à ceux qu'on punit ordinairement des mêmes supplices. On met à la torture les criminels pour leur faire avouer leurs délits, les Chrétiens pour leur faire désavouer leur nom qui, dit-on, renferme tous les délits. Quelle inconséquence ! Si les Chrétiens sont coupables, punissez-les comme homicides, sacriléges, etc. ; mais non pas comme Chrétiens. Quoi de plus ridicule que de s'en prendre à un nom ?

III. Le nom que quelqu'un adopte ne fait rien à sa moralité, ne le rend ni plus méchant, ni meilleur. Il n'y a pas d'école qui ne porte le nom de son fondateur.

IV. Les payens ne veulent pas examiner le Christianisme, parce que les lois leur en défendent l'examen. Mais l'intention des lois n'est que d'empêcher le mal. Si donc vous voyez qu'il n'y ait pas de mal là où les lois ont cru en voir, c'est aller contre les lois que de les observer. D'ailleurs les lois ne sont pas infaillibles. Quel est le code qui n'ait pas subi des changemens ?

V. Les plus violens ennemis des Chrétiens ont toujours été les plus mauvais princes ; les bons les ont tolérés et même protégés.

VI. Les payens sont seulement fidèles aux lois qui leur accordent de persécuter les Chrétiens ; pour ce qui est de l'observation de certaines autres lois, des lois somptuaires, ils les violent sans peine.

VII. On accuse les Chrétiens de crimes énormes ; mais où en sont les preuves ? On s'en fie à la renommée. Quelle justice !

VIII. On taxe les Chrétiens d'infanticide et d'inceste. Est-il vraisemblable qu'ils s'y abandonnent ? Les autres hommes le feraient-ils ? S'ils ne le feraient pas, qu'ils ne le croient pas des Chrétiens, dont la nature n'est pas différente de la leur.

IX. Les payens sont eux-mêmes coupables de ces deux crimes, qu'ils imputent si faussement aux fidèles. Leurs auteurs le témoignent, et on ne peut apporter aucun témoignage contre les Chrétiens.

X. On accuse les Chrétiens de ne pas adorer les dieux. Mais ces dieux ne méritent pas les adorations des hommes, puisqu'ils sont hommes eux-mêmes. Tel fut Saturne, dont les écrivains et les traditions font également connaître la condition mortelle.

XI. Puisque les dieux des payens ont été hommes avant d'obtenir la divinité, il y a dans le Ciel quelqu'un plus grand qu'eux qui la leur a accordée. Mais cet être qu'avait-il besoin d'eux ? S'il avait voulu choisir des auxiliaires parmi les hommes, il n'aurait pas préféré les plus méchans, tels que sont ceux que les payens appellent leurs dieux.

XII. Les dieux des payens ne sont que du marbre, du métal ou du bois, et passent par tous les caprices d'un ouvrier, qui les tourmente plus qu'on ne tourmente les Chrétiens.

XIII. Les payens font voir par leurs impiétés qu'ils méprisent autant leurs dieux que les Chrétiens eux-mêmes : ils les emploient à de vils usages.

XIV. Ils leur offrent des victimes indignes d'eux. Leurs poètes les avilissent à l'envi, en leur donnant les infirmités, les fonctions les plus dégradantes.

XV. Le théâtre déshonore les dieux en leur donnant des passions condamnables, l'amphithéâtre en leur faisant aimer le sang, les temples en servant d'asiles à la corruption.

XVI. Les payens sont bien bons d'imaginer que les Chrétiens adorent une tête d'âne ou le soleil.

XVII. Le Dieu des Chrétiens est un. Les payens eux-mêmes

lui rendent témoignage, quand dans leurs exclamations ils s'écrient: ô Dieu ! ô mon Dieu ! etc.

XVIII. Ce Dieu a été manifesté souvent par des prophètes, dont les oracles sont renfermés dans les saintes Écritures.

XIX. Le premier motif qui donne de l'autorité à ces Écritures, c'est leur ancienneté; elles ont précédé tout ce qu'il y a de plus ancien parmi les infidèles.

XX. Le second motif qui donne de l'autorité aux Écritures, c'est l'accomplissement des prophéties qu'elles contiennent.

XXI. Différence du Judaïsme et de la Religion Chrétienne. Les juifs et les Chrétiens s'accordent à ne reconnaître qu'un seul Dieu; mais les premiers rejettent le Christ, et les seconds l'adorent. Preuves de sa divinité. Miracles innombrables qu'il a opérés. Témoignage des démons en sa faveur.

XXII. Nature de ces démons. Leur agilité leur fait connaître et révéler ce qui est éloigné ou doit arriver.

XXIII. Ces démons sont les dieux des payens. Les Chrétiens les forcent à l'avouer quand ils exorcisent les possédés. Quels dieux que ceux qui dépendent de la volonté des Chrétiens !

XXIV. Les payens permettent à chacun d'adorer le dieu qu'il veut ; pourquoi les Chrétiens seuls sont-ils exclus de ce privilége ?

XXV. Les Romains ont tort de soutenir qu'ils doivent leur grandeur à leur piété envers les dieux qu'ils adorent. Ces dieux, presque tous étrangers à Rome, s'ils avaient pu favoriser quelqu'un, auraient plutôt favorisé leurs concitoyens. Ils n'ont pu empêcher que les Romains ne s'agrandissent, en renversant leurs temples, dans les villes où ils étaient adorés. Les Romains les ont traînés à leur char de triomphe avec les peuples dont ils étaient les protecteurs. N'est-ce pas plutôt l'impiété qui a élevé Rome ?

XXVI. C'est le seul Dieu véritable qui a élevé l'Empire Romain. Rome est plus ancienne que ses dieux.

XXVII. Puisque les dieux des payens n'existent pas, sont des fantômes, les Chrétiens ne sont pas coupables de ne pas les adorer. Mais ils devraient faire semblant de leur rendre hom-

mage, dit-on, et ils se sauveraient par là. Non, ce moyen qu'on leur suggère est un artifice des démons jaloux des Chrétiens, et qui veulent leur faire partager les supplices qui les attendent.

XXVIII. Pourquoi obliger les Chrétiens à sacrifier aux dieux? Pourquoi forcer quelqu'un dans son culte? On doit se reposer de son zèle sur l'intérêt qu'il a à ménager la Divinité. On reproche aux Chrétiens de ne pas sacrifier aux dieux pour la conservation des Empereurs, ces Empereurs que les payens honorent plus que leurs dieux mêmes. En voici la raison :

XXIX. Les Chrétiens ne demandent pas aux dieux la conservation des Empereurs, parce qu'ils savent que ces dieux ne peuvent rien pour les hommes, parce qu'ils ne veulent pas se moquer des Empereurs qui, loin d'être soutenus par ces dieux, soutiennent eux-mêmes leur culte et leurs temples.

XXX. Les Chrétiens prient pour les Empereurs le véritable Dieu, et les honorent plus que les payens de cette manière. Ceux-ci les soumettent à des divinités qui sont moins qu'eux, et les Chrétiens ne les soumettent qu'à celui-là seul qui est au-dessus de leur tête.

XXXI. Les Écritures font un devoir aux Chrétiens de prier pour les Empereurs.

XXXII. Les Chrétiens prient pour les Empereurs, parce qu'ils croient qu'à la destinée de l'Empire est attachée celle du monde.

XXXIII. Les Chrétiens prient pour les Empereurs, parce que c'est Dieu qui les leur donne, et en les soumettant à Dieu dans leurs prières, ils sont plutôt exaucés que les idolâtres, qui les égalent à Dieu.

XXXIV. Les idolâtres, en égalant les Empereurs à Dieu, leur attirent le courroux céleste. Les Chrétiens sont plus circonspects et par conséquent plus dévoués aux Empereurs.

XXXV. Les Chrétiens s'intéressent davantage aux Empereurs que les idolâtres. ceux-ci ne célèbrent les fêtes de ces princes que par la débauche, et ceux-là par la pratique de toutes les vertus. Parmi les idolâtres on découvre toujours des conspirateurs, et jamais parmi les Chrétiens.

XXXVI. Les Chrétiens aiment les Empereurs, parce qu'il leur est commandé d'aimer tout le monde.

XXXVII. Si les Chrétiens n'aimaient pas ceux qui les gouvernent malgré les persécutions qu'ils en essuient, il leur serait bien aisé de se venger de leur cruauté.

XXXVIII. Les Chrétiens étant les plus paisibles des hommes, on ne devrait pas les regarder comme formant une faction, mais plutôt une société légitime.

XXXIX. Tableau des assemblées, des mœurs, des repas des Chrétiens, qui fait voir que nuls ne méritent moins qu'eux le nom de factieux qu'on leur donne.

XL. Ce nom ne convient qu'aux idolâtres qui persécutent les Chrétiens innocens, qui les font passer pour la source des malheurs publics. Il a existé avant les Chrétiens des malheurs publics et de plus grands. Ce sont eux qui sont cause qu'ils ont diminué.

XLI. Ce sont les idolâtres qui sont la source des malheurs publics, puisqu'ils irritent Dieu, en lui préférant des statues.

XLII. On a tort d'ajouter aux inculpations que l'on forme contre les fidèles, qu'ils sont inutiles à la société. Ils lui sont utiles autant que les payens, et plus même, en ce qu'ils ne frustrent jamais le trésor de leurs contributions, tandis que les idolâtres ne sont pas scrupuleux sur cet article.

XLIII. Les Chrétiens ne sont inutiles qu'à ceux qui exercent des professions honteuses, les magiciens, les astrologues, etc.

XLIV. Ce sont les idolâtres qui sont nuisibles à la société, puisqu'ils sacrifient dans la personne des fidèles, tant de bons citoyens.

XLV. Les Chrétiens sont donc seuls innocens. Comment ne le seraient-ils pas, Dieu même leur ayant manifesté la voie de l'innocence ? Comment les payens le seraient-ils, n'ayant eu pour maîtres que des philosophes, des hommes semblables à eux ?

XLVI. On objecte aux Chrétiens que les philosophes font connaître comme eux, la route de la véritable innocence. Il y a bien de la différence entre les premiers et les seconds. Mais

enfin, puisqu'on le pense ainsi, pourquoi n'avoir pas pour les Chrétiens la même tolérance que pour les philosophes ? On n'empêche jamais ceux-ci de dogmatiser.

XLVII. Les philosophes, comme les poètes, ont puisé leurs opinions et leurs doctrines dans les livres sacrés des fidèles, qu'ils ont altérés et corrompus.

XLVIII. Ridiculité de la métempsycose, imaginée par les philosophes. Vérité de la résurrection de l'âme et du corps, telle que l'admettent les Chrétiens.

XLIX. Les inepties des philosophes sont applaudies. Les vérités inestimables qu'enseignent les Chrétiens deviennent le prétexte de sanglantes persécutions. Mais au milieu de ces persécutions ils sont vainqueurs, par la raison qu'ils ne sont persécutés que parce qu'ils le veulent bien, ayant embrassé volontairement le Christianisme.

L. La gloire des Chrétiens qui meurent pour leur Dieu est beaucoup plus grande que celle de tous les héros payens, morts pour des motifs bien peu importans. Néanmoins, le monde qui applaudit ceux-ci, condamne ceux-là. Mais pendant qu'on refuse de rendre justice aux Chrétiens sur la terre, Dieu les approuve au haut du Ciel.

APOLOGÉTIQUE

DE

TERTULLIEN.

Q. SEPT. FLORENT.

TERTULLIANI

APOLOGETICUS

ADVERSUS GENTES.

I. Si non licet vobis, Romani imperii Antistites, in aperto et edito, ipso[1] fere vertice civitatis præsidentibus ad judicandum, palam dispicere, et coram examinare, quid sit liquido in causa Christianorum; si ad hanc solam speciem auctoritas vestra de justitiæ diligentia in publico aut timet aut erubescit inquirere; si denique, quod proxime accidit, domesticis indiciis nimis operata sectæ hujus infestatio obstruit defensioni; liceat Veritati, vel occulta via tacitarum litterarum, ad aures vestras pervenire.

Nihil illa[2] de causa sua deprecatur, quia nec de conditione miratur. Scit se peregrinam in terris agere; inter extraneos facile inimicos invenire; ceterum genus, sedem, spem, gratiam,

APOLOGÉTIQUE

DE

TERTULLIEN,

OU

DISCOURS

EN FAVEUR DES CHRÉTIENS

CONTRE LES GENTILS.

I. PUISQU'IL n'est pas en votre pouvoir, Magistrats de l'empire Romain [1], ô vous qui siégez, pour rendre la justice, dans un lieu si visiblement exposé, au sommet, pour ainsi dire, de la ville [2], d'envisager publiquement, d'examiner, d'éclaircir devant tous, la cause des Chrétiens ; puisque ce n'est qu'en cette occasion que votre autorité, s'éloignant de son zèle et de sa justice, craint ou rougit de prononcer ouvertement; puisque, en un mot, votre aversion pour notre société, ayant été dernièrement si fort exaspérée par des délations domestiques [3], vous ferme l'oreille à la voix de notre innocence, qu'il soit permis pour le moins à la Vérité de parvenir à vous par l'organe muet d'un écrit paisible.

Elle ne vous demande pas d'améliorer sa destinée. Elle n'est pas étonnée de son sort. Elle sait qu'elle est étrangère dans le monde, et que parmi des étrangers on trouve aisément des ennemis. Son origine,

dignitatem, in cœlis habere. Unum gestit interdum, ne ignorata damnetur. Quid hic deperit legibus in suo regno dominantibus, si audiatur? An hoc magis gloriabitur potestas earum, quo[3] etiam inauditam damnabunt Veritatem? Ceterum inauditam si damnent, præter invidiam iniquitatis, etiam suspicionem merebuntur alicujus conscientiæ, nolentes audire quod auditum damnare non possint.

Hanc itaque primam causam apud vos collocamus iniquitatis[4] odii erga nomen Christianorum. Quam iniquitatem idem titulus et onerat et revincit, qui videtur excusare, ignorantia scilicet. Quid enim iniquius quam ut oderint homines quod ignorant, etiamsi res meretur odium? Tunc etenim meretur, cum cognoscitur an mereatur; vacante autem meriti notitia, unde odii justitia defenditur, quæ non de eventu, sed de conscientia probanda est?

Cum ergo propterea oderint homines, quia ignorant quale sit quod oderunt, cur non liceat ejusmodi illud esse, quod non debeant odisse? Ita utrumque ex alterutro redarguimus, et ignorare illos dum oderunt, et injuste odisse dum ignorant. Testimonium ignorantiæ est, quæ iniquitatem dum excusat, condemnat; cum omnes qui retro oderant quia ignorabant[5], simul desinunt ignorare, cessant et odisse. Ex his fiunt Christiani, utique de comperto, et incipiunt odisse quod fuerant et profiteri quod oderant;

son séjour, son espérance, son crédit, sa gloire, tout est dans le Ciel. Elle ne réclame donc qu'une chose, c'est qu'on ne la condamne pas sans la connaître. Les lois, au sein de leur empire, en seront-elles affaiblies, si vous l'écoutez? Se vanteront-elles plus raisonnablement de leur force, si elles condamnent la Vérité sans l'entendre? Si vous la condamnez sans l'avoir entendue, outre que l'injustice de votre haine sera manifeste, on soupçonnera justement encore en vous une conviction secrète qui vous empêchera d'écouter ce que vous ne pourriez condamner, après l'avoir écouté.

L'ignorance est donc la première cause que nous assignons à la haine injuste que vous portez au nom Chrétien. Mais loin d'excuser votre injustice, cette ignorance l'aggrave et la confond. Quoi de plus injuste effectivement que de haïr ce qu'on ignore, quand même il mériterait notre haine? Il ne la méritera que lorsque nous saurons s'il la mérite. Mais tant qu'on ignore s'il la mérite, comment justifier la haine qu'on lui voue, haine qui doit avoir pour base non le caprice, mais la conviction du mal que l'on hait?

Puis donc que les hommes haïssent ce qu'ils ignorent, ne pourrait-il pas se faire qu'ils haïssent ce qui ne le mérite pas? Nous pouvons donc leur reprocher à la fois et de ne pas nous connaître tandis qu'ils nous haïssent, et de nous haïr injustement tandis qu'ils ne nous connaissent pas. Le témoignage de leur ignorance, tout en paraissant excuser leur injustice, les condamne, puisque tous ceux qui auparavant haïssaient notre religion qu'ils ne connaissaient pas, quand ils cessent de l'ignorer, cessent également de la haïr! Ceux-là deviennent Chrétiens quand ils nous connaissent. Ils commencent à haïr ce qu'ils étaient et professent ce

et sunt tanti quanti et denotamur. Obsessam vociferantur civitatem ; in agris, in castellis, in insulis Christianos ; omnem sexum, ætatem, conditionem, et jam dignitatem, transgredi ad hoc nomen quasi detrimento mœrent.

Nec tamen hoc ipso modo ad æstimationem alicujus latentis boni promovent animos. Non licet rectius suspicari, non libet propius experiri. Hic tantum curiositas humana torpescit : amant ignorare, cum alii gaudeant cognovisse. Quanto magis hos Anacharsis denotasset, imprudentes de prudentibus judicantes, quam immusicos de musicis ! Malunt nescire, quia jam oderunt ; adeo quod nesciunt præjudicant id esse, quod si sciant, odisse non poterant : quando si nullum odii debitum deprehendatur, optimum utique sit desinere injuste odisse ; si vero de merito constet, non modo nihil odii detrahatur, sed amplius acquiratur ad perseverantiam, etiam justitiæ ipsius auctoritate.

Sed non ideo, inquit, bonum, quia multos convertit : quanti enim ad malum performantur ! quanti transfugæ in perversum ! Quis negat ? Tamen quod vere malum est, ne ipsi quidem quos rapit, defendere pro bono audent. Omne malum aut timore aut pudore natura perfudit. Denique malefici gestiunt latere[6], trepidant deprehensi, negant accusati, ne torti quidem facile aut semper confitentur. Certe damnati mœrent ; dinumerant in semetipsos ; mentis

qu'ils haïssaient. Leur multitude vous épouvante, quand on les énumère. On crie que la ville en est assiégée, que les champs, les bourgs, les îles n'étalent que des Chrétiens. On pleure comme un malheur de voir tout sexe, tout âge, toute condition, et même tout rang, voler à leur école.

Ce succès ne peut vous déterminer néanmoins à soupçonner que le Christianisme cache quelque chose de bon. On ne se résout pas à mieux augurer de lui, on ne veut pas le sonder de près. Ce n'est que pour nous que s'assoupit la curiosité des hommes. Ils aiment à ignorer, quand tout aime à connaître. Oh! qu'Anacharsis leur eût bien plus reproché de juger, dans leur folie, des sages, qu'il ne reprocha à des gens sans connaissance de l'harmonie de juger des sons harmonieux[4]! Ils aiment mieux ignorer ce qu'ils haïssent déjà; tellement ils soupçonnent que ce qu'ils ignorent est tel que, s'ils le connaissaient, ils ne pourraient le haïr. Mais si une chose ne mérite pas la haine, il convient qu'on cesse de la haïr injustement, et si au contraire elle la mérite, non-seulement la connaissance qu'on en aura ne la diminuera point, mais la justice nous fera un devoir de la haïr davantage.

On ne doit pas, dites-vous, regarder le Christianisme comme un bien, par cela qu'il gagne beaucoup de monde. Combien de gens se façonnent au mal! que de transfuges trahissent leur devoir! A la bonne heure. Mais ce qui véritablement est un mal, ceux même qui s'y laissent entraîner n'osent le défendre comme un bien. La nature fait jaillir du sein du mal la crainte ou la honte. Les méchans cherchent les ténèbres, tremblent quand ils sont pris, nient leurs crimes; les tortures ne leur arrachent jamais ou que difficilement des aveux. Condamnés, ils pleurent, ils énumèrent intérieurement contre eux-mêmes leurs forfaits, ou bien ils imputent les

malæ impetus vel fato vel astris imputant: nolunt enim suum esse, quod malum agnoscunt. Christianus vero quid simile? Neminem pudet, neminem pœnitet, nisi plane retro non fuisse. Si denotatur, gloriatur; si accusatur, non defendit; interrogatus vel ultro confitetur, damnatus gratias agit. Quid hoc mali est, quod naturalia mali non habet, timorem, pudorem, tergiversationem, pœnitentiam, deplorationem? Quid hoc mali est, cujus reus gaudet, cujus accusatio votum est, et pœna felicitas? Non potes dementiam dicere, qui[7] revinceris ignorare.

II. Si certum est denique nos nocentissimos esse, cur a vobis ipsis aliter tractamur, quam pares nostri, id est, ceteri nocentes, cum ejusdem noxæ[8] eadem tractatio deberet intervenire? Quodcunque dicimur, cum alii dicuntur, et proprio ore et mercenaria advocatione utuntur ad innocentiæ suæ commendationem. Respondendi, altercandi facultas patet, quando nec liceat indefensos et inauditos omnino damnari. Sed Christianis solis nihil permittitur loqui quod causam purget, quod veritatem defendat, quod judicem non faciat injustum; sed illud solum expectatur, quod odio publico necessarium est, confessio nominis, non examinatio criminis: quando si de aliquo nocente cognoscitis, non statim confesso eo nomen homicidæ, vel sacrilegi, vel incesti, vel publici hostis, ut

égaremens de leur raison au destin ou aux astres. Ils ne veulent pas s'attribuer ce qui leur paraît mal.

Quoi de semblable dans le Chrétien ? Il ne rougit, il ne se repent de rien, si ce n'est d'avoir tardé à l'être. Si on le dénonce, il s'en glorifie. Si on l'accuse, il ne se défend pas. Interrogez-le, il affirme. Condamnez-le, il vous remercie. Quel est donc ce mal destitué de tout ce qui est naturel au mal, la crainte, la honte, les détours, le regret, les larmes ? Quel est ce mal qui fait que le coupable se réjouit, dont l'imputation est l'objet des désirs, le châtiment une félicité ? Vous ne pouvez pas dire que ce soit une folie, puisque vous êtes convaincus d'ignorer notre doctrine.

II. Si néanmoins il est sûr que nous sommes si coupables, pourquoi, vous-mêmes, nous traitez-vous autrement que ceux qui nous ressemblent, je veux dire le reste des criminels, puisque le même traitement doit accueillir la même faute ? Quand on impute aux autres les mêmes griefs, ils protégent leur innocence eux-mêmes, ou par une langue étrangère ; ils ont la faculté de répondre et de contester. On ne peut condamner quelqu'un qui n'a été nullement défendu ni écouté. Aux Chrétiens seuls vous ne permettez de rien dire qui soutienne leur cause, qui défende la vérité, qui garantisse un juge de l'injustice ; mais on ne désire d'eux qu'une chose, seule satisfaction de la haine publique, l'aveu de leur nom et non pas l'examen de leurs fautes. Néanmoins quand vous jugez un criminel, vous ne vous contentez pas, pour le condamner, qu'il se confesse homicide, sacrilége, incestueux, ennemi public, noms estimables dont vous nous gratifiez, mais vous examinez les circonstances de son crime, sa qualité, combien de fois il a été commis, le lieu où il l'a

de nostris elogiis loquar, contenti sitis ad pronuntiandum, nisi et consequentia exigatis, qualitatem facti, numerum[9], locum, modum, tempus, conscios, socios. De nobis nihil tale, cum æque extorqueri oporteret quodcunque falso jactatur: quot quisque jam infanticidia degustasset; quot incesta contenebrasset; qui coci, qui canes affuissent. O quanta illius præsidis gloria, si eruisset aliquem qui centum jam infantes comedisset!

Atquin invenimus inquisitionem quoque in nos prohibitam. Plinius enim Secundus, cum provinciam regeret, damnatis quibusdam Christianis, quibusdam gradu pulsis, ipsa tamen multitudine perturbatus, quid de cetero ageret, consuluit tunc Trajanum imperatorem, allegans, præter obstinationem non sacrificandi, nihil aliud se de sacramentis eorum comperisse, quam cœtus antelucanos ad canendum Christo ut Deo, et ad confœderandam disciplinam; homicidium, adulterium, fraudem, perfidiam et cetera scelera prohibentes. Tunc Trajanus rescripsit, hoc genus inquirendos quidem non esse, oblatos vero puniri oportere. O sententiam necessitate confusam! negat inquirendos, ut innocentes, et mandat puniendos, ut nocentes. Parcit et sævit, dissimulat et animadvertit. Quid temetipsam[10] censura circumvenis? Si damnas, cur non et inquiris? si non inquiris, cur non et absolvis?

été, les moyens employés, le temps, les fauteurs, les complices. Pour nous rien de tel. Et ne fallait-il pas également nous arracher l'aveu de tant de fausses accusations; demander à chacun de nous de combien d'infanticides il s'est engraissé, combien d'incestes il a masqué sous le voile de la nuit, quels sont chez nous les cuisiniers de la chair humaine et les chiens qui nous amènent les ténèbres[5]? Quelle serait la gloire de celui de vos juges qui découvrirait un Chrétien qui aurait déjà mangé la chair de cent enfans !

Mais n'a-t-on pas défendu de nous poursuivre? Pline le jeune, administrant une de nos provinces, après avoir condamné quelques Chrétiens, en avoir privé quelques-uns de leurs grades, néanmoins troublé de la multitude de fidèles qui restaient, consulta Trajan alors Empereur, pour savoir comment il fallait qu'il se conduisît dans la suite, lui assurant qu'à part leur obstination à ne pas sacrifier, il ne savait rien autre des mystères des Chrétiens, sinon qu'ils se rassemblaient avant le jour pour louer le Christ, qu'ils regardaient comme leur Dieu, et pour raffermir leur discipline; que l'homicide, l'adultère, la fraude, la perfidie et les autres crimes, ils se les interdisaient[6]. A cela Trajan répondit qu'il ne fallait nullement rechercher ces gens-là, mais les châtier, quand ils seraient dénoncés. O sentence nécessairement contradictoire! l'Empereur défend de les rechercher, parce qu'ils sont innocens, et commande de les punir comme coupables. Il pardonne et sévit, dissimule et condamne. Pourquoi déposes-tu contre toi-même, ô iniquité? Si tu condamnes les Chrétiens, pourquoi ne pas les rechercher, et si tu ne les recherches pas, pourquoi les condamnes-tu?

Latronibus vestigandis per universas provincias militaris statio sortitur. In reos majestatis et publicos hostes omnis homo miles est ; ad socios, ad conscios usque inquisitio extenditur. Solum Christianum inquiri non licet ; offerri licet : quasi aliud esset actura inquisitio, quam oblatio[11]. Damnatis ergo oblatum, quem nemo voluit requisitum, qui, puto, jam non ideo meruit pœnam, quia nocens est, sed quia non requirendus inventus est.

Itaque nec in illo ex forma malorum judicandorum agitis erga nos, quod ceteris negantibus adhibetis tormenta ad confitendum, solis Christianis ad negandum, cum si malum esset, nos quidem negaremus, vos vero confiteri tormentis compelleretis. Neque enim ideo non putaretis requirenda quæstionibus scelera, quia certi essetis admitti ea ex nominis confessione, qui hodie de confesso homicida, scientes homicidium quod[12] sit, nihilominus ordinem extorquetis admissi. Quo perversius, cum præsumatis de sceleribus nostris ex nominis confessione, cogitis tormentis de confessione decedere, ut negantes nomen, pariter utique negemus et scelera, de quibus ex confessione nominis præsumpseratis.

Sed, opinor, non vultis nos perire, quos pessimos creditis : sic enim soletis dicere homicidæ, nega ; laniari jubere sacrilegum, si confiteri perseveraverit. Si non ita agitis circa

Des postes sont établis dans toutes les provinces, pour découvrir les voleurs. Tout homme est soldat contre les ennemis de l'Empereur et de la patrie. Leur recherche s'étend jusqu'à leurs complices et leurs fauteurs. Il n'y a que le Chrétien qu'il n'est pas permis de poursuivre, mais seulement de dénoncer, comme si la poursuite tendait à autre fin que la dénonciation. Vous condamnez le Chrétien, qu'on vous dénonce, tandis que vous ne vouliez nullement qu'on le recherchât. Il mérite donc châtiment non pas parce qu'il est coupable, mais parce que, ne devant pas le rechercher, vous l'avez trouvé.

Vous vous dispensez encore envers nous de la forme ordinaire des jugemens, en ce que vous vous servez des tortures pour obliger les autres à faire leurs aveux, et vous ne les employez à l'égard des Chrétiens que pour leur arracher des désaveux, tandis que si nous étions coupables nous nierions, et vous n'useriez des supplices que pour nous forcer à tout avouer. Ne dites point que vous ne recourez pas aux tortures pour connaître nos crimes, parce que vous êtes sûrs que le nom seul de Chrétien emporte tout avec lui. Ce criminel ne s'avoue-t-il pas homicide? Vous êtes assurés de l'existence de son crime, et néanmoins vous le forcez à le détailler. Que vous êtes injustes! vous présumez que le seul aveu du nom Chrétien renferme celui de tous les crimes, et vous nous tourmentez pour nous faire désavouer ce nom, et avec lui, les crimes dont l'aveu de ce nom vous donnait la certitude!

Nous sommes donc si méchans que vous ne voulez pas nous voir périr. C'est ainsi sans doute que vous dites à l'homicide : nie; que vous faites déchirer un sacrilége, s'il continue à confesser son crime. Si, quand il est question de nos crimes, vous agissez au-

nocentes, ergo nos innocentissimos judicatis, cum quasi innocentissimos non vultis in ea confessione perseverare, quam necessitate, non justitia, damnandam a vobis sciatis.

Vociferatur homo, Christianus sum. Quod est, dicit: tu vis audire quod non est. Veritatis extorquendæ præsides, de nobis solis mendacium elaboratis audire. Hoc sum, inquit, quod quæris an sim: quid me torques in perversum? Confiteor, et torques! Quid faceres, si negarem? Plane aliis negantibus non facile fidem accommodatis; nobis, si negaverimus, statim creditis. Suspecta sit vobis ista perversitas, ne qua vis lateat in occulto, quæ vos adversus formam, adversus naturam judicandi, contra ipsas quoque leges ministret.

Nisi enim fallor, leges malos erui jubent, non abscondi; confessos damnari præscribunt, non absolvi. Hoc senatusconsulta, hoc principum mandata definiunt[13], hoc imperium cujus ministri estis. Civilis, non tyrannica dominatio est. Apud tyrannos enim tormenta etiam pro pœna adhibentur: apud vos soli quæstioni temperantur. Vestram illis servate legem usque ad confessionem necessariam[14]; et[15] si confessione præveniantur, vacabunt; sententia opus est; debito pœnæ nocens expungendus est, non eximendus. Denique nemo illum gestit absolvere; non licet hoc velle; ideo nec cogitur quisquam negare.

trement qu'à leur égard, vous nous jugez donc bien innocens, puisque nous regardant comme tels, vous ne voulez pas que nous persistions dans des aveux que la nécessité et non la justice vous oblige à punir.

Un homme crie : je suis Chrétien. Il dit ce qu'il est. Vous voulez qu'il dise ce qu'il n'est pas. Établis pour rechercher la vérité, de nous seuls vous exigez infatigablement le mensonge. Je suis ce que vous demandez, dit le martyr. Pourquoi me tourmenter pour me séduire ? J'avoue tout, et vous me tourmentez ! Que feriez-vous, si je niais ? Quand les autres nient, difficilement vous les croyez. Dès que nous nions tout, sur le moment vous nous croyez. Que cette injustice vous fasse soupçonner quelque animosité, cachée au fond de vos âmes, qui vous gouverne, en dépit de la forme et de la nature des jugemens, en dépit des lois elles-mêmes.

Car, si je ne me trompe, les lois commandent qu'on dévoile et non qu'on dérobe les criminels, qu'à leur aveu on les condamne et non qu'on les absolve. Voilà ce que vous prescrivent le Sénat, vos Princes, la nature du pouvoir dont vous êtes les ministres. Vous êtes des Magistrats et non des tyrans. Les tyrans emploient même les tortures comme peine. Pour vous, vous ne devez les graduer que pour rechercher la vérité. Conformément à vos lois, ne les employez qu'à arracher des aveux nécessaires ; et si les aveux les devancent, qu'elles s'arrêtent ; prononcez la sentence : acquittez de ces tortures le coupable, sans le soustraire au châtiment qu'il mérite. Qu'on ne cherche pas à l'absoudre : il n'est pas permis de le vouloir. On ne doit forcer personne à nier ses crimes.

Christianum hominem omnium scelerum reum, Deorum, Imperatorum, legum, morum, naturæ totius inimicum existimas, et cogis negare ut absolvas, quem non poteris absolvere, nisi negaverit! Prævaricaris in leges. Vis ergo neget se nocentem, ut eum facias innocentem, et quidem invitum jam, nec de præterito reum? Unde ista perversitas, ut etiam illud non recogitetis, sponte confesso magis credendum esse, quam per vim neganti; vel, ne compulsus negare, non ex fide negarit; et, absolutus, ibidem post tribunal de vestra rideat æmulatione, iterum Christianus?

Cum agitur in omnibus nos aliter disponitis quam ceteros nocentes, id unum contendendo ut de eo nomine excludamur (excludimur enim, si facimus quæ faciunt non Christiani), intelligere potestis non scelus aliquod in causa esse, sed nomen, quod quædam ratio æmulæ operationis insequitur; hoc primum agens ut homines nolint scire pro certo, quod se nescire pro certo sciunt. Ideo et credunt de nobis quæ non probantur, et nolunt inquiri, ne probentur non esse quæ malunt credidisse[16], ut nomen illius æmulæ rationis inimicum, præsumptis, non probatis criminibus, de sua sola confessione damnetur. Ideo torquemur confitentes, et punimur perseverantes, et absolvimur negantes, quia nominis prælium est.

Et vous, vous croyez qu'un Chrétien est coupable de tout, qu'il est l'ennemi des Dieux, des Empereurs, des lois, des mœurs et de la nature entière; et néanmoins vous le forcez à nier pour l'absoudre, ne pouvant l'absoudre s'il ne niait tout. C'est outrager les lois. Voulez-vous donc qu'il se désavoue criminel, afin que vous le fassiez innocent malgré lui, et que vous le laviez de tout le passé? D'où vous vient une telle illusion, que vous ne compreniez pas qu'il faut plutôt croire quelqu'un qui avoue de lui-même, que celui qui nie par force? Forcé de nier, niera-t-il sincèrement? Disculpé, ne pourra-t-il pas même, derrière votre tribunal, redevenu Chrétien, insulter à votre malignité?

Puis donc qu'en tout vous nous traitez autrement que le reste des criminels, et que vous ne cherchez qu'à nous faire perdre le nom que nous portons, et nous le perdons quand nous agissons comme ceux qui ne sont pas Chrétiens, vous pouvez comprendre que nous sommes regardés comme coupables, non pour aucun crime, mais à cause de notre nom, qu'une haine acharnée poursuit, engageant surtout les hommes à ne pas s'assurer de ce qu'ils sont assurés de ne pas savoir. Voilà pourquoi ils croient tout de nous sans preuves, et ne veulent pas qu'on fasse des recherches, de peur qu'on ne prouve la fausseté des crimes, qu'il aiment mieux croire, afin que les supposant, ne pouvant les prouver, leur haine aveugle puisse se servir du seul aveu d'un nom qui lui est odieux, pour le condamner. Nous ne sommes donc mis à la torture, quand nous avouons; nous ne sommes punis, quand nous persistons dans cet aveu, et nous ne sommes absous, quand nous nions, que parce qu'il n'est question que d'une dispute de mot.

Denique quid de tabella recitatis illum Christianum? cur non et homicidam, si homicida Christianus? cur non et incestus, vel quodcumque aliud esse nos creditis? In nobis solis pudet aut piget ipsis nominibus scelerum pronunciare. Christianus, si nullius criminis nomen est, valde infestum; ineptum [17], si solius nominis crimen est.

III. Quid, quod ita plerique clausis oculis in odium ejus impingunt, ut bonum alicui testimonium ferentes, admisceant nominis exprobrationem: bonus vir Caius Seius, tantum quod Christianus. Item alius: Ego miror [18] Lucium sapientem virum repente factum Christianum. Nemo retractat ne ideo bonus Caius, et prudens Lucius, quia Christianus; aut ideo Christianus, quia prudens et bonus. Laudant quæ sciunt, vituperant quæ ignorant; et id quod sciunt, eo quod ignorant corrompunt, cum sit justius occulta de manifestis præjudicare, quam manifesta de occultis prædamnare.

Alii, quos retro ante hoc nomen vagos, viles, improbos noverant, ex ipso denotant quo laudant [19]. Cæcitate odii in suffragium impingunt: quæ mulier! quam lasciva! quam festiva! qui juvenis! quam lusius [20]! quam amasius! facti sunt Christiani. Ita nomen emendationi imputatur.

Après tout, lorsque dans vos arrêts vous accusez un homme d'être Chrétien, pourquoi ne le pas proclamer homicide, puisque le Chrétien est un homicide? Pourquoi ne pas le nommer un incestueux, ou toute autre chose que vous imaginez? Il n'y a que nous dont vous rougissez ou craignez de désigner les crimes par leur nom, quand vous nous condamnez. Si le nom de Chrétien n'est celui d'aucun crime, ce nom est bien fatal. Si le crime consiste dans ce nom, ce crime est bien ridicule.

III. Que dire de la plupart, dont la haine se jette tellement tête baissée contre les Chrétiens, que lorsqu'ils font l'éloge de quelqu'un d'eux, ils y mêlent le reproche de sa croyance? Ce Séïus est un honnête homme, dit-l'un; seulement il est Chrétien. Cet autre: Je suis étonné que Lucius, jusque là si sage, vienne d'embrasser subitement le Christianisme. Nul ne songe que l'un n'est honnête homme, et l'autre sage, que parce qu'ils sont Chrétiens, ou qu'ils ne sont Chrétiens que parce que l'un est honnête homme et l'autre sage. Vous louez ce que vous connaissez: vous blâmez ce que vous ignorez. Vous défigurez ce que vous connaissez par la vue de ce que vous ne connaissez pas. Ne serait-il pas plus équitable d'estimer ce qui est caché par ce qui est manifeste, que de condamner ce qui est manifeste par ce qui est caché?

D'autres qui connaissaient quelques Chrétiens, avant qu'ils le fussent, pour des gens vagabonds, vils, méchans, les dépriment par les éloges qu'ils leur donnent et dans l'aveuglement de leur haine, se condamnent eux-mêmes en les louant: quelle femme, disent-ils! comme elle était agaçante! comme elle était gracieuse! Quel jeune homme! comme il était enjoué! comme il était galant! Quel dommage qu'ils se soient faits Chrétiens! Ainsi on fait un crime à leur Religion de les avoir corrigés.

Nonnulli etiam de utilitatibus suis cum odio isto paciscuntur, contenti injuria, dum ne domi habeant quod oderunt. Uxorem jam pudicam maritus jam non zelotypus[21], filium jam subjectum pater, retro patiens, abdicavit. Servum jam fidelem dominus, olim mitis, ab oculis relegavit. Ut quisque hoc nomine emendatur, offendit. Tanti non est bonum, quanti est odium Christianorum.

Nunc igitur, si nominis odium est, quis nominum reatus? quæ accusatio vocabulorum? nisi si aut barbarum sonat aliqua vox nominis, aut infaustum, aut maledicum, aut impudicum. Christianus vero, quantum interpretatio est, de *unctione* deducitur. Sed, et cum perperam *Chrestianus* pronunciatur a vobis (nam nec nominis certa est notitia penes vos), de *suavitate* vel *benignitate* compositum est. Oditur itaque in hominibus innocuis, etiam nomen innocuum.

At enim secta oditur, in nomine utique sui auctoris. Quid novi, si aliqua disciplina de magistro cognomentum sectatoribus suis inducit? Nonne philosophi de auctoribus suis nuncupantur, Platonici, Epicurei, Pythagorici? etiam a locis conventiculorum et stationum suarum, Stoici, Academici? æque medici ab Erasistrato, et grammatici ab Aristarcho, coci etiam ab Apicio? nec tamen quemquam offendit professio nominis cum institutione transmissi ab insti-

Quelques-uns consentent même à sacrifier leurs intérêts à la haine qu'ils nous portent, sacrifice qu'ils font avec joie, pourvu qu'ils n'aient pas chez eux ce qu'ils haïssent. Une femme, graces au Christianisme, est devenue chaste : son mari ne l'aime plus et la répudie. Un fils est devenu soumis à son père, qui jadis supportait tous ses caprices : il le déshérite. Ce domestique est maintenant devenu fidèle : son maître, qui le ménageait autrefois, le chasse. Quiconque se corrige par notre Religion, pèche. Tout le bien qu'elle produit ne peut égaler la haine qu'elle inspire.

Maintenant, puisque vous ne haïssez que le nom de Chrétien, dites-nous quel est le crime de ce nom? De quoi accuserez-vous un mot, s'il n'est barbare, ou de mauvais augure, ou calomniateur, ou impudique? Le nom de Chrétien, en remontant à son étymologie, vient du mot *onction*; et, quand au lieu de *Christiani* vous nous nommez *Chrestiani*, car vous ne savez pas seulement notre nom, vous faites dériver ce nom d'un mot qui signifie *douceur* ou *mansuétude*[7]; vous haïssez donc un nom innocent dans des hommes innocens.

C'est la secte, dira-t-on, que l'on hait dans le nom de son auteur. Mais qu'y a-t-il de surprenant qu'une doctrine donne à ceux qui la suivent le nom de son chef? Les philosophes ne prennent-ils pas le nom de Platoniciens, Epicuriens, Pythagoriciens, de ceux qui les ont établis, ou même des lieux de leurs assemblées et de leurs promenades, comme les Stoïciens et les Académiciens[8]? Ne donne-t-on pas aux médecins le nom d'Erasistrate, aux grammairiens celui d'Aristarque, aux cuisiniers même celui d'Apicius[9]? Qui s'offense de leur voir porter le nom d'un personnage qui le leur a transmis avec sa profession? Ce n'est que lorsque vous aurez prouvé

tutore. Plane si qui probavit malam sectam, et ita malum auctorem, is probabit et nomen malum, dignum odio, de reatu sectæ et auctoris. Ideoque ante odium nominis, competebat prius de auctore sectam recognoscere, vel auctorem de secta. At nunc utriusque inquisitione et agnitione neglecta, nomen detinetur, nomen expugnatur; et ignotam sectam, ignotum et auctorem vox sola prædamnat, quia nominantur, non quia revincuntur.

IV. Atque adeo quasi præfatus hæc ad suggillandam odii erga nos publici iniquitatem, jam de causa innocentiæ consistam; nec tantum refutabo quæ nobis objiciuntur, sed etiam in ipsos retorquebo qui objiciunt: ut ex hoc quoque sciant omnes in Christianis non esse, quæ in se[22] nesciunt esse, simul uti erubescant accusantes, non dico pessimi optimos, sed jam, ut volunt, compares suos. Respondebimus ad singula quæ in occulto admittere dicimur, quæ palam illos admittentes invenimus[23], in quibus scelesti, in quibus vani, in quibus damnandi, in quibus irridendi deputamur. Sed quoniam, cum ad omnia occurrit veritas nostra, postremo legum adstruitur[24] auctoritas adversus eam, ut aut nihil dicatur retractandum esse post leges, aut ingratis necessitas obsequii præferatur veritati, de legibus prius concurram[25] vobiscum, ut cum tutoribus legum.

qu'une société est condamnable, et avec elle son auteur, que vous prouverez qu'on doit condamner, haïr son nom à cause de la culpabilité de cette société et de son auteur. Avant donc que de haïr le nom que nous portons, il convenait de juger du fondateur par la société, ou de la société par le fondateur. Maintenant vous n'examinez, vous ne connaissez ni l'un ni l'autre; vous vous en prenez au nom, vous attaquez le nom, et vous condamnez d'avance une société inconnue, un fondateur inconnu, par leur nom seul et non à cause de leur culpabilité.

IV. Après avoir fait en quelque sorte ces observations préliminaires pour confondre l'injustice de la haine publique dont nous sommes l'objet, je me présente maintenant pour prouver notre innocence. Non-seulement je réfuterai ce qu'on nous objecte, mais je le rétorquerai encore contre ceux qui nous l'objectent, afin qu'ils sachent tous par là qu'on ne voit pas dans les Chrétiens ce qu'ils ne savaient pas être en eux-mêmes, et qu'ils rougissent d'accuser, au milieu de leur corruption, je ne dis pas des gens qui valent mieux qu'eux, mais, pour me conformer à leurs discours, qui ne valent pas davantage. Je réfuterai tout ce qu'ils disent que nous commettons secrétement et qui nous fait passer auprès d'eux pour des scélérats, des superstitieux, des gens dignes du supplice, dignes du mépris, tandis que nous les voyons eux-mêmes le commettre publiquement. Mais comme, notre innocence faisant face à toutes les accusations, on élève contre elle l'autorité des lois, et que vous nous dites qu'on ne doit plus rien examiner, quand les lois ont parlé, ou que vous êtes nécessités malgré vous à sacrifier la vérité à l'obéissance, je veux avant discourir avec vous sur les lois, puisque vous vous en établissez les avocats.

Jam primum, cum dure definitis dicendo, *non licet esse vos*, et hoc sine ullo retractatu humaniore præscribitis, vim profitemini et iniquam ex arce dominationem, si ideo negatis licere, quia vultis, non quia debuit non licere. Quod si quia non debet, ideo non vultis licere, sine dubio id non debet licere, quod male fit, et utique hoc ipso præjudicatur licere, quod bene fit. Si bonum invenero esse quod lex tua prohibuit, nonne ex illo præjudicio prohibere me[26] non posse quod, si malum esset, jure prohiberet?

Si lex tua erravit, puto ab homine concepta est : neque enim de cœlo ruit. Miramini hominem aut errare potuisse in lege condenda, aut resipuisse in reprobanda? Non enim et ipsius Lycurgi leges a Lacedæmoniis emendatæ, tantum auctori suo doloris incusserunt, ut in secessu, inedia de semetipso judicarit? Nonne et vos quotidie, experimentis illuminantibus tenebras antiquitatis, totam illam veterem et squalentem silvam legum, novis principalium rescriptorum et edictorum securibus, rustatis[27] et cæditis? Nonne vanissimas Papias leges, quæ ante liberos suscipi cogunt, quam Juliæ matrimonium contrahi, post tantæ auctoritatis senectutem, heri Severus constantissimus principum exclusit? Sed et judicatos retro, in partes secari a creditoribus leges erant. Consensu tamen

Je soutiens d'abord que lorsque vous nous faites entendre ce décret barbare : *votre religion est défendue*, et que vous le faites observer sans aucun examen plus humain, vous étendez sur nous, comme du haut d'une citadelle[10], une violence et une tyrannie injustes, si vous dites que le Christianisme n'est pas permis, seulement parce que vous ne le voulez pas, et non parce qu'il ne doit pas l'être. Que si, parce qu'une chose ne doit pas être permise, vous ne voulez pas qu'elle le soit, incontestablement cela seul ne doit pas être permis qui est mal, et par là même on peut présumer qu'une chose est permise, quand elle est bonne. Si je trouve que ce que vos lois me défendent est bien, ne dois-je pas présumer qu'elles n'ont pas le droit de me le défendre, droit qu'elles auraient si l'objet était mauvais?

Une loi ne peut-elle pas errer, puisque c'est un homme qui l'a conçue? Les lois ne tombent pas du ciel. Est-il bien merveilleux qu'un homme se trompe en faisant une loi, ou que, revenu à lui-même, il l'abroge? Les Lacédémoniens eux-mêmes n'ont-ils pas amendé les lois de Lycurgue, qui en ressentit tant de douleur qu'il s'exila de son pays et se laissa mourir de faim? Vous-mêmes journellement, guidés par le flambeau de l'expérience, n'émondez-vous pas et ne renversez-vous pas cette forêt de lois vieilles et confuses que vous devez aux ténèbres de l'antiquité, pour leur substituer les ordonnances et les constitutions de l'Empire? Cette ridicule loi Papia, qui force à avoir des enfans, avant que la loi Julia oblige à se marier, malgré le poids que lui donnait son ancienneté, n'a-t-elle pas été abolie, il y a peu, par Sévère, le moins novateur de tous les princes[11]? Les lois ne permettaient-elles pas autrefois aux créanciers de mettre en pièces le corps de leurs débiteurs insolvables? L'inhumanité de ces

publico crudelitas postea erasa est, et in pudoris notam capitis pœna conversa est, bonorum adhibita proscriptione. Suffundere maluit hominis sanguinem, quam effundere.

Quot adhuc vobis repurgandæ latent leges, quas neque annorum numerus, neque conditorum dignitas commendat, sed æquitas sola? et ideo, cum iniquæ recognoscuntur, merito damnantur, licet damnent. Quomodo iniquas dicimus? immo si nomen puniunt, etiam stultas. Si vero facta, cur in nobis de solo nomine puniunt facta, quæ in aliis de admisso, non de nomine probanda definiunt? Incestus sum! cur non requirunt? infanticida! cur non extorquent? in Deos, in Cæsares aliquid committo: cur non audior qui[28] habeo quo purger? nulla lex vetat discuti quod prohibet admitti, quia neque judex juste ulciscitur, nisi cognoscat admissum esse quod non licet, neque civis fideliter legi obsequitur, ignorans quale sit quod ulciscitur. Nulla lex sibi soli conscientiam justitiæ suæ debet, sed eis a quibus obsequium exspectat. Ceterum suspecta lex est quæ probari se non vult; improba autem, si non probata dominetur.

V. Ut de origine aliquid retractemus ejusmodi legum, vetus erat decretum, ne qui Deus ab imperatore consecraretur, nisi a Senatu probatus. Scit M. Æmilius de Deo suo Alburno.

lois a néanmoins été mitigée par un consentement unanime, et la peine capitale a été commuée en infamie. On se contente de confisquer leurs biens. On a mieux aimé faire rougir un homme que de le baigner dans son sang.

Que de lois encore vous sont inconnues qui auraient besoin d'être retouchées et ne doivent être acréditées ni par leur ancienneté ni par la réputation de leurs auteurs, mais par la seule justice ; car quand on les reconnaît injustes, elles méritent d'être condamnées, quoiqu'elles condamnent. Vous les appelez injustes, me dira-t-on ! Oui, et même insensées, quand elles punissent le nom seul qu'on porte. Si elles ne condamnent que les faits, pourquoi ne condamnent-elles en nous les faits qu'à cause du nom que nous portons, tandis que, dans les autres, elles n'attaquent que les faits et ne préjugent rien sur les noms ? Je suis un incestueux ! Pourquoi ne le prouvent-elles pas ? Je suis un infanticide ! Qu'elles m'en arrachent l'aveu. J'ai péché contre les Dieux, contre les Césars ! Pourquoi refuse-t-on de m'écouter, quand j'ai de quoi me justifier ? Nulle loi n'empêche de discuter ce qu'elle condamne, parce que nul juge ne peut justement punir qu'il ne sache si ce qui est prohibé a été commis ; nul citoyen ne peut obéir aux lois, s'il ignore ce qu'elles défendent. Nulle loi ne doit se contenter de se rendre témoignage à elle-même de sa justice ; il faut qu'elle se dévoile aux yeux de ceux dont elle exige l'obéissance. Elle ne veut pas qu'on l'examine ! Qu'elle vous soit suspecte : elle est tyrannique si, sans s'expliquer, elle veut vous dominer.

V. Remontons un moment à l'origine de ces lois ; il y en avait une qui défendait à tout magistrat d'admettre un Dieu qui n'eût pas été approuvé par le sénat. M. Emile sait ce qui arriva à son Dieu Alburne[12].

Facit et hoc ad causam nostram, quod apud vos de humano arbitratu Divinitas pensitatur. Nisi homini Deus placuerit, deus non erit. Homo jam Deo propitius esse debebit.

Tiberius ergo, cujus tempore nomen Christianum in seculum introïvit[29], annuntiata sibi ex Syria Palæstina, quæ illic veritatem istius divinitatis revelarant, detulit ad Senatum cum prærogativa suffragii sui. Senatus, quia non ipse[30] probaverat, respuit : Cæsar in sententia mansit, comminatus periculum accusatoribus Christianorum. Consulite commentarios vestros: illic reperietis primum Neronem in hanc sectam cum maxime Romæ orientem Cæsariano gladio ferocisse. Sed tali dedicatore damnationis nostræ etiam gloriamur. Qui enim scit illum, intelligere potest non nisi grande aliquod bonum à Nerone damnatum. Tentaverat et Domitianus, portio Neronis de crudelitate; sed qua et homo, facile cœptum repressit, restitutis etiam quos relegaverat. Tales semper nobis insecutores, injusti, impii, turpes, quos et ipsi damnare consuevistis, a quibus damnatos restituere soliti estis.

Ceterum de tot exinde principibus ad hodiernum, divinum humanumque sapientibus, edite aliquem debellatorem Christianorum. At nos e contrario edimus protectorem, si litteræ Marci Aurelii gravissimi Imperatoris requirantur, quibus illam Germanicam sitim, Christianorum forte militum precationibus impetrato

Quel argument pour nous de voir que la Divinité dépend chez vous du caprice des hommes ! Si un Dieu ne plaît pas aux hommes, il ne sera pas dieu, et c'est à l'homme maintenant à lui être favorable.

Quoi qu'il en soit, Tibère, sous le règne duquel le nom du Christ se répandit daus le monde, ayant appris de la Palestine les faits qui en constataient la divinité, proposa au Sénat de le reconnaître et lui accorda son suffrage. Le Sénat, ne l'approuvant pas, rejeta sa demande[13]. L'Empereur persista dans son sentiment, et menaça de son courroux ceux qui accuseraient les Chrétiens. Consultez vos annales : vous y trouverez que le féroce Néron le premier fit sentir à Rome le glaive des Césars à notre société à peine naissante. Mais nous nous enorgueillissons de voir un tel homme donner le signal de notre persécution. Qui le connaît sent qu'il n'y avait que quelque grand bien qui pût être l'objet de sa haine[14]. Domitien, qui retraça une portion de sa cruauté, commença aussi à sévir. Mais, par l'effet de l'inconstance humaine, il se désista de nous opprimer, et rappela même ceux qu'il avait exilés[15]. Tels ont toujours été ceux qui nous ont poursuivis, des gens injustes, impies, vils, que vous proscrivez vous-mêmes et dont vous abolissez les proscriptions.

Mais parmi tous les princes qui leur ont succédé jusqu'aujourd'hui, et qui ont respecté le droit divin et humain, nommez-en un seul qui ait oppressé les Chrétiens. Nous, au contraire, nous vous montrons un de nos protecteurs dans le vertueux Empereur Marc-Aurèle, dont les lettres assurent que l'armée Romaine, épuisée de soif dans la Germanie, fut désaltérée au moyen d'une pluie obtenue inopinément par

imbri, discussam contestatur. Qui sicut palam[31] ab ejusmodi hominibus pœnam dimovit, ita alio modo palam dispersit, adjecta etiam accusatoribus damnatione, et quidem tetriore.

Quales ergo leges istæ, quas adversus nos soli exercent[32] impii, injusti, turpes, truces, vani, dementes; quas Trajanus ex parte frustratus est, vetando inquiri Christianos; quas nullus Hadrianus, quamquam curiositatum omnium explorator, nullus Vespasianus, quamquam Judæorum debellator; nullus Pius, nullus Verus impressit? Facilius utique pessimi ab optimis quibusque, ut ab æmulis, quam a suis sociis eradicandi judicarentur.

VI. Nunc religiosissimi legum et paternorum institutorum protectores et cultores respondeant velim, de sua fide et honore et obsequio erga majorum consulta, si a nullo desciverunt, si in nullo exorbitaverunt, si non necessaria, et aptissima quæque disciplinæ obliteraverunt. Quonam illæ leges abierunt, sumptum et ambitionem comprimentes? quæ centum æra non amplius in cœnam subscribi jubebant, nec amplius quam unam conferri[33] gallinam, et eam non saginatam? quæ Patricium, quod decem pondo argenti habuisset, pro magno titulo ambitionis Senatu summovebant? quæ theatra stuprandis moribus orientia statim destruebant? quæ dignitatum et honestorum natalium insignia non temere nec impune usurpari sinebant?

les prières des soldats Chrétiens. Il abolit publiquement les supplices des Chrétiens, et les rejeta ouvertement sur leurs accusateurs qu'il châtia plus rigoureusement encore [16].

Quelles sont donc ces lois qui ne sont exécutées contre nous que par des princes impies, injustes, vils, cruels, orgueilleux, insensés; que Trajan a éludées en partie, en défendant qu'on recherchât les Chrétiens, et qui n'ont été confirmées ni par un Adrien, quoique si vigilant sur les nouveautés, ni par un Vespasien, vainqueur de la Judée, ni par un Antonin-le-Pieux, ni par un Vérus [17]? Si nous étions méchans, nous serions plutôt poursuivis avec acharnement par les bons princes, naturellement nos ennemis, que par les mauvais, qui seraient nos complices.

VI. Je voudrais bien maintenant que ces ardens protecteurs et observateurs des lois et des institutions de leurs pères me dissent si, malgré leur fidélité, leur respect, leur soumission pour les réglemens de leurs ancêtres, ils n'en ont violé aucun, ils n'ont franchi les limites d'aucun, ils n'ont pas rayé de leurs codes les plus nécessaires et les plus favorables à la discipline. Que sont devenues les lois qui réprimaient la prodigalité et l'ambition; qui défendaient de consacrer à un festin plus de cent pièces de la plus basse monnaie; d'y servir plus d'une poule, et encore sans qu'elle fût engraissée [18]; qui expulsaient du Sénat, comme excessivement ambitieux, un Patricien qui possédait dix livres d'argent non monnoyé [19]; qui renversaient à leur naissance ces théâtres qui corrompent les mœurs [20]; qui ne permettaient pas qu'on usurpât audacieusement et inpunément les prérogatives du rang et de la naissance?

Video enim et centenarias cœnas a centenis jam sestertiis dicendas, et in lances, parum est si Senatorum, et non libertinorum vel adhuc flagra rumpentium, argentaria metalla producta. Video et theatra, nec singula satis esse, nec nuda. Nam ne vel hyeme voluptas impudica frigeret, primi Lacedæmonii penulam[34] ludis excogitaverunt. Video et inter matronas atque prostibulas nullum de habitu discrimen relictum. Circa feminas quidem etiam illa majorum instituta ceciderunt, quæ modestiæ, quæ sobrietati patrocinabantur; cum aurum nulla norat, præter unico digito quem sponsus oppignerasset pronubo annullo; cum mulieres usque adeo vino abstinerentur, ut matronam, ob resignatos cellæ vinariæ loculos, sui inedia necarint. Sub Romulo vero quæ vinum attigerat, impune a Mecenio marito trucidata est. Idcirco et oscula propinquis offerre necessitas erat, ut spiritu judicarentur. Ubi est illa felicitas matrimoniorum de moribus utique prosperata, qua per annos ferme sexcentos ab urbe condita nulla repudium domus scripsit? Nunc in feminis præ auro nullum leve est membrum; præ vino nullum liberum est osculum; repudium vero jam et votum est, quasi matrimonii fructus.

Etiam circa ipsos Deos vestros quæ prospecte decreverant patres vestri, iidem vos obsequentissimi rescidistis. Liberum patrem cum myste-

Je vois maintenant des festins qu'on pourrait nommer centenaires à cause du nombre des sesterces qu'on y consume [21]. Les mines d'argent sont épuisées pour fournir à la vaisselle, je ne dis pas seulement des Sénateurs, mais des affranchis qui à peine rompent leurs fers. Je vois encore des théâtres, et j'en vois plus d'un, et ils sont garantis des injures de l'air. De peur de laisser exhaler ses sensations voluptueuses, chacun s'y revêt, en hiver, du manteau que les Lacédémoniens inventèrent, sans doute pour cet objet [22]. Je ne vois plus aucune différence entre le costume d'une honnête femme et celui d'une prostituée. Les réglemens de nos aïeux, qui protégeaient la pudeur, la sobriété des femmes, sont aussi tombés en désuétude. Aucune d'elles ne connaissait d'autre or que le seul anneau que son époux lui avait mis au doigt le jour de ses noces, comme le gage de sa fidélité. Chacune d'elles s'abstenait tellement du vin, qu'une femme, ayant rompu les sceaux du cellier, ses proches la firent mourir de faim, et que, sous Romulus, une personne, ayant goûté du vin, fut mise inpunément à mort par Mécénius, son mari [23]. Voilà pourquoi on obligeait les femmes à embrasser leurs proches, afin qu'à leur haleine on les décelât. Où sont aujourd'hui ces mariages heureux, que les bonnes mœurs faisaient tellement prospérer, que six cents ans se sont écoulés depuis la fondation de Rome, sans qu'aucune famille eût affiché le scandale du divorce [24]? Maintenant, les membres des femmes sont accablés sous le poids de l'or, et la vapeur du vin rend leurs embrassemens pénibles; le divorce est l'objet des vœux, et comme le fruit du mariage.

Vous avez encore, dans votre excessive soumission pour vos pères, détruit les réglemens qu'ils avaient formés avec tant de sagesse, à l'égard de vos Dieux.

riis suis Consules Senatus auctoritate non modo urbe, sed universa Italia eliminaverunt. Serapidem, et Isidem, et Harpocratem cum suo Cynocephalo, Capitolio prohibitos inferri[35], id est curia Deorum pulsos, Piso et Gabinius Coss. non utique Christiani, eversis etiam aris eorum abdicaverunt, turpium et otiosarum superstitionum vitia cohibentes. His vos restitutis summam majestatem contulistis. Ubi religio? ubi veneratio majoribus debita a vobis? Habitu, victu, instructu, sensu, ipso denique sermone proavis renuntiastis. Laudatis semper antiquos, sed nove de die vivitis. Per quod ostenditur, dum a bonis majorum institutis deceditis, ea vos retinere et custodire quæ non debuistis, cum quæ debuistis non custoditis.

Adhuc quod videmini fidelissime tueri a patribus traditum, in quo principaliter reos transgressionis Christianos destinatis, studium dico Deorum colendorum, quo maxime erravit antiquitas, licet Serapidi jam Romano aras restruxeritis, licet Baccho jam Italico furias vestras immolaveritis, suo loco ostendam proinde despici et negligi et destrui a vobis, adversus majorum auctoritatem. Nunc enim ad illam occultorum facinorum infamiam respondebo, ut viam mihi ad manifestoria purgem.

VII. Dicimur sceleratissimi de sacramento infanticidii, et pabulo inde, et post convivium incesto; quod eversores luminum canes, lenones

Les Consuls, du consentement du Sénat, avaient banni non-seulement de Rome, mais encore de toute l'Italie, Bacchus, le père de la joie, avec ses mystères[25]. Pison et Gabinius, qui sans doute n'étaient pas Chrétiens, durant leur consulat, expulsèrent du Capitole, c'est-à-dire du palais des Dieux, Sérapis, Isis, Harpocrate, avec son Cynocéphale, renversèrent leurs autels, étouffant ainsi le vice de ces ridicules et infames superstitions [26]; et vous, vous les avez rétablis et environnés de majesté. Où est votre Religion? où est le respect que vous devez à vos ancêtres? Vous avez renoncé à vos aïeux par vos vêtemens, vos festins, vos meubles, vos sentimens et votre langage même. Vous prônez incessamment l'antiquité, et vous innovez à toute heure; par où l'on voit, qu'en vous éloignant des louables institutions de vos ancêtres, vous n'en retenez et observez que ce que vous ne devez pas, puisque vous n'en observez pas ce que vous devez.

C'est pour cela encore, que je montrerai en son lieu, que le culte des Dieux, dans lequel a si prodigieusement erré l'antiquité, du mépris duquel on punit principalement les Chrétiens, et auquel vous paraissez si fidèles, en mémoire de vos aïeux, qui vous l'ont transmis, est négligé de vous, méprisé, détruit, contre le vœu de vos ancêtres, quoique vous ayez relevé les autels de Sérapis, maintenant devenu Romain; quoique vous offriez à Bacchus, maintenant reconnu dans l'Italie, la fureur de vos orgies. Pour le moment, passons à la réfutation des infamies secrètes qu'on nous impute, pour nous faire jour jusqu'aux crimes publics dont on nous accuse.

VII. On dit que nous sommes des scélérats, qui égorgeons dans nos mystères un enfant, qui le mangeons, et faisons succéder à ce repas l'inceste. Nous avons des chiens, complices de nos désordres, qui

scilicet, tenebras, tum et libidinum impiarum inverecundiam procurent. Dicimur tamen semper, nec vos quod tamdiu dicimur, eruere curatis. Ergo aut eruite, si creditis, aut nolite credere, qui non eruistis. De vestra vobis dissimulatione præscribitur, non esse, quod nec ipsi audetis eruere. Longe aliud munus carnifici in Christianos imperatis, non ut dicant quæ faciunt, sed ut negent quod sunt.

Census istius disciplinæ, ut jam edidimus, a Tiberio est. Cum odio sui cœpit veritas simul atque apparuit inimica esse. Tot hostes ejus quot extranei, et quidem proprii[36] ex æmulatione Judæi, ex concussione milites, ex natura ipsi etiam domestici nostri. Quotidie obsidemur; quotidie prodimur; in ipsis plurimum cœtibus et congregationibus nostris opprimimur. Quis unquam taliter vagienti infanti supervenit? quis cruenta, ut invenerat, Cyclopum et Sirenum[37] ora judici reseravit? quis vel in uxoribus aliqua immunda vestigia deprehendit? quis talia facinora, cum invenisset, celavit, aut vendidit, ipsos trahens homines?

Si semper latemus, quando proditum est quod admittimus? Immo a quibus prodi potuit? Ab ipsis enim reis non utique[38], cum vel ex

renversent nos flambeaux, et nous procurent ainsi des ténèbres qui nous empêchent de rougir de nos plaisirs sacriléges. On le dit sans cesse, et vous ne songez pas néanmoins, à éclaircir ces éternelles accusations. Ou vérifiez-les, si vous les croyez, ou ne les croyez pas, parce que vous ne les avez pas vérifiées. Votre dissimulation même vous prouve que cela est faux, puisque vous n'osez le vérifier. Aussi la fonction que vous donnez à vos bourreaux à l'égard des Chrétiens, est bien différente de celle que vous leur donnez à l'égard des autres. Vous ne voulez pas qu'ils disent ce qu'ils font, mais qu'ils nient ce qu'ils sont.

L'origine de notre doctrine a eu lieu sous Tibère, comme nous l'avons déjà dit. La vérité fut accompagnée à sa naissance de la haine des hommes, qu'elle paraissait contrarier. Elle eut autant d'ennemis que d'étrangers; les juifs eux-mêmes, au milieu desquels elle est née, et qu'aveuglait la jalousie; les soldats, par leur amour pour le pillage, et nos domestiques, par leur malignité naturelle. Tous les jours on nous assiége; tous les jours on nous trahit; plus d'une fois on nous opprime au milieu de nos réunions et de nos assemblées. Qui jamais nous surprit égorgeant un enfant qui jettait des cris? Qui signala aux juges nos lèvres dégoûtantes de sang comme celles des Cyclopes et des Sirènes [27]? Qui jamais découvrit sur sa femme le moindre vestige d'impudicité? Qui jamais a vu de tels forfaits et les a cachés de lui-même, ou à prix d'argent, pour sauver des hommes qu'il aimait à traîner devant les tribunaux?

Si nous sommes toujours cachés, quand a-t-on vu ce que nous commettons? Qui a pu le dévoiler? Ce ne seront pas assurément nos complices, puisque par leur essence même, tous les mystères obligent fidèlement

forma omnibus mysteriis silentii fides debeatur. Samothracia et Eleusinia reticentur : quanto magis talia, quæ prodita interim etiam humanam animadversionem provocabunt, dum divina servatur? Si ergo non ipsi proditores sui, sequitur ut extranei; et unde extraneis notitia? cum semper etiam piæ initiationes arceant profanos, et arbitris caveant, nisi si impii minus metuunt.

Natura famæ omnibus nota est. Vestrum est:

Fama malum, quo non aliud velocius ullum.*

Cur malum fama? quia velox? quia index? an quia plurimum mendax? quæ ne tunc quidem, cum aliquid veri adfert, sine mendacii vitio est, detrahens, adjiciens, demutans de veritate. Quid? quod ea illi conditio est, ut non, nisi cum mentitur, perseveret, et tamdiu vivit quamdiu non probat: siquidem ubi probavit, cessat esse, et quasi officio nuntiandi functa, rem tradit; et exinde res tenetur, res nominatur, nec quisquam dicit, verbi gratia: hoc Romæ aiunt factum; aut, fama est illum provinciam sortitum : sed, sortitus est ille provinciam; et, hoc factum est Romæ. Fama, nomen incerti, locum non habet ubi certum est. An vero famæ credat, nisi inconsideratus? quia sapiens non credit incerto.

---

* Virgil. *Æn.* IV. 174.

au silence. On tait les mystères de Samothrace et d'Éleusis[28]; à plus forte raison des secrets qui, dévoilés, peuvent attirer momentanément la vengeance des hommes, en attendant celle de Dieu. Si donc nous-mêmes nous ne sommes pas nos délateurs, des étrangers le sont. Eh! comment des étrangers savent-ils nos mystères, puisque toute initiation pieuse écarte toujours les profanes, redoute les témoins? Les impies seraient-ils moins timides?

La nature de la renommée est connue de tous, et comme vous dites,

La renommée est des maux le plus prompt *.

Pourquoi la renommée est-elle un mal? Est-ce parce qu'elle est prompte, qu'elle dévoile tout? Est-ce parce qu'elle est menteuse souvent, puisqu'elle n'annonce rien de vrai, sans l'altérer par le mensonge? Elle diminue, augmente, change la vérité. Que dis-je? Sa destinée est de ne durer qu'autant qu'elle ment, et elle ne vit qu'autant qu'elle ne prouve rien. Dès qu'elle prouve, elle meurt, et s'étant acquittée de sa fonction d'annoncer quelque chose, elle laisse la chose elle-même à sa place. Alors la chose est connue; on la nomme, et personne ne dit, par exemple : on assure que cela s'est fait à Rome, ou le bruit court qu'une telle province est échue à un tel : mais une telle province est échue à un tel; cela s'est fait à Rome. La renommée, nom vague, n'a plus lieu dès que la certitude existe. Mais qui croit à la renommée, si ce n'est l'insensé? Le sage ne croit que ce qui est sûr.

---

* Énéide de Virgile, ch. IV, v. 174.

Omnium est æstimare quantacunque illâ ambitione diffusa sit, quantacunque asseveratione constructa, quod ab uno aliquando principe exorta sit necesse est; exinde in traduces linguarum et aurium serpat; et ita modici seminis vitium cetera rumoris obscurant[39], ut nemo recogitet, num[40] primum illud os mendacium seminaverit; quod sæpe fit, aut ingenio æmulationis, aut arbitrio suspicionis, aut non nova, sed ingenita quibusdam mentiendi voluptate.

Bene autem quod omnia tempus revelat, testibus etiam vestris proverbiis atque sententiis, ex dispositione naturæ, quæ ita ordinavit, ut nihil diu lateat, etiam quod fama non distulit. Merito igitur fama tamdiu conscia sola est scelerum Christianorum. Hanc indicem adversus nos profertis, quæ, quod aliquando jactavit, tantoque spatio in opinionem corroboravit, usque adhuc probare non valuit.

VIII. Ut fidem naturæ ipsius appellem adversus eos qui talia credenda esse præsumunt, ecce proponimus horum facinorum mercedem: vitam æternam repromittunt: credite interim. De hoc enim quæro, an et qui credideris, tanti habeas ad eam tali conscientia prevenire? Veni, demerge ferrum in infantem nullius inimicum, nullius reum, omnium filium; vel, si alterius officium est, tu modo assiste morienti homini ante quam vixit; fugientem animam novam expecta; excipe rudem sanguinem, eo panem

Chacun doit considérer qu'avec quelque présomption que la renommée se répande, qu'avec quelque assurance qu'on la fortifie, elle n'a eu nécessairement qu'une seule source, et que de là, par l'entremise des oreilles et des langues, elle a tout gagné. La rumeur qui l'accompagne voile tellement le vice de son obscure origine, que personne ne songe à vérifier si celui qui a semé d'abord le bruit n'en a pas imposé; et cela ou par esprit d'animosité, ou par une fantasque prévention, ou par l'attrait du mensonge si commun, si naturel dans quelques-uns.

Heureusement, comme disent vos proverbes même et vos sentences, que le temps révèle tout, par une sage disposition de la nature, qui fait que rien ne reste long-temps caché, même de ce que la renommée a déguisé. C'est donc bien justement que la renommée seule, jusqu'à ce jour, a rendu témoignage des crimes des Chrétiens. Vous nous l'opposez pour accusatrice, elle, qui n'a pu réussir encore à prouver ce qu'elle a divulgué si effrontément, et qu'elle a affermi depuis si long-temps dans l'opinion publique.

VIII. Mais appelons le témoignage de la nature elle-même contre ceux qui regardent les infamies, dont on nous accuse, comme croyables. Je le veux, nous proposons à ces forfaits une récompense : ils assurent la vie éternelle; croyez-le. Je vous le demande, vous qui le croyez, voudriez-vous l'acheter en vous rendant coupable de telles horreurs? Approchez, plongez ce fer dans le cœur de cet enfant, qui n'a fait du mal à personne, qui n'a commis aucun crime, que chacun regarde comme son fils. Mais, si cette fonction est réservée à un autre, vous, du moins, assistez à la mort d'un homme qui n'a pas encore vécu. Regardez s'envoler son âme récente. Recevez son sang à peine formé; trempez-y

tuum satia : vescere libenter. Interea discumbens dinumera loca ubi mater, ubi soror; nota diligenter, ut cum tenebræ ceciderint caninæ, non erres : piaculum enim admiseris, nisi incestum feceris. Talia initiatus et consignatus vivis in ævum.

Cupio respondeas, si tanti æternitas. Aut si non, ideo nec credenda. Etiam si credideris, nego te velle. Etiam si volueris, nego te posse. Cur ergo alii possint, si vos non potestis? Cur non possitis, si alii possunt? Alia nos, opinor, natura, Cynopæne aut Sciapodes. Alii ordines dentium? Alii ad incestam libidinem nervi? Qui ista credis de homine, potes et facere : tu[41] homo es et ipse, quod et Christianus. Qui non potes facere, non debes credere : homo est enim et Christianus, et quod et tu.

Sed ignorantibus subjicitur et imponitur. Nihil enim tale de Christianis asseverari sciebant, observandum utique sibi, et omni vigilantia investigandum. Atquin volentibus initiari moris est, opinor[42], prius patrem illum sacrorum adire, quæ præparanda sint describere. Tum ille : Infans tibi necessarius, adhuc tener, qui nesciat mortem, qui sub cultro tuo rideat; item panis quo sanguinis jurulentiam colligas; præterea candelabra, et lucernæ, et canes aliqui, et offulæ, quæ illos ad eversionem luminum extendant;

votre pain : dévorez-le. Cependant, à table, observez la place où se trouvent votre mère, votre sœur; retenez-le soigneusement, afin que, lorsque les chiens auront amené les ténèbres, vous ne vous trompiez pas : car vous pécherez, si vous ne vous livrez à l'inceste. Initiez-vous, consacrez-vous à ces mystères, et vous vivrez éternellement.

Dites-moi, je vous prie, si l'on doit acheter si cher l'éternité. Et si on ne le doit point, ne croyez pas qu'on le puisse. Et quand même vous croiriez qu'on le pût, je soutiens que vous ne le voudriez point; quand vous le voudriez, vous ne le pourriez pas. Mais pourquoi d'autres le pourraient, si vous ne le pouvez point? Pourquoi ne le pourriez-vous pas, si d'autres le peuvent? Nous sommes assurément d'une autre nature que vous, des Cynopènes ou des Sciapodes[29]. Nos dents sont-elles différentes, et nos corps mieux façonnés pour l'inceste? Vous qui croyez cela d'un homme, vous pourriez le faire ; car vous êtes homme comme le Chrétien. Vous ne pourriez le faire ! Vous ne devez donc pas le croire, car le Chrétien est homme comme vous.

Vous direz peut-être que nous trompons ceux qui ne nous connaissent pas, que nous leur en imposons, comme s'ils ne vous entendaient pas, à tout moment, répéter vos accusations contre nous, et que ces bruits, avant de s'engager, ne les portassent pas à des recherches et à l'examen le plus scrupuleux. Tout homme qui veut se faire initier doit naturellement, avant tout, il me semble, aller voir l'Hiérophante, et apprendre de lui quels préparatifs il doit faire. Alors on lui dira : Il te faut un enfant tendre qui ne connaisse pas la mort, qui rie sous le fer, un pain où tu puisses recueillir les gouttes de son sang; en outre, des chandeliers, des flambeaux, quelques chiens et des gâteaux, qui,

ante omnia cum matre et sorore tua venire debebis. Quid si noluerint, vel nullæ fuerint? Quid denique singulares Christiani? non erit, opinor, legitimus Christianus, nisi frater aut filius.

Quid nunc et si ista omnia ignaris præparantur? Certe postea cognoscunt, et sustinent! et ignoscunt! Timent plecti, si proclament, qui defendi merebuntur; qui etiam ultro perire malint, quam sub tali conscientia vivere. Age nunc, timeant; cur etiam perseverant? Sequitur enim ne ultra velis id te esse quod, si prius scisses, non fuisses.

IX. Hæc quo magis refutaverim, a vobis fieri ostendam partim in aperto[43], partim in occulto, per quod forsitan et de nobis credidistis. Infantes, penes Africam, Saturno immolabantur palam usque ad proconsulatum Tiberii, qui eosdem[44] sacerdotes in eisdem arboribus templi sui obumbratricibus scelerum, votivis crucibus exposuit, teste militia patriæ nostræ, quæ ad ipsum munus illi proconsuli functa est. Sed et nunc in occulto perseveratur hoc sacrum facinus. Non soli vos contemnunt Christiani, nec ullum scelus in perpetuum eradicatur, aut mores suos aliquis Deus mutat. Cum propriis filiis Saturnus non pepercit, extraneis utique non parcendo perseverabat, quos quidem ipsi parentes sui offerebant, et libentes

jetés au loin, leur fassent renverser les chandeliers auxquels ils seront attachés; surtout tu dois amener ta mère et ta sœur. Mais, si elles ne veulent pas venir, ou s'il n'en a point! s'il est seul dans sa famille! Sans doute, on ne peut être Chrétien, si on n'a ni mère, ni sœur.

Maintenant, je veux qu'on prépare tout cela aux initiés, sans qu'ils le sachent; certainement, la cérémonie étant terminée, il le savent : et ils le souffrent! et ils le pardonnent! Ils auraient peur d'être punis, s'ils le révélaient! Eh, qui ne s'empresserait de les défendre? D'ailleurs ne préféreraient-ils pas la tombe à une vie bourrelée par les remords? Mais je veux que la crainte leur ferme la bouche. Comment persévèrent-ils dans le Christianisme? N'est-il pas plus naturel de cesser d'être ce qu'on n'aurait jamais été, si on l'avait connu?

IX. Pour mieux réfuter ces accusations, faisons voir que vous commettez vous-mêmes en particulier et publiquement ce que vous nous imputez. C'est pour cela peut-être que vous l'avez cru de nous. On a immolé en public, en Afrique, des enfans à Saturne, jusqu'au proconsulat de Tibère, qui fit exposer les prêtres de ce Dieu sur des croix votives au milieu même des arbres qui, autour du Temple, ombrageaient leurs crimes : témoins les soldats de mon pays, qui furent chargés par le Proconsul de cette exécution. Mais on ne continue pas moins aujourd'hui secrètement ces détestables sacrifices[30]. Ce ne sont donc pas les Chrétiens seuls qui se moquent de vos lois. Nul crime, parmi vous, ne se déracine à jamais. Aucun de vos Dieux ne change de caractère. Saturne, qui n'avait pas épargné ses propres enfans, n'avait garde d'épargner ceux des autres, que leurs pères eux-mêmes lui offraient, lui livraient avec joie, en les caressant, de peur qu'ils ne pleurassent, en

exponebant[45], et infantibus blandiebantur, ne lacrymantes immolarentur. Et tamen multum homicidio parricidium differt.

Major ætas apud Gallos Mercurio prosecatur[46]. Remitto Tauricas fabulas theatris suis. Ecce in illa religiosissima urbe Æneadarum piorum est Jupiter quidam, quem ludis suis humano proluunt sanguine. Sed bestiarii, inquitis. Hoc opinor minus quam hominis : an hoc turpius, quod mali hominis? certe tamen de homicidio funditur. O Jovem Christianum, et solum patris filium de crudelitate!

Sed quoniam de infanticidio nihil interest, sacro an arbitrio perpetretur, licet homicidium parricidio[47] intersit, convertar ad populum. Quot vultis ex his circunstantibus, et in Christianorum sanguinem hiantibus, ex ipsis etiam vobis justissimis et severissimis in nos præsidibus apud conscientias pulsem, qui natos sibi liberos enecent? Siquidem et de genere necis differt; utique crudelius in aqua spiritum extorquetis, aut frigori, et fami, et canibus exponitis : ferro enim mori ætas quoque major optaverit.

Nobis vero homicidio semel interdicto, etiam conceptum utero, dum adhuc sanguis in hominem delibatur[48], dissolvere non licet : homicidii festinatio est prohibere nasci. Nec refert

étant immolés : et ce parricide n'est-il pas plus criminel que l'homicide dont vous nous accusez ?

On immole à Mercure, chez les Gaulois, des hommes d'un âge mûr. J'abandonne au théâtre ses fables Tauriques[31]; mais dans cette ville si religieuse des pieux enfans d'Enée, n'y a-t-il pas un certain Jupiter qu'on assouvit, dans les jeux, de sang humain ? Mais, me dites-vous, ce n'est là que le sang de ceux qui ont été condamnés aux bêtes féroces. Sans doute qu'il n'est pas de la nature de celui des autres hommes. Et ce sang n'est-il pas d'autant plus hideux, que c'est celui d'un criminel ? Quoi qu'il en soit, il provient toujours d'un homicide. O Jupiter devenu Chrétien, et digne fils de son père, seulement par sa cruauté[32] !

Mais comme il importe peu qu'on égorge un enfant dans un sacrifice public ou en particulier par caprice, en observant que le parricide est toujours plus noir que l'homicide, je m'adresse à tous. De combien de ceux qui m'entourent et qui sont le plus altérés du sang Chrétien, et même de ces Magistrats dont vous éprouvez la justice, dont nous ressentons la cruauté, voulez-vous que j'ébranle la conscience, en leur reprochant de tuer eux-mêmes leurs enfans ? Je sais que la mort que vous leur donnez est différente de celle que vous supposez que nous donnons; mais elle est bien plus cruelle. Vous leur arrachez la vie en les noyant, en les exposant au froid, à la faim, à la fureur des chiens. Quel homme raisonnable ne préférerait mourir par le fer ?

Pour nous, l'homicide nous étant d'abord interdit, il nous est défendu même de détruire dans le sein qui le porte, le germe que forme le sang, quand il se change en corps. C'est un homicide anticipé que d'empêcher de naître. Il importe peu qu'on arrache

natam quis eripiat animam, an nascentem disturbet. Homo est et qui est futurus; et fructus omnis jam in semine est.

De sanguinis pabulo, et ejusmodi tragicis ferculis legite necubi relatum sit (est apud Herodotum, opinor), diffusum[49] brachiis sanguinem ex alterutro degustatum nationes quasdam fœderi comparasse. Nescio quid et sub Catilina[50] degustatum est. Aiunt et apud quosdam gentiles Scytharum defunctum quemque a suis comedi. Longe excurro. Hodie istic Bellonæ sacratus[51] sanguis, de femore proscisso in palmulam exceptus et suis[52] datus, signat. Item illi qui, munere in arena, noxiorum jugulatorum sanguinem recentem avida siti, comitiali morbo medentes, auferunt, ubi sunt? item illi qui de arena ferinis obsoniis cœnant? qui de apro, qui de cervo petunt? Aper ille quem cruentavit, colluctando detersit; cervus ille in gladiatoris sanguine jacuit. Ipsorum ursorum alvei appetuntur cruditantes adhuc de visceribus humanis. Ructatur proinde ab homine caro pasta de homine. Hæc qui editis, quantum abestis a conviviis Christianorum? Minus autem et illi faciunt qui, libidine fera, humanis membris inhiant, quia vivos vorant? minus humano sanguine ad spurcitiam consecrantur, quia futurum sanguinem lambunt? non edunt infantes plane, sed magis puberes.

Erubescat error vester Christianis, qui ne

une âme déjà formée ou qu'on trouble sa création. Celui-là est homme qui doit l'être. Tout fruit est dans son germe.

Quant à la coutume de boire le sang et de manger des viandes tragiques, voyez s'il n'en est pas question quelque part; on le voit dans Hérodote, à ce que je crois. Ne raconte-t-il pas que les individus de certains peuples formaient leurs alliances en buvant réciproquement le sang qu'ils tiraient de leurs bras? Je ne sais ce que Catilina fit boire à ses complices. On dit encore que quelques peuplades des Scythes mangent leurs morts[33]. Mais pourquoi aller si loin? Aujourd'hui, sous nos yeux, le sang des prêtres de Bellone recueilli, de leur cuisse entr'ouverte, dans le creux de la main, et donné à leurs initiés, les consacre[34]. Combien dans les jeux, pour se guérir de l'épilepsie, boivent, dans leur soif avide, sur l'arène, le sang fumant des criminels égorgés[35]; combien mangent la chair des animaux tués dans le cirque, qui demandent quelque pièce d'un sanglier, d'un cerf qu'on y a tués? Ce sanglier a essuyé, en luttant avec lui, le sang de l'athlète qu'il déchirait; ce cerf s'est traîné dans le sang d'un gladiateur. On désire même les entrailles des ours, où l'on voit encore palpiter les entrailles des hommes qu'ils ont dévorés. Les hommes se gorgent ainsi d'une chair engraissée de la chair de l'homme. Vous qui mangez de pareils mets, vos repas sont-ils bien différens de ceux que vous supposez parmi nous? Mais ceux-là sont-ils moins criminels qui, par un plaisir brutal, épuisent les membres humains, et dévorent les vivans? Dans leurs ordurières voluptés, s'initient-ils moins par la boisson du sang humain, en ravissant ce qui doit l'être? Ce ne sont pas des enfans qu'ils mangent, mais des adolescens[36].

Que l'erreur rougisse devant nous, qui ne mettons

animalium quidem sanguinem in epulis esculentis habemus ; qui propterea quoque suffocatis et morticinis abstinemus, ne quo modo sanguine[53] contaminemur, vel intra viscera sepulto. Denique inter tentamenta Christianorum, botulos etiam cruore distentos admovetis, certissimi scilicet illicitum esse penes illos, per quod exorbitare eos vultis. Porro quale est, ut quos sanguinem pecoris horrere confiditis, humano inhiare credatis, nisi forte suaviorem eum experti? Quem quidem et ipsum proinde examinatorem Christianorum adhiberi ut foculum, ut acerram, oportebat. Proinde enim probarentur sanguinem humanum appetendo, quemadmodum sacrificium respuendo ; alioquin negandi, si non gustassent, quemadmodum si immolassent[54]. Et utique non deesset vobis, in auditione custodiarum et damnatione, sanguis humanus.

Proinde incesti qui magis, quam quos ipse Jupiter docuit? Persas cum suis matribus misceri Ctesias refert. Sed et Macedones suspecti, quia cum primum Œdipum tragœdiam audissent, ridentes incesti dolorem, Εμεεν, dicebant εἰς τὴν μητέρα[55]. Jam nunc recogitate quantum liceat erroribus ad incesta miscenda, suppeditante materias passivitate luxuriæ. In primis filios exponitis suscipiendos ab aliqua prætereunte misericordia extranea, vel adoptandos melioribus parentibus emancipatis. Alienati ge-

pas même parmi nos alimens, dans nos repas, le sang des animaux ; qui nous abstenons des bêtes suffoquées ou mortes naturellement, de peur même que le sang enseveli dans leurs entrailles ne nous souille[37]. Quand vous voulez éprouver les Chrétiens, ne leur présentez-vous pas aussi des boyaux d'animal gonflés de sang, intimement persuadés que ce en quoi vous prétendez qu'ils pèchent le plus, leur est défendu[38]? Or quelle chose étrange de croire que ceux que vous savez avoir de l'horreur pour le sang d'un animal, aient soif du sang humain! Auriez-vous éprouvé, par hasard, que celui-ci est plus doux? Mais pourquoi n'en présentez-vous pas aux Chrétiens, pour les convaincre, comme vous leur présentez le feu et l'encens[39]? Car ils se trahiraient en vous demandant ce sang, comme ils se trahissent en refusant de sacrifier, et vous ne les regarderiez point comme Chrétiens, s'ils n'en goûtaient pas, comme quand ils se déterminent à immoler. Le sang humain nécessaire à cette épreuve ne vous manquerait pas, grâce à vos jugemens et à vos condamnations.

Quant à l'inceste, qui doit en être plus coupable que ceux à qui Jupiter lui-même l'a enseigné[40]? Ctésias raconte que les Perses épousent leurs mères. On en soupçonne les Macédoniens, parce que la première fois qu'ils virent représenter Œdipe, se moquant de le voir si affligé de son inceste : *N'épargne pas ta mère*, lui disaient-ils[41]. Mais voyez maintenant combien l'impudicité, dont vous êtes les esclaves, favorise l'erreur qui est la source de ce crime. J'omets que vous exposez vos enfans, pour être recueillis, sur son passage, par quelque âme compatissante, qui ne leur est rien; ou que vous les émancipez pour les faire adopter par de meilleurs pères[42]. Il faut bien enfin que le souvenir de ces

neris necesse est quandoque memoriam dissipari; et simul error impegerit, exinde jam tradux proficiet incesti, serpente genere cum scelere. Tunc deinde quocunque in loco, domi, peregre, trans freta, comes est libido. Cujus ubique saltus facile possunt alicubi ignaris filios pangere, velut ex aliqua seminis sparsione: uti[56] sparsum genus per commercia humana concurrat in memorias suas, neque eas cætus incesti sanguinis agnoscat.

Nos ab isto eventu diligentissima et fidelissima castitas sepsit; quantumque ab stupris, et ab omni post matrimonium excessu, tantum et ab incesti casu tuti sumus. Quidam multo securiores totam vim hujus erroris virgine continentia depellunt, senes pueri.

Hæc in vobis esse si[57] consideraretis, proinde in Christianis non esse perspiceretis. Iidem oculi renuntiassent utrumque. Sed cæcitatis duæ species facile concurrunt, ut qui non vident quæ sunt, et videre videantur quæ non sunt. Sic per omnia ostendam.

X. Nunc de manifestis[58]. Deos, inquitis, non colitis, et pro Imperatoribus sacrificia non impenditis. Sequitur ut eadem ratione pro aliis non sacrificemus, quia nec pro nobis ipsis, semel Deos non colendo: itaque sacrilegii et majestatis rei convenimur. Summa hæc causa, immo tota est, et utique digna cognosci, si non

enfans, que vous aliénez, s'efface; et dès que l'ignorance vous aura jetés dans le crime, l'inceste germera et se perpétuera avec votre postérité. Mais parlons de la volupté qui vous accompagne en tous lieux, dans vos maisons, dans vos voyages, au-delà des mers; son aiguillon ne pourrait-il pas vous conduire dans les bras de quelqu'un de vos enfans, d'une personne qui eût quelque portion de votre substance? Semant partout des enfans, ne pourrait-il pas se faire que ces enfans s'unissent avec leurs proches, que la fureur de l'inceste ne connaîtrait pas?

Quant à nous, nous sommes garantis de ces inconvéniens, par une scrupuleuse et inviolable chasteté. Autant nous sommes à l'abri de toute débauche avant et après le mariage, autant nous le sommes de l'erreur qui mène à l'inceste. Quelques-uns de nous, plus précautionnés encore, se sauvent totalement de cette erreur en conservant leur virginité. Vieillards, ils sont encore enfans[43].

Que n'avez-vous aperçu en vous-mêmes ce que je viens d'exposer; vous ne l'auriez pas vu dans les Chrétiens. Le même coup d'œil aurait suffi pour ce double objet; mais ce sont là deux espèces d'aveuglement qui marchent facilement de concert, de ne pas voir ce qui est, et de s'imaginer voir ce qui n'est pas. Je montrerai que vous en agissez ainsi pour tout.

X. Maintenant passons aux crimes publics que vous nous reprochez. Vous n'adorez pas les Dieux, nous dites-vous, vous ne leur immolez pas de victimes pour les Empereurs. Voulez-vous en savoir la raison? C'est qu'ayant résolu une fois de ne pas adorer vos Dieux, nous ne leur offrons pas des sacrifices pour les autres, parce que nous ne leur en offrons pas pour nous. Ensuite de cela, on nous accuse de sacrilége et de lèse-majesté: voilà le point capital, le fond de notre cause.

præsumptio aut iniquitas judicet, altera quæ desperat, altera quæ recusat veritatem.

Deos vestros colere desinimus, ex quo illos non esse cognoscimus. Hoc igitur exigere debetis, uti probemus non esse illos Deos, et idcirco non colendos, quia tunc demum coli debuissent, si Dii fuissent. Tunc et Christiani puniendi, si quos non colerent, quia putarent non esse, constaret illos Deos esse.

Sed nobis, inquitis, Dii sunt. Appellamus et provocamus a vobis ad conscientiam vestram : illa nos judicet, illa nos damnet, si poterit negare omnes istos Deos vestros homines fuisse. Si et ipsa inficias ierit, de suis antiquitatum instrumentis revincetur, de quibus eos didicit; testimonium perhibentibus ad hodiernum, et civitatibus in quibus nati sunt, et regionibus in quibus, aliquid operati, vestigia reliquerunt, in quibus etiam sepulti demonstrantur. Nec ego per singulos decurram, tot ac tantos, novos, veteres, barbaros, Græcos, Romanos, peregrinos, captivos, adoptivos, proprios, communes, masculos, feminas, rusticos, urbanos, nauticos, militares. Otiosum est etiam titulos persequi, ut colligam in compendium, et hoc non quo cognoscatis, sed recognoscatis : certe enim oblitos agitis.

Ante Saturnum Deus penes vos nemo est. Ab illo census totius, vel potioris, vel notioris Divinitatis. Itaque quod de origine constiterit,

Il mérite d'être examiné, pourvu que ni la prévention, ni l'injustice ne soient nos juges, l'une qui désespère, l'autre qui écarte la vérité.

Nous avons cessé d'adorer les Dieux, depuis que nous avons compris qu'ils ne l'étaient pas. Ce que vous devez exiger de nous, c'est que nous prouvions qu'ils ne sont point Dieux, et conséquement qu'on ne doit pas les adorer, parce qu'il faudrait les adorer, s'ils l'étaient. Vous ne pourriez punir les Chrétiens qu'autant que ces Dieux qu'ils refusent d'adorer, parce qu'ils croient qu'ils ne le sont pas, le seraient certainement.

Mais nous, me direz-vous, nous les reconnaissons pour Dieux. Nous en appelons de vous-mêmes à votre conscience; qu'elle nous juge et nous condamne, si elle peut nier que tous ces Dieux que vous adorez, aient été des hommes. Si elle le niait, nous vous convaincrions, en nous armant du témoignage de l'antiquité, qui vous les a transmis, ce témoignage étant confirmé encore aujourd'hui par les villes où ils sont nés, les régions où ils ont laissé les traces de leurs actions, et où l'on montre encore leurs tombeaux. Je ne les énumérerai pas tous individuellement. Il y en a tant et de si extraordinaires, de vieux, de nouveaux, de barbares, de Grecs, de Romains, d'étrangers, de captifs, d'adoptifs, de particuliers, de communs, de mâles, de femelles, de la ville, de la campagne, de marins, de militaires [44]. Il est inutile d'en faire la nomenclature : je vais les réunir en masse, et vous en parler, non pas pour vous les faire connaître, mais pour vous faire souvenir de ce qu'ils sont, car assurément vous l'avez oublié.

Avant Saturne, selon vous, nul Dieu n'existait. De lui découle toute la suite, ou du moins la principale et la plus connue portion de vos Dieux. Ce

id et de posteritate conveniet. Saturnum itaque, quantum litteræ docent, neque Diodorus Græcus, aut Thallus, neque Cassius Severus, aut Cornelius Nepos, neque ullus commentator ejusmodi antiquitatum, aliud quam hominem promulgaverunt. Si quantum rerum argumenta, nusquam invenio fideliora, quam apud ipsam Italiam, in qua Saturnus, post multas expeditiones postque Attica hospitia, consedit exceptus ab Jano, vel Jane, ut Salii volunt: mons quem incoluerat, Saturnius dictus: civitas, quam depalaverat, Saturnia usque nunc est; tota denique Italia post Œnotriam, Saturnia cognominabatur. Ab ipso primum tabulæ, et imagine signatus nummus, et inde ærario præsidet. Tamen si homo Saturnus, utique ex homine; et quia ab homine, non utique de cœlo et terra. Sed cujus parentes ignoti erant, facile fuit eorum filium dici, quorum et omnes possumus videri: quis enim non cœlum et terram, matrem ac patrem venerationis et honoris gratia appellet, vel ex consuetudine humana, qua ignoti, vel ex inopinato apparentes, de cœlo supervenisse dicuntur? proinde Saturno repentino ubique cœlitem contigit dici: nam et terræ filios vulgus vocat, quorum genus incertum est. Taceo quod ita rudes adhuc homines agebant, ut cujuslibet novi viri aspectu quasi divino commoverentur; cum hodie jam politi, quos ante paucos dies luctu publico mortuos sint con-

que nous dirons de la source conviendra donc aux descendans. S'il faut recourir aux livres, nous verrons que ni Diodore de Sicile, ni Thallus, ni Cassius Severus, ni Cornelius Nepos, ni aucun écrivain d'antiquités ne nous montrent Saturne autrement que comme un homme[45]. Si nous consultons les monumens publics, je n'en vois nulle part de plus fidèles que dans l'Italie même, où Saturne, après bien des expéditions et avoir reçu quelque temps l'hospitalité dans l'Attique, fut accueilli par Janus ou Janès, comme parlent les Saliens[46]. Le mont, qu'il habita, fut appelé Saturnien; la ville dont il forma l'enceinte, s'appelle encore aujourd'hui Saturnie, et ce nom fut même donné à toute l'Italie, qui avait celui d'Œnotrie. Il fut l'inventeur de l'écriture et de la monnaie : aussi préside-t-il au Trésor[47]. Mais si Saturne n'était qu'un homme, il était fils d'un homme; étant fils d'un homme, il ne l'était pas du ciel et de la terre. Comme ses parens étaient inconnus, il fut facile de l'appeler le fils du ciel et de la terre, dont il semble que nous sommes tous les enfans. Qui ne nomme en effet par honneur et par respect le ciel et la terre, son père et sa mère? Les hommes ont aussi la coutume de dire de ceux qu'ils ne connaissent pas ou qu'ils voient inopinément, qu'ils sont tombés du ciel. C'est ce qui fit dire partout de Saturne, qui arriva soudainement en Italie, qu'il venait du ciel. Le vulgaire appelle également ceux dont la naissance est mystérieuse, enfans de la terre. Je ne vous dis pas que les hommes alors étaient si grossiers qu'ils étaient frappés à la vue d'un inconnu, comme à l'aspect d'une Divinité. Cela n'est pas surprenant, puisque aujourd'hui, vous qui êtes civilisés, vous faites des Dieux de ceux dont, peu de jours avant, vos larmes avaient attesté publiquement la mortalité. Mais c'est assez parler de Saturne,

fessi, in Deos consecrent. Satis jam de Saturno licet paucis. Etiam Jovem ostendemus tam hominem quam ex homine, et deinceps totum generis examen tam mortale, quam seminis sui par.

XI. Et quoniam sicut illos homines fuisse non audetis negare, ita post mortem Deos factos instituistis asseverare, causas quæ hoc exegerint retractemus. In primis quidem necesse est concedatis esse aliquem sublimiorem Deum, et mancipem quemdam divinitatis, qui ex hominibus Deos fecerit: nam neque sibi illi potuissent sumere divinitatem, quam non habebant, nec alius præstare eam non habentibus, nisi qui proprie possidebat. Ceterum si nemo esset, qui Deos faceret, frustra præsumitis Deos factos auferendo factorem. Certe quidem, si ipsi se facere potuissent, nunquam homines fuissent, possidentes scilicet melioris conditionis potestatem.

Igitur si est qui faciat Deos, revertor ad causas examinandas faciendorum ex hominibus Deorum: nec ullas invenio, nisi si ministeria et auxilia officiis divinis desideravit ille magnus Deus. Primo indignum est, ut alicujus opera indigeret, et quidem mortui, cum dignius ab initio Deum aliquem fecisset, qui mortui erat operam desideraturus. Sed nec operæ locum video: totum enim hoc mundi corpus sive innatum et infectum secundum Pythagoram, sive

quoique nous l'ayons fait en peu de mots. Nous montrerons que Jupiter n'est pas moins homme que son père, et ensuite que la multitude de ses descendans est aussi mortelle que celui qui en est le chef.

XI. Puisque vous n'osez nier que vos Dieux aient été des hommes, et que vous assurez que la divinité leur a été donnée après la mort, examinons les motifs qui ont engagé à la leur donner. D'abord il faut que vous m'accordiez qu'il y a un Dieu plus grand que les autres, distributeur de la divinité, qui des hommes en fait des Dieux ; car ni eux n'eussent pu s'arroger d'eux-mêmes la divinité qu'ils n'avaient point, ni un autre la communiquer à ceux qui ne l'avaient pas, à moins qu'il ne la possédât en propre. Au reste, s'il n'y a pas un être qui fasse les Dieux, vainement vous présumez que vos Dieux le sont devenus, en ne pas admettant un premier auteur. Car assurément, s'ils avaient pu eux-mêmes se faire des Dieux, ils n'auraient jamais été hommes, pouvant se placer dans une meilleure condition.

Puis donc qu'il y a quelqu'un qui fait les Dieux, je viens à l'examen des motifs qui l'ont engagé à en faire, et je n'en trouve pas, à moins qu'on ne dise que ce grand Dieu a eu besoin de leur secours et de leur ministère dans ses opérations divines. Mais d'abord il est indigne de lui d'avoir eu besoin de l'aide de quelqu'un, et principalement d'un homme mort. Ne lui aurait-il pas été plus honorable de créer, au commencement, quelque Dieu pour l'aider, lui qui devait réclamer dans la suite l'assistance d'un cadavre? Mais je ne vois pas ensuite à quoi lui aurait servi ce collaborateur; car ce corps de l'univers, soit qu'on dise avec Pythagore

natum et factum secundum Platonem, semel utique in ista constructione dispositum et instructum et ordinatum cum omni rationis gubernaculo inventum est. Imperfectum non potuit esse, quod perficit omnia. Nihil Saturnum et Saturniam gentem expectabat.

Vani erunt homines, nisi certi sint, a primordio et pluvias de cœlo ruisse, et sidera radiasse, et lumina floruisse, et tonitrua mugisse, et ipsum Jovem, quæ in manu ejus imponitis[59], fulmina timuisse : item omnem frugem ante Liberum, et Cererem, et Minervam, immo ante illum aliquem principem hominem, de terra exuberasse, quia nihil continendo[60] homini prospectum, post hominem potuit inferri. Denique invenisse dicuntur necessaria ista vitæ, non instituisse. Quod autem invenitur, fuit; et quod fuit, non ejus deputabitur qui invenit, sed ejus qui instituit : erat enim antequam inveniretur. Ceterum, si propterea Liber deus, quod vitem demonstravit, male cum Lucullo actum est, qui primus cerasa ex Ponto Italiæ promulgavit, quod non est propterea consecratus, ut novæ frugis auctor, quia inventor et ostensor. Quamobrem si ab initio et instructa, et certis exercendorum officiorum suorum rationibus dispensata universitas constitit; vacat ex hac parte causa allegendæ humanitatis in Divinitatem, quia quas illis stationes et potestates distribuistis, tam fuerunt ab initio, quam et fuissent, etiamsi Deos istos non creassetis.

qu'il n'a pas eu de commencement ni de création, ou avec Platon qu'il a commencé et qu'il a été créé, une fois disposé, organisé, agissant comme nous le voyons, s'est trouvé dirigé par une sagesse infinie[48]. Il perfectionne tout, il ne pouvait être imparfait. Qu'attendait-il de Saturne et de sa race ?

Les hommes seraient bien insensés s'ils ne croyaient pas que, dès le commencement, la pluie s'est précipitée des nues, que les astres ont scintillé, que la lumière a tout embelli, que le tonnerre a mugi, et que Jupiter lui-même a redouté la foudre, que vous placez dans ses mains. Il n'est pas moins certain que la terre a enfanté toute sorte de fruits, avant le Père de la joie, Cérès et Minerve, et même avant le premier des humains, parce que rien de ce que la Providence destinait à la conservation de l'homme, n'a pu être mis dans le monde après la création de l'homme. Aussi ne dit-on pas que vos Dieux ont créé, mais qu'ils ont découvert les objets nécessaires à la vie. Or, ce qu'on découvre existe, et ce qui existe on ne doit pas l'attribuer à celui qui l'a découvert, mais à celui qui l'a fait : car cela existait avant qu'on le découvrît. Si donc Bacchus a été mis au rang des Dieux pour avoir découvert la vigne, on en a agi peu honnêtement à l'égard de Lucullus, qui, le premier transplanta le cerisier, du Pont dans l'Italie. Pourquoi n'en pas faire un Dieu, comme étant l'auteur d'un nouveau fruit, puisqu'il l'avait découvert et en avait enseigné l'usage ? Ainsi donc l'univers, dès le commencement, ayant été organisé, approprié aux fonctions qui lui étaient destinées, il y a là un motif de moins d'ériger les hommes en Divinités, puisque la puissance et les opérations que vous attribuez à vos Dieux ont existé dès le principe, et n'auraient pas moins existé, quand vous ne les auriez pas créés.

Sed convertimini ad causam aliam, respondentes collationem Divinitatis meritorum remunerandorum fuisse rationem; et hinc conceditis, opinor, illum Deum deificum justitia præcellere, qui nec temere, nec indigne, nec prodige tantum præmium dispensarit. Volo igitur merita recensere, an ejusmodi sint, ut illos in Cœlum extulerint, et non potius in imum Tartarum merserint, quem carcerem pænarum infernarum, cum vultis, affirmatis. Illuc enim abstrudi solent impii, quique in parentes et in sorores incesti, et maritarum adulteri, et virginum raptores, et puerorum contaminatores, et qui sæviunt, et qui occidunt, et qui furantur, et qui decipiunt, et quicunque similes sunt alicujus Dei vestri, quem neminem integrum a crimine aut vitio probare poteritis, nisi hominem negaveritis. Atquin ut illos homines fuisse non possitis negare, etiam istæ notæ accedunt, quæ nec Deos postea factos credi permittunt. Si enim talibus vos puniendis præsidetis; si commercium, colloquium, convictum malorum et turpium probi quique respuitis, horum autem pares Deus ille majestatis suæ consortio ascivit: quid ergo damnatis quorum collegas adoratis? suggillatio est in cœlo vestra justitia. Deos facite criminosissimos quosque, ut placeatis Diis vestris: illorum est honor consecratio coæqualium.

Sed, ut omittam hujus indignitatis retractatum,

Mais tournons nos regards vers une observation que vous pourriez nous faire, en nous disant que la divinité n'a été donnée que pour récompenser le mérite. Vous m'accorderez au moins que ce Dieu qui déifie les autres, doit tout surpasser en justice, et qu'il ne doit pas livrer les honneurs divins ni avec légéreté, ni indignement, ni avec prodigalité. Je veux donc examiner le mérite de vos Dieux, voir s'il est tel qu'on ait dû les faire monter au Ciel, et non plutôt les plonger au fond du Tartare, que vous appelez, quand vous voulez, la prison où sont tourmentés les méchans. C'est là que sont précipités les impies, les incestueux, les adultères, les ravisseurs, les corrupteurs de l'enfance, les tyrans, les meurtriers, les voleurs, les fourbes; en un mot, quiconque ressemble à vos Dieux, parmi lesquels il n'y en a pas un seul que vous puissiez disculper du crime ou du vice, à moins que vous désavouiez qu'il ait été homme. Les taches dont ils se sont couverts, vous empêchent de nier qu'ils aient été premièrement hommes, et ne vous permettent pas de croire qu'ils ont été ensuite faits Dieux. Quoi! vous siégez pour punir ceux qui leur ressemblent! Vous, gens vertueux, vous fuyez le commerce, la conversation, la société d'un méchant et d'un infame, et vous voulez que le premier être ait appelé à sa compagnie auguste de tels personnages! Pourquoi donc condamnez-vous ceux dont vous adorez les collègues? Votre justice outrage le Ciel. Voulez-vous plaire à vos Dieux? Divinisez vos plus grands criminels : l'apothéose de leurs semblables fera leur gloire.

Mais abandonnons là l'examen de l'indignité de

probi, et integri, et boni fuerint: quot tamen potiores viros apud inferos reliquistis, aliquem de sapientia Socratem, de justitia Aristidem, de militia Themistoclem, de sublimitate Alexandrum, de felicitate Polycratem, de copia Crœsum, de eloquentia Demosthenem? Quis ex illis Diis vestris gravior et sapientior Catone? justior et militarior Scipione? quis sublimior Pompeio? felicior Sylla? copiosior Crasso? eloquentior Tullio? quanto dignius istos Deos ille assumendos expectasset, præscius utique potiorum? properavit, opinor, et cœlum semel clusit, et nunc utique melioribus apud inferos mussitantibus erubescit.

XII. Cesso jam de istis, ut qui sciam me ex ipsa veritate demonstraturum quid non sint, cum ostendero quid sint. Quantum igitur de Diis vestris, nomina solummodo video quorundam veterum mortuorum, et fabulas audio, et sacra de fabulis recognosco. Quantum autem de simulacris ipsis, nihil aliud deprehendo, quam materias sorores esse vasculorum instrumentorumque communium, vel ex iisdem vasculis et instrumentis quasi fatum consecratione mutantes, licentia artis transfigurante, et quidem contumeliosissime, et in ipso opere sacrilege: ut revera nobis, maxime qui propter Deos ipsos plectimur, solatium pœnarum esse possit quod eadem et ipsi patiuntur, ut fiant.

Crucibus et stipitibus imponitis Christianos:

vos Dieux. Je veux croire qu'ils ont été sages, vertueux, justes ; combien, néanmoins, laissez-vous aux enfers de gens qui leur sont supérieurs : Socrate, par sa sagesse, Aristide, par sa justice, Thémistocle, par sa valeur, Alexandre, par son génie, Polycrate, par sa prospérité, Crésus, par ses richesses, Démosthène, par son éloquence? Lequel de vos Dieux a été plus grave et plus sage que Caton, plus juste et plus valeureux que Scipion, plus homme de génie que Pompée, plus heureux que Sylla, plus riche que Crassus, plus éloquent que Cicéron? O que le premier être aurait mieux fait d'attendre de pouvoir s'associer ces grands hommes, prévoyant combien ils seraient préférables! Il s'est trop pressé, à mon avis; il a fermé le ciel pour toujours: et maintenant ces grandes âmes, au fond des enfers, murmurent de son injustice, et le font rougir.

XII. Je ne parle pas de cela davantage, parce que je me propose de vous manifester, au flambeau de la vérité, ce que vos Dieux ne sont pas, en vous montrant ce qu'ils sont. Je ne vois dans vos Dieux que les noms de quelques vieux morts, dont on raconte des fables, et à ces fables je reconnais l'origine de leurs mystères. Quant à leurs simulacres, je n'ai rien autre à vous dire, si ce n'est que les matières dont elles sont formées servent également à la confection des meubles et des ustensiles les plus communs; meubles et ustensiles dont vous changez quelquefois le destin, par la consécration et au moyen de l'art, pour en faire des Dieux, joignant en tout cela l'outrage au sacrilége; tellement, en vérité, que c'est pour nous une consolation dans nos peines, quand vous nous condamnez, surtout à cause de vos Dieux, de songer qu'ils souffrent autant que nous, pour devenir des Dieux.

Vous attachez les Chrétiens à des croix et à des

quod simulacrum non prius argilla deformat, cruci et stipiti superstructa? in patibulo primum corpus Dei vestri dedicatur. Ungulis deraditis latera Christianorum : at in Deos vestros per omnia membra validius incumbunt asciæ, et runcinæ, et scobinæ. Cervices ponimus : ante plumbum et glutinum et gomphos sine capite sunt Dii vestri. Ad bestias impellimur : certe quas Libero, et Cybele, et Cœlesti applicatis. Ignibus urimur : hoc et illi a prima quidem massa. In metalla damnamur : inde censentur Dii vestri. In insulas relegamur : solet et in insula aliquis Deus vester aut nasci aut mori. Si per hæc constat Divinitas aliqua, ergo qui puniuntur, consecrantur, et numina erunt dicenda supplicia. Sed plane non sentiunt has injurias et contumelias suæ fabricationis Dii vestri, sicut nec obsequia.

O impiæ voces! o sacrilega convicia! Infrendite, inspumate. Iidem estis, qui Senecam aliquem pluribus et amarioribus de vestra superstitione perorantem reprehendistis[61]. Igitur si statuas et imagines frigidas mortuorum suorum simillimas non adoramus, quas milvi, et mures, et araneæ, intelligunt, nonne laudem magis, quam pœnam merebatur repudium agniti erroris? possumus enim videri lædere eos, quos certi sumus omnino non esse? quod non est, nihil ab ullo patitur, quia non est.

XIII. Sed nobis Dii sunt, inquis. Et quomodo

poteaux : lequel de vos Dieux ne reçoit pas ses formes sur l'argile suspendue à une croix ou à un gibet ? C'est sur une potence que vos Dieux reçoivent vos premiers hommages. Vous écorchez avec des ongles de fer les flancs des Martyrs : mais vous laissez tomber plus lourdement encore sur tous les membres de vos Dieux : la hache, la lime et le rabot. Vous nous tranchez la tête : et sans le plomb, le ciment et les cloux, vos Dieux n'en ont pas. Vous nous jetez aux bêtes : mais vous les mettez à côté de Bacchus, de Cybèle et de Cérès. On nous livre aux flammes : vos Dieux y passent quand on les ébauche. On nous condamne aux mines : mais vos Dieux en tirent leur origine, à ce qu'on dit. On nous relègue dans les îles : mais il n'y a presque pas un de vos Dieux qui n'y soit né ou mort[49]. Si c'est là ce qui constitue la Divinité, ceux que vous condamnez, vous les transformez en Dieux, et leurs supplices sont des apothéoses. Mais vos Dieux ne sentent pas plus l'injure et l'humiliation que leur fait subir la main des ouvriers, que les hommages qu'on leur rend.

O paroles impies, vous écriez-vous ! O langage sacrilége ! Vous murmurez, vous écumez de fureur ! C'est avec raison ; car vous avez châtié rigoureusement Sénèque, qui déclama et bien plus au long et bien plus violemment contre vos superstitions[50]. Si donc nous n'adorons pas des statues et des images aussi froides que les morts qu'elles représentent, que les milans, les rats, les araignées, estiment à leur valeur, ne méritons-nous pas plutôt des éloges que des châtimens, pour avoir repoussé l'erreur une fois connue ? Pouvons-nous paraître offenser ceux que nous savons certainement ne pas exister ? Ce qui n'est pas ne souffre de personne, parce qu'il n'est pas.

XIII. Mais ce sont là nos Dieux, dites-vous. Et

vos e contrario impii, et sacrilegi, et irreligiosi erga Deos vestros deprehendimini? qui quos præsumitis esse, negligitis; quos timetis, destruitis; quos etiam vindicatis, illuditis. Recognoscite si mentior: primo, quia cum alii alios colitis, utique quos non colitis, offenditis: prælatio alterius sine alterius contumelia non potest procedere, quia nec electio sine reprobatione. Jam ergo contemnitis, quos reprobatis, quos reprobando offendere non timetis. Nam ut supra perstrinximus, status Dei cujusque in Senatus æstimatione pendebat. Deus non erat, quem homo consultus noluisset, et nolendo damnasset.

Domesticos Deos, quos Lares dicitis, domestica potestate tractatis, pignerando, venditando, demutando, aliquando in cacabulum de Saturno, aliquando in trullam de Minerva, ut quisque contritus, atque contusus est dum diu colitur, ut quisque Deum sanctiorem expertus est, domesticam necessitatem. Publicos æque publico jure fœdatis, quos in hastario vectigales habetis. Sic Capitolium, sic olitorium Forum petitur. Sub eadem voce præconis, sub eadem hasta, sub eadem annotatione Quæstoris, Divinitas addicta conducitur. Sed enim agri tributo onusti viliores, hominum capita stipendio censa ignobiliora: nam hæ sunt notæ captivitatis. Dii vero, qui magis tributarii, magis sancti, immo qui magis sancti, magis

comment donc vous montrez-vous impies, sacriléges, irréligieux à leur égard[50]? Vous les croyez, et vous les négligez; vous les redoutez, et vous les détruisez; vous les vengez, et vous les raillez! Voyez si je mens: d'abord, n'est-il pas vrai qu'adorant chacun les vôtres, vous offensez ceux que vous n'adorez pas? La préférence donnée à l'un, ne peut exister sans le mépris de l'autre, parce qu'il n'y pas de choix sans réprobation. Vous méprisez donc ceux que vous réprouvez et que vous ne craignez pas d'offenser en les réprouvant; car, comme nous en avons dit un mot ci-dessus, la destinée de chacun de vos Dieux était dans les mains du Sénat. Celui-là n'était pas Dieu, que l'homme consulté désapprouvait, et en le désapprouvant condamnait.

Vos Dieux domestiques, vos Lares, vous en disposez comme de vos biens; vous les engagez, vous les vendez, vous les échangez. Quelquefois, d'un Saturne vous en faites une marmite, d'une Minerve une cuiller, quand ils commencent à vieillir et tombent en poussière, à force d'être adorés, et ils fléchissent, dans une famille, sous une divinité plus impérieuse, la nécessité. Vous ne déshonorez pas moins, à l'appui des lois, les Dieux publics que vous affermez aux encans. On afferme le Capitole, comme le Marché aux herbes. On voit la Divinité adjugée par la voix du même crieur public, à la vue de la même pique, sur les registres du même Questeur. Les champs les plus imposés valent moins. Les hommes dont les têtes sont taxées, sont les plus vils; car ce sont là des marques de servitude[51]. Mais quant à vos Dieux, les plus imposés sont les plus saints, ou plutôt les plus saints sont les plus imposés. On trafique de leur majesté. La religion court, en mendiant, les cabarets. Vous exigez de l'argent pour la place qu'on occupe

tributarii. Majestas quæstuaria efficitur. Circuit cauponas religio mendicans. Exigitis mercedem pro solo templi, pro aditu sacri : non licet Deos nosse gratis, venales sunt.

Quid omnino ad honorandos eos facitis, quod non etiam mortuis vestris conferatis ? ædes proinde, aras proinde ; idem habitus, et insignia in statuis ; ut ætas, ut ars, ut negotium mortui fuit, ita Deus est. Quo differt ab epulo Jovis silicernium? a simpulo obba? ab aruspice pollinctor ? nam et aruspex mortuis apparet. Sed digne Imperatoribus defunctis honorem divinitatis dicatis, quibus et viventibus eum addicitis. Accepto ferent Dii vestri, immo gratulabuntur, quod pares eis fiant domini sui. Sed cum Larentinam publicum scortum, velim saltem Laidem aut Phrynen, inter Junones, et Cereres, ac Dianas, adoratis; cum Simonem magum statua et inscriptione SANCTI DEI inauguratis; cum de pædagogiis aulicis nescio quem synodi Deum facitis, licet non nobiliores Dii veteres, tamen contumeliam a vobis deputabunt, hoc et aliis licuisse, quod solis antiquitas contulit[62].

Volo et ritus vestros recensere. Non dico quales sitis in sacrificando, cum enecta, et tabidosa, et scabiosa quæque mactatis ; cum de opimis et integris supervacua quæque truncatis, capitula et ungulas, quæ domi quoque pueris vel canibus destinassetis ; cum de decimæ

dans vos temples, et pour leur entrée. On ne peut honorer vos Dieux gratuitement : rien de plus vénal.

Mais que faites-vous véritablement pour les honorer, que vous ne fassiez pour vos morts? Vous leur élevez les mêmes temples et les mêmes autels. Leurs statues ont la même attitude, les mêmes emblêmes. Ils se ressemblent pour l'âge, l'état et la condition. Quelle différence y a-t-il entre le festin des funérailles et celui de Jupiter, le sympule et le vase des Mânes, un aruspice et celui qui embaume les corps? L'aruspice n'est-il pas toujours au milieu des cadavres[52]? Vous avez raison d'accorder à vos Empereurs, après leur mort, les honneurs divins dont vous les environnez pendant leur vie. Vos Dieux verront sans peine, et même avec plaisir, que vous leur associez leurs maîtres. Mais quand vous adorez la prostituée Larentine, encore si c'était une Laïs, une Phryné, que vous eussiez mises parmi vos Junon, vos Cérès, vos Diane; quand vous consacrez à Simon le magicien une statue avec cette inscription : AU DIEU SAINT; quand vous placez dans l'assemblée des Dieux l'infame favori d'un prince, quoique vos Dieux anciens ne vaillent pas davantage, ils vous reprocheront néanmoins comme une injure d'avoir accordé à d'autres ce que l'antiquité n'avait décerné qu'à eux seuls[53].

Je veux aussi examiner vos cérémonies. Je ne parle pas de la qualité de vos sacrifices; car vous n'immolez que des victimes vieilles, maigres, malades; et quand elles sont bien grasses et bien saines, vous n'en offrez que l'extrémité de la tête et des pieds, que chez vous vous donneriez à vos valets ou à vos chiens. De la dîme consacrée à Hercule vous n'en

Herculis, nec tertiam partem in aram ejus imponitis. Laudo magis sapientiam, quod de perdito aliquid eripitis.

XIV[63]. Sed conversus ad litteras vestras, quibus informamini ad prudentiam et ad[64] liberalia officia, quanta invenio ludibria! Deos inter se propter Trojanos et Achivos, ut gladiatorum paria, congressos depugnasse; Venerem humana sagitta sauciatam; Martem tredecim mensibus in vinculis pene consumptum; Jovem ne eamdem vim a ceteris Cœlitibus experiretur, opera cujusdam monstri liberatum, et nunc flentem Sarpedonis casum, nunc fœde subantem in sororem, sub commemoratione non ita dilectarum jam pridem amicarum.

Exinde quis non poeta, ex auctoritate principis sui, dedecorator invenitur Deorum? hic Apollinem Admeto regi pascendis pecoribus addicit; ille Neptuni structorias operas Laomedonti locat. Est et ille de lyricis, Pindarum dico, qui Æsculapium canit, avaritiæ merito qua[65] medicinam nocenter exercebat, fulmine judicatum. Malus Jupiter, si fulmen illius est, impius in nepotem, invidus in artificem. Hæc neque vera prodi, neque falsa confingi, apud religiosissimos oportebat. Nec tragici quidem aut comici parcunt, ut non ærumnas vel errores domus alicujus Dei præfentur[66].

Taceo de philosophis, Socrate contentus, qui in contumeliam Deorum quercum, et hircum,

mettez pas le tiers sur son autel. Je loue votre prudence : au moins vous sauvez quelque chose de ce que vous perdez[54].

XIV. Mais tournons nos regards vers les livres qui vous forment à la sagesse et aux devoirs de la vie civile. De quelles inepties ils fourmillent! Ils racontent que les Dieux divisés, à cause des Troyens et des Grecs, ont combattu les uns contre les autres comme des paires de gladiateurs ; que Vénus a été blessée d'une flêche par la main d'un mortel ; que Mars se consuma presque, dans les fers, pendant treize mois; que Jupiter ne put empêcher que les autres Dieux ne lui fissent subir la même violence que par le secours de je ne sais quel monstre, et tantôt on vous le montre pleurant Sarpédon, tantôt brûlant avec ignominie pour sa sœur, et lui assurant qu'il n'avait aimé autant aucune de ses maîtresses.

De là quel poète imitant son prince, Homère, ne dégrade les Dieux? L'un confie à Apollon la garde des troupeaux du roi Admète. L'autre loue Neptune à Laomédon pour lui aider à bâtir sa ville. Il est un de vos lyriques, Pindare, qui révèle dans ses chants, qu'Esculape, à cause de la condamnable avarice qu'il manifestait dans l'exercice de la médecine, fut frappé de la foudre[55]. Combien fut méchant Jupiter en cette occasion, si la foudre lui appartient, combien il fut cruel envers son petit fils, combien jaloux d'un homme habile[56]! Vous qui êtes si religieux, comment avez-vous pu divulguer ces choses, si elles sont vraies, et les imaginer, si elles sont fausses? Les tragiques, les comiques n'épargnent guère non plus vos Dieux, et se plaisent, dans les prologues, à étaler leurs revers ou leurs faiblesses.

Je ne dis rien des philosophes ; je ne parlerai que de Socrate qui, pour se moquer des Dieux, attestait,

et canem dejerabat. Sed propterea damnatus est Socrates, quia Deos destruebat. Plane olim, id est, semper, veritas odio est. Tamen cum pœnitentia sententiæ Athenienses, et criminatores Socratis postea afflixerint, et imaginem ejus auream in templo collocarint, rescissa damnatio testimonium Socrati reddidit. Sed et Diogenes nescio quid in Herculem ludit; et Romanus cynicus Varro trecentos Joves, sive Jupiteres dicendum, sine capitibus introducit.

XV. Cetera lasciviæ ingenia etiam voluptatibus vestris per Deorum dedecus operantur. Dispicite Lentulorum et Hostiliorum venustates, utrum mimos an Deos vestros in jocis et strophis rideatis: Mœchum Anubim, et Masculum Lunam, et Dianam Flagellatam, et Jovis Mortui Testamentum recitatum, et Tres Hercules Famelicos irrisos. Sed et histrionum litteræ omnem fœditatem eorum designant: luget Sol filium jactatum[67] de cœlo lætantibus vobis; et Cybele pastorem suspirat fastidiosum non erubescentibus vobis; et sustinetis Jovis elogia cantari, et Junonem, Venerem, Minervam a pastore judicari! Quid, quod imago Dei vestri ignominiosissimum caput et famosum vestit? Quod corpus impurum, et ad istam artem effeminatione productum Minervam aliquam, vel Herculem repræsentat? Nonne violatur majestas, et divinitas constupratur plaudentibus vobis?

Plane religiosiores estis in cavea, ubi super

dans ses sermens, un chêne, un bouc, un chien. Mais aussi, me direz-vous, il a été condamné parce qu'il détruisait le culte des Dieux. C'est qu'on hait quelque fois, ou pour mieux dire, qu'on hait toujours la vérité. D'ailleurs, les Athéniens s'étant repentis dans la suite de l'avoir condamné; ayant puni ses accusateurs, et mis sa statue en or dans un temple, la cassation de leur jugement disculpe Socrate. Diogène ne faisait-il pas aussi je ne sais quelle plaisanterie sur Hercule? et Varron, le cynique Romain, n'introduit-il pas trois cents Jupiters ou Jupitères, comme vous voudrez, sans chefs[57]?

XV. Que d'esprits libertins font vos délices aux dépens de l'honneur de vos Dieux! Quand on vous représente ces pièces charmantes des Lentulus et des Hostilius, riez-vous du jeu et des couplets de vos mimes, ou bien de vos Divinités[58]? On vous y parle d'un Anubis adultère, d'une Lune mâle, d'une Diane fouettée, du testament d'un Jupiter qui est mort; on se moque des trois Hercules affamés. Les pièces représentées par vos histrions peuvent-elles mieux aussi étaler toute l'ignominie de vos Dieux[59]? Le Soleil pleure son fils précipité du Ciel, et vous vous en réjouissez; Cybèle soupire pour un berger qui la dédaigne, et vous n'en rougissez pas; vous souffrez qu'on chante les crimes de Jupiter; que Junon, Vénus et Minerve soient jugées par un berger. Pourquoi l'image de vos Dieux couvre-t-elle le visage d'un homme vil et infame[60]? Quel corps impur et artistement façonné à des manières efféminées, représente Minerve ou Hercule! La majesté de vos Dieux n'est-elle pas blessée et leur divinité prostituée au milieu de vos applaudissemens?

Sans doute vous êtes plus religieux à l'amphithéâtre,

sanguinem humanum, super inquinamenta pœnarum proinde saltant Dii vestri, argumenta et historias noxiis ministrantes, nisi quod et ipsos Deos vestros sæpe noxii induunt? Vidimus aliquando castratum Atyn illum Deum ex Pessinunte; et qui vivus ardebat, Herculem induerat. Risimus et inter ludicras medianorum crudelitates Mercurium mortuos cauterio examinantem. Vidimus et Jovis fratrem gladiatorum cadavera cum malleo deducentem. Singula ista, quæque adhuc investigare quis posset, si honorem inquietant divinitatis, si majestatis fastigia adsolant, de contemptu utique censentur tam eorum qui ejusmodi factitant, quam eorum quibus factitant.

Sed ludicra ista sint. Ceterum si adjiciam quæ non minus conscientiæ omnium recognoscent, in templis adulteria componi, inter aras lenocinia tractari, in ipsis plerumque æedituorum et sacerdotum tabernaculis, sub iisdem vittis, et apicibus, et purpuris, ture flagrante libidinem expungi, nescio ne plus de vobis Dii vestri, quam de Christianis querantur. Certe sacrilegi de vestris semper apprehenduntur; Christiani enim templa nec interdiu norunt; spoliarent forsitan ea et ipsi, si et ipsi ea adorarent.

Quid ergo colunt, qui talia non colunt? jam quidem intelligi subjacet veritatis esse cultores, qui mendacii non sint, nec errare amplius in

où vos Dieux se jouent parmi le sang humain et l'horreur des supplices, en prêtant aux criminels leurs scènes et leur histoire; que dis-je? ces criminels ne les représentent-ils pas souvent en réalité? n'avons-nous pas vu quelquefois Atys, ce Dieu de Pessinunte, devenir eunuque, celui qui représentait Hercule, brûlé vif? Nous avons ri, quand nous avons vu, au milieu des jeux cruels des gladiateurs méridiens, Mercure sonder les morts avec un fer ardent; nous avons vu le frère de Jupiter entraîner leurs cadavres à coups de marteau[61]. Si toutes ces actions et cent autres, qu'on pourrait encore rechercher, blessent l'honneur de la Divinité, abaissent la majesté des Dieux, on doit attribuer ce mépris tant à ceux qui les font, qu'à ceux qui les demandent.

Ce ne sont là que des jeux, dites-vous; mais votre conscience ne conviendra-t-elle pas au moins de ce que j'ajoute, que vous ourdissez des adultères dans vos temples; que vous marchandez la pudeur des femmes parmi les autels; que les passions sont assouvies dans les salles de vos ministres et de vos prêtres, sous leurs bandelettes, leurs ornemens, leur pourpre, au milieu de la fumée de l'encens; de manière que je ne sais si c'est de vous ou de nous que vos Dieux ont le plus à se plaindre[62]. Ce qu'il y a de certain, c'est que les sacriléges qu'on saisit sont toujours de votre religion; car les Chrétiens n'entrent pas même le jour dans vos temples. Peut-être les dépouilleraient-ils aussi, s'ils les vénéraient.

Mais, qu'est-ce qu'on adore, si on n'adore pas les Dieux? Il est aisé de comprendre que ceux-là adorent la vérité qui n'adorent pas le mensonge, et qu'ils n'errent plus dans les voies où ils ont cessé d'errer, dès

eo, in quo errasse se recognoscendo cessaverint. Hoc prius capite, et omnem hinc sacramenti nostri ordinem haurite, repercussis ante tamen opinionibus falsis.

XVI. Nam, ut quidam somniastis, caput asininum esse Deum nostrum, hanc Cornelius Tacitus suspicionem ejusmodi inseruit. Is enim in quinto Historiarum suarum bellum Judaicum exorsus ab origine gentis, etiam de ipsa tam origine quam de nomine et religione gentis, quæ voluit, argumentatus, Judæos refert Ægypto expeditos, sive, ut putavit, extorres, in vastis Arabiæ locis aquarum egentissimis, cum siti macerarentur, onagris, qui forte de pastu potum petituri æstimabantur, indicibus fontis usos, ob eam gratiam consimilis bestiæ superficiem consecrasse: atque ita inde præsumptum opinor, nos quoque, ut Judaicæ religionis propinquos, eidem simulacro initiari. At enim idem Cornelius Tacitus, sane ille mendaciorum loquacissimus, in eadem historia refert, Cn. Pompeium, cum Hierusalem cepisset, proptereaque templum adisset speculandis Judaicæ religionis arcanis, nullum illic reperisse simulacrum. Et utique si id colebatur, quod aliqua effigie repræsentabatur, nusquam magis quam in sacrario suo exhiberetur, eo magis, quia nec verebatur extraneos arbitros quanquam vana cultura: solis enim sacerdotibus adire licitum, et[68] conspectus

qu'ils s'en sont aperçus. Saisissez d'abord ce point et déduisez-en toute notre Religion ; mais avant néanmoins, réfutons les fausses opinions que vous en avez conçues.

XVI. Quelques-uns d'entre vous ont rêvé que nous adorons une tête d'âne. Voici ce qui a fait soupçonner cela à Cornélius Tacite. Dans le cinquième livre de son histoire, racontant la guerre contre les Juifs, il remonte à la naissance de ce peuple. Après avoir parlé, à sa manière, de son origine, de son nom et de son culte, il rapporte que les Juifs, sortis, ou comme il le veut, bannis de l'Egypte, manquant d'eau dans les vastes déserts de l'Arabie, et épuisés de soif, ayant trouvé des sources par le moyen de quelques ânes qu'ils suivirent, imaginant que peut-être ils allaient boire, après avoir repu, adorèrent, en reconnaissance, l'image d'un animal semblable. C'est de là, je pense, qu'on a présumé que nous, dont la religion est voisine de celle des Juifs, nous adorions un pareil simulacre. Néanmoins, le même Cornélius Tacite, cette source de mensonges[63], raconte, dans la même histoire, que Cnéïus Pompée, après avoir pris Jérusalem, et s'être rendu à son temple, pour y connaître les mystères de la Religion Juive, n'y trouva aucune idole. Et, certes, si on y eût adoré quelque chose qui fût représentée par quelque image, on ne l'eût trouvée nulle part mieux que dans le sanctuaire : d'autant plus que cette idole, toute insensée qu'elle eût été, n'aurait pas eu à redouter des regards étrangers ; car il n'était permis qu'aux prêtres d'entrer dans le sanctuaire, et un voile étendu en masquait la vue au peuple. Mais vous, vous ne nierez pas que vous n'adoriez toutes les bêtes de charge et les chevaux entiers avec leur Eponne[64]. Peut-être nous blâmez-vous de ce qu'au

ceterorum velo oppanso interdicebatur. Vos tamen non negabitis et jumenta omnia et totos cantherios cum sua Epona coli a vobis. Hoc forsitan improbamur, quod inter cultores omnium pecudum bestiarumque, asinarii tantum sumus.

Sed et qui crucis nos religiosos putat, consecraneus erit noster, cum lignum aliquod propitiatur. Viderit habitus, dum materiæ qualitas eadem sit; viderit forma, dum id ipsum Dei corpus sit. Et tamen, quanto distinguitur a crucis stipite Pallas Attica, et Ceres Pharia, quæ sine effigie, rudi palo, et informi ligno prostat? Pars crucis est omne robur quod erecta statione defigitur. Nos, si forte, integrum et totum Deum colimus. Diximus originem Deorum vestrorum a plastis de cruce induci. Sed et Victorias adoratis, cum in tropæis cruces intestina sint tropæorum. Religio Romanorum[69] tota castrensis signa veneratur, signa jurat, signa omnibus Diis præponit. Omnes illi imaginum suggestus insignes, monilia crucum sunt. Siphara illa vexillorum et cantabrorum, stolæ crucum sunt. Laudo diligentiam, noluistis nudas et incultas cruces consecrare.

Alii, plane humanius et verisimilius, solem credunt Deum nostrum. Ad Persas si forte deputabimur, licet solem non in linteo depictum adoremus, habentes ipsum utique in suo clypeo. Denique inde suspicio, quod innotuerit

milieu des adorateurs de tous les animaux, nous nous contentons d'adorer les ânes.

Quant à ceux qui s'imaginent que nous adorons la croix, ne sont-ils pas nos coadorateurs, quand ils tâchent de se rendre propice quelque morceau de bois[65]? Qu'importe la figure, puisque la matière est la même? Qu'importe la forme, puisque le même objet est le corps d'un Dieu? Et quelle différence y a-t-il entre l'arbre de la croix et la Pallas Athénienne, ou la Cérès de Pharos, qui ne sont autre chose qu'une perche grossière et un bois informe, qui s'élève sans traits? Toute branche qu'on plante verticalement est une portion de la croix. Serions-nous par hasard répréhensibles d'adorer le Dieu tout entier? N'avons-nous pas dit d'ailleurs que les ouvriers ébauchent vos Divinités sur une croix? Vous adorez les Victoires, dont les trophées renferment des croix, qui en forment l'intérieur. La religion des Romains est toute militaire. Ils adorent leurs enseignes, jurent par leurs enseignes, préfèrent leurs enseignes à tous les Dieux. Mais ces drapeaux forment des croix, dont toutes les brillantes sculptures sont les colliers. Les voiles des drapeaux et des étendards en sont les vêtemens. Je loue votre zèle: vous n'avez pas voulu adorer des croix nues et sans ornement[66].

D'autres pensent plus raisonnablement et plus vraisemblablement que le soleil est notre Dieu[67]. Nous renverra-t-on par hasard à la religion des Perses? Mais nous n'avons pas besoin d'adorer comme eux le soleil représenté sur un drapeau, puisque nous avons sous

nos ad Orientis regionem precari. Sed et plerique vestrum, affectatione aliquando et cœlestia adorandi, ad solis ortum labia vibratis. Æque si Diem Solis lætitiæ indulgemus, alia longe ratione quam religione solis, secundo loco ab eis sumus, qui diem Saturni otio et victui decernunt, exorbitantes et ipsi ab Judaico more, quem ignorant.

Sed nova jam Dei nostri in ista proxime civitate editio publicata est, ex quo quidam in[70] frustrandis bestiis mercenarius noxius, picturam proposuit cum ejusmodi inscriptione, DEUS CHRISTIANORUM ONOCHOITES[71]. Is erat auribus asininis, altero pede ungulatus, librum gestans, et togatus. Risimus et nomen, et formam. Sed illi debebant adorare statim biforme numen, quia et canino et leonino capite commistos, et de capro et de ariete cornutos, et a lumbis hircos, et a cruribus serpentes, et planta vel tergo alites Deos receperunt. Hæc ex abundanti, ne quid rumoris inrepercussum, quasi de conscientia prætcrissemus. Quæ omnia, conversi jam ad demonstrationem religionis nostræ, repurgavimus[72].

XVII. Quod colimus, *Deus unus est**, qui totam molem istam, cum omni instrumento elementorum, corporum, spirituum, verbo quo

* Deuteron. 6. 4.

les yeux son globe[68]. Ce qui a fait soupçonner que nous l'adorons c'est qu'on a su que nous nous tournons vers l'Orient pour prier. Mais la plupart d'entre vous, quand ils affectent d'adorer les Divinités du ciel, n'agitent-ils pas leurs lèvres vers le soleil levant? Nous nous abandonnons, il est vrai, à la joie le Jour du Soleil; mais c'est pour un tout autre motif que celui d'honorer cet astre, que nous célébrons notre solennité après le jour de Saturne, que quelques-uns de vous passent dans l'oisiveté et l'intempérance, s'écartant en cela même de la coutume des Juifs, qu'ils ne connaissent pas[69].

Quelqu'un vient de forger publiquement dans cette ville une nouvelle image de notre Dieu. C'est un homme qui gagne sa vie à montrer des bêtes, dont il évite les morsures, lequel, par malignité, a étalé un tableau avec cette inscription : LE DIEU DES CHRÉTIENS ENGEANCE D'ANE. Ce Dieu avait des oreilles d'âne, la corne à un pied, tenait un livre, était en toge. Nous avons ri de sa forme et de son nom. Mais c'est vous qui deviez aussitôt adorer ce Dieu biforme, qui admettez des Dieux à tête de chien et de lion, avec des cornes de chèvre et de bélier, boucs ou serpens depuis la ceinture, ailés aux pieds ou au dos[70]. Au reste nous aurions pu nous dispenser de dissiper ces contes extravagans, mais nous avons craint qu'on ne s'imaginât que nous les avions passés sous silence à dessein. C'est pourquoi nous les avons réfutés. Maintenant venons à l'exposition de nos mystères.

XVII. Le *Dieu* que nous adorons *est un**. C'est lui qui, par le commandement de sa parole, la sagesse de son intelligence, la force de sa puissance, a tiré du néant toute cette masse du monde et les élémens,

---

* Deutéron. 6. 4.

jussit, ratione qua disposuit, virtute qua potuit, de nihilo expressit, in ornamentum majestatis suæ, unde et Græci nomen mundo Κόσμὸν accommodaverunt. *Invisibilis* * est, etsi videatur; incomprehensibilis, etsi per gratiam repræsentetur; inæstimabilis, etsi humanis sensibus æstimetur. Ideo verus et tantus est. Ceterum quod videri communiter, quod comprehendi, quod æstimari potest, minus est et oculis quibus occupatur, et manibus quibus contaminatur, et sensibus quibus invenitur. Quod vero immensum est, soli sibi notum est. Hoc est quod Deum æstimari facit, dum æstimari non capit. Ita eum vis magnitudinis et notum hominibus objicit et ignotum. Et hæc est summa delicti nolentium recognoscere, quem ignorare non possunt.

Vultis ex operibus ipsius tot ac talibus quibus continemur, quibus sustinemur, quibus oblectamur, etiam quibus exterremur; vultis ex animæ ipsius testimonio comprobemus? quæ licet carcere corporis pressa, licet institutionibus pravis circumscripta, licet libidinibus ac concupiscentiis evigorata, licet falsis Diis exancillata, cum tamen resipiscit ut ex crapula[73], ut ex aliqua valetudine, et sanitatem suam potitur[74], Deum nominat, hoc solo nomine, quia proprio Dei veri: *Deus magnus*, *Deus*

* Coloss. 1. 15.

les corps, les esprits qui le composent, pour servir d'ornement à sa majesté, d'où vient que les Grecs ont donné au monde le nom de *Beauté*. Il est *invisible* *, quoiqu'on le voie ; inaccessible, quoique accessible par sa grace ; incompréhensible, quoique les sens le représentent à l'homme. C'est pourquoi il est si vrai et si grand. Naturellement ce qu'on peut voir, toucher, comprendre est moins que les yeux qui le saisissent, que les mains qui le souillent, que les sens qui peuvent le trouver. Mais ce qui est immense n'est connu que de soi-même. Ce qui fait concevoir Dieu, c'est qu'on ne peut le concevoir. Ainsi, l'étendue de sa grandeur le manifeste et le cache à la fois. Et voilà votre grand crime de ne pas vouloir reconnaître celui que vous ne pouvez pas ignorer.

Voulez-vous que nous vous le prouvions par ses ouvrages si nombreux et si merveilleux, qui nous contiennent, nous alimentent, nous réjouissent ou nous épouvantent? Voulez-vous que nous vous le prouvions par le témoignage même de l'ame, laquelle, quoique gênée dans la prison de son corps, quoique assiégée de mauvais penchans, quoique énervée par les passions et la concupiscence, quoique esclave des fausses Divinités, quand néanmoins elle revient à elle comme du sein de l'ivresse, ou de quelque maladie, et reprend sa vigueur, appelle Dieu par ce nom seul, à cause que c'est celui du Dieu véritable. *Grand Dieu! bon Dieu!* dites-vous tous, ou bien *ce que Dieu*

---

* Coloss. 1. 15.

bonus, et, *quod Deus dederit*, omnium vox est. Judicem quoque contestatur illum, *Deus videt*, et, *Deo commendo*, et, *Deus mihi reddet.* O testimonium animæ naturaliter Christianæ! Denique pronuncians hæc, non ad Capitolium, sed ad cœlum respicit. Novit enim sedem Dei vivi. Ab illo, et inde descendit.

XVIII. Sed quo plenius et impressius tam ipsum, quam dispositiones ejus et voluntates adiremus, instrumentum adjecit litteraturæ, si qui velit de Deo inquirere, et inquisitum invenire, et invento credere, et credito deservire. Viros enim justitia et innocentia dignos Deum nosse et ostendere, a primordio in seculum emisit spiritu divino inundatos; quo prædicarent Deum unicum esse, qui universa condiderit, qui hominem de humo struxerit (hic enim et verus Prometheus), qui seculum certis temporum dispositionibus et exitibus ordinaverit; exinde qui signa majestatis suæ judicantis ediderit per imbres, per ignes; qui demerendo sibi disciplinas determinaverit quas ignoratis aut deseritis, sed et[75] observantibus præmia destinarit; ut[76] qui producto ævo isto judicaturus sit suos cultores in vitæ æternæ retributionem, profanos in ignem æque perpetem et jugem, suscitatis omnibus ab initio defunctis, et reformatis, et recensitis ad utriusque meriti dispunctionem. Hæc et nos risimus aliquando; de vestris fuimus: fiunt, non nascuntur Christiani.

voudra. Vous le prenez aussi pour arbitre : *Dieu le voit*, dites-vous encore ; *je m'en remets à Dieu*, et *Dieu me le rendra*. O témoignage d'une ame naturellement Chrétienne ! Et quand vous prononcez ces mots, ce n'est pas le Capitole que vous regardez, mais le Ciel ; car l'âme sait que là est le siége du Dieu vivant ; qu'elle vient de là et de lui.

XVIII. Mais afin que nous parvinssions à une connaissance plus pleine et plus profonde de Dieu, de ses lois et de ses volontés, il nous a donné le secours des Écritures, pour qu'on puisse, si l'on veut, le chercher, en le cherchant le trouver, en le trouvant croire en lui, en croyant en lui le servir. Car dès le commencement il a envoyé dans le siècle des hommes dignes, par leur justice et leur innocence, de le connaître et de le révéler, les inondant de son esprit divin, afin qu'ils annonçassent qu'il n'y a qu'un seul Dieu qui a tout fait et a formé l'homme du limon. C'est là le vrai Prométhée, qui a placé le monde dans la chaîne et la succession de certaines saisons, qui a donné dans la pluie et le feu une image de la majesté de ses jugemens, qui a fixé les lois par lesquelles on peut se le concilier et que vous ignorez ou violez ; mais qui a destiné des récompenses à ceux qui les observent ; car à la fin de ce siècle il doit juger ses serviteurs, pour les récompenser de la vie éternelle, et les infidèles, pour les condamner à un feu sans relâche et sans fin, après avoir ressuscité tous ceux qui sont morts depuis l'origine du monde, leur donnant une vie nouvelle, et les rassemblant pour procéder à l'examen de leurs bonnes et mauvaises actions. Nous nous moquions, nous aussi, de cela autrefois ; nous avons été des vôtres : on ne naît pas Chrétien, on le devient[72].

Quos diximus prædicatores, Prophetæ de officio præfandi vocantur. Voces eorum, itemque virtutes, quas ad fidem Divinitatis edebant, in thesauris litterarum manent, nec istæ nunc latent. Ptolemæorum eruditissimus, quem Philadelphum supernominant, et omnis litteraturæ sagacissimus, cum studio bibliothecarum Pisistratum, ut[77] opinor, æmularetur; inter cetera memoriarum, quibus aut vetustas aut curiositas aliqua ad famam patrocinabatur, ex suggestu Demetrii Phalerei, grammaticorum tunc[78] probatissimi, cui præfecturam mandaverat, libros a Judæis quoque postulavit, proprias atque vernaculas litteras, quas soli habebant. Ex ipsis enim ad ipsos semper Prophetæ peroraverant, scilicet ad domesticam Dei gentem ex patrum gratia. Hebræi retro, qui nunc Judæi. Igitur et litteræ hebrææ, et eloquium. Sed ne notitia vacaret, hoc quoque Ptolemæo a Judæis subscriptum est, septuaginta et duobus interpretibus indultis, quos Menedemus quoque philosophus providentiæ vindex, de sententiæ communione suspexit. Affirmavit hæc vobis etiam Aristæus. Ita in græcum stilum ex aperto monumenta reliquit. Hodie, apud Serapeum Ptolemæi bibliothecæ, ipsis hebraicis litteris exhibentur. Sed et Judæi palam lectitant. Vectigalis libertas vulgo aditur sabbatis omnibus. Qui audierit, inveniet Deum; qui etiam studuerit intelligere, cogetur et credere.

Ceux que nous avons dit avoir été envoyés de Dieu pour prêcher sa loi, se nomment Prophètes, de l'emploi qu'ils avaient de prophétiser. Les oracles et les prodiges qu'ils ont étalés en faveur de la Divinité, sont renfermés dans le trésor des Ecritures, qui sont maintenant dans les mains de tout le monde. Le plus savant des Ptolémées, le plus éclairé dans tous les genres de littérature, qu'on surnomma Philadelphe; voulant, je pense, rivaliser de zèle avec Pisistrate, pour la formation d'une bibliothèque, parmi les monumens que recommandait ou leur antiquité ou leur singularité, à la sollicitation de Démétrius de Phalère, le plus habile grammairien de son siècle, qu'il avait nommé son bibliothécaire, demanda aussi aux Juifs leurs livres, écrits avec leurs caractères usités, et qu'eux seuls possédaient[73]. Car c'est du milieu d'eux et à eux que les Prophètes annonçaient toujours leurs oracles, comme à la nation adoptée de Dieu, en faveur de ses ancêtres. Autrefois on les appelait Hébreux, comme maintenant Juifs. C'est pourquoi on appelle leurs Ecritures et leur langage hébraïques. Mais, afin que les livres des Juifs pussent être compris, Ptolémée ajouta dans la lettre qu'il leur écrivit, qu'il les priait de leur envoyer soixante et douze interprètes pour les traduire[74]. Le philosophe Ménédème lui-même a admiré la Providence, qui a rendu uniforme la version de ces interprètes. Aristée a confirmé cela par son suffrage[75]. Ce fut ainsi que Ptolémée laissa les monumens sacrés clairement traduits en grec. On montre encore aujourd'hui les originaux, en caractères hébraïques, dans la bibliothèque de Ptolémée, au Sérapéon. Les Juifs ont la liberté de lire ces Ecritures publiquement, graces à leurs tributs[76]. On peut aller les entendre tous les jours de sabbat. Celui qui les entendra trouvera Dieu; et celui qui tâchera de les comprendre, sera forcé de les croire.

XIX. Primam instrumentis istis auctoritatem summa antiquitas vindicat. Apud vos quoque religionis est instar fidem de temporibus asserere. Omnes itaque substantias, omnesque materias, origines, ordines, venas veterani cujusque stili vestri, gentes etiam plerasque, et urbes insignes, historiarum et canas memoriarum[79], ipsas denique effigies litterarum indices custodesque rerum, et puto adhuc minus dicimus, ipsos inquam Deos vestros, ipsa templa, et oracula, et sacra, unius interim Prophetæ scrinium seculis vincit, in quo videtur thesaurus collocatus totius Judaici sacramenti, et inde etiam nostri. Si quem audistis interim Moysem, Argivo Inacho pariter ætate est. Quadringentis pene annis, nam et septem minus[80], Danaum et ipsum apud vos vetustissimum prævenit, mille circiter cladem Priami antecedit. Possem etiam dicere quingentis amplius et Homerum, habens quos sequar. Ceteri quoque Prophetæ etsi Moysi postumant, extremissimi tamen eorum[81] retrosiores deprehenduntur primoribus vestris Sapientibus, et Legiferis et Historicis.

Hæc quibus ordinibus probari possint, non tam difficile est nobis exponere, quam enorme; nec arduum, sed interim longum. Multis instrumentis, cum digitorum supputariis gesticulis, adsidendum est. Reseranda antiquissimarum etiam gentium archiva, Ægyptiorum, Chal-

XIX. Ce qui donne aux Ecritures une autorité supérieure à tout le reste, c'est leur ancienneté. Vous-mêmes vous faites scrupuleusement de l'antiquité un argument inviolable[77]. Mais, votre existence politique, vos monumens, vos origines, vos ordres, ce torrent d'anciens écrits, la plupart des nations, des villes fameuses, les faits qui ont donné lieu aux plus vieilles histoires et traditions, la découverte des lettres, qui révèlent et perpétuent les évènemens, disons plus encore, vos Dieux eux-mêmes, vos temples, vos oracles, vos mystères, tout a été surpassé en antiquité par le recueil des ouvrages d'un Prophète, où l'on voit déposé le trésor de toute la Religion Juive, et, par là même, de la nôtre. N'avez-vous jamais entendu parler de Moïse? Il fut contemporain d'Inachus d'Argos; il vécut trois cent quatre-vingt-treize ans avant Danaüs, que vous regardez comme si ancien; il a précédé environ de dix siècles la ruine de Priam. Je pourrais encore, non sans autorité, le placer plus de cinq cents ans avant Homère. Les autres Prophètes, quoiqu'ils soient postérieurs à Moïse, néanmoins, les derniers d'entre eux sont contemporains de vos premiers Sages, Législateurs et Historiens[78].

Il nous serait moins difficile qu'ennuyeux, moins pénible qu'interminable de vous en exposer les preuves. Il faudrait pour cela se coller sur une multitude de chroniques, et tourmenter ses doigts à supputer les âges. Il faudrait fouiller dans les archives des nations les plus anciennes, des Egyptiens, des Chaldéens, des Phéniciens. Il faudrait interpeller leurs concitoyens qui nous en

dæorum, Phœnicum. Advocandi municipes eorum per quos notitia subministrata est, aliqui Manethon Ægyptius, et Berosus Chaldæus, sed et Iromus Phœnix Tyri rex, sectatores quoque eorum, Mendesius Ptolemæus, et Menander Ephesius, et Demetrius Phalereus, et rex Juba, et Appion, et Thallus, et, qui istos aut probat aut revincit, Judæus Josephus, antiquitatum Judaicarum vernaculus vindex. Græcorum etiam censuales conferendi, et quæ quando sint gesta, ut concatenationes temporum aperiantur, per quæ luceant annalium numeri. Peregrinandum est in historias, et litteras orbis. Et tamen quasi partem jam probationis intulimus, cum per quæ probari possint, aspersimus. Verum differre præstat, ne vel minus persequamur festinando, vel diutius evagemur persequendo.

XX. Plus jam offerimus pro ista dilatione, majestatem scripturarum, si non vetustatem. Divinas probamus, si dubitatur antiquas. Nec hoc tardius, aut aliunde discendum. Coram sunt quæ docebunt, mundus, et seculum, et exitus. Quicquid agitur prænunciabatur; quicquid videtur audiebatur. Quod *terræ* vorant urbes (*a*), quod insulas *maria* fraudant (*b*), quod externa atque interna *bella* dilaniant (*c*), quod *regnis regna* compulsant (*d*), quod *fames*

(*a*) Math. 24. 7. — (*b*) Luc. 21. 25. — (*c*) Math. 24. 6. — (*d*) *Ibid.* 7.

ont laissé l'histoire : un Manéthon, Égyptien, un Bérose, Chaldéen, un Irome Phénicien, roi de Tyr, et ceux qui les ont suivis, Ptolémée de Mendésie, Ménandre d'Ephèse, Démétrius de Phalère, le roi Juba, Appion, Thallus, et le juif Josèphe, défenseur naturel des antiquités de son pays, qui approuve ou réfute ces historiens79. Il faudrait encore confronter les registres des Grecs, fixer les dates de tout ce qui a été fait, afin de découvrir la chaîne des siècles et jeter du jour dans la suite des annales. Il faudrait faire une excursion dans les histoires et la littérature de l'univers. Et néanmoins, j'ai allégué une partie de ces preuves, en indiquant où on peut les puiser. Mais différons de parler de ce point, de peur de ne pas assez l'approfondir, en nous hâtant, ou de faire une trop longue digression, en l'approfondissant.

XX. Nous allons vous dédommager avec usure de ce délai, en vous offrant la majesté des Ecritures au lieu de leur antiquité. Si vous doutez encore de leur ancienneté, voyez leur divinité. Et pour cela il ne faut ni délai, ni recherches. Vous avez sous vos yeux ce qui vous en instruira, le monde, le siècle, les évènemens. Tout ce qui se fait a été prédit; tout ce qu'on voit a été annoncé. On a révélé d'avance et ces *tremblemens de terre* qui absorbent des villes (*a*), et ces îles que la *mer* engloutit (*b*), et ces *guerres* étrangères et domestiques qui déchirent tout (*c*), et ces *royaumes* qui ébranlent d'autres *royaumes* (*d*), et ces

(*a*) Math. 24. 7. — (*b*) Luc. 21. 25. — (*c*) Math. 24. 6. — (*d*) *Ibid*. 7.

et lues (*a*) et *locales* (*b*) quæque clades et *frequentiæ* pleraque *montium* vastant (*c*), quod *humiles sublimitate*, *sublimes humilitate* mutantur (*d*), quod justitia *rarescit* et *iniquitas increbrescit* (*e*), bonarum omnium disciplinarum cura torpescit (*f*); quod etiam officia temporum et *elementorum* munia exorbitant (*g*), quod et monstris et *portentis* naturalium forma turbatur, providenter scripta sunt. Dum patimur, leguntur; dum recognoscimus, probantur.

Idoneum, opinor, testimonium Divinitatis veritas divinationis. Hinc igitur apud nos futurorum quoque fides tuta est, jam scilicet probatorum, quia cum illis quæ quotidie probantur, prœdicebantur. Eædem voces sonant, eædem litteræ notant, idem spiritus pulsat. Unum tempus est divinationi, futura præfanti[82]. Apud homines, si forte, distinguitur, dum expungitur; dum ex futuro præsens, dehinc ex præsenti præteritum deputatur. Quid delinquimus, oro vos, futura quoque credentes, qui jam didicimus illis per duos gradus credere?

XXI. Sed quoniam edidimus antiquissimis Judæorum instrumentis sectam istam esse suffultam, quam aliquanto novellam, ut Tibe-

---

(*a*) *Ibid.* — (*b*) Luc. 21. 11. — (*c*) Apocalyps. 6. 8. — (*d*) Math. 23. 12. — (*e*) *Idem*, 24. 12. — (*f*) 2. Petr. 3. 10. — (*g*) Luc. 21. 11.

ravages de la *famine*, de la *contagion* (*a*), des fléaux de *chaque contrée* (*b*), des *animaux* sortis de leurs cavernes (*c*), et l'*humiliation* des *grands*, et l'*élévation* des *petits* (*d*), et cette *rareté* de la justice et l'*accroissement* de l'*iniquité* (*e*), et cet engourdissement pour tout ce qui est bien, et cette inconstance des saisons et des *élémens* (*f*) qui les fait sortir de leurs limites, et ces monstres et ces *prodiges* qui troublent l'ordre de la nature (*g*). Tout en souffrant ces maux nous en lisons la prophétie. En les éprouvant, notre foi se fortifie.

N'est-ce pas le caractère propre de la Divinité, ce me semble, que d'être ainsi infaillible dans ses révélations ? L'accomplissement du passé nous garantit l'accomplissement de l'avenir, parce qu'il nous a été révélé avec ce que nous voyons journellement s'accomplir. Le même oracle a annoncé ces choses ; le même livre les renferme ; le même esprit les a inspirées. Il n'y a qu'un temps pour les Prophètes qui dévoilent l'avenir ; tandis que les autres hommes le distinguent dans sa course, séparent le présent de l'avenir, le passé du présent. Où est notre crime, je vous prie, de croire les prophéties qui regardent l'avenir, nous qui avons appris à les croire par le double témoignage du passé et du présent ?

XXI. Mais, comme nous avons dit que notre société est fondée sur les monumens si anciens des Juifs, que d'un autre côté la plupart savent qu'elle est nouvelle, qu'elle a commencé sous Tibère, comme nous-mêmes

---

(*a*) *Ibid.* — (*b*) Luc. 21. 11. — (*c*) Apocalyps. 6. 8. — (*d*) Math. 23. 12. — (*e*) *idem*, 24. 12. — (*f*) St Pierre. 2 Épît. 3. 10. — (*g*) Luc. 21. 11.

riani temporis, plerique sciunt, profitentibus nobis quoque; fortasse an hoc nomine de statu ejus retractetur, quasi sub umbraculo insignissimæ religionis, certe licitæ, aliquid propriæ præsumptionis abscondat; vel quia præter ætatem neque de victus exceptionibus, neque de solemnitatibus dierum, neque de ipso signaculo corporis, neque de consortio nominis cum Judæis agimus, quod utique oporteret, si eidem Deo manciparemur. Sed et vulgus jam scit Christum, ut aliquem hominum, qualem Judæi judicaverunt, quo facilius quis nos hominis cultores existimaverit. Verum neque de Christo erubescimus, cum sub nomine ejus deputari et damnari juvat, neque de Deo aliter præsumimus. Necesse est igitur pauca de Christo, ut Deo.

Tantum Judæis erat apud Deum gratia, ob insignem justitiam et fidem originalium auctorum, unde illis et generis magnitudo, et regni sublimitas floruit; et tanta felicitas, ut Dei vocibus, de promerendo Deo, et non offendendo præmonerentur. Sed quanta deliquerint, fiducia patrum inflati, derivantes[83] ab disciplina in profanum modum, etsi ipsi non confiterentur, probaret exitus hodiernus ipsorum. Dispersi, palabundi, et cœli et soli sui extorres, vagantur per orbem sine homine, sine Deo rege, quibus, nec advenarum jure, terram patriam saltem vestigio salutare con-

nous l'avouons ; peut-être on se servira pour l'ébranler de cette objection, que nous voulons masquer sous le nom d'une religion fameuse et si autorisée, nos opinions particulières et présomptueuses ; tandis que nous différons des Juifs par l'origine, par les alimens qui nous sustentent, nos solennités, la circoncision et le nom : différence qui n'existerait pas, si nous servions le même Dieu. Le peuple lui-même connaît déjà le Christ que nous adorons, qu'il regarde comme un homme ordinaire, tel que les Juifs l'ont jugé : et cela fait croire aisément que nous adorons un homme. Mais nous ne rougissons pas du Christ, puisque nous faisons nos délices d'être poursuivis et condamnés pour son nom. Quant à Dieu, nous n'en pensons pas différemment que les Juifs. Il faut donc seulement vous dire un mot du Christ, que nous regardons comme Dieu.

Les Juifs étaient le seul peuple bien aimé de Dieu, à cause de la justice et de la foi admirables de leurs ancêtres. De là l'illustration de leur race et l'éclat florissant de leur empire, et un bonheur si grand que Dieu lui-même, de sa propre bouche, leur enseignait ce qui lui était agréable et ce qui l'offensait. Mais combien ils se sont enorgueillis du mérite de leurs pères, et se sont écartés de la loi divine pour se jeter dans un culte profane ! Ils n'en conviennent pas, mais leur situation actuelle parle. Dispersés, vagabonds, bannis du Ciel et du sol de leur patrie, ils errent dans l'univers sans avoir pour roi ni Dieu ni homme, et il ne leur est pas même permis, prérogative dont jouissent les étrangers, de saluer et de toucher le rivage de leur pays[80]. Les saintes Écritures les en avaient

ceditur. Cum hæc illis sanctæ voces præminarentur, eadem semper omnes ingerebant fore, uti sub extimis curriculis seculi, ex omni jam *gente*, et *populo* (*a*), et *loco* (*b*) cultores sibi allegeret Deus multo fideliores, in quos gratiam transferret, pleniorem quidem ob disciplinæ auctoris capacitatem.

Hujus igitur gratiæ, disciplinæque *arbiter* (*c*) et *magister* (*d*), *illuminator* (*e*) atque *deductor* (*f*) generis humani filius Dei annuntiabatur : non quidem ita genitus ut erubescat in filii nomine, aut de patris semine; non de sororis incesto, nec de stupro filiæ, aut conjugis alienæ, Deum patrem passus est squamatum aut cornutum aut plumatum amatorem, aut in aurum conversum : Jovis enim ista sunt numina vestri. Ceterum Dei filius nullam de impudicitia habet matrem; etiam quam videtur habere, non nupserat. Sed prius substantiam edisseram, et ita nativitatis qualitas intelligetur.

Jam ediximus Deum universitatem hanc mundi verbo et ratione et virtute molitum. Apud vestros quoque sapientes Λόγον, id est, sermonem atque rationem constat artificem videri universitatis. Hunc enim Zeno determinat factitatorem, qui cuncta in dispositione formaverit. Eumdem et Fatum vocari, et Deum, et

(*a*) Deuteron. 32. 21. — (*b*) Malach. 1. 11. — (*c*) Isaïas, 2. 4. — (*d*) Joël, 2. 23. — (*e*) Isaïas, 60. 1. — (*f*) *Idem*, 55. 4.

menacés, leur inculquant sans cessse que, sur la fin de la course des siècles, Dieu se choisirait dans toutes les *nations*, les *peuples* (*a*) et les *lieux* (*b*), des adorateurs plus fidèles, auxquels il transporterait sa grace avec plus d'abondance, à cause de la dignité de celui qui en serait le législateur.

Dès lors on annonçait aux Juifs l'*arbitre* (*c*) et le *maître* (*d*) de la grace, la *lumière* (*e*) et le *conducteur* (*f*) du genre humain, le fils de Dieu. Il a été dans la suite engendré sans avoir à rougir du nom de fils, ni de celui de son pere. Sa naissance n'a pas été déshonorée par l'inceste d'une sœur, ni par la fornication ou l'adultère. Son père n'était pas un amant écaillé, ni cornu, ni ailé, ni un or en pluie. Ces travestissemens ne sont dignes que de votre Jupiter[81]. Le fils de Dieu n'a pas une mère souillée par l'impureté. Celle qu'il paraît avoir, était vierge[82]. Mais parlons de sa nature, et vous comprendrez aisément la qualité de sa naissance.

Nous avons déjà dit que Dieu par sa parole, sa sagesse et sa puissance, avait enfanté l'univers. Vos Sages eux-mêmes assurent qu'il est l'ouvrage du *Verbe*, c'est-à-dire, de la parole et de l'intelligence. Zénon dit qu'il a été le créateur et l'ordonnateur de toutes choses ; qu'on l'appelait encore et le Destin et Dieu, et l'Ame de Jupiter, et la Nécessité de toutes choses. Cléanthe attribue tout cela à un Esprit qu'il dit circuler dans

(*a*) Deutéron. 32. 21 — (*b*) Malach. 1. 11. — (*c*) Isaïe, 2. 4. — (*d*) Joël, 2. 23. — (*e*) Isaïe, 60. 1. — (*f*) *Idem*, 55. 4.

Animum Jovis, et Necessitatem omnium rerum. Hæc Cleanthes in Spiritum congerit, quem permeatorem universitatis affirmat. Et nos etiam, sermoni, atque rationi, itemque virtuti, per quæ omnia molitum Deum ediximus, propriam substantiam spiritum inscribimus; cui et sermo insit prænuntianti, et ratio adsit disponenti, et virtus præsit perficienti. Hunc ex Deo prolatum didicimus, et prolatione generatum, et idcirco filium Dei, et Deum dictum ex unitate substantiæ. Nam et Deus spiritus. Etiam[84] cum radius ex sole porrigitur, portio ex summa; sed sol erit in radio, quia solis est radius; nec separatur substantia, sed extenditur. Ita de spiritu spiritus, et de Deo Deus, ut lumen de lumine accensum. Manet integra et indefecta materiæ matrix, etsi plures inde traduces qualitatis[85] mutueris. Ita et quod de Deo profectum est, Deus est, et Dei filius, et unus ambo. Ita et de spiritu spiritus, et de Deo Deus. Modulo alterum, non numero, gradu, non statu fecit; et a matrice non recessit, sed excessit.

Iste igitur Dei radius, ut retro semper prædicabatur, delapsus in *virginem** quamdam, et in utero ejus caro figuratus, nascitur homo Deo mistus. Caro spiritu instructa nutritur, adolescit, affatur, docet, operatur, et Christus est. Recipite interim hanc fabulam, similis est vestris,

* Isaïas 7. 14.

l'univers[83]. Et nous aussi nous regardons la substance de la parole, de la sagesse et de la puissance, par laquelle nous avons assuré que Dieu avait enfanté l'univers comme un esprit, qui est le Verbe qui parle, la Sagesse qui dispose, la Puissance qui exécute. Nous avons appris que cette Parole a été proférée de Dieu, et qu'en étant proférée, elle a été engendrée, et voilà pourquoi on l'appelle fils de Dieu et Dieu lui-même, à cause de l'unité de substance; car Dieu est esprit. Quand un rayon s'élance du soleil, c'est une portion du tout. Mais le soleil est dans son rayon, en tant que son rayon. La substance ne se sépare pas; elle s'étend. Ainsi le Verbe est esprit de l'esprit, Dieu de Dieu[84], comme une lumière enfantée par la lumière, dont la source garde sa substance et son éclat, quoique vous lui empruntiez sa flamme pour la faire passer à divers objets. Ainsi ce qui vient de Dieu est Dieu, fils de Dieu, ne fait qu'un avec lui. Ainsi le Verbe est esprit de l'esprit et Dieu de Dieu. Il diffère de son père par la distinction et non par la division, par l'ordre et non par la nature. Il est sorti de la source, mais il ne l'a pas quittée.

Or ce rayon de Dieu, comme on l'avait si souvent annoncé autrefois, descendant dans les entrailles d'une *vierge* * et s'y incarnant, naît Homme-Dieu. La chair renfermant l'esprit se nourrit, croît, parle, enseigne, agit, en un mot devient le Christ. Recevez cette fable en attendant que je puisse vous prouver la Di-

* Isaïe 7. 14.

dum ostendimus quomodo Christus probetur. Sciebant et[86] qui penes vos ejusmodi[87] fabulas, ad destructionem veritatis istius, æmulas præministraverunt ; sciebant et Judæi venturum esse Christum, scilicet quibus Prophetæ loquebantur. Nam et nunc adventum ejus expectant, nec alia magis inter nos et illos compulsatio est, quam quod jam venisse non credunt. Duobus enim adventibus ejus significatis : primo, qui jam expunctus est, in humilitate conditionis humanæ; secundo, qui concludendo seculo imminet, in sublimitate divinitatis exertæ. Primum non intelligendo, secundum, quem manifestius prædicatum sperant, unum existimaverunt. Ne enim intelligerent pristinum, credituri, si intellexissent, et consecuturi salutem, si credidissent, meritum fuit delictum eorum. Ipsi legunt ita scriptum, multatos se sapientia et intelligentia, et oculorum, et aurium fruge*.

Quem igitur solummodo hominem præsumpserant de humilitate, sequebatur uti magum æstimarent de potestate; cum ille verbo dæmonia de hominibus excuteret, cæcos reluminaret, leprosos purgaret, paralyticos restringeret, mortuos denique verbo redderet vitæ, elementa ipsa famularet, compescens procellas, et freta ingrediens, ostendens se esse Λόγον Dei, id est, verbum illud primordiale, pri-

---

* Isaïas, 6. 10.

vinité du Christ[85]; elle ressemble aux vôtres. Ils savaient ce mystère ceux de vous qui ont divulgué des fables approchantes, qu'ils ont mises en concurrence avec la vérité, pour la détruire[86]. Ils le savaient les Juifs que le Christ devait venir, eux à qui les Prophètes l'annonçaient; car ils attendent encore maintenant son arrivée, et le sujet de notre plus grande contestation avec eux, c'est qu'ils ne croient pas qu'il soit venu. Deux avènemens du Christ ont été prédits; l'un qui est déjà passé, où il devait paraître dans la faiblesse de la condition humaine, et l'autre qui menace le siècle qu'il doit terminer et où il manifestera l'éclat de sa divinité. Mais les Juifs n'ayant pas compris le premier, et ne voyant que le second qui leur a été plus clairement révélé, s'imaginèrent qu'il ne devait y en avoir qu'un. Leurs égaremens, que Dieu voulait punir, les ont empêché de comprendre le premier, de croire en le comprenant, et de se sauver en croyant. Eux-mêmes lisent dans leurs Écritures qu'ils devaient être privés de la sagesse et de l'intelligence, de l'usage des yeux et des oreilles*.

L'humilité du Christ ne le leur ayant fait regarder que comme un homme, il était naturel qu'ils le regardassent comme un magicien, à cause de sa puissance. Car il chassait les démons du corps des possédés, rendait la vue aux aveugles, la santé aux lépreux, le mouvement aux paralytiques, enfin la vie aux morts par une seule de ses paroles. Les élémens lui obéissaient. Il calmait les tempêtes, marchait sur les flots, montrait qu'il était la *Parole* de Dieu, c'est-à-dire, son Verbe primordial, son premier né, qu'accompagnaient sa puissance et sa sagesse, qu'ani-

* Isaïe, 6. 10.

mogenitum, virtute et ratione comitatum, et spiritu instructum[88]. Ad doctrinam vero ejus, quia revincebantur, magistri primoresque Judæorum ita exasperabantur, maxime quod ad eum ingens multitudo deflecteret, ut postremo oblatum Pontio Pilato, Syriam tunc ex parte Romana procuranti, violentia suffragiorum in crucem dedi sibi extorserint. Prædixerat et ipse ita facturos (*a*). Parum hoc, si non et Prophetæ retro (*b*). Et tamen suffixus, multa mortis illius propria ostendit insignia. Nam[89] spiritum cum verbo sponte[90] dimisit, prævento carnificis officio. Eodem momento dies, medium orbem signante sole, subducta est. Deliquium utique putaverunt, qui id quoque super Christo prædicatum (*c*) non scierunt[91]. Et tamen eum mundi casum relatum in arcanis vestris habetis.

Hunc Judæi detractum et sepulcro conditum, magna etiam militaris custodiæ diligentia circumsederunt, ne, quia prædixerat tertia die resurrecturum se a morte (*d*), discipuli furto amoliti cadaver fallerent suspectos. Sed ecce die tertia concussa repente terra, et mole revoluta quæ obstruxerat sepulcrum, et custodia pavore disjecta, nullis apparentibus discipulis, nihil in sepulcro repertum est, præterquam exuviæ sepulcri. Nihilominus tamen primores, quorum intererat et scelus divulgare, et po-

(*a*) Math. 26. 2. — (*b*) Zachar. 12. 10. — (*c*) Jeremias, 15. 9. — (*d*) Math. 16. 21.

mait son esprit[87]. Les docteurs et les princes des Juifs, confondus par sa doctrine, étaient tellement exaspérés, surtout en voyant accourir vers lui une multitude immense, qu'enfin ils le livrèrent à Ponce-Pilate, qui gouvernait alors la Syrie pour les Romains, et lui extorquèrent, par la violence de leurs cris, la permission de le crucifier. Lui-même avait prédit leur conduite (*a*). Bien plus, les Prophètes, long-temps avant, l'avaient aussi annoncée (*b*). Cependant, sur la croix, il manifesta plusieurs prodiges, les seuls que lui permettait son genre de mort. Car il rendit de lui-même son âme en faisant une exclamation, prévenant les mains du bourreau[88]. Au même moment le soleil, qui formait le milieu du jour, disparut. Ceux qui ne savaient pas que cela avait été aussi prédit au sujet du Christ (*c*), crurent que c'était une éclipse, et vous-mêmes avez dans vos archives la relation de cet évènement épouvantable[89].

Les Juifs, quand on l'eut détaché de la croix et mis dans un sépulcre, l'entourèrent soigneusement, pour le garder, d'une troupe de soldats, parce que Jésus ayant prédit que le troisième jour après sa mort il ressusciterait (*d*), ils craignaient que ses disciples, enlevant furtivement le cadavre, ne trompassent les gens déjà prévenus. Mais voilà que le troisième jour la terre s'ébranle soudainement; le rocher qui fermait le sépulcre se renverse; la garde est dispersée par la frayeur, et, sans qu'aucun disciple paraisse, on ne trouve plus rien dans le sépulcre, si ce n'est la dépouille de celui qui avait été enseveli. Néanmoins les princes des Juifs, auxquels il importait de diffamer les

---

(*a*) Math. 26. 2. — (*b*) Zachar. 12. 10. — (*c*) Jérémie 15. 9. — (*d*) Math. 16. 21.

pulum vectigalem et famularem sibi a fide revocare, surreptum a discipulis jactitaverunt. Nam nec ille se in vulgus eduxit, ne impii errore liberarentur, ut et fides non mediocri præmio destinata, difficultate constaret. Cum discipulis autem quibusdam, apud Galilæam Judææ regionem, ad quadraginta dies egit, docens eos quæ docerent. Dehinc ordinatis eis ad officium prædicandi per orbem, circumfusa nube in cælum est ereptus, multo melius quam apud vos asseverare de Romulis Proculi solent. Ea omnia super Christo Pilatus, et ipse jam pro sua conscientia Christianus, Cæsari tunc Tiberio nuntiavit. Sed et Cæsares credidissent super Christo, si aut Cæsares non essent seculo necessarii, aut si et Christiani potuissent esse Cæsares. Discipuli quoque diffusi per orbem ex præcepto magistri Dei, paruerant, qui et ipsi a Judæis insequentibus multa perpessi, utique pro fiducia veritatis, libenter Romæ postremo per Neronis sævitiam sanguinem Christianum seminaverunt.

Sed demonstrabimus[92] vobis idoneos testes Christi ipsos illos, quos adoratis. Multum est si eos adhibeam ut credatis Christianis, propter quos non creditis Christianis. Interim hic est ordo nostræ institutionis. Hunc edidimus et sectæ et nominis censum, cum suo auctore. Nemo jam infamiam incutiat, nemo aliud existimet, quia nec fas est ulli de sua religione

disciples de Jésus, et de détourner de la foi le peuple, sur lequel ils exerçaient leur avarice et leur esprit de domination, répandirent partout qu'il avait été enlevé par les disciples. S'il ne se montra pas aux gens du peuple, c'était pour empêcher que ces impies ne fussent délivrés de leur erreur, et que la foi, destinée à de si grandes récompenses, eut quelque mérite. Il demeura avec quelques-uns de ses disciples dans la Galilée, région de la Judée, environ quarante jours, leur enseignant ce qu'ils devaient enseigner. Ensuite, leur ayant donné le pouvoir et la fonction de prêcher dans l'univers, il fut environné d'une nuée qui le ravit au Ciel, plus véritablement que les Procule ne l'assurent de vos Romulus[90]. Pilate lui-même, Chrétien intérieurement, écrivit tout cela touchant le Christ à Tibère alors Empereur, et les Césars auraient cru si les Césars n'avaient pas été les esclaves du siècle, ou si des Chrétiens avaient pu être des Césars. Cependant les disciples du Christ, qui eux-mêmes avaient beaucoup souffert des persécutions des Juifs, s'étant répandus dans l'univers, comme le leur avait ordonné leur divin maître, ont enfin à Rome, avec cette confiance qu'inspire la vérité et sous le glaive de Néron, semé des Chrétiens dans leur sang qu'ils ont versé avec joie.

Mais nous vous montrerons que ceux mêmes que vous adorez, sont les meilleurs témoins de la divinité du Christ. N'est-il pas merveilleux que je puisse vous prouver que vous devez croire au Christianisme, par ceux mêmes qui vous détournent de croire au Christianisme? Telle est toute l'économie de notre Religion. Nous vous l'avons exposée, avec l'origine de nos mystères, celle de notre nom, et l'histoire de notre fondateur. Que personne donc ne nous note plus d'infamie, que personne ne doute de ce que nous révélons,

mentiri. Eo enim quod aliud a se coli dicit, quam colit, negat quod colit, et culturam in alterum transfert, et transferendo, jam non colit quod negavit. Dicimus, et palam dicimus, et vobis torquentibus. Lacerati et cruenti vociferamur, Deum colimus per Christum! Illum hominem putate : per eum et in eo se cognosci vult Deus et coli.

Ut autem[93] Judæis respondeamus, et ipsi Deum per hominem Moysem colere didicerunt. Ut Græcis occurram, Orpheus Pieriæ, Musæus Athenis, Melampus Argis, Trophonius Bœotiæ, initiationibus homines obligaverunt. Ut ad vos quoque, dominatores gentium, aspiciam, homo fuit Pompilius Numa, qui Romanos operosissimis superstitionibus oneravit. Licuerit et Christo commentari divinitatem, rem propriam; non qui rupices et adhuc feros homines, multitudine tot numinum demerendorum, attonitos efficiendo ad humanitatem temperaret, quod Numa; sed si jam expolitos, et ipsa urbanitate deceptos, in agnitionem veritatis ocularet. Quærite ergo, si vera est ista divinitas Christi. Si ea est, qua cognita ad bonum quis reformatur, sequitur ut falsa renuntietur quævis alia contraria comperta; in primis illa quæ, delitescens sub nominibus et imaginibus mortuorum, quibusdam signis et miraculis et oraculis fidem divinitatis operatur.

parce qu'il n'est permis à personne de mentir sur sa religion. Car, par là même qu'on avouerait adorer autre chose que ce qu'on adore, on renierait ce qu'on adore; on transporterait son adoration à un autre objet, et, en la transportant, on cesserait d'adorer ce qu'on renie. Ce que nous sommes nous le disons, et nous le disons publiquement, au milieu même de vos tortures. Déchirés et ensanglantés nous nous écrions : c'est Dieu que nous adorons par le Christ! Regardez-le, vous, comme un homme : Dieu veut être connu et adoré par lui et en lui.

Que diront à cela les Juifs? N'ont-ils pas eux-mêmes appris à adorer Dieu par Moïse, qui n'était qu'un homme? Pour faire taire les Grecs, je leur représenterai qu'Orphée dans la Piérie, Musée à Athènes, Mélampe à Argos, Trophonius dans la Béotie, ont soumis les hommes à des initiations. Mais, pour en venir à vous, les dominateurs du genre humain[91], il fut un homme parmi vous, Numa Pompilius, qui chargea les Romains de pénibles et superstitieuses cérémonies. Pourquoi ne serait-il pas permis au Christ de révéler sa divinité, qu'il s'approprie justement, lui qui n'avait pas le dessein, comme Numa, de civiliser des hommes stupides et farouches en les épouvantant par le tableau d'une multitude de Divinités, qu'il fallait se rendre propices, mais plutôt d'ouvrir à la vérité les yeux des peuples les plus policés, et aveuglés même par leur sagesse? Examinez donc la certitude de la divinité du Christ. Si elle est telle que sa connaissance réforme les hommes et les rende meilleurs, il s'ensuit qu'on doit regarder comme fausse toute religion opposée, et principalement celle qui, se masquant sous le nom et les images des morts, exige, par des signes, des prodiges et des oracles menteurs, la croyance que les hommes ne doivent qu'à la Divinité.

XXII. Atque adeo dicimus esse substantias quasdam spiritales, nec nomen novum est. Sciunt dæmonas philosophi, Socrate ipso ad dæmonii arbitrium expectante. Quidni? cum et ipsi dæmonium adhæsisse a pueritia dicatur, dehortatorium plane a bono. Dæmonas sciunt poetæ; etiam[94] vulgus indoctum in usum maledicti frequentat; nam et Satanam principem hujus mali generis, proinde de propria conscientia animæ, eadem execramenti voce pronuntiat. Angelos quoque etiam Plato non negavit: utriusque nominis testes esse vel magi adsunt. Sed quomodo de Angelis quibusdam sua sponte corruptis, corruptior gens dæmonum evaserit, damnata a Deo cum generis auctoribus, et cum eo, quem diximus, principe, apud litteras sanctas ordine cognoscitur. Nunc de operatione eorum satis erit exponere.

Operatio eorum est hominis eversio. Sic malitia spiritalis a primordio auspicata est in hominis exitium. Itaque corporibus quidem et valetudines infligunt, et aliquos casus acerbos; animæ vero repentinos et extraordinarios per vim excessus. Suppetit illis ad utramque substantiam hominis adeundam subtilitas et tenuitas sua. Multum spiritalibus viribus licet, ut invisibiles et insensibiles in effectu, potius quam in actu suo appareant: si poma, si fruges nescio quod auræ latens vitium in flore præcipitat, in germine exanimat, in pubertate convulnerat,

XXII. Pour faire comprendre ce que nous disons, on saura qu'il existe des substances spirituelles. Leur nom n'est pas nouveau. Les philosophes connaissent les démons, et Socrate lui-même ne faisait rien sans l'inspiration du sien. Pourquoi non? puisqu'on dit qu'il en fut accompagné dès son enfance; et il ne devait pas en être fort animé au bien[92]. Tous les poètes connaissent ces esprits, et le vulgaire ignorant lui-même les mêle à ses fréquentes malédictions. C'est par un témoignage naturel de l'âme, qu'il prononce avec ses imprécations le nom de Satan, prince de cette mauvaise engeance. Platon a aussi admis des Anges[93]. Les magiciens sont là pour attester l'existence des uns et des autres. Mais, comment de quelques Anges volontairement corrompus, il s'est formé une race plus corrompue encore de démons damnés de Dieu, avec leurs auteurs et leur prince, dont nous avons parlé; c'est ce qu'on peut voir par ordre dans les Saintes Ecritures[94]. Maintenant contentons-nous d'exposer ce qu'ils font.

Leur opération est de renverser l'homme. La malignité de ces esprits, dès le commencement, a épié l'occasion d'amener sa ruine[95]. C'est pourquoi ils affligent les corps de maladies et de douleurs cruelles, et les âmes d'émotions violentes, soudaines, extraordinaires. Leur légéreté et leur subtilité leur donnent prise sur les deux substances de l'homme. Une puissance spirituelle a le pouvoir d'agir de manière que si elle se manifeste dans ses effets, elle reste invisible et insensible dans ses opérations. Quelquefois je ne sais quel vice secret de l'atmosphère attaque les fruits, les moissons dans leur fleur, les tue dans leur germe, les frappe dans leur maturité. Quelquefois l'air, corrompu par quelque cause cachée, exhale des vapeurs

ac si cæca ratione tentatus aer pestilentes haustus suos offundit. Eadem igitur obscuritate contagionis aspiratio dæmonum et angelorum, mentis quoque corruptelas agit furoribus et amentiis fædis, ac sævis libidinibus, cum erroribus variis, quorum iste potissimus quo Deos istos captis et circunscriptis hominum mentibus commendat, ut et sibi pabula propria nidoris et sanguinis procuret simulacris et imaginibus oblata. Et quæ illis accuratior pascua est, quam ut hominem a recogitatu veræ Divinitatis avertant præstigiis falsæ divinationis? Quas et ipsas quomodo operentur, expediam.

Omnis spiritus ales; hoc et angeli et dæmones. Igitur momento ubique sunt; totus orbis illis locus unus est : quid ubi geratur tam facile sciunt quam enuntiant. Velocitas Divinitas creditur, quia substantia ignoratur; sic et auctores interdum videri volunt eorum, quæ annuntiant. Et sunt plane malorum nonnunquam; bonorum tamen nunquam. Dispositiones etiam Dei, et tunc prophetis concionantibus exceperunt, et nunc lectionibus resonantibus carpunt. Ita et hinc sumentes quasdam temporum sortes æmulantur Divinitatem, dum furantur divinationem. In oraculis autem, quo ingenio ambiguitates temperent in eventus, sciunt Crœsi, sciunt Pyrrhi. Ceterum testudinem decoqui cum carnibus pecudis Pythius eo modo renuntiavit, quo supra diximus : momento apud Lydiam

pestilentielles. Ainsi, par une contagion secrète, le souffle des démons et des anges réveille la corruption de l'âme par des fureurs et des folies honteuses, par des passions violentes et des erreurs diverses, dont la plus grande est, après avoir captivé et aveuglé l'âme, d'engager les hommes à adorer les fausses Divinités, afin qu'en offrant des victimes aux simulacres et aux images, on leur procure à eux-mêmes la nourriture qu'ils aiment le plus, la fumée et le sang. Et quel aliment leur est plus agréable encore que de détourner l'homme de la pensée du vrai Dieu, par les prestiges de leurs vains oracles? Voyons comment ils opèrent ces prestiges.

Tout esprit a l'agilité de l'oiseau. Tels sont les Anges et les Démons. Donc, dans un instant ils sont partout. L'univers n'est pour eux que le même lieu. Ils savent et disent, avec la même facilité, ce qu'on fait quelque part. Leur agilité les fait regarder comme des Dieux, parce qu'on ignore leur substance. Quelquefois même ils veulent passer pour les auteurs de ce qu'ils révèlent, et ils le sont effectivement du mal quelquefois, et jamais du bien. Ils dérobent à Dieu ses secrets, tantôt quand ils entendent les révélations des Prophètes eux-mêmes, tantôt quand ils entendent la lecture de leurs oracles. C'est ainsi que sachant la destinée de certaines époques, ils veulent rivaliser avec la Divinité, en lui ravissant ses prophéties. Avec quelle adresse ils ménagent l'ambiguité de leurs oracles, au sujet des évènemens qu'ils annoncent! Les Crésus, les Pyrrhus, en savent quelque chose. C'est par le moyen, dont nous avons parlé, que le démon Pythien déclara qu'on faisait cuire une tortue avec de la chair de mouton : dans un instant il était allé en Lydie[96].

fuerat. Habent de incolatu aeris, et de vicinia siderum, et de commercio nubium cœlestes sapere paraturas, ut et pluvias, quas jam sentiunt, repromittant. Benefici plane et circa curas valetudinum. Lædunt enim primo, dehinc remedia præcipiunt, ad miraculum nova, sive contraria; post quæ desinunt lædere, et curasse creduntur. Quid ergo de ceteris ingeniis, vel etiam viribus fallaciæ spiritalis edisseram? Phantasmata Castorum, et aquam cribro gestatam, et navem cingulo promotam, et barbam tactu irrufatam; ut numina lapides crederentur, et Deus verus non quæreretur.

XXIII. Porro si et magi phantasmata edunt, et jam defunctorum inclamant animas, si pueros in eloquium oraculi eliciunt, si multa miracula circulatoriis præstigiis ludunt, si et somnia immittunt, habentes semel invitatorum angelorum et dæmonum assistentem sibi potestatem, per quos et capræ, et mensæ divinare consueverunt; quanto magis illa potestas de suo arbitrio, et pro suo negotio studeat totis viribus operari, quod alienæ præstat negotiationi? aut si eadem et angeli et dæmones operantur quæ et Dii vestri, ubi est ergo præcellentia Divinitatis, quam utique superiorem omni potestate credendum est? Non ergo dignius præsumetur ipsos esse, qui se Deos faciant, cum eadem edant, quæ faciant Deos credi, quam pares angelis et dæmonibus, Deos esse? Locorum

Habitant les airs, voisins des astres, demeurant parmi les nuages, ils peuvent connaître les dispositions du ciel, promettre les pluies, qu'ils sentent déjà. Sans doute ils sont généreux dans la guérison des maladies. Ils font d'abord le mal, et prescrivent ensuite des remèdes merveilleusement inventés et contraires au mal: ils cessent de nuire, et on croit qu'ils guérissent. Que dirai-je des autres Génies, et de la puissance des fourberies de ces esprits, des fantômes de Castor et de Pollux, de l'eau portée dans un crible, d'un vaisseau attiré par une ceinture, de cette barbe blondie par un seul attouchement, prodiges opérés afin que des pierres fussent regardées comme des Dieux, et que le vrai Dieu fût négligé [97]?

XXIII. Mais si les magiciens font paraître des fantômes, s'ils évoquent les âmes des morts, s'ils font prononcer à des enfans des oracles, si dans leurs prestiges charlatanesques ils éblouissent les yeux par une foule de miracles, s'ils envoient des songes [98], dès qu'ils sont appuyés du secours des anges et des démons qu'ils appellent, par le moyen desquels ils ont coutume de faire prophétiser les chèvres et les tables; avec combien plus d'efficacité la puissance des démons s'efforcera-t-elle d'opérer, quand elle fera par elle-même et pour elle-même, ce qu'elle opère pour autrui [99]? Mais si les anges et les démons opèrent les mêmes choses que vos Dieux, où est donc la supériorité de vos Dieux, qu'il faut regarder comme au-dessus de toute puissance? N'est-il pas plus convenable de présumer que ce sont eux-mêmes qui se font Dieux, puisqu'ils font les mêmes choses qui portent à croire qu'il y a des Dieux, plutôt que de s'imaginer que les Dieux sont semblables aux anges et aux démons? Les lieux seuls mettent entre eux quelque différence,

differentia distinguitur, opinor, ut a templis Deos existimetis, quos alibi Deos non dicitis: ut aliter dementire videatur qui sacras turres pervolat, aliter qui tecta viciniæ transilit; et alia vis pronuntietur in eo qui genitalia vel lacertos, alia, qui sibi gulam prosecat. Compar exitus furoris, et una ratio est instigationis. Sed hactenus verba; jam hinc demonstratio rei ipsius; qua ostendemus unam esse utriusque nominis qualitatem.

Edatur hic aliquis sub tribunalibus vestris, quem dæmone agi constet. Jussus a quolibet Christiano loqui spiritus ille, tam se dæmonem confitebitur de vero, quam alibi Deum de falso: æque producatur aliquis ex iis, qui de Deo pati existimantur, qui aris inhalantes numen de nidore concipiunt, qui ructando conantur, qui anhelando profantur. Ista ipsa virgo Cœlestis pluviarum pollicitatrix, iste ipse Æsculapius medicinarum demonstrator, alia die morituris Socordio et Thanatio et Asclepiodoto vitæ sumministrator, nisi se dæmones confessi fuerint, Christiano mentiri non audentes, ibidem illius Christiani procacissimi sanguinem fundite. Quid isto opere manifestius? Quid hac probatione fidelius? Simplicitas veritatis in medio est. Virtus illi sua assistit: nihil suspicari licebit. Magia, aut aliqua ejusmodi fallacia fieri dicetis, si oculi vestri et aures permiserint vobis. Quid autem injici potest adversus id, quod ostenditur nuda sinceritate?

selon vous, à ce que je crois. Ceux que vous regardez comme Dieux dans vos temples ne le sont pas ailleurs : comme la folie de celui qui se précipite des tours d'un temple, est différente de celle de quiconque franchit le toit d'une maison voisine; comme la férocité de celui qui se rend eunuque ou mutile ses bras dans un lieu sacré, est différente de celle de quiconque se coupe la gorge ailleurs. Leur fureur les mène à la même fin, comme leur démarche avait les mêmes instigateurs. Mais jusqu'à ce moment, nous nous en sommes tenus à des paroles; faisons voir maintenant des faits, et montrons que les Dieux et les Démons ne sont que la même chose.

Qu'on montre ici devant vos tribunaux quelqu'un qui soit réellement possédé du démon. Le premier Chrétien commandera à cet Esprit de parler, et il s'avouera Démon aussi véritablement qu'ailleurs faussement il se nomme Dieu. Qu'on fasse venir également quelqu'un de ceux qu'on s'imagine être agités de quelque Dieu; qui, auprès des autels, aspirent la fumée et la Divinité, qui, hors d'haleine, se débattent, exhalent leurs prophéties; même cette Vierge Célestis, prometteuse de pluies, Esculape, lui-même, inventeur de la médecine, qui rendit à la vie Socordius, Thanatius et Asclépiadote qui devaient mourir une seconde fois, et s'ils nient qu'ils soient des Démons, osant démentir un fidèle; sur le lieu même répandez le sang de cet impudent Chrétien[100]. Quoi de plus frappant que cette expérience? Quoi de plus vrai que cet argument? Vous voyez là toute la candeur de la vérité : elle n'est soutenue que de sa force. Que pouvez-vous soupçonner? Dites que cela se fait par magie, ou bien par quelque fourberie semblable, si vos oreilles et vos yeux vous le permettent. Que peut-on opposer à ce qu'on vous montre avec une si ingénue sincérité?

Si altera parte vere Dei sunt, cur sese dæmonia mentiuntur? An ut nobis obsequantur? Jam ergo subjecta Christianis Divinitas vestra: nec Divinitas deputanda est, quæ subdita est homini, et[95] si quid ad dedecus facit, æmulis suis. Si altera parte dæmones sunt, vel angeli, cur se alibi pro Diis agere respondent? nam sicut illi qui Dii habentur, dæmones se dicere noluissent, si vere Dii essent, scilicet ne se de majestate deponerent; ita et isti, quos directo dæmonas nostis, non auderent alibi pro Diis agere, si aliqui omnino Dii essent quorum nominibus utuntur. Vererentur enim abuti majestate superiorum sine dubio, et timendorum. Adeo nulla est Divinitas ista quam tenetis; quia si esset, neque a dæmoniis affectaretur, neque a Diis negaretur. Cum ergo utraque pars concurrit in confessionem Deos esse negans, agnoscite unum genus esse, id est, dæmonas. Verum utrobique[96] jam Deos quærite: quos enim præsumpseratis, dæmonas esse cognoscitis. Eadem vero opera nostra ab eisdem Diis vestris non tantum hoc detegentibus, quod neque ipsi Dii sint, neque ulli alii, etiam illud in continenti cognoscitis, qui sit vere Deus; et an ille, et an unicus, quem Christiani profitemur; et an ita credendus colendusque, ut fides, ut disciplina disposita est Christianorum.

Dicant ibidem, ecquis ille Christus cum sua fabula? si homo communis conditionis? si

Mais si, d'un côté, vos Dieux le sont vraiment, pourquoi mentent-ils en se disant Démons? Est-ce par obéissance pour nous? Vos Dieux nous sont donc soumis! Mais doit-on regarder comme une Divinité tout être dépendant de l'homme, et, ce qui est bien plus humiliant encore, de ses ennemis? Si, d'un autre côté, ils ne sont que des Démons ou des Anges, pourquoi en quelques lieux répondent-ils qu'ils sont Dieux? Car, de même que les uns, qui passent pour Dieux, n'auraient pas voulu s'avouer Démons, si vraiment ils étaient Dieux, pour ne pas se dépouiller eux-mêmes de leur majesté, de même les autres, que vous savez positivement être des Démons, n'oseraient pas, en certains endroits, se donner pour Dieux, si les Dieux dont ils prennent les noms existaient véritablement : ils auraient peur de blesser la majesté redoutable de ceux qui leur seraient incontestablement supérieurs. La Divinité que vous reconnaissez est donc nulle; car, si elle existait, les Démons ne l'affecteraient point, et vos Dieux n'y renonceraient pas. Puis donc que les uns et les autres s'accordent à avouer qu'ils ne sont pas Dieux, reconnaissez qu'ils ne sont qu'une même engeance, c'est-à-dire, des Démons. Cherchez donc maintenant des Dieux ailleurs; car ceux que vous présumiez tels, comme vous le voyez, sont des Démons. Mais, en même temps que vos Dieux vous dévoilent par notre moyen, qu'ils ne sont point Dieux, et que d'autres ne le sont pas davantage, incontinent ils vous font voir quel est le vrai Dieu, si c'est celui, si c'est l'unique que les Chrétiens adorent, et s'il faut le croire, l'honorer, comme la foi et la discipline des Chrétiens l'exigent.

Vos Dieux vous diront-ils, quel est ce Christ avec ses fables? Est-ce un homme ordinaire, un magicien?

magus? si post mortem de sepulcro a discipulis surreptus? si nunc denique penes inferos? si non in cœlis potius, et inde venturus cum totius mundi motu, cum horrore orbis, cum planctu omnium, sed non Christianorum, ut Dei Virtus, et Dei Spiritus, et Sermo, et Sapientia, et Ratio, et Dei Filius? Quodcunque ridetis, rideant et illi vobiscum. Negent Christum omnem ab ævo animam restituto corpore judicaturum. Dicant hoc, pro tribunali, si forte, Minoen et Rhadamanthum, secundum consensum Platonis et poetarum, esse sortitos. Suæ saltem ignominiæ et damnationis notam refutent. Renuant se immundos spiritus esse, quod vel ex pabulis eorum, sanguine, et fumo, et putidis rogis pecorum, et impuratissimis linguis ipsorum vatum intelligi debuit. Renuant ob malitiam prædamnatos se in eumdem judicii diem, cum omnibus cultoribus et operatoribus suis.

Atquin omnis hæc nostra in illos dominatio et potestas de nominatione Christi valet, et de commemoratione eorum quæ sibi a Deo per arbitrum Christum imminentia expectant. Christum timentes in Deo, et Deum in Christo, subjiciuntur servis Dei et Christi. Ita de contactu, deque afflatu nostro, contemplatione et repræsentatione ignis illius correpti, etiam de corporibus nostro imperio excedunt inviti et dolentes, et vobis præsentibus erubescentes.

A-t-il été après sa mort dérobé à son sépulcre par ses disciples? Est-il, en un mot, maintenant aux enfers? Ne vous disent-ils pas plutôt qu'il est au Ciel, et qu'il doit en venir, comme la Vertu de Dieu, l'Esprit de Dieu, la Parole, la Sagesse, l'Intelligence, le Fils de Dieu, quand le monde se renversera, que l'univers frémira, que tous pleureront, excepté les Chrétiens? Que vos Dieux rient au moins avec vous de ce dont vous riez. Qu'ils nient que le Christ doive juger toute âme créée depuis le commencement du monde, après lui avoir rendu son corps. Qu'ils disent, s'ils l'osent, avec Platon et les poètes, que Minos et Rhadamante ont obtenu cette fonction sur leur tribunal[101]. Qu'au moins ils masquent l'ignominie de leurs souillures et de leur condamnation. Qu'ils nient qu'ils soient des Esprits immondes : ce qui se manifeste assez par leurs alimens, qui sont la fumée, le sang, la puanteur des bûchers où l'on immole les animaux, et l'impureté même de la langue des poètes qui les chantent[102]. Qu'ils nient qu'à cause de leur malignité, ils soient déjà condamnés pour le jour du jugement, avec tous leurs ministres et leurs adorateurs.

Au reste, toute la puissance et l'empire que nous avons sur eux, nous les devons au nom du Christ et au souvenir des maux imminens qu'ils attendent de Dieu par le jugement du Christ. Redoutant le Christ en Dieu et Dieu dans le Christ, ils sont soumis aux serviteurs de Dieu et du Christ. Ainsi, effrayés à notre seul attouchement, à notre souffle, à l'idée et à la vue du feu qui leur est préparé, ils sortent des corps à notre commandement, malgré eux, gémissant et rougissant en votre présence. Croyez-les quand ils disent la vérité d'eux-mêmes, puisque vous les croyez quand ils mentent. Nul ne ment pour son désavantage, mais

Credite illis, cum verum de se loquuntur, qui mentientibus creditis. Nemo ad suum dedecus mentitur, quin potius ad honorem. Magis fides proxima est adversus semetipsos confitentes, quam pro semetipsis negantes. Hæc denique testimonia Deorum vestrorum Christianos facere consuerunt, quia plurimum illis credendo, in Christo domino credimus. Ipsi litterarum nostrarum fidem accendunt, ipsi spei nostræ fidentiam ædificant. At [97] colitis illos, quod sciam [98], de sanguine Christianorum. Nollent itaque vos, tam fructuosos, tam officiosos sibi amittere, vel ne a vobis quandoque [99] Christianis fugentur, si illis, sub Christiano veritatem probare vobis volente, mentiri liceret.

XXIV. Omnis ista confessio illorum, qua se Deos negant esse, quaque non alium Deum respondent præter unum cui nos mancipamur, satis idonea est ad depellendum crimen læsæ maxime Romanæ religionis. Si enim non sunt Dii pro certo, nec religio pro certo est. Si religio non est, quia nec Dii pro certo, nec nos pro certo rei sumus læsæ religionis. At e contrario in vos exprobratio resultavit, qui mendacium colentes, veram religionem veri Dei non modo negligendo, quin insuper expugnando, in verum committitis crimen veræ irreligiositatis.

Nunc [100], ut constaret illos Deos esse, nonne conceditis de æstimatione communi aliquem

plutôt pour son profit. On est plus enclin à croire ceux qui font des aveux contre eux-mêmes, que ceux qui nient en leur faveur. Ces témoignages de vos Dieux font ordinairement des Chrétiens; car plus on croit à ce qu'ils disent et plus on croit au Seigneur, au Christ. Ils allument eux-mêmes la foi que nous donnent les Ecritures que nous lisons. Eux-mêmes posent le fondement de notre espérance. Mais, comme vous les honorez, à ce que je vois, en leur offrant le sang des Chrétiens, ils ne voudraient pas sûrement perdre des adorateurs si utiles et si officieux, s'exposer à être chassés par vous un jour, si vous deveniez Chrétiens; car il ne leur est pas permis de mentir, quand un Chrétien les force à manifester la vérité.

XXIV. Tous ces aveux par lesquels les Démons nient qu'ils soient Dieux, et assurent qu'il n'y a pas d'autre Dieu que le seul que nous adorons, sont bien suffisans pour nous disculper, auprès des Romains, du crime de lèse-religion qu'on nous reproche le plus; car, s'il est certain qu'ils ne sont pas Dieux, il est certain que votre religion est nulle. Si votre religion est nulle, parce que vos Dieux sont des fantômes, il est certain que nous ne sommes pas coupables de lèse-religion. Au contraire, vos reproches rejaillissent sur vous, qui, adorant le mensonge, commettez véritablement un crime d'irréligion, non-seulement en négligeant, mais en combattant la religion du vrai Dieu.

Mais quand même il serait constant que vos Dieux existent, n'accorderiez-vous pas encore, avec l'opinion

esse sublimiorem et potentiorem, velut principem mundi, perfectæ potentiæ et majestatis? nam et sic plerique disponunt Divinitatem, ut imperium summæ dominationis esse penes unum, officia ejus penes multos velint, ut Plato Jovem magno in cœlo comitatum exercitu describit Deorum pariter et dæmonum: itaque oportere et Procurantes, et Præfectos, et Præsides, pariter suspici. Et tamen, quod facinus admittit qui magis ad Cæsarem promerendum et operam et spem suam transfert, nec appellationem Dei, ita ut Imperatoris, in alio quam principe confitetur, cum capitale esse judicetur alium præter Cæsarem et dicere et audire?

Colat alius Deum, alius Jovem; alius ad cœlum supplices manus tendat, alius ad aram Fidei; alius, si hoc putatis, nubes numeret orans, alius lacunaria; alius suam animam Deo suo voveat, alius hirci. Videte enim, ne et hoc ad irreligiositatis elogium concurrat, adimere libertatem religionis, et interdicere optionem Divinitatis, ut non liceat mihi colere quem velim, sed cogar colere quem nolim. Nemo se ab invito coli volet, ne homo quidem.

Atque ideo et Ægyptiis permissa est tam vanæ superstitionis potestas, avibus et bestiis consecrandis, et capite damnandis qui aliquem hujusmodi Deum occiderint. Unicuique etiam provinciæ et civitati suus Deus est, ut Syriæ

commune, qu'il y a quelqu'un de plus élevé, de plus puissant qu'eux, comme étant le Prince du Monde, d'une puissance et d'une majesté infinies? Car plusieurs disposent ainsi de la Divinité : ils mettent les rênes de la souveraine domination dans les mains d'un seul, et confient l'exécution de ses volontés à plusieurs : comme Platon, qui décrit Jupiter accompagné dans le Ciel d'une armée de Dieux et de Démons[103]. M'objecterez-vous qu'il faut également honorer les Intendans de ce Dieu, ses Officiers, ses Délégués? Mais, dites-moi, quel crime commet celui qui ne donne qu'à Dieu seul le nom qui lui est dû, comme celui qui, pour mieux se concilier l'Empereur, tourne vers lui toutes ses démarches et ses espérances, et n'accorde le nom d'Empereur à aucun Grand, regardant comme un crime de nommer et de laisser nommer Empereur un autre que César?

D'ailleurs, vous devez permettre à l'un d'adorer Dieu, comme à l'autre d'honorer Jupiter; que celui-ci tende des mains suppliantes au Ciel, celui-là vers l'autel de la Foi; que l'un, si vous voulez, compte en priant les nuages, l'autre les lambris d'un temple; que celui-ci voue à son Dieu son âme, celui-là celle d'un bouc. Prenez garde de vous rendre coupables d'irréligion, en ôtant la liberté de religion, en interdisant le choix d'une divinité, de manière que vous m'empêchiez d'adorer qui je veux, et que vous me forciez d'adorer qui je ne veux pas. Nul ne consentirait à être adoré par force, pas même un homme[104].

Aussi il a été permis aux Égyptiens de se livrer à de si vaines superstitions, d'adorer des oiseaux et des quadrupèdes, et de faire mourir quiconque tuait quelqu'un de ces Dieux[105]. Aussi chaque province, chaque ville a son Dieu : la Syrie Astarté, l'Arabie Dysarès, le Norique Bélènus, l'Afrique Célestis, la

Astarte, ut Arabiæ Dysares, ut Noricis Belenus, ut Africæ Cœlestis, ut Mauritaniæ Reguli sui. Romanas, ut opinor, provincias edidi, nec tamen Romanos Deos earum, quia Romæ non magis coluntur, quam qui per ipsam quoque Italiam municipali consecratione censentur, Casiniensium Delventinus, Narniensium Visidianus, Æsculanorum Ancaria, Volsiniensium Nursia, Ocriculanorum Valentia, Sutrinorum Nortia, Faliscorum in honorem patris Curis, et accepit cognomen Juno. Sed nos soli arcemur a religionis proprietate! Lædimus Romanos, nec Romani habemur, quia non Romanorum Deum colimus! Bene quod omnium Deus est, cujus, velimus aut nolimus, omnes sumus. Sed apud vos quodvis colere jus est, præter Deum verum, quasi non hic magis omnium sit, cujus omnes sumus.

XXV. Satis mihi quidem videor probasse de falsa et vera divinitate, cum demonstravi, quemadmodum probatio consistat, non modo disputationibus, nec argumentationibus, sed ipsorum etiam testimoniis, quos Deos creditis, ut nihil jam ad hanc causam sit retractandum. Quoniam tamen Romani nominis proprie mentio occurrit, non omittam congressionem, quam provocat illa præsumptio dicentium, Romanos pro merito religiositatis diligentissimæ in tantum sublimitatis elatos, ut orbem occuparint, et adeo Deos esse, ut præter ceteros floreant qui illis officium præter ceteros faciant.

Mauritanie ses Rois. Je cite des provinces Romaines, à ce que je crois, et néanmoins leurs Dieux ne sont pas Romains, puisqu'ils ne sont pas plus honorés à Rome que ceux qui sont honorés dans les villes municipales de l'Italie même, je veux dire le Delventinus de Cassin, le Visidianus de Narnie, l'Ancaria d'Æsculum, la Nursia de Volsinies, la Valentia d'Ocriculum, la Nortia de Sutrium, la Junon de Falisques, qui, par honneur pour son père Curis, en a reçu le nom. Nous seuls nous ne pouvons avoir une Religion propre[106] ! Nous blessons les Romains, nous cessons de l'être, parce que nous n'adorons pas la divinité des Romains ! Heureusement que le Dieu que nous adorons est celui de tous, et que bon gré malgré nous sommes tous à lui. Mais parmi vous il est permis de tout adorer, excepté le vrai Dieu, comme s'il ne devait pas préférablement être le Dieu de tous, tous étant à lui.

XXV. Il me semble que j'ai suffisamment prouvé, démontré quelle était la vraie et la fausse Divinité, ayant, non-seulement par des discussions et des argumens, mais encore par le témoignage de ceux que vous croyez Dieux, établi notre sentiment, de manière qu'on ne puisse l'ébranler. Néanmoins, comme l'occasion de parler du nom Romain se présente naturellement ici, je ne veux pas éviter l'objection que pourrait me faire la présomption de ceux qui disent que les Romains, à cause de leur piété ardente sont montés à ce point de splendeur qu'ils ont conquis le monde et que, conséquemment, il y a des Dieux qui les ont rendus plus florissans que les autres peuples, parce qu'ils ont été plus pieux à leur égard que les autres peuples.

Scilicet ista merces a Romanis Diis pro gratia expensa est : Sterculus , et Mutunus, et Larentina provexit Imperium! Peregrinos enim Deos non putem extraneæ genti magis fautum voluisse quam suæ , et patrium solum , in quo nati , adulti , nobilitati , sepultique sunt , transfretanis dedisse.

Viderit Cybele , si urbem Romanam , ut memoriam Trojani generis adamavit, vernaculi sui scilicet adversus Achivorum arma protecti, si ad ultores transire prospexit, quos sciebat Græciam Phrygiæ debellatricem subacturos. Itaque majestatis suæ in urbem collatæ grande documentum nostra etiam ætate proposuit , cum M. Aurelio apud Syrmium reipublicæ exempto die sextodecimo calendarum Aprilium Archigallus ille sanctissimus , die nono calendarum earumdem , quo sanguinem impurum lacertos quoque castrando libabat, pro salute Marci jam intercepti solita æque imperia mandavit. O nuntios tardos, o somniculosa diplomata , quorum vitio excessum Imperatoris non ante Cybele cognovit! Næ Deam talem riderent Christiani!

Sed non statim et Jupiter Cretam suam Romanis fascibus concuti sineret, oblitus antrum Illud Idæum , et æra Corybantia , et jucundissimum illic nutricis suæ odorem. Nonne omni Capitolio tumulum[101] suum præposuisset, ut ea potius orbi terra[102] præcelleret , quæ cineres Jovis texit?

Ce sont donc les Dieux Romains qui ont ainsi récompensé la piété qu'on leur a témoignée. Ce sont un Sterculus, un Mutunus et une Larentine, qui ont élevé l'Empire [107]! Car je ne crois pas que les Dieux étrangers aient voulu plus favoriser une nation étrangère que la leur, et livrer à des inconnus le sol du pays où ils sont nés, où ils ont vécu, où ils se sont illustrés, et où ils ont été ensevelis.

A la bonne heure, que Cybèle aime la ville de Rome comme la fille des Troyens, qu'elle protégea, en qualité de ses concitoyens, contre les armes des Grecs. Elle a voulu se fixer chez ses vengeurs qu'elle savait devoir un jour dompter la Grèce, qui avait elle-même soumis la Phrygie. Aussi elle a donné, même de nos jours, une grande preuve de sa puissance sur notre Empire, quand Marc-Aurèle ayant été enlevé à la république à Syrmium le dix-sept mars, le vénérable Archigalle, le vingt-quatre du même mois, offrant en libation le sang impur de ses bras qu'il mutilait, ordonna les supplications accoutumées pour la conservation de l'Empereur déjà décédé. O dépêches tardives, ô messagers endormis, par le défaut desquels il fut impossible à Cybèle de savoir plutôt la mort de l'Empereur! et les Chrétiens ne riraient pas d'une telle Divinité [108]!

Mais pourquoi Jupiter permettrait-il que son île de Crête fût abattue sous les faisceaux Romains, oubliant l'antre du mont Ida, l'airain des Corybantes et le délicieux parfum de sa nourrice? N'aurait-il pas préféré son tombeau à tout le Capitole, et donné l'empire de la terre à la région qui couvrait ses cendres [109]?

Vellet Juno Punicam urbem posthabita Samo dilectam ab Æneadarum utique gente deleri? quod sciam,

> hic illius arma,
> Hic currus fuit; hoc regnum dea gentibus esse,
> Si qua fata sinant, jam tum tenditque fovetque (*a*).

Misera illa conjux Jovis et soror adversus fata non valuit. Plane

> Fato stat Jupiter ipse (*b*).

Nec tantum tamen honoris fatis Romani dicaverunt dedentibus sibi Carthaginem, adversus destinatum votumque Junonis, quantum prostitutissimæ lupæ Larentinæ.

Plures Deos vestros regnasse certum est. Igitur si conferendi imperii tenent potestatem, cum ipsi regnarent, a quibus acceperant eam gratiam? Quem coluerat Saturnus et Jupiter? aliquem, opinor, Sterculum. Sed Romæ postea cum indigenis. Etiam si qui non regnarunt, tamen regnabatur ab aliis nondum cultoribus suis, ut qui nondum Dii habebantur. Ergo aliorum est regnum dare, quia regnabatur multo ante quam isti Dii inciderentur.

Sed quam vanum est fastigium Romani nominis religiositatis meritis deputare, cum post imperium, sive adhuc regnum, auctis jam rebus religio profecerit! Nam etsi a Numa concepta est curiositas superstitiosa, nondum tamen aut

---

(*a*) Virgil. *Æn.* I. 16. — (*b*) Incert. Poet.

Junon aurait-elle voulu que sa bien aimée colonie de Phéniciens, qu'elle préférait à Samos, fût détruite par les descendans d'Énée? car, on le sait,

> Cette ville étalait ses armes et son char ;
> Et Junon veut dès lors, si le sort la seconde,
> Qu'elle élève la tête et domine le Monde (*a*).

Cette malheureuse épouse et sœur de Jupiter ne put rien contre les destinées, et même

> Le Destin de ses nœuds enchaîne Jupiter (*b*).

Quoi qu'il en soit, les Romains n'ont pas autant honoré les destinées qui leur ont livré Carthage, contre la résolution et le vœu de Junon, que l'infame prostituée Larentine[110].

Il est certain que plusieurs de vos Dieux ont régné. Si donc ils ont le pouvoir de donner des royaumes, quand ils régnaient eux-mêmes, de qui tenaient-ils leur empire? Quels Dieux ont adoré Saturne et Jupiter? Sans doute quelque Sterculus; mais celui-ci et ses concitoyens n'ont été adorés qu'après ceux-là. Si quelques-uns de vos Dieux n'ont pas régné, pour le moins il y avait de leur temps des rois qui ne les adoraient pas encore, puisqu'on ne les regardait pas encore comme Dieux. Donc il appartient à d'autres qu'à eux de donner les royaumes, puisqu'on régnait avant qu'on les façonnât en Divinités.

Mais combien il est ridicule d'attribuer la grandeur du nom Romain au mérite de leur piété, puisque leur piété n'a fait des progrès qu'après que leur Empire, ou du moins leur Monarchie, en eut fait ellemême! Car quoique Numa eût imaginé vos curieuses superstitions, la religion n'avait pas encore, parmi

---

(*a*) Énéid. de Virg., ch. 1. v. 16. — (*b*) Poèt. incon.

simulacris aut templis res divina apud Romanos constabat : frugi religio, et pauperes ritus, et nulla Capitolia certantia cœlo; sed temeraria de cespite altaria, et vasa adhuc Samia, et nidor exilis, et Deus ipse nusquam. Nondum enim tunc ingenia Græcorum atque Tuscorum fingendis simulacris urbem inundaverant. Ergo non ante religiosi Romani quam magni. Ideoque non ob hoc magni, quia religiosi.

Atquin quomodo ob religionem magni, quibus magnitudo de irreligiositate provenit? Ni fallor, enim, omne regnum vel imperium bellis quæritur, et victoriis propagatur. Porro bella et victoriæ captis et eversis plurimum urbibus constant. Id negotium sine Deorum injuria non est: eædem strages mœnium et templorum; pares cædes civium et sacerdotum; nec dissimiles rapinæ sacrarum divitiarum et profanarum. Tot igitur sacrilegia Romanorum, quot trophæa; tot de Diis, quot de gentibus triumphi; tot manubiæ, quot manent adhuc simulacra captivorum Deorum. Et ab hostibus ergo suis sustinent adorari, et illis imperium sine fine decernunt[103], quorum magis injurias quam adorationes remunerasse debuerant! Sed qui nihil sentiunt, tam impune læduntur, quam frustra coluntur. Certe non potest fidei convenire, ut religionis meritis excrevisse videantur, qui, ut suggessimus, religionem aut lædendo creverunt, aut crescendo læserunt. Etiam illi, quorum regna

les Romains, des statues et des temples : elle était simple, ses rits pauvres ; elle n'avait pas un Capitole rival de l'Olympe, mais des autels de gazon faits à la hâte, des vases de Samos, une fumée légère, et le Dieu n'était nulle part. Les Grecs et les Etrusques, dont le génie excelle à sculpter les Dieux, n'avaient pas encore inondé la ville[111]. Les Romains n'ont donc pas été pieux avant d'être grands, et par conséquent ils ne sont pas devenus grands parce qu'ils étaient pieux.

Mais comment seraient-ils devenus grands à cause de leur piété, puisque leur grandeur ne vient que de leur impiété? Car, si je ne me trompe, tout royaume ou empire ne s'obtient que par la guerre, et ne s'étend que par la victoire. Or les guerres et les victoires n'ont ordinairement d'autre base que la prise et la ruine des villes. Mais comment en venir là sans outrager les Dieux? En renversant les murs on renverse les temples ; en égorgeant les citoyens, on égorge les prêtres ; on ravit les trésors sacrés en ravissant les trésors profanes. Les sacriléges des Romains égalent donc leurs trophées. Ils ont autant remporté de triomphes sur les Dieux que sur les peuples. Ils ont autant de dépouilles qu'ils conservent encore d'images des Dieux qu'ils ont subjugués ; et ces Dieux souffrent que leurs ennemis les adorent! Et ils décernent un empire sans fin à ceux dont ils devraient plutôt rappeler les affronts que les hommages ! Mais comme ils ne sentent rien, on les offense aussi impunément qu'on les honore en vain. Certes, il est impossible de croire que ceux-là doivent leur grandeur au mérite de leur piété qui sont, comme nous l'avons exposé, ou devenus grands en violant la Religion, ou qui ont violé la Religion en devenant grands.

conflata sunt in Imperii Romani summa, cum ea amittèrent, sine religionibus non fuerunt.

XXVI. Videte igitur ne ille regna dispenset, cujus est et orbis qui regnatur et homo ipse qui regnat; ne ille vices dominationum ipsis temporibus in seculo ordinarit, qui ante omne tempus fuit, et seculum corpus temporum fecit; ne ille civitates extollat aut deprimat, sub quo fuit aliquando sine civitatibus gens hominum. Quid erratis? prior est quibusdam Diis suis silvestris Roma. Ante regnavit quam tantum ambitum Capitolii extrüeret. Regnaverunt et Babylonii ante pontifices, et Medi ante Quindecimviros, et Ægyptii ante Salios, et Assyrii ante Lupercos, et Amazones ante virgines Vestales. Postremo si Romanæ religiones regna præstant, nunquam retro Judæa regnasset despectrix communium istarum Divinitatum, cujus et Deum victimis, et templum donis, et gentem fœderibus aliquandiu Romani[104] honorastis, nunquam dominaturi ejus, si non ultimo deliquisset in Christum.

XXVII. Satis hæc adversus intentationem læsæ divinitatis, quo non videamur lædere eam, quam ostendimus non esse. Igitur provocati ad sacrificandum obstruimus gradum pro fide conscientiæ nostræ, qua certi sumus, ad quos ista preveniant officia, sub imaginum prostitutione, et humanorum nominum consecratione. Sed quidam dementiam existimant,

D'ailleurs ceux dont les royaumes ont été engloutis dans l'Empire Romain, quand ils les ont perdus, n'avaient-ils pas du respect pour leur religion?

XXVI. Examinez donc si ce n'est pas celui à qui appartient l'univers que vous gouvernez et les hommes qui le gouvernent, qui dispense les royaumes; si ce n'est pas celui qui a été avant tous les temps, et de la masse des temps a formé le siècle, qui a fixé dans le siècle, pour chaque époque, les changemens de domination; si ce n'est pas celui, sous lequel le genre humain fut autrefois sans villes, qui les élève et les abaisse.

Pourquoi vous aveugler? Le berceau champêtre de Rome est plus ancien que plusieurs de vos Dieux. Elle a régné avant qu'elle eût élevé le vaste circuit du Capitole. Les Babyloniens ont régné avant vos Pontifes; les Mèdes avant vos Quindécemvirs; les Egyptiens avant vos Saliens; les Assyriens avant vos Luperques, et les Amazones avant vos pudiques Vestales.[112] Enfin, si les Dieux Romains donnent les royaumes, la Judée, contemptrice de ces communes Divinités, n'aurait jamais régné, elle dont vous-mêmes, ô Romains, avez honoré quelquefois le Dieu par des victimes, le Temple par des dons, la nation par des alliances, et que vous n'auriez jamais dominée, si elle n'avait renié dernièrement le Christ[113].

XXVII. En voilà assez pour nous purger de l'accusation de lèse-divinité, puisque nous ne pouvons léser ce que nous prouvons ne pas exister. C'est pourquoi, quand on nous engage à sacrifier, nous retenons nos pas, pour satisfaire au témoignage de notre conscience, qui nous assure que ceux à qui ces hommages parviennent, ne sont que des images prostituées et des noms humains divinisés. Mais quelques-uns nous taxent de démence, parce que, pouvant sacrifier sur

quod cum possimus et sacrificare in præsenti, et illæsi abire, manente apud animum proposito, obstinationem saluti præferamus. Datis scilicet consilium quo vobis abutamur!

Sed agnoscimus unde talia suggerantur, quis totum hoc agitet, et quomodo nunc astutia suadendi, nunc duritia sæviendi, ad constantiam nostram dejiciendam operetur. Ille scilicet Spiritus dæmoniacæ et angelicæ paraturæ, qui noster ob divortium æmulus, et ob Dei gratiam invidus, de mentibus vestris adversus nos præliatur, occulta inspiratione modulatis et subornatis ad omnem, quam in primordio exorsi sumus, et judicandi perversitatem et sæviendi iniquitatem.

Nam licet subjecta sit nobis tota vis dæmonum et ejusmodi spiritus, ut nequam tamen servi, metui nonnunquam contumaciam miscent, et lædere gestiunt, quos alias verentur. Odium enim etiam timor spirat. Præterquam[105] et desperata conditio eorum ex prædamnatione, solatium reputat fruendæ interim malignitatis, de pœnæ mora. Et tamen apprehensi subiguntur, et conditioni suæ succidunt, et quos de longinquo oppugnant, de proximo obsecrant. Itaque cum vice rebellantium ergastulorum, sive carcerum, vel metallorum, vel hoc genus pœnalis servitutis erumpunt adversum nos, in quorum potestate sunt, certi et[106] impares se esse, et hoc magis perditos; ingratis resistimus ut æquales,

le moment, et nous retirer sans danger, ne nous désistant pas intérieurement de notre religion, nous préférons notre obstination à la vie. Vous nous fournissez donc un expédient pour vous abuser !

Mais nous savons qui vous le suggère, qui meut tous ces ressorts, et comment il vise, tantôt par l'artifice de la persuasion, tantôt par la barbarie des tourmens, à renverser notre constance. C'est cet Esprit, mélange de la substance des Démons et des Anges, qui, devenu notre rival par son divorce avec l'Eternel, est jaloux de l'amour que Dieu nous témoigne. Il nous attaque du fond de vos âmes, en les gouvernant et les subornant par ses inspirations secrètes, pour les porter à nous juger avec injustice, et à nous punir avec barbarie, comme nous l'avons dit au commencement de ce discours.

Car quoique toute la violence des Démons et des Esprits qui leur ressemblent, nous soit soumise, néanmoins comme de méchans serviteurs, ils mêlent quelquefois l'audace à la crainte, et cherchent à nuire à ceux qu'habituellement ils révèrent. En effet, la crainte enfante la haine. D'ailleurs leur sort étant désespéré à cause de leur condamnation anticipée, ils regardent comme une consolation de jouir de leur malignité, en attendant leur supplice. Mais bientôt nous les enchaînons, nous les subjuguons, nous les terrassons en leur faisant avouer leur destinée. De loin ils nous attaquent, de près ils nous supplient. Quelquefois, semblables à des esclaves échappés de leur prison, des cachots publics, des mines, ou de tout autre lieu de détention, ils fondent sur nous, quoiqu'ils sachent qu'ils nous sont soumis, qu'ils nous sont inférieurs et que leur perte n'en devient que plus

et repugnamus perseverantes in eo quod oppugnant, et illos nunquam magis detriumphamus, quam cum pro fidei obstinatione damnamur.

XXVIII. Quoniam autem facile iniquum videretur liberos homines invitos urgeri ad sacrificandum, nam et alias divinæ rei faciundæ libens animus indicitur, certe ineptum existimaretur, si quis ab alio cogeretur ad honorem Deorum, quos ultro sui causa placare deberet, ne præ manu esset jure libertatis dicere : Nolo mihi Jovem propitium. Tu quis es ? Me conveniat Janus iratus ex qua velit fronte. Quid tibi mecum est ? Formati estis ab iisdem utique spiritibus, ut nos pro salute Imperatoris sacrificare cogatis. Et imposita est tam vobis necessitas cogendi, quam nobis obligatio periclitandi.

Ventum est igitur ad secundum titulum læsæ augustioris majestatis. Siquidem majore formidine, et callidiore timiditate Cæsarem observatis, quam ipsum de Olympo Jovem. Et merito, si sciatis. Quis enim ex viventibus non cuilibet mortuo potior [107] ? Sed nec hoc vos ratione facitis potius quam respectu præsentaneæ potestatis. Adeo et in isto irreligiosi erga Deos vestros deprehendimini, cum plus timoris humano dominio dicatis. Citius denique apud vos per omnes Deos, quam per unum Genium Cæsaris pejeratur.

assurée; nous voulons bien leur résister comme s'ils étaient nos égaux, et nous les repoussons en persistant dans ce qu'ils attaquent, et nous ne triomphons jamais mieux de leurs efforts que lorsqu'on nous condamne pour notre obstination dans la Foi[114].

XXVIII. Mais de même qu'il paraîtrait injuste de forcer malgré eux des hommes libres à sacrifier, car, indépendamment du reste, une volonté libre est exigée dans le service de la Divinité; sûrement on regarderait comme ridicule d'obliger quelqu'un à honorer les Dieux que de lui-même il devrait appaiser pour son intérêt, de manière qu'il n'eût pas le pouvoir de dire : je ne veux point que Jupiter me soit propice. De quoi vous mêlez-vous? Que Janus irrité me regarde de l'œil qu'il voudra. Qu'y a-t-il entre vous et moi? Au reste ce sont les Démons qui vous engagent à nous forcer de sacrifier pour la conservation des Empereurs. Vous vous croyez obligés de nous y contraindre, et nous de refuser aux risques de la vie.

C'est là le second crime de lèse-majesté, dont vous nous accusez, et le plus grave; car vous honorez l'Empereur avec plus de crainte et une réserve plus artificieuse que Jupiter lui-même dans l'Olympe. Vous n'auriez pas tort, si vous connaissiez bien ce Dieu; quel être vivant en effet n'est pas préférable à un mort? Mais vous le faites moins par raison, que par la crainte d'une puissance qui frappe vos regards. Et on vous voit encore en cela irréligieux, que vous témoignez plus de respect aux Rois de la terre qu'à vos Dieux. Vous jurez plus facilement par tous vos Dieux, que par le seul Génie de César[115].

XXIX. Constet igitur prius, si isti quibus sacrificatur, salutem Imperatoribus vel cuilibet homini impertiri possunt; et ita nos crimini majestatis[108] addicite. Si Angeli aut Dæmones, substantia pessimi Spiritus, beneficium aliquod operantur; si perditi conservant; si damnati liberant; si denique, quod in conscientia vestra est, mortui vivos tuentur, jam utique suas primo statuas et imagines et ædes tuerentur, quæ, ut opinor, Cæsarum milites excubiis suis salva præstant. Puto autem hæ ipsæ materiæ de metallis Cæsarum veniunt, et tota templa de nutu Cæsaris constant. Multi denique Dii habuerunt Cæsarem iratum. Facit ad causam si et propitium, cum illis aliquid liberalitatis aut privilegii confert. Ita qui sunt in Cæsaris potestate, cujus et toti sunt, quomodo habebunt salutem Cæsaris in potestate, ut eam præstare posse videantur, quam facilius ipsi a Cæsare consequantur?

Ideo ergo committimus in majestatem Imperatorum, quia illos non subjicimus rebus suis. Quia non ludimus de officio salutis ipsorum, qui eam non putamus in manibus esse plumbatis. Sed vos religiosi, qui eam quæritis ubi non est, petitis a quibus dari non potest, præterito eo, in cujus est potestate. Insuper eos debellatis, qui eam sciunt petere, qui etiam possint impetrare, dum sciunt petere.

XXX. Nos enim pro salute Imperatorum

XXIX. Mais prouvez-nous premièrement, que ceux auxquels vous sacrifiez conservent les Empereurs ou tout autre homme, et puis vous nous inculperez. Si les Anges, si les Démons, Esprits d'une si maligne substance, opèrent quelque bien; perdus, s'ils conservent; condamnés, s'ils délivrent; si étant morts, en un mot, ce que vous savez bien intérieurement, ils peuvent protéger les vivans, sans doute ils commenceraient par protéger leurs statues, leurs images, leurs temples, lesquels, il me semble, sont conservés par les veilles des soldats de nos Césars. Je crois aussi que la matière elle-même de leurs statues vient des mines des Césars; et leurs temples entiers n'existent que par le bon plaisir de César. Plusieurs Dieux enfin ont éprouvé sa colère. Il ne favorise pas moins notre cause quand il leur est propice et leur accorde quelque don ou quelque privilége. Ainsi ceux qui sont au pouvoir de César, dont tout le monde relève, comment auront-ils le salut de César en leur pouvoir, de manière qu'ils puissent lui donner ce qu'ils peuvent plus facilement obtenir de lui?

C'est donc pour cela que nous sommes coupables envers la majesté des Empereurs, que nous ne les soumettons pas à ce qui leur est soumis, que nous ne raillons pas, quand il s'agit de leur conservation, persuadés qu'elle ne dépend pas d'une main de plomb[116]. Mais vous êtes religieux, vous, qui la cherchez où elle n'est pas, la demandez à qui ne peut l'accorder, oubliant celui qui l'a en son pouvoir. Bien plus, vous attaquez ceux qui savent la demander, et qui peuvent l'obtenir, sachant la demander.

XXX. Car nous invoquons pour le salut des Em-

Deum invocamus æternum, Deum verum, Deum vivum, quem et ipsi Imperatores propitium sibi præter ceteros malunt. Sciunt quis illis dederit imperium. Sciunt qua homines, quis et animam. Sentiunt eum esse Deum solum, in cujus solius potestate sunt, a quo sunt secundi, post quem primi, ante omnes et super omnes Deos. Quidni; cum super omnes homines, qui utique vivunt, et mortuis antistant? Recogitant quousque vires imperii sui valeant; et ita Deum intelligunt, adversus quem valere non possunt, per eum valere se cognoscunt. Cœlum denique debellet Imperator, Cœlum captivum triumpho suo invehat, Cœlo mittat excubias, Cœlo vectigalia imponat: non potest. Ideo magnus est, quia Cœlo minor est. Illius enim est ipse, cujus et Cœlum est, et omnis creatura. Inde est Imperator, unde et homo ante quam Imperator. Inde potestas illi, unde et spiritus.

Illuc suspicientes Christiani manibus expansis, quia innocuis, capite nudo, quia non erubescimus, denique sine monitore, quia de pectore oramus, precantes sumus semper[109] pro omnibus Imperatoribus, vitam illis prolixam, imperium securum, domum tutam, exercitus fortes, Senatum fidelem, populum probum, orbem quietum, et quæcunque hominis et Cæsaris vota sunt.

Hæc ab alio orare non possum, quam a quo

pereurs, le Dieu éternel, le Dieu vrai, le Dieu vivant, que les Empereurs eux-mêmes aiment mieux se rendre propice que les autres Dieux. Ils savent qui leur a donné l'empire, et comme hommes, qui leur a donné leur âme. Ils sentent que ce Dieu est unique, duquel seul ils relèvent, auprès duquel ils sont les seconds, après lequel ils sont les premiers, avant tous les Dieux et au-dessus. Pourquoi non ; puisqu'ils sont au-dessus de tous les hommes qui vivent, et par là même au-dessus des morts ? Ils examinent jusqu'où s'étendent les forces de leur empire, et reconnaissent alors Dieu, contre lequel ils ne peuvent rien et par lequel seul ils peuvent. Que l'Empereur attaque le Ciel, qu'il le traîne captif à son char de triomphe, qu'il y place des troupes, qu'il lui impose des tributs : il ne le peut, et il est grand par cela qu'il se reconnaît moins que le Ciel[117]. Car il appartient à celui à qui appartient le Ciel et toute créature. L'Empereur vient d'où l'homme était venu avant d'être Empereur. Sa puissance vient d'où est venue son âme.

C'est là que nous, Chrétiens, nous dirigeons nos regards. Elevant nos mains, parce qu'elles sont innocentes, la tête nue, parce que nous ne rougissons pas, sans moniteur, parce que nous prions du cœur[118], nous demandons pour tous les Empereurs, une vie longue, un empire paisible, une paix inaltérable, des armées valeureuses[119], un Sénat fidèle, des sujets soumis, un repos universel, et tout ce que l'homme et l'Empereur désirent.

Je ne peux demander cela à un autre qu'à celui de

scio me consecuturum, quoniam et ipse est qui solus præstat, et ego sum cui impetrare debetur; famulus ejus, qui eum solus observo, qui propter disciplinam ejus occidor, qui ei offero opimam et majorem hostiam, quam ipse mandavit, orationem de carne pudica, de anima innocenti, de Spiritu Sancto profectam; non grana turis unius assis, non Arabicæ arboris lacrymas, nec duas meri guttas, nec sanguinem reprobi bovis mori optantis, et post omnia inquinamenta, etiam conscientiam spurcam; ut mirer, cum hostiæ probantur penes vos a vitiosissimis sacerdotibus, cur præcordia potius victimarum, quam ipsorum sacrificantium examinantur.

Sic ita nos ad Deum expansos ungulæ fodiant, cruces suspendant, ignes lambant, gladii guttura detruncent, bestiæ insiliant: paratus est ad omne supplicium ipse habitus orantis Christiani. Hoc agite, boni Præsides; extorquete animam Deo supplicantem pro Imperatore. Hic enim crimen, ubi veritas et Dei devotio est.

XXXI. Adulati nunc sumus Imperatori, et mentiti vota quæ diximus, ad evadendam scilicet vim. Plane proficit ista fallacia! Admittitis nos enim probare quodcunque defendimus. Qui ergo putaveris nihil nos de salute Cæsarum curare, inspice Dei voces, litteras nostras, quas neque ipsi supprimimus, et plerique casus

qui je sais que je l'obtiendrai, parce que c'est lui qui seul le donne; et c'est à moi qu'il doit l'accorder, moi son serviteur, qui n'adore que lui, qui me fais égorger pour lui, qui lui offre la meilleure et la plus grande des hosties, celle qu'il demande lui-même, la prière d'un corps pur, d'une âme innocente, dictée par le Saint-Esprit, et non un as de grains d'encens, non quelques larmes de l'Arbre d'Arabie, ni deux gouttes de vin, ni le sang d'un bœuf de rebut, qui désire la mort, et encore après toutes ces immondices, une conscience souillée, tellement que je m'étonne, quand vos victimes sont considérées par vos prêtres impurs, qu'on examine plutôt les entrailles des victimes que celles des sacrificateurs[120].

Quand donc nos mains, selon notre usage, seront élevées vers le Seigneur, que vos ongles de fer nous déchirent, que vos croix nous suspendent, que vos flammes nous assaillent, que vos glaives nous décollent, que les bêtes nous assiègent : l'attitude du Chrétien en prière le dispose à tous les supplices. Courage, bons Magistrats; arrachez une âme qui supplie Dieu pour l'Empereur. Là est le crime, où est la vérité et le service de Dieu.

XXXI. Direz-vous maintenant que nous flattons l'Empereur et que nous mentons en parlant des vœux que nous faisons pour lui, afin d'échapper à la persécution? Vraiment cette ruse nous sert à merveille! car vous nous laissez bien prouver ce qui nous justifie. Puisque vous croyez que nous ne nous mettons nullement en peine de la conservation des Césars, regardez les oracles divins, nos Ecritures, que nous ne cachons

ad extraneos transferunt. Scito[110] ex illis præceptum esse nobis, ad redundantiam benignitatis, etiam pro *inimicis* Deum *orare*, et *persecutoribus nostris* bona precari (*a*). Qui magis inimici et persecutores Christianorum, quam de quorum majestate convenimur in crimen? Sed etiam nominatim atque manifeste : *Orate*, inquit, *pro regibus*, *et pro principibus*, *et potestatibus*, *ut omnia tranquilla sint vobis* (*b*). Cum enim concutitur Imperium, concussis etiam ceteris membris ejus, utique et nos, licet extranei a turbis æstimemur[111], in aliquo loco casus invenimur.

XXXII. Est et alia major necessitas nobis orandi pro Imperatoribus, etiam pro omni statu Imperii, rebusque Romanis, qui vim maximam universo orbi imminentem, ipsamque clausulam seculi acerbitates horrendas comminantem, Romani Imperii commeatu scimus retardari. Itaque nolumus experiri ; et dum precamur differri, Romanæ diuturnitati favemus.

Sed et juramus, sicut non per Genios Cæsarum, ita per salutem eorum, quæ est augustior omnibus Geniis. Nescitis Genios Dæmonas dici, et inde diminutiva voce Dæmonia? Nos judicium Dei suspicimus in Imperatoribus, qui gentibus illos præfecit. Id in eis scimus esse, quod Deus voluit, ideoque et salvum volumus

(*a*) Math. 5. 44. — (*b*) I. Timoth. 2. 1.

pas, et que des accidens multipliés font passer en des mains étrangères. Sachez que par elles il nous est commandé, dans une surabondance de charité, de *prier* Dieu, même pour nos *ennemis*, et de demander des biens pour nos persécuteurs (*a*). Et quels sont les plus grands ennemis et persécuteurs des Chrétiens, si ce n'est ceux dont la majesté violée est le fondement des inculpations qu'on dirige contre nous? Le commandement qui nous est fait est clair et précis : *priez*, nous dit-on, *pour les rois, pour les princes et les puissances*, *afin que tout soit en paix parmi vous* (*b*). Quand, en effet, l'empire est ébranlé, ses membres sont ébranlés avec lui, et nous aussi, quoique le peuple nous regarde comme des étrangers, nous nous ressentons de ses malheurs.

XXXII. Nous avons d'ailleurs un motif plus puissant de prier pour les Empereurs, pour toutes les provinces de l'Empire, et la prospérité de Rome : c'est que nous savons qu'une grande catastrophe qui menace l'univers, et qui doit terminer le siècle, et amener avec elle des malheurs horribles, ne sera retardée que par la durée de l'Empire Romain. Comme nous ne voulons pas y être enveloppés, en priant qu'elle soit différée, nous favorisons la durée de Rome [121].

Nous ne jurons point par les Génies des Césars, mais par leur salut, qui est bien plus précieux que tous les Génies. Ne savez-vous pas qu'on appelle les Génies Démons, et par un diminutif *Dæmonia*? Nous révérons dans les Empereurs le jugement de Dieu, qui les a préposés aux nations. Nous savons qu'ils ont le pouvoir que Dieu a voulu leur donner. Voilà pourquoi nous voulons la conservation de ce que Dieu a établi; et nous ne trouvons pas de serment

---

(*a*) Math. 5. 44. — (*b*) I. Timoth. 2. 1.

esse quod Deus voluit, et pro magno id juramento habemus. Ceterum dæmonas, id est, Genios, adjurare consuevimus ut illos de hominibus exigamus, non dejerare ut illis honorem Divinitatis conferamus.

XXXIII. Sed quid ego amplius de religione atque pietate Christiana in Imperatorem, quem necesse est suspiciamus, ut eum quem Dominus noster elegit? et merito dixerim: noster est magis Cæsar, ut [112] a nostro Deo constitutus. Itaque et in eo plus ego illi operor in salutem, quod non solum ab eo postulo eam qui potest præstare, aut quod talis postulo, qui merear impetrare; sed etiam quod temperans majestatem Cæsaris infra Deum, magis illum commendo Deo, cui soli subjicio. Subjicio autem cui non adæquo. Non enim deum Imperatorem dico, vel quia mentiri nescio, vel quia illum deridere non audeo, vel quia nec ipse se Deum volet dici, si homo sit [113]. Interest homini Deo cedere. Satis habet appellari Imperator. Grande et hoc nomen est, quod a Deo traditur. Negat illum Imperatorem, qui Deum dicit. Nisi homo sit, non est Imperator.

Hominem se esse etiam triumphans in illo sublimissimo curru admonetur. Suggeritur enim ei a tergo: *Respice post te; hominem te memento.* Et utique hoc magis gaudet tanta se gloria coruscare, ut illi admonitio conditionis

préférable à celui qui est fondé sur cette conservation. Au reste, les Démons, c'est-à-dire, les Génies, nous avons coutume de les conjurer pour les chasser des corps, et non de jurer par eux, pour leur communiquer un honneur qui n'est dû qu'à Dieu.

XXXIII. Mais pourquoi parler plus long-temps du respect et de l'amour des Chrétiens pour l'Empereur, puisque nous devons l'envisager comme celui que notre Seigneur a élu? J'ai raison de dire qu'il est plus à nous qu'à vous-mêmes, notre Dieu l'ayant établi; et je travaille bien plus utilement à son salut, non-seulement parce que je le demande à celui qui peut l'accorder, ou que je le demande dans des dispositions qui méritent qu'on m'exauce, mais encore qu'en inclinant la majesté des Césars devant celle de Dieu, je le rends plus cher à Dieu, auquel seul je le soumets; et je le lui soumets en ne pas le lui égalant. Car, je ne nommerai pas dieu l'Empereur, soit parce que je ne sais pas mentir, soit parce que je n'ai pas le front de me moquer de lui, soit parce que lui-même ne le voudrait pas, puisqu'il est homme. Il importe à l'homme de céder à Dieu[122]. Qu'il lui suffise d'être appelé Empereur; et il est grand ce nom, venant de Dieu. Celui qui le nomme Dieu, lui ôte la qualité d'Empereur. S'il n'est homme, il n'est pas Empereur.

Aussi, on l'avertit qu'il est homme quand il triomphe dans son sublime char; car on lui dit à l'oreille: *regarde derrière toi; souviens-toi que tu es homme*[123]. Et certes, il tressaille alors d'autant plus, en voyant la gloire dont il brille, qu'on est obligé de lui rappeler sa condition. On le rapetisserait alors si on le nommait Dieu, parce

suæ sit necessaria. Minor erat, si tunc Deus diceretur, quia non vere diceretur. Major est qui revocatur, ne se Deum existimet.

XXXIV. Augustus, Imperii formator, ne Dominum quidem dici se volebat. Et hoc enim Dei est cognomen. Dicam plane Imperatorem dominum; sed quando non cogor, ut dominum, Dei vice, dicam. Ceterum liber sum illi: Dominus enim meus unus est, Deus omnipotens, et æternus, idem qui et ipsius. Qui Pater Patriæ est, quomodo dominus est? Sed et gratius nomen est pietatis quam potestatis. Etiam familiæ magis patres, quam domini vocantur.

Tanto autem[114] abest ut Imperator Deus debeat dici, quod non potest credi[115], non modo turpissima, sed et perniciosa adulatione, tanquam si habens Imperatorem, alterum appelles. Nonne maximam et inexorabilem offensam contrahes ejus, quem habuisti, etiam ipsi timendam, quem appellasti? Esto religiosus in Deum, qui vis illum propitium Imperatori. Desine alium Deum credere, atque ita et hunc Deum dicere, cui Deo opus est. Si non de mendacio erubescit adulatio, ejusmodi hominem Deum appellans, timeat saltem de infausto. Maledictum est ante apotheosin Deum Cæsarem nuncupare.

XXXV. Propterea igitur publici hostes Christiani, quia Imperatoribus neque vanos, neque

qu'on mentirait. Il est bien plus grand pour lui qu'on l'empêche de se croire une Divinité.

XXXIV. Auguste, le fondateur de l'Empire, ne voulait pas même qu'on l'appelât Seigneur; car c'est là un surnom de la Divinité. Je pourrais bien appeler l'Empereur Seigneur, mais non quand on me forcera à lui donner ce nom comme je le donne à Dieu. Du reste, je ne suis pas son esclave[124]; car je n'ai qu'un Seigneur, qui est le Dieu tout-puissant, éternel, qui est le mien comme le sien. Celui qui est le Père de la Patrie, comment en est-il le Seigneur[125]? Un nom de tendresse est bien plus doux qu'un nom d'autorité. Les chefs de famille prennent plutôt le nom de Pères que de Seigneurs.

Mais encore moins, puisqu'on n'oserait le croire, doit-on appeler Dieu l'Empereur, par une basse et dangereuse adulation. En effet, si, ayant un Empereur, vous donnez ce nom à un autre, ne vous rendez-vous pas comptable à son égard de la plus grande et de la plus impardonnable offense, qui retombera même sur celui que vous lui opposez? Voulez-vous donc que Dieu soit propice à l'Empereur, respectez Dieu. Cessez d'adorer un autre que lui et de donner son nom à celui qui a besoin de son secours. Si l'adulation ne rougit pas de son mensonge, en appelant ainsi Dieu un homme, qu'elle redoute le mauvais augure. C'est une malédiction de donner le nom de Dieu à César, avant son apothéose.

XXXV. C'est pour cela donc que les Chrétiens sont des ennemis publics, qu'ils ne rendent pas des honneurs

mentientes[116], neque temerarios honores dicant, quia veræ religionis homines, etiam solemnia eorum conscientia potius quam lascivia celebrant ! Grande videlicet officium focos et toros in publicum educere, vicatim epulari, civitatem tabernæ habitu abolefacere, vino lutum cogere, catervatim cursitare ad injurias, ad impudentias, ad libidinis illecebras ! Siccine exprimitur publicum gaudium per publicum dedecus ? Hæccine solemnes dies principum decent, quæ alios dies non decent? Qui observant disciplinam de Cæsaris respectu, hi eam propter Cæsarem deserent? Et malorum morum licentia pietas erit ? Occasio luxuriæ religio deputabitur? O nos merito damnandos! Cur enim vota et gaudia Cæsarum, casti et sobrii et probi expungimus ? Cur die læto non laureis postes obumbramus, nec lucernis diem infringimus ? Honesta res est, solemnitate publica exigente, inducere domui tuæ habitum alicujus novi lupanaris.

Velim tamen, in hac quoque religione secundæ majestatis, de qua in secundum sacrilegium convenimur Christiani, non celebrando vobiscum solemnia Cæsarum, quo more celebrari, nec modestia, nec verecundia, nec pudicitia permittunt, sed occasio voluptatis magis, quam digna ratio persuasit[117], fidem et veritatem vestram demonstrare, ne forte et istic deteriores Christianis deprehendantur, qui nos

vains, mensongers, téméraires, aux Empereurs; que, sectateurs de la vraie Religion, ils célèbrent leurs fêtes plutôt par une conscience pure que par la débauche! C'est leur témoigner un beau zèle aux Empereurs que de faire des feux publics, d'étaler des siéges, des festins dans les carrefours; de remplir la ville d'une odeur de taverne, de pétrir la terre avec le vin qu'on y verse, de courir en troupes pour injurier, affronter les passans, pour assouvir ses passions. Est-ce ainsi qu'on exprime la joie publique par de publiques infamies? Est-ce ainsi qu'on honore les jours de fête des princes, par ce qui déshonore les autres jours? Ceux qui observent l'ordre par la crainte de César, le violent par amour pour lui. Quoi la licence des mœurs corrompues sera de la piété! On nommera fête religieuse un jour abandonné à la crapule! O que nous sommes vraiment condamnables! Pourquoi aussi témoigner nos vœux et notre joie aux Césars par la chasteté, la sobriété, la vertu? Pourquoi, dans ces jours d'allégresse, ne pas ombrager de lauriers nos portes, et ne pas troubler avec nos flambeaux la clarté du jour? C'est une chose si honnête, à l'occasion d'une fête publique, de donner à une maison l'air de quelque lieu nouveau de prostitution.

Mais je veux, puisque vous accusez encore les Chrétiens de violer cette seconde majesté, la majesté des Empereurs, ce qui constitue leur second sacrilége, en ce qu'ils ne célèbrent pas avec vous les fêtes des Césars d'une manière que ni la modestie, ni la retenue, ni la pudeur, ne leur permettent de les célébrer, et qui est chez vous moins inspirée par la raison que par l'appas de la volupté, je veux, dis-je, manifester votre bonne foi et votre véracité, en faisant voir si ceux qui ne veulent pas qu'on nous regarde comme Romains à ce sujet, mais comme les ennemis de nos princes, ne sont

nolunt Romanos haberi, sed hostes principum Romanorum. Ipsos Quirites, ipsam vernaculam Septem Collium plebem convenio, an alicui Cæsari suo parcat illa lingua Romana? Testis est Tiberis, et schola bestiarum. Jam si pectoribus ad translucendum quandam specularem materiam natura obduxisset, cujus non præcordia insculpta apparerent novi ac novi Cæsaris scenam congiario dividundo præsidentis, etiam illa hora qua adclamant :

De nostris annis tibi Jupiter augeat annos?

Hæc Christianus tam enuntiare non novit, quam de novo Cæsare optare. Sed vulgus, inquis, ut vulgus. Tamen Romani. Nec ulli magis depostulatores Christianorum quam vulgus. Plane ceteri Ordines pro auctoritate religiosi ex fide. Nihil hosticum de ipso Senatu, de Equite, de castris, de palatiis ipsis spirat. Unde Cassii, et Nigri, et Albini? Unde qui inter duas laurus obsident Cæsarem? Unde qui faucibus ejus exprimendis palæstricam exercent? Unde qui armati palatium irrumpunt omnibus Sigeriis atque Partheniis audaciores? De Romanis, nisi fallor, id est, de non Christianis. Atque adeo omnes illi sub ipsa usque impietatis eruptione, et sacra faciebant pro salute Imperatoris, et Genium ejus dejerabant; alii foris, alii intus; et utique publicorum hostium nomen Christianis dabant.

pas pires que nous. Je demande aux Quirites eux-mêmes, à la populace des Sept Collines, si cette langue des Romains épargne quelqu'un de leurs Césars[126]? Le Tibre en sait quelque chose, ainsi que le cirque, école des bêtes féroces[127]. Que si la nature avait environné le cœur de quelque matière transparente qui laissât voir ses mouvemens, quel est celui de vous dont l'âme ne paraîtrait pas sans cesse empreinte de l'image de quel que nouveau César distribuant sur son trône ses largesses, au moment même où chacun s'écrie en sa faveur :

Jupiter, de nos ans prolonge ses années ?

Le Chrétien ne sait pas plus faire entendre ces adulations que désirer un nouveau César. Mais le peuple, direz-vous, est toujours peuple. Ce sont là des Romains néanmoins, et personne ne crie avec plus d'acharnement contre les Chrétiens que le peuple[128]. Mais sans doute que les autres Ordres de l'état sont plus scrupuleux sur la fidélité, à cause de leur rang, et qu'il n'a rien transpiré de séditieux du milieu du Sénat, des Chevaliers, des camps, des palais mêmes. D'où sont venus les Cassius, les Niger, les Albin[129]? D'où sont venus ceux qui assiègent nos Césars entre deux bois de lauriers[130]? D'où sont venus ceux qui s'exercent dans les gymnases à les étrangler[131]? D'où sont venus ceux qui fondent sur le palais les armes à la main, plus audacieux que tous les Sigérius et les Parthénius[132]? Ils sont venus du milieu des Romains, si je ne me trompe, c'est-à-dire, de ceux qui ne sont pas Chrétiens. Et tous ces gens-là, au moment même de se livrer à leur fureur impie, offraient des sacrifices pour le salut de l'Empereur, et juraient par son Génie ; tels au dehors et tels au dedans. Comme ils donnaient avec raison aux Chrétiens le nom d'ennemis publics !

Sed et qui nunc scelestarum partium socii aut plausores quotidie revelantur, post vindemiam parricidarum racematio superstes, quam recentissimis et ramosissimis laureis postes præstruebant? Quam elatissimis et clarissimis lucernis vestibula nebulabant? Quam cultissimis et superbissimis toris Forum sibi dividebant? Non ut gaudia publica celebrarent, sed ut vota propria jam edicerent in aliena solemnitate, et exemplum atque imaginem spei suæ inaugurarent, nomen principis in corde mutantes.

Eadem officia dependunt et qui astrologos, et aruspices, et augures, et magos, de Cæsarum capite consultant, quas artes ut ab angelis desertoribus proditas, et a Deo interdictas, ne suis quidem causis adhibent Christiani. Cui autem opus est perscrutari super Cæsaris salute, nisi a quo aliquid adversus illam cogitatur, vel optatur, aut post illam speratur, et sustinetur? Non enim ea mente de caris consulitur, qua de dominis. Aliter curiosa est sollicitudo sanguinis, aliter servitutis.

XXXVI. Si hæc ita sunt ut hostes deprehendantur, qui Romani vocabantur; cur nos, qui hostes existimamur, Romani negamur? Non possumus et Romani non esse, et hostes esse, cum hostes reperiantur, qui Romani habebantur[118]. Adeo pietas et religio et fides imperatoribus debita, non in hujusmodi officiis consistit, quibus et hostilitas magis ad velamentum

Et tous ces complices ou fauteurs d'une criminelle rébellion qu'on découvre journellement, restes à glaner d'une moisson de parricides[133], de quels lauriers frais et feuillus n'obstruaient-ils pas leurs portes? Avec quels brillans et hauts flambeaux ne noircissaient-ils pas leurs vestibules? De quelles tables élégantes et somptueuses n'encombraient-ils pas le Forum, non pour se mêler à la joie publique, mais afin de faire entendre des vœux particuliers, et dans la fête d'un autre d'inaugurer en eux-mêmes, l'image et la statue de celui qu'élevait leur espérance, adoptant au fond de leurs cœurs le nom d'un prince nouveau?

Ceux-là tiennent envers les Césars la même conduite qui consultent sur leur destinée les astrologues, les aruspices, les augures et les magiciens, dépositaires de secrets transmis par les Anges rebelles et interdits de Dieu, que les Chrétiens n'emploient pas même pour eux[134]. Qui a besoin, en effet, de consulter sur la vie de César, si ce n'est celui qui forme des vœux ou machine contre elle, qui espère et attend quelque avantage de sa fin? On ne s'informe pas du sort de ses maîtres dans la même vue que de celui de ses proches. Autre est la curiosité inquiète qu'inspire le sang, autre celle qu'inspire la servitude.

XXXVI. Puis donc qu'on donne le nom de Romains à ceux qu'on voit être les ennemis de l'Empire, pourquoi nous le refuse-t-on à nous qu'on dit être les ennemis de l'Empire? Nous ne pouvons pas ne pas être Romains et être les ennemis de l'état, puisque ceux qui sont les ennemis de l'état, sont regardés comme Romains. L'amour, le respect, la fidélité qu'on doit aux Empereurs, ne consistent pas dans des actes sous le voile desquels peut plutôt se masquer l'aversion, mais dans les sentimens que l'amour de la paix nous oblige

sui potest fungi, sed in iis moribus, quibus civilitas tam vere in Imperatorem quam circa omnes necesse habet exhiberi.

Neque enim hæc opera bonæ mentis solis Imperatoribus debentur a nobis. Nullum bonum sub exceptione personarum administramus, quia nobis præstamus, qui non ab homine, aut laudis, aut præmii expensum captamus, sed a Deo exactore et remuneratore indifferentis benignitatis. Iidem sumus Imperatoribus qui et vicinis nostris. Male enim velle, male facere, male dicere, male cogitare de quoquam ex æquo vetamur. Quodcunque non licet in Imperatorem, id nec in quemquam. Quod in neminem, eo forsitan magis nec in ipsum, qui per Deum tantus est.

XXXVII. Si inimicos, ut supra diximus, jubemur diligere, quem habemus odisse? Item, si læsi, vicem referre prohibemur*, ne de facto pares simus, quem possumus lædere? Nam de isto ipsi recognoscite. Quoties enim in Christianos desævitis, partim animis propriis, partim legibus obsequentes? Quoties etiam, præteritis vobis, suo jure nos inimicum vulgus invadit lapidibus et incendiis? Ipsis bacchanalium furiis nec mortuis parcunt Christianis, quin illos de requie sepulturæ, de asylo quodam mortis, jam alios, jam nec totos avellant, dissecent,

---

* Math. 5. 44.

de témoigner à l'Empereur et à tous en général.

Car nous ne devons pas seulement ces preuves de bon naturel aux Empereurs. Nous ne faisons acception de personne dans aucune de nos bonnes œuvres, parce que nous ne les faisons que pour nous, ne captant ni les louanges ni les récompenses humaines, mais ne songeant qu'à Dieu, le juge et le rémunérateur de notre bienfaisance universelle. Nous sommes les mêmes pour les Empereurs que pour nos voisins. Car on nous défend également de vouloir et de faire du mal à personne, d'en dire et d'en penser du mal. Ce qui n'est pas permis à l'égard de l'Empereur, ne l'est à l'égard de personne. Ce qui n'est permis contre personne, l'est peut-être encore moins contre celui qui est si élevé par la volonté de Dieu[135].

XXXVII. Puisque nous sommes obligés d'aimer nos ennemis, comme nous l'avons dit ci-dessus, qui pouvons-nous haïr? De même, si lorsque nous sommes offensés, il nous est défendu de nous venger de l'aggresseur *, de peur, en agissant ainsi, de lui ressembler, qui pouvons-nous offenser? Vous mêmes rendez-nous justice là-dessus. Combien de fois ne vous déchaînez-vous pas contre les Chrétiens en partie de vous-mêmes, en partie par soumission à vos lois? Combien de fois, sans parler de vous, la populace ennemie, de son propre mouvement, nous attaque avec des pierres et des torches? Dans les fureurs des Bacchanales on n'épargne pas même les Chrétiens morts. Au milieu du repos de la sépulture, au sein de l'asile de la mort,

---

* Math. 5. 44.

distrahant. Quid tamen unquam denotastis de tam conspiratis, de tam animatis ad mortem usque, pro injuria repensatum? Quando vel una nox pauculis faculis largitatem[119] ultionis posset operari, si malum malo dispungi penes nos liceret. Sed absit ut aut igni humano vindicetur divina secta, aut doleat pati in quo probatur.

Si enim et hostes exertos, non tantum vindices occultos agere vellemus, deesset nobis vis numerorum et copiarum? Plures nimirum Mauri, et Marcomanni, ipsique Parthi, vel quantæcunque, unius tamen loci et suorum finium gentes, quam totius orbis. Hesterni sumus, et vestra omnia implevimus, urbes, insulas, castella, municipia, conciliabula, castra ipsa, tribus, decurias, palatium, Senatum, Forum : sola vobis relinquimus templa. Cui bello non idonei, non prompti fuissemus, etiam impares copiis, qui tam libenter trucidamur, si non apud istam disciplinam magis occidi liceret quam occidere?

Potuimus et inermes nec rebelles, sed tantummodo discordes, solius divortii invidia adversus vos dimicasse. Si enim tanta vis hominum in aliquem orbis remoti sinum abrupissemus a vobis, suffudisset utique dominationem vestram tot qualiumcunque amissio civium, immo etiam et ipsa destitutione punisset. Procul dubio expavissetis ad solitudinem vestram,

défigurés, demi-consumés, on les arrache, on les mutile, on les met en pièces[136]. Quelle vengeance néanmoins, pouvez-vous attribuer à ces prétendus conspirateurs, auxquels la mort coûterait si peu? Une seule nuit avec quelques petites torches pourrait largement les venger, s'il leur était permis de repousser le mal par le mal. Mais loin d'ici qu'on venge une société divine par le feu humain et qu'elle soit fâchée de souffrir ce qui l'éprouve[137].

Et si nous voulions nous comporter, non-seulement comme des vengeurs cachés, mais comme des ennemis prononcés, manquerions-nous de forces et de troupes? Les Maures, les Marcomans, les Parthes eux-mêmes ou des peuples quelconques, circonscrits, néanmoins, dans leur région et leurs limites, seraient-ils plus nombreux qu'une nation qui s'étend dans le monde entier? Nous ne sommes que d'hier, et nous remplissons tout, vos villes, vos îles, vos bourgs, vos provinces, vos assemblées, les camps mêmes, les tribus, les décuries, le palais, le Sénat, le Forum. Nous ne vous laissons que vos temples. Combien n'aurions-nous pas été propres et hardis à combattre, même à inégalité de forces, nous qui nous faisons égorger si volontiers, si notre religion ne nous obligeait plutôt à mourir qu'à tuer[138]!

Nous aurions pu même sans armes et sans rébellion, mais seulement séparés de vous, par notre seule disjonction, vous nuire incroyablement ; car si une si grande masse d'hommes, fuyant dans quelque recoin du monde, se fût désunie de vous, la perte de tant de citoyens, quels qu'ils soient, eût incontestablement décrié votre domination, que dis-je, l'aurait châtiée en la ruinant. Sans doute vous auriez été épouvantés en voyant votre solitude, le silence

ad silentium rerum, et stuporem quendam quasi mortuæ urbis[120]. Quæsissetis quibus imperaretis. Plures hostes quam cives vobis remansissent. Nunc enim pauciores hostes habetis præ multitudine Christianorum.

Quis autem vos ab illis occultis, et usquequaque vastantibus mentes et valetudines vestras hostibus raperet, a dæmoniorum incursibus dico, quæ de vobis sine præmio, sine mercede depellimus? Suffecisset hoc solum nostræ ultioni, quod vacua exinde possessio immundis Spiritibus pateret. Porro nec tanti præsidii compensationem cogitantes, non modo non molestum vobis genus, verum etiam necessarium, hostes judicare maluistis, qui sumus plane, non generis humani tamen, sed potius erroris.

XXXVIII. Proinde nec paulo lenius inter licitas factiones sectam istam deputari oportebat, a qua nihil tale committitur, quale de illicitis factionibus timeri solet. Nisi fallor enim, prohibendarum factionum causa de providentia constat modestiæ publicæ, ne civitas in partes scinderetur, quæ res facile comitia, concilia, curias, conciones, spectacula etiam, æmulis studiorum compulsationibus inquietaret; cum jam et in quæstu habere cœpissent venalem et mercenariam homines violentiæ suæ operam.

At enim nobis ab omni gloriæ et dignitatis ardore frigentibus nulla est necessitas cœtus, nec ulla magis res aliena, quam publica. Unam

des objets, et la stupeur qui aurait frappé la ville devenue comme morte. Vous eussiez cherché des habitans que vous pussiez y gouverner. Il vous serait resté plus d'ennemis que de citoyens. Maintenant vous avez moins d'ennemis, à cause de la multitude des Chrétiens.

Mais sans eux qui arracherait vos âmes et vos corps à ces ennemis cachés qui ravagent tout? Je parle des démons qui vous obsèdent et que nous chassons de vous sans récompense, sans salaire. Il aurait suffi pour notre vengeance de laisser seulement de vous aux Esprits immondes une possession libre, et vous, oubliant le bienfait d'une telle protection, vous avez mieux aimé traiter en ennemis des gens qui non-seulement ne vous font pas de mal, mais qui vous sont nécessaires, ennemis, si vous voulez, mais non des hommes; dites plutôt, de l'erreur[139].

XXXVIII. Vous deviez donc, avec un peu plus d'empressement, compter parmi les sociétés légitimes, une religion qui ne commet rien de ce qu'on redoute ordinairement d'une faction illégitime; car, si je ne me trompe, le motif qui fait interdire les factions, c'est le soin de la tranquillité publique, la crainte que la ville ne se divise en partis, ce qui troublerait facilement les comices, les assemblées, les curies, les harangues, les spectacles, par la dissidence des opinions opposées, vu surtout que les hommes commençent déjà à vendre et à faire acheter leurs services pour commettre des violences.

Quant à nous, qui sommes froids à l'égard de la passion de la gloire et des dignités, il n'y a pas de nécessité pour nous de former des assemblées séditieuses, et nulle chose nous est plus étrangère que la publique.

omnium rempublicam agnoscimus, mundum. Æque spectaculis vestris in tantum renuntiamus, in quantum originibus eorum, quas scimus de superstitione conceptas. Quin et ipsis rebus de quibus transiguntur, prætersumus. Nihil et nobis cum insania circi, cum impudicitia theatri, cum atrocitate arenæ, cum vanitate Xysti. Licuit Epicureis aliquam decernere voluptatis veritatem. Quo vos offendimus, si alias præsumimus voluptates? Si oblectari novisse nolumus, nostra injuria est, si forte, non vestra. Sed reprobamus quæ placent vobis; nec vos nostra delectant.

XXXIX. Edam jam nunc ego ipse negotia Christianæ factionis, ut qui mala refutaverim, bona ostendam. Corpus sumus de conscientia religionis, et disciplinæ unitate, et spei fœdere. Coimus ad Deum, quasi manu facta precationibus ambiamus. Hæc vis Deo grata est. Oramus etiam pro Imperatoribus, pro ministris eorum, ac potestatibus, pro statu seculi, pro rerum quiete, pro mora finis. Coimus ad litterarum divinarum commemorationem; si quid præsentium temporum qualitas aut præmonere cogit, aut recognoscere. Certe fidem sanctis vocibus pascimus, spem erigimus, fiduciam figimus, disciplinam præceptorum nihilominus inculcationibus densamus. Ibidem etiam exhortationes, castigationes, et censura divina. Nam et judicatur magno cum pondere, ut apud certos de

Nous ne connaissons tous qu'une république, le monde[140]. Nous renonçons également à vos spectacles, d'autant plus que nous détestons leur origine, que nous savons être dans la superstition. Nous sommes indifférens à tout ce qui s'y passe. Qu'y a-t-il entre nous et les folies du cirque, l'impureté du théâtre, l'atrocité de l'arène, la vanité du Xyste[141]? Il a été permis aux Épicuriens de chercher où ils voulaient la vraie volupté[142]. En quoi vous offensons-nous si nous prenons d'autres plaisirs que vous? Si nous ne savons pas nous amuser, c'est tant pis pour nous, ce me semble, et non pour vous. Nous réprouvons, dites-vous, ce qui vous amuse; mais ce qui nous plaît, vous plaît-il?

XXXIX. Maintenant je dévoilerai moi-même, à mon tour, l'économie de ce qu'on nomme la faction des Chrétiens. J'ai réfuté le mal, je montrerai le bien. Nous faisons un seul corps par l'engagement à la même Religion, l'unité de la discipline, le concert de l'espérance. Nous nous réunissons afin de prier Dieu, et de lui ravir, comme par force, ce que nous lui demandons. Cette violence lui est agréable. Nous prions aussi pour les Empereurs, leurs ministres, les puissances, les royaumes du siècle, la paix du monde, le retard de sa fin. Nous nous réunissons pour nous instruire des divines Ecritures, qui nous avertissent ou nous éclairent, selon les circonstances où nous nous trouvons. Et certes, par ces paroles saintes nous nourrissons notre foi, nous relevons notre espoir, nous affermissons notre confiance, nous fortifions notre discipline en nous inculquant nos préceptes. Dans ces assemblées ont lieu des exhortations, des châtimens et une censure divine. Car on y juge avec gravité, sûrs de la présence de Dieu; et c'est un grand préjugé, pour le

Dei conspectu; summumque futuri judicii præjudicium est, si quis ita deliquerit, ut a communicatione orationis, et conventus, et omnis sancti commercii relegetur.

Præsident probati quique seniores, honorem istum non pretio, sed testimonio adepti; neque enim pretio ulla res Dei constat. Etiam si quod arcæ genus est, non dehonoraria summa quasi redemptæ religionis congregatur. Modicam unusquisque stipem menstrua die, vel cum velit, et si modo velit et si modo possit, apponit. Nam nemo compellitur, sed sponte confert. Hæc quasi deposita pietatis sunt. Nam inde non epulis nec potaculis, nec ingratis voratrinis dispensatur; sed egenis alendis, humandisque, et pueris ac puellis, re ac parentibus destitutis, jamque domesticis senibus, item naufragis; et si qui in metallis, et si qui in insulis vel in custodiis, dumtaxat ex causa Dei sectæ, alumni confessionis suæ fiunt.

Sed ejusmodi vel maxime dilectionis operatio notam nobis inurit penes quosdam. Vide, inquiunt, ut invicem se diligant : ipsi enim invicem oderunt; et ut pro alterutro mori sint parati : ipsi enim ad occidendum alterutrum paratiores. Sed et quod fratrum appellatione censemur, non alias, opinor, infamant, quam quod apud ipsos omne sanguinis nomen de affectione simulatum est. Fratres autem etiam vestri sumus jure naturæ matris unius, etsi

jugement futur, quand on pèche de manière à être exclu de la communion des prières, des assemblées, et de tout saint commerce.

Ces assemblées sont présidées par des vieillards éprouvés, redevables de cet honneur, non à l'or, mais au bon témoignage qu'on rend d'eux. Car rien de ce qui a rapport à Dieu ne s'achète. Quoiqu'il y ait parmi nous une espèce de trésor, il ne se forme pas d'un tribut honteux établi pour vendre la Religion. Chacun y verse une modique somme à la fin du mois, quand il veut, et s'il le peut, quand il le veut. Personne n'est forcé, mais chacun donne volontairement. Ce sont là comme les dépôts de la piété; car on n'en tire rien, ni pour des festins, ni pour des boissons, ni pour de dégoûtans excès; mais on n'en use que pour nourrir les pauvres, les inhumer; pour les garçons et les filles privés de leurs parens et de toute ressource; pour les vieux domestiques, les naufragés, et ceux qui sont confinés dans les minières, les îles et les prisons, seulement à cause de leur Religion divine, dont ils sont les nourrissons.

Mais ce sont ces œuvres d'amour, qui aigrissent le plus violemment contre nous quelques-uns de vous. Voyez, disent-ils, combien ils s'aiment! mais vous, vous vous haïssez mutuellement. Et comme ils sont prêts à mourir les uns pour les autres, ajoutent-ils! Mais vous, vous êtes plus disposés encore à vous entr'égorger. Ils ne nous blâment encore de nous désigner sous le nom de frères, que parce que, parmi eux, toute dénomination de parenté, n'est que le témoignage d'une affection simulée [43]. Nous sommes aussi vos frères par le droit de la nature, notre commune mère, quoique vous soyez peu hommes,

vos parum homines, quia mali fratres. At quanto dignius fratres et dicuntur, et habentur, qui unum patrem Deum agnoverunt, qui unum spiritum biberunt sanctitatis, qui de uno utero ignorantiæ ejusdem ad unam lucem expaverunt veritatis! Sed eo fortasse minus legitimi existimamur, quia nulla de nostra fraternitate tragœdia exclamat, vel quia ex substantia familiari fratres sumus, quæ penes vos fere dirimit fraternitatem.

Itaque qui animo animaque miscemur, nihil de rei communicatione dubitamus. Omnia indiscreta sunt apud nos, præter uxores. In isto solo consortium solvimus, in quo solo ceteri homines consortium exercent, qui non amicorum solummodo matrimonia usurpant, sed et sua amicis patientissime subministrant; ex illa, credo, majorum et sapientissimorum disciplina, Græci Socratis, et Romani Catonis, qui uxores suas amicis communicaverunt, quas in matrimonium duxerant liberorum causa, et alibi creandorum. Nescio quidem an invitas. Quid enim de castitate curarent, quam mariti tam facile donaverant? O sapientiæ Atticæ, o Romanæ gravitatis exemplum! Lenones Philosophus et Censor!

Quid ergo mirum si tanta caritas convivatur? Nam et cœnulas nostras præterquam sceleris infames, ut prodigas quoque[121] suggillatis. De nobis scilicet Diogenis dictum est: Megarenses

et de mauvais frères. Mais combien plus dignement on nomme frères et on regarde comme tels, ceux qui reconnaissent en Dieu le même père, qui s'enivrent du même esprit de sainteté, qui, sortis du sein de la même ignorance, ont été frappés de l'éclat de la même vérité[144]! Mais peut-être on nous regarde comme des frères peu légitimes, parce que notre fraternité ne fait jeter aucun cri à la tragédie[145]; ou parce que les biens que nous possédons nous unissent comme des frères, ce qui parmi vous, dissout presque toujours la fraternité.

En effet, confondant nos cœurs et nos âmes, nous n'hésitons pas à confondre nos biens. Tout est en commun parmi nous, excepté les femmes. Nous renonçons à toute communauté en ce point, sur lequel seul l'admet le reste des hommes, qui non-seulement souillent la couche de leurs amis, mais les laissent tranquillement souiller la leur, pour se conformer, à ce que je crois, à l'exemple des anciens sages, d'un Socrate Grec et d'un Caton Romain, qui ont prêté à leurs amis les femmes qu'ils avaient épousées pour en avoir des enfans, dont ils ne devaient pas être les pères. J'ignore si c'était malgré elles; car pourquoi auraient-elles été jalouses d'une chasteté dont leurs maris l'étaient si peu? O modèle de la sagesse d'Athènes! O monument de la gravité Romaine! Un Philosophe, un Censeur, deviennent des corrupteurs[146]!

Mais qu'y a-t-il d'étonnant que la rare affection que nous avons les uns pour les autres nous réunisse dans nos repas? Vous diffamez nos réfections, non-seulement comme criminelles, mais encore comme prodigues. C'est sans doute de nous que Diogène a dit :

obsonant, quasi crastina die morituri; ædificant vero quasi nunquam morituri. Sed *stipulam* quis *in alieno oculo* facilius *perspicit*, quam in suo *trabem**. Tot tribubus, et curiis, et decuriis ructantibus acescit aër; Saliis cœnaturis creditor erit necessarius; Herculanarum decimarum et polluctorum sumptus tabularii supputabunt; Apaturiis, Dionysiis, mysteriis Atticis, coquorum dilectus indicitur; ad fumum cœnæ Serapiacæ Sparteoli excitabuntur. De solo triclinio Christianorum retractatur!

Cœna nostra de nomine rationem sui ostendit: vocatur enim ἀγάπη, id quod *dilectio* penes Græcos est[122]. Quantiscunque sumptibus constet, lucrum est pietatis nomine facere sumptum. Siquidem inopes quosque refrigerio isto juvamus, non qua penes vos parasiti affectant ad gloriam famulandæ libertatis sub auctoramento ventris, inter contumelias, saginandi; sed qua penes Deum major est contemplatio mediocrium. Si honesta causa est convivii, reliquum ordinem disciplinæ æstimate qui sit, de religionis officio. Nihil vilitatis, nihil immodestiæ admittit. Non prius discumbitur, quam oratio ad Deum prægustetur. Editur quantum esurientes cupiunt. Bibitur quantum pudicis est utile. Ita saturantur, ut qui meminerint etiam

---

* Math. 7. 3.

les Mégariens mangent comme s'ils devaient mourir demain, et bâtissent comme s'ils ne devaient jamais mourir. Mais chacun *voit* plus facilement *une paille dans l'œil de son voisin* qu'*une poutre* dans le sien*. Quoi! l'air est infecté des digestions de tant de tribus, de curies et de décuries; un créancier sera nécessaire aux Saliens, quand ils veulent prendre leur repas[147]; des teneurs de livres seront obligés de supputer la dépense des festins donnés à l'occasion de la dîme d'Hercule[148]; pour les Apaturies, les Dionysies, mystères de l'Attique, on invitera à se présenter les plus habiles cuisiniers[149]; à la fumée du festin de Sérapis les Spartéoles se réveilleront[150]; et on ne censure que les repas des Chrétiens!

Le seul nom de nos repas montre ce qu'ils sont. On les appelle *Agapes*, ce qui signifie *amour*, chez les Grecs[151]. Quelle que soit la dépense qu'on y fait, c'est un gain que de dépenser pour faire du bien. Car nous aidons avec ces alimens tous les pauvres, ne les considérant pas comme ces parasites qui se font gloire d'engager, de vendre leur liberté pour se rassasier à vos tables, au milieu de mille affronts; mais nous conformant aux vues de Dieu, qui préfère les humbles.

Puisque le motif de nos repas est honnête, jugez du reste de notre discipline, puisque nos repas eux-mêmes sont fondés sur la religion. Nous n'y admettons ni bassesse, ni immodestie. On ne se met à table qu'après s'être nourri d'une prière à Dieu. On se repaît autant qu'il le faut pour satisfaire la faim. On boit autant qu'il suffit à des hommes pudiques. On mange sans perdre de vue qu'on a à adorer Dieu pendant la nuit[152]. On s'entretient sans oublier que Dieu écoute. Après qu'on s'est lavé les mains et qu'on a allumé des

---

* Math. 7. 3.

per noctem adorandum Deum sibi esse. Ita fabulantur, ut qui sciant Dominum audire. Post aquam manualem et lumina, ut quisque de Scripturis sanctis vel de proprio ingenio potest, provocatur in medium Deo canere. Hinc probatur quomodo biberit. Æque oratio convivium dirimit. Inde disceditur non in catervas cæsionum, neque in classes discursationum, nec in eruptiones lasciviarum; sed ad eamdem curam modestiæ et pudicitiæ, ut qui non tam cœnam cœnaverint, quam disciplinam.

Hæc coitio Christianorum merito sane illicita, si illicitis par; merito damnanda[123], si quis de ea queritur eo titulo, quo de factionibus querela est. In cujus perniciem aliquando convenimus? Hoc sumus congregati, quod et dispersi; hoc universi, quod et singuli: neminem lædentes, neminem contristantes. Cum probi, cum boni coeunt, cum pii, cum casti congregantur, non est factio dicenda, sed Curia!

XL. At e contrario illis nomen factionis accommodandum est, qui in odium honorum et proborum conspirant, qui adversum sanguinem innocentium conclamant, prætexentes sane ad odii defensionem illam quoque vanitatem, quod existiment omnis publicæ cladis, omnis popularis incommodi Christianos esse causam. Si Tiberis ascendit ad mœnia, si Nilus non

flambeaux, on engage chacun à chanter, au milieu de tous, les louanges du Seigneur, en recourant aux saintes Ecritures ou de son propre fonds. Par là on voit comment il a bu. La prière termine également le repas. De là on se retire, non en troupes de gladiateurs, de bacchantes ou de débauchés audacieux, mais avec la même modestie et la même chasteté qu'on était venu, nous étant moins nourris de viandes que de la sagesse.

Cette réunion des Chrétiens est, je l'avoue, justement illicite, si elle ressemble à celles qui le sont. Elle est justement condamnable, si quelqu'un s'en plaint, comme on se plaint des factions. Mais à qui nos assemblées ont-elles jamais nui ? Nous sommes, réunis, ce que nous sommes, séparés. Nous sommes tous ensemble ce que nous sommes chacun en particulier : ne blessant personne, ne contristant personne. Quand des gens bons et vertueux se réunissent, quand des gens pieux et chastes s'assemblent, qu'on ne les appelle pas une faction : c'est un Sénat !

XL. Le nom de factieux doit être donné au contraire à ceux qui, dans leur haine, conspirent contre les gens bons et vertueux, qui crient contre le sang innocent, prétextant avec raison, pour la justification de leur haine, cette chimère : qu'ils pensent que les Chrétiens sont la cause de tous les malheurs publics, de toutes les souffrances du peuple. Si le Tibre monte jusqu'aux murailles, si le Nil ne monte pas sur les champs qui l'environnent, si le ciel tarit, si la terre s'ébranle, si la famine, si la contagion paraissent, aussitôt

ascendit in arva, si cœlum stetit, si terra movit, si fames, si lues, statim : *Christianos ad leonem*. Tantos ad unum!

Oro vos, ante Tiberium, id est, ante Christi adventum, quantæ clades orbem et urbes cæciderunt! Legimus Hieran, et Anaphen, et Delon, et Rhodon, et Co insulas, multis cum millibus hominum pessum abiisse. Memorat et Plato majorem Asiæ vel Africæ terram, Atlantico mari ereptam. Sed et mare Corinthium terræ motus ebibit. Et vis undarum Lucaniam Italiæ abscissam, in Siciliæ nomen relegavit. Hæc utique non sine injuria incolentium accidere potuerunt. Ubi vero tunc, non dicam Deorum vestrorum contemptores Christiani, sed ipsi Dii vestri, cum totum orbem cataclysmus abolevit, vel, ut Plato putavit, campestre solummodo? Posteriores enim illos clade diluvii contestantur ipsæ urbes, in quibus nati mortuique sunt, etiam quas condiderunt : neque enim alias hodiernum manerent, nisi et ipsæ postumæ cladis illius.

Nondum Judæum ab Ægypto examen Palæstina susceperat, nec jam illic Christianæ sectæ origo consederat, cum regiones ad fines ejus Sodoma et Gomorrha igneus imber exussit. Olet adhuc incendio terra, et si qua illic arborum poma conantur, oculis tenus, ceterum contacta cinerescunt.

Sed, nec Tuscia jam tunc, atque Campania,

on crie : *au lion les Chrétiens* [153]. Quoi, un seul lion pour tant de Chrétiens !

Mais écoutez-moi : avant Tibère, c'est-à-dire, avant la venue du Christ, quelles catastrophes n'ont pas frappé l'univers et les villes ? Nous lisons que les îles d'Hiéra, d'Anaphé [154], de Délos, de Rhodes, de Cos, ont disparu avec plusieurs milliers d'hommes. Platon raconte que la plus grande partie de l'Asie ou de l'Afrique leur a été ravie par la mer Atlantique. De plus un tremblement de terre a englouti la mer de Corinthe, et la violence des vagues, arrachant la Lucanie à l'Italie, l'a reléguée sous le nom de Sicile. Tout cela sans doute n'a pu arriver sans dommage pour les habitans de ces contrées. Mais où étaient, je ne dis pas seulement les Chrétiens, contempteurs de vos Dieux, mais vos Dieux eux-mêmes, quand le déluge a bouleversé tout le monde, ou seulement les plaines, comme l'a pensé Platon [155]? Car il est constant que vos Dieux sont postérieurs à ce déluge destructeur, par le témoignage des villes mêmes où ils sont nés, où ils sont morts, qu'ils ont bâties : car elles n'existeraient pas encore aujourd'hui, si elles n'étaient postérieures à ce désastre.

La Palestine n'avait pas encore reçu de l'Egypte l'essaim des Juifs; le berceau du Christianisme ne s'y était pas encore formé, quand une pluie de feu consuma les régions voisines, Sodome et Gomorrhe. La terre y sent encore à l'incendie, et si quelques fruits s'efforcent d'y germer sur les arbres, ce n'est que pour les yeux; touchez-les : ils se pulvérisent [156].

Mais, ni la Toscane, ni la Campanie, ne se plai-

de Christianis querebatur, cum Vulsinios de cœlo, Pompeios de suo monte, perfudit ignis. Nemo adhuc Romæ Deum verum adorabat, cum Annibal apud Cannas, per Romanos annulos, cædes suas[124] modio metiebatur. Omnes Dii vestri ab omnibus colebantur, cum ipsum Capitolium Senones occupaverunt. Et bene quod si quid adversi urbibus accidit, eædem clades templorum quæ et mœnium fuerunt, ut jam hoc revincam non a Diis evenire, quia et ipsis evenit.

Semper humana gens male de Deo meruit, primo quidem ut inofficiosa ejus, quem cum intelligeret ex parte, non requisivit, sed et alios insuper sibi commentata est quos coleret; dehinc quod non inquirendo innocentiæ magistrum, et nocentiæ judicem et exactorem, omnibus vitiis et criminibus inolevit. Ceterum si requisisset, sequebatur ut recognosceret, et recognitum observaret, et observatum propitium magis experiretur, quam iratum. Eumdem igitur nunc quoque scire debet iratum, quem et retro semper, prius quam Christiani nominarentur. Cujus bonis utebatur ante editis quam Deos sibi fingeret, cur non ab eo etiam mala intelligat evenire, cujus bona esse non sensit? Illius rea est cujus et ingrata.

Et tamen, si pristinas clades comparemus, leviora nunc accidunt, ex quo Christianos a Deo orbis accepit. Ex eo enim et innocentia

gnaient des Chrétiens, alors que Vulsinie fut brûlée par le feu du ciel et Pompeii par celui de sa montagne[157]. Personne n'adorait encore à Rome le vrai Dieu, quand Annibal, à Cannes, au moyen des anneaux Romains, mesurait dans un boisseau ses carnages. Tous vos Dieux étaient adorés de tous, quand les Sénonois s'emparèrent du Capitole même. Et c'est bien que s'il est arrivé quelque chose de fâcheux aux villes, les ruines des temples aient été confondues avec celles des remparts, afin de vous prouver que cela est arrivé sans vos Dieux, puisque cela est arrivé contre eux.

Toujours la race humaine a mérité le courroux céleste; premièrement, par son indifférence à rechercher le Dieu qu'elle comprenait en partie, s'en forgeant d'autres qu'elle honorait; ensuite, parce qu'en ne pas recherchant la source de l'innocence, le juge et le vengeur du mal, elle a croupi dans le vice et le crime. Car, si elle l'avait recherché, elle l'aurait reconnu; en le reconnaissant, elle l'aurait adoré; en l'adorant, elle se le serait rendu propice et non inflexible. Elle doit comprendre que maintenant aussi il est courroucé contre elle, lui qui l'était toujours avant qu'on nommât les Chrétiens. Puisqu'elle jouissait des biens qu'il avait créés, avant qu'elle eût imaginé des Dieux, pourquoi ne concevrait-elle pas que ses maux lui viennent également de celui duquel elle n'a pas senti que ses biens lui venaient? Elle n'est punie que par celui qu'elle a oublié.

Néanmoins, si nous comparons les anciens désastres aux nouveaux, nous verrons qu'il en arrive de plus légers, depuis que le Monde a reçu de Dieu le Christianisme. Car, depuis lors, l'innocence a tempéré

seculi iniquitates temperavit, et deprecatores Dei esse cœperunt. Denique cum ab imbribus æstiva, hiberna, suspendunt, et annus in cura est, vos quidem quotidie pasti, statimque pransuri[125], balneis et cauponis et lupanaribus operantibus, aquilicia Jovis immolatis, nudipedalia populo denuntiatis, cœlum apud Capitolium quæritis, nubila de laquearibus expectatis, aversi ab ipso et Deo et cœlo : nos vero jejuniis aridi, et omni continentia expressi, ab omni vitæ fruge dilati, in sacco et cinere volutantes, invidia cœlum tundimus, Deum tangimus[126], et cum misericordiam extorserimus, Jupiter honoratur.

XLI. Vos igitur importuni rebus humanis, vos rei publicorum incommodorum, vos malorum[127] illices semper, apud quos Deus spernitur, statuæ adorantur. Etenim credibilius haberi debet eum irasci qui negligatur, quam qui coluntur. Aut næ illi iniquissimi, si propter Christianos etiam cultores suos lædunt, quos separare deberent a meritis Christianorum.

Hoc, inquitis, et in Deum vestrum repercutere est, quod et ipse patiatur propter profanos etiam cultores suos lædi. Admittite prius dispositiones ejus, et non retorquebitis. Qui enim semel æternum judicium destinavit post seculi finem, non præcipitat discretionem, quæ est conditio judicii, ante seculi finem. Æqualis est interim super omne hominum genus, et

l'iniquité du siècle, et on a commencé à conjurer le courroux divin. Quand l'hiver ou l'été suspendent leurs pluies, et que vous tremblez pour la récolte, chaque jour, après être sortis du bain, avoir quitté la table, prêts à y retourner, visité les tavernes et les maisons de débauche, vous immolez à Jupiter des hosties pour la pluie, vous prescrivez au peuple des supplications à pieds nus[158], vous cherchez le Ciel dans le Capitole; vous attendez les nuages de ses lambris, oubliant et Dieu lui-même et le Ciel. Quant à nous, consumés par le jeûne, purifiés par une continence scrupuleuse, différant toute nourriture qui nous sustente, nous roulant dans la cendre et sous le cilice, nous faisons rougir le Ciel de nos douleurs; Dieu s'attendrit, et quand nous lui avons arraché sa compassion, vous courez en remercier Jupiter[159].

C'est donc vous qui êtes nuisibles aux choses humaines, qui êtes coupables des malheurs publics, qui êtes la source de tous nos maux, vous de qui Dieu est méprisé, et des statues sont adorées. Car il est plus vraisemblable que celui-là s'irrite qui est dédaigné, que ceux qui sont vénérés. Ou bien, en vérité, ceux-ci sont les plus iniques des êtres, si, à cause des Chrétiens, ils punissent même leurs adorateurs, qu'ils devraient distinguer des Chrétiens qui les outragent.

Cet argument, direz-vous, on peut le rétorquer contre votre Dieu, puisqu'il endure qu'à cause de ses ennemis, ses adorateurs eux-mêmes soient lésés. Mais écoutez, avant, les dispositions de sa Providence, et vous fermerez la bouche. Celui qui a une fois préparé un jugement éternel pour la fin du siècle, ne précipite pas avant la fin du siècle la sentence qui doit être l'objet du jugement. Il est le même, en attendant, à l'égard de tous les hommes, égal dans ses caresses et dans ses fléaux. Il a voulu que les biens fussent

indulgens et increpans. Communia voluit esse et commoda profanis, et incommoda suis, ut pari consortio omnes et lenitatem ejus et severitatem experiremur. Quia hæc ita didicimus apud ipsum, diligimus lenitatem, metuimus severitatem. Vos contra utramque despicitis. Et sequitur ut omnes seculi plagæ nobis, si forte, in admonitionem, vobis in castigationem a Deo obveniant.

Atquin nos nullo modo lædimur. In primis quia nihil nostra refert in hoc ævo, nisi de eo quam celeriter excedere; dehinc, quia si quid adversi infligitur, vestris meritis deputatur. Sed, etsi aliqua nos quoque perstringunt ut vobis cohærentes, lætamur magis recognitione divinarum prædicationum, confirmantium scilicet fiduciam et fidem spei nostræ. Sin vero ab eis quos colitis, omnia vobis mala eveniunt nostri causa, quid colere perseveratis tam ingratos, tam injustos, qui magis vos, in dolorem Christianorum, juvare et asserere debuerant?

XLII. Sed alio quoque injuriarum titulo postulamur, et infructuosi in negotiis dicimur. Quo pacto homines vobiscum degentes, ejusdem victus, habitus, instructus, ejusdem ad vitam necessitatis? Neque enim Brachmanæ, aut Indorum Gymnosophistæ sumus, silvicolæ, et exules vitæ. Meminimus gratiam debere nos Deo, domino, creatori. Nullum fructum operum ejus repudiamus. Plane temperamus ne ultra modum,

communs aux méchans, et les maux aux siens, afin que, par un pareil mélange, nous éprouvassions tous et sa bonté et sa sévérité. Comme nous avons appris que telle est la disposition de son cœur, nous aimons sa bonté, nous craignons sa sévérité. Vous, au contraire, vous méprisez l'une et l'autre. C'est pourquoi toutes les plaies du siècle, si elles nous viennent de Dieu pour notre correction, elles ne vous viennent à vous que pour votre châtiment.

Mais nous, nous n'en sommes nullement affligés, principalement parce que rien ne nous intéresse en ce monde que d'en sortir bientôt [160]; ensuite, parce que, si nous souffrons quelque chose de fâcheux, c'est à vous que nous l'attribuons. Quand quelque portion de ces maux rejaillit sur nous, parce que nous sommes unis à vous, nous nous en réjouissons à cause du témoignage des divins oracles, qui, par leur accomplissement, consolident en nous l'espérance et la foi qui en découle. Mais, si tous vos maux vous viennent de ceux que vous adorez, à cause de nous, pourquoi vous obstinez-vous à adorer des ingrats, des Dieux injustes, qui, pour mortifier les Chrétiens, auraient dû plutôt vous protéger et vous soutenir?

XLII. Mais on ajoute à la liste de nos griefs, que nous sommes inutiles au monde. Comment traitez-vous ainsi des hommes qui vivent avec vous, qui ont la même nourriture, les mêmes vêtemens, les mêmes meubles, les mêmes besoins? Car nous ne sommes pas des Brachmanes ou des Gymnosophistes des Indes, habitans des forêts, exilés de la vie [161]. Nous reconnaissons les obligations que nous avons à Dieu notre Seigneur et notre Créateur. Nous ne rejetons aucun des fruits qui naissent de ses ouvrages. Seulement nous nous appliquons à ne pas en user mal ou avec excès. Ainsi, nous ne vivons

aut perperam utamur. Itaque non sine foro, non sine macello, non sine balneis, tabernis, officinis, stabulis, nundinis vestris, ceterisque commerciis cohabitamus hoc seculum. Navigamus et nos vobiscum, et vobiscum militamus, et rusticamur, et mercamur. Proinde miscemus artes; operas nostras publicamus usui vestro. Quomodo infructuosi videamur negotiis vestris, cum quibus, et de quibus vivimus, non scio.

Sed si ceremonias tuas non frequento, attamen et illa die homo sum. Non lavo sub noctem Saturnalibus, ne et noctem et diem perdam : attamen lavo et debita hora et salubri, quæ mihi et calorem et sanguinem servet. Rigere et pallere post lavacrum mortuus possum. Non in publico Liberalibus discumbo, quod bestiariis supremam cœnantibus mos est : attamen ubi de copiis tuis cœno. Non emo capiti coronam; quid tua interest emptis nihilominus floribus quomodo utar? Puto gratius liberis, et solutis, et undique vagis. Sed et si in coronam coactis, nos coronam naribus novimus. Viderint qui per capillum odorantur. Spectaculis non convenimus; quæ tamen apud illos cœtus venditantur si desideravero, libentius de propiis locis sumentur[128]. Tura plane non emimus : si Arabiæ queruntur, scient Sabæi pluris et carioris suas merces Christianis sepeliendis profligari, quam Diis fumigandis.

pas dans ce monde sans Forum, sans marché, sans bains, sans boutiques, sans hôtelleries, sans foires; et nous aussi nous sommes marins, soldats, laboureurs, marchands, comme vous; nous mêlons notre industrie à la vôtre; nous travaillons pour le public. Je ne sais comment nous paraissons inutiles à la société, puisque c'est avec elle et par elle que nous vivons.

Mais, si je ne fréquente pas tes cérémonies, néanmoins je ne cesse pas d'être homme ce jour-là. Je ne me lave pas la nuit aux Saturnales, afin de ne pas perdre la nuit et le jour[162]. Je me lave pourtant à une heure convenable et salutaire, qui m'entretienne la chaleur dans le sang. Il me suffira d'être glacé et pâle, quand on m'aura lavé après ma mort. Je ne mange pas publiquement, aux Libérales, comme le font, pour la dernière fois, ceux qui sont condamnés aux bêtes féroces[163]. Cependant partout où je mange, je mange des mêmes alimens que toi. Je n'achète pas une couronne pour ma tête. Que t'importe comment j'use des fleurs que j'achète? Je m'imagine qu'elles sont plus agréables, quand elles sont libres, déliées, éparses. Mais quand nous les courbons en forme de couronne, c'est pour les approcher du nez : ceux-là sont plus délicats qui ont leur odorat dans les cheveux[164]. Nous ne nous rendons pas aux spectacles. Si néanmoins je désire ce qu'on vend dans ces assemblées, je le prendrai plus volontiers dans les lieux où on le vend ordinairement. Nous n'achetons pas de l'encens. Si l'Arabie s'en plaint, que les Sabéens sachent que les Chrétiens consument leurs parfums avec plus de profusion et de dépense pour ensevelir leurs morts, que vous pour enfumer vos Dieux[165].

Certe, inquitis, templorum vectigalia quotidie decoquunt. Stipes quotusquisque jam jactat? Non enim sufficimus et hominibus et Diis vestris mendicantibus opem ferre, nec putamus aliis quam petentibus impertiendum. Denique porrigat manum Jupiter, et accipiat; cum interim plus nostra misericordia insumit vicatim, quam vestra religio templatim. Sed cetera vectigalia gratias Christianis agent ex fide dependentibus debitum, qua alieno fraudando abstinemus; ut si ineatur quantum vectigalibus pereat fraude et mendacio vestrarum professionum, facile ratio haberi possit, unius speciei querela compensata pro commodo ceterarum rationum.

XLIII. Plane confitebor quinam, si forte, vere de sterilitate Christianorum conqueri possint. Primi erunt lenones, perductores, aquarioli; tum sicarii, venenarii, magi, item aruspices, arioli, mathematici. His infructuosos esse, magnus fructus est. Et tamen quodcunqne dispendium est rei vestræ per hanc sectam, cum aliquo utique præsidio compensari potest. Quanti habetis, non dico jam qui de vobis dæmonia excutiant, non dico jam qui pro vobis quoque vero Deo preces sternant, sed a quibus nihil timere possitis?

XLIV. At enim illud detrimentum reipublicæ tam grande quam verum nemo circumspicit: illam injuriam civitatis nullus expendit, cum tot justi impendimur, cum tot innocentes ero-

En vérité, dites-vous, les revenus des temples diminuent journellement. Combien y en a-t-il maintenant qui se montrent généreux? Mais nous ne pouvons suffire et aux hommes et à vos Dieux qui mendient notre secours. Nous pensons que nous ne devons donner qu'à ceux qui demandent : ainsi que Jupiter tende la main, et il recevra. Notre compassion dépense plus dans chaque rue, que votre piété dans chaque temple. Mais vos autres impôts doivent beaucoup aux Chrétiens, qui les payent avec la même fidélité qui les fait abstenir de toute autre fraude[166]; tandis que si on calcule combien les impôts perdent par vos ruses et vos mensonges, on se convaincra aisément que ce qu'on nous reproche de ne pas donner d'un côté, est bien compensé de l'autre.

XLIII. J'avoue ingénument quels sont ceux qui ont à se plaindre de la générosité des Chrétiens. Ce sont d'abord les entremetteurs, les auteurs, les valets de la prostitution; ensuite les assassins, les empoisonneurs, les magiciens, les devins, les astrologues. C'est une grande utilité, que d'être inutile à ces gens-là. Néanmoins quelque dommage que vos affaires éprouvent de notre société, il peut être compensé par ses bienfaits. Combien ne vous donne-t-elle pas de personnes, je ne dis pas seulement qui chassent les Démons de vos corps, je ne dis pas seulement encore qui répandent pour vous des prières devant le vrai Dieu, mais dont vous n'avez rien à redouter?

XLIV. Toutefois personne ne songe à un préjudice aussi grand que vrai, occasionné à l'état; nul n'examine le dommage causé à la ville, par la condamnation de tant d'hommes justes, par la mort de tant d'innocens. Nous en attestons vos procédures, ô vous qui siégez journel-

gamur. Vestros enim jam contestamur actus, qui quotidie judicandis custodiis præsidetis, qui sententiis elogia dispungitis. Tot a vobis nocentes variis criminum elogiis recensentur : quis illic sicarius , quis manticularius , quis sacrilegus, aut corruptor , aut lavantium prædo, idem etiam Christianus adscribitur ? aut cum Christiani suo titulo offeruntur, quis ex illis etiam talis , quales tot nocentes ? De vestris semper æstuat carcer; de vestris semper metalla suspirant ; de vestris semper bestiæ saginantur ; de vestris semper munerarii noxiorum greges pascunt. Nemo illic Christianus, nisi hoc tantum ; aut, si et aliud , jam non Christianus.

XLV. Nos ergo soli innocentes. Quid mirum, si necesse est ? Enimvero necesse est. Innocentiam a Deo edocti , et perfecte eam novimus, ut a perfecto magistro revelatam , et fideliter custodimus , ut ab incontemptibili dispectore mandatam. Vobis autem humana æstimatio innocentiam tradidit, humana item dominatio imperavit. Inde nec plenæ, nec adeo timendæ estis disciplinæ ad innocentiæ veritatem. Tanta est prudentia hominis ad demonstrandum bonum[129], quanta auctoritas ad exigendum. Tam illa falli facilis, quam ista contemni.

Atque adeo , quid plenius dictum est : non occides, an vero, *ne irascaris* quidem * ? Quid perfectius prohibere adulterium, an etiam

---

* Math. 5. 22 et sequent.

lement pour juger les prisonniers, et punissez leurs crimes par vos sentences. Parmi tant de coupables dont vous énumérez les délits, quel est l'assassin, le larron, le sacrilége, le corrupteur, le filou des bains[167], qu'on puisse prouver être Chrétien ? ou, quand les Chrétiens vous sont offerts comme Chrétiens, lequel d'eux ressemble à tant de coupables? Les prisons regorgent toujours des vôtres ; les mines ne font entendre que les soupirs des vôtres ; les bêtes ne s'engraissent que des vôtres ; les troupeaux de criminels, nourris pour les jeux, sont des vôtres. Il n'y a là nul Chrétien, à moins qu'il n'y soit, que parce qu'il est Chrétien, et, s'il est autre chose, par là même il n'est plus Chrétien.

XLV. Nous sommes donc les seuls innocens. Qu'y a-t-il de merveilleux en cela, puisque c'est nécessaire? Oui, c'est nécessaire. Ayant appris de Dieu même l'innocence, nous la connaissons parfaitement, comme nous ayant été révélée par un maître parfait, et nous la gardons fidèlement, comme nous ayant été commandée par un juge redoutable. Quant à vous, c'est l'opinion humaine qui vous a transmis l'innocence ; ce sont les lois humaines qui vous l'ont prescrite. De là votre discipline destituée de crainte, est insuffisante pour établir en vous une vraie innocence. La prudence de l'homme n'est pas plus apte à montrer le bien, que son autorité à le faire pratiquer. L'une est aussi accessible à l'erreur, que l'autre au mépris.

Quelle loi est donc plus complète, ou celle qui dit : tu ne tueras point, ou celle qui dit *ne te mets pas seulement en colère** ? Quoi de plus parfait de dé-

---

* Math. 5. 22 et suiv.

ab *oculorum* solitaria *concupiscentia* arcere (*a*)? Quid eruditius de maleficio, an et de *maleloquio* interdicere (*b*)? Quid instructius injuriam non permittere, an nec vicem injuriæ sinere (*c*)? Dum tamen sciatis ipsas leges quoque vestras, quæ videntur ad innocentiam pergere, de divina lege, ut antiquiore, formam mutuatas. Diximus jam de Mosis ætate.

Sed quanta auctoritas legum humanarum, cum illas et evadere homini contingat, plerunque in admissis delitescenti, et aliquando contemnere ex voluntate[130] vel necessitate delinquenti? Recogitate etiam pro brevitate supplicii cujuslibet, non tamen ultra mortem remansuri. Sic et Epicurus omnem cruciatum doloremque depretiat, modicum quidem contemptibilem pronuntiando, magnum vero, non diuturnum. Enimvero nos qui sub Deo omnium speculatore dispungimur, quique æternam ab eo pœnam providemus, merito soli innocentiæ occurrimus, et pro scientiæ plenitudine, et pro latebrarum difficultate, et pro magnitudine cruciatus, non diuturni, verum sempiterni, eum timentes, quem timere debebit et ipse qui timentes judicat, Deum, non Proconsulem, timentes.

XLVI. Constitimus, ut opinor, adversus omnium criminum intentationem, quæ Chris-

---

(*a*) *Ibid.* 28. — (*b*) *Id.* 12. 36. — (*c*) *Id.* 5. 38 et sequent.

fendre l'adultère, ou même la seule *concupiscence des yeux* (a)? Quoi de plus relevé d'interdire les mauvaises actions, ou même les *mauvaises*[168] *paroles* (b)? Quoi de plus sublime de ne pas permettre l'injure, ou d'empêcher de la rendre (c)? Sachez encore que vos lois même, qui paraissent tendre vers l'innocence, sont calquées sur la loi divine, plus ancienne qu'elles. Nous avons parlé déjà du siècle où vivait Moyse.

Mais quelle est l'autorité des lois humaines, qu'il arrive à l'homme d'éluder le plus souvent, en masquant ses délits, et quelquefois de mépriser, en péchant volontairement ou par contrainte? Pensez aussi qu'il se laisse séduire par la vue de la briéveté de tout supplice, qui ne s'étend pas du moins au delà du tombeau. C'est ainsi qu'Epicure méprise tous les tourmens et la douleur, en assurant que ce qui est léger est supportable, que ce qui est grave ne dure pas. Quant à nous, qui sommes examinés par un Dieu témoin de tout, et qui craignons de lui une peine éternelle, justement seuls nous trouvons l'innocence, la connaissant pleinement, ne pouvant nous cacher et songeant à la grandeur des tourmens de la vie future, non-seulement longs, mais éternels, craignant celui que doit craindre, même celui qui juge ceux qui le craignent, craignant Dieu et non le Proconsul[169].

XLVI. Nous avons fait face, il me semble, à toutes les inculpations qui demandent le sang des Chrétiens. Nous avons manifesté toute l'économie de notre reli-

---

(a) *Ibid.* 28. — (b) *id.* 12. 36. — (c) *id.* 5. 38 et suiv.

tianórum sanguinem flagitat. Ostendimus totum statum nostrum, et quibus modis probare possimus ita esse sicut ostendimus, ex fide scilicet et antiquitate divinarum litterarum, item ex confessione spiritalium potestatum. Quis nos revincere audebit, non arte verborum, sed eadem forma, qua probationem constituimus de veritate[131]?

Sed interim incredulitas, dum de bono sectæ hujus obducitur, quod usu jam, et de commercio innotuit, non utique divinum negotium existimat, sed magis philosophiæ genus. Eadem, inquit, et philosophi monent atque profitentur innocentiam, justitiam, patientiam, sobrietatem, pudicitiam. Cur ergo quibus comparamur de disciplina, proinde non adæquamur ad licentiam impunitatemque disciplinæ? vel, cur et illi, ut pares nostri, non urgentur ad officia, quæ nos non obeuntes periclitamur? Quis enim philosophum sacrificare, aut dejerare, aut lucernas meridie vanas prostituere compellit? Quinimo et Deos vestros palam destruunt, et superstitiones vestras commentariis quoque accusant, laudantibus vobis; plerique etiam in principes latrant, sustinentibus vobis; et facilius statuis et salariis remunerantur, quam ad bestias pronuntiantur; sed merito: philosophi enim, non Christiani cognominantur.

Nomen hoc philosophorum dæmonia non fugat. Quidni? cum secundum Deos philosophi

gion et les moyens par lesquels on peut prouver qu'elle est telle, que nous l'avons manifestée, à savoir le témoignage et l'antiquité des divines lettres, et de plus l'aveu des puissances spirituelles. Qui osera nous réfuter, non par le prestige de l'expression, mais avec les mêmes raisonnemens que nous avons employés pour établir la vérité?

Toutefois l'incrédulité, convaincue de la bonté de notre Société, que l'expérience et le commerce de la vie lui ont fait connaître, refuse de la regarder comme quelque chose de divin, mais l'envisage plutôt comme une secte de philosophie. Les philosophes, dit-on, enseignent et professent la même innocence, la même justice, la même patience, la même sobriété, la même chasteté. Mais alors, pourquoi ne nous laisse-t-on pas la même licence et la même impunité sur nos dogmes qu'à ceux auxquels on nous assimile; ou bien, pourquoi ceux-là, comme nos complices, ne sont-ils pas contraints aux mêmes démarches dont le refus nous perd? Car qui force un philosophe à sacrifier, à jurer par les Dieux[170], ou à étaler de vains flambeaux en plein midi? Que dis-je: ils détruisent publiquement vos Dieux; ils accusent également dans leurs écrits vos superstitions, et vous les applaudissez! La plupart encore aboient contre les Monarques[171], sans que vous le désapprouviez; et on les récompense plutôt par des statues et des présens qu'on ne les condamne aux bêtes, et avec raison; car ils portent le nom de philosophes et non celui de Chrétiens.

Le nom de philosophes ne chasse pas les Démons. Pourquoi le ferait-il, puisqu'ils les mettent au rang

dæmonas deputent. Socratis vox est : *Si dæmonium permittat.* Idem et cum aliquid de veritate sapiebat, Deos negans, Æsculapio tamen gallinaceum prosecari, jam in fine, jubebat : credo ob honorem patris ejus, quia Socratem Apollo sapientissimum omnium cecinit. O Apollinem inconsideratum ! sapientiæ testimonium reddidit ei viro, qui negabat Deos esse.

In quantum odium flagrat veritas, in tantum qui eam ex fide præstat, offendit. Qui autem adulterat, hoc maxime nomine gratiam pangit apud insectatores veritatis. Mimice[132] philosophi adfectant veritatem, et adfectando corrumpunt, ut qui gloriam captant. Christiani et necessario appetunt, et integre præstant, ut qui saluti suæ curant. Adeo neque de conscientia[133], neque de disciplina, ut putatis, æquamur.

Quid enim Thales, ille Princeps Physicorum, sciscitanti Crœso de divinitate certum renunciavit, commeatus deliberandi sæpe frustratus? Deum quilibet opifex Christianus et invenit, et ostendit, et exinde totum, quod in Deo quæritur, re quoque assignat, licet Plato affirmet factitatorem universitatis, neque inveniri facilem, et inventum enarrari in omnes difficilem.

Ceterum, si de pudicitia provocemur, lego partem sententiæ Atticæ in Socratem ; corruptor adolescentium pronuntiatur : Christianus ad sexum nec feminæ mutat. Novi et Phrynen meretricem Diogenis supra recubantis[134], ardori

des Dieux? Socrate avait toujours ce mot à la bouche: *Si mon Démon le veut.* Le même, quoiqu'il connût quelque chose de la vérité, puisqu'il niait les Dieux, néanmoins, à sa fin, commanda qu'on immolât un coq à Esculape; je pense en faveur de son père, parce qu'Apollon avait révélé que Socrate était le plus sage des mortels. O Apollon insensé! tu rends témoignage à la sagesse de celui qui nie l'existence des Dieux.

Autant la vérité allume la haine, autant celui qui la manifeste sincèrement, irrite. Mais celui qui l'altère, par cela surtout, trouve grace auprès de ceux qui la persécutent. Les philosophes affectent bouffonnement la vérité, et en l'affectant la corrompent, ne cherchant que la gloire. Les Chrétiens la désirent nécessairement et la manifestent sincèrement, ne songeant qu'à leur salut. Nous ne ressemblons donc aux philosophes, comme vous le croyez, ni du côté de la conscience, ni du côté de la doctrine.

Car, qu'est-ce que Thalès, ce Prince des Physiciens, répondit de positif à Crésus sur la divinité, éludant si souvent les délais qu'il fixait à ses réponses? Il n'y a pas un ouvrier Chrétien qui ne connaisse, n'enseigne Dieu, et ne manifeste par la parole ce que l'esprit cherche en lui, quoique Platon assure qu'il est difficile de connaître l'auteur de l'univers, et quand on l'a connu, de le manifester à tous[172].

Au reste, si on nous oppose les philosophes, pour la pudicité, je vous dirai de lire cette partie de la sentence des Athéniens contre Socrate, qui l'accuse d'être le corrupteur de la jeunesse : le Chrétien n'outrage pas même la nature dans le mariage. Je vois que la courtisane Phryné a subi les fureurs amoureuses de Diogène; j'entends dire qu'un certain Speusippe,

subantem; audio et quendam Speusippum de Platonis schola in adulterio periisse : Christianus uxori suæ soli masculus nascitur. Democritus excæcando semetipsum, quod mulieres sine concupiscentia aspicere non posset, et doleret, si non esset potitus, incontinentiam emendatione profitetur : at Christianus salvis oculis feminam videt; animo adversus libidinem cæcus est. Si de probitate defendam, ecce lutulentis pedibus Diogenes superbos Platonis toros alia superbia deculcat : Christianus nec in pauperem superbit. Si de modestia certem, ecce Pythagoras apud Thurios, Zenon apud Prienenses tyrannidem adfectant : Christianus vero nec Ædilitatem. Si de animi æquitate congrediar, Lycurgus apocarteresin optavit, quod leges ejus Lacones emendassent : Christianus etiam damnatus gratias agit. Si de fide comparem, Anaxagoras depositum hospitibus denegavit : Christianus, et extra, fidelis vocatur. Si de simplicitate consistam, Aristoteles familiarem suum Hermiam turpiter loco excedere fecit : Christianus nec inimicum suum lædit. Idem Aristoteles tam turpiter Alexandro regendo potius adulatur, quam Plato Dionysio ventris gratia venditatur. Aristippus in purpura sub magna gravitatis superficie nepotatur; et Hippias, dum civitati insidias disponit, occiditur : hoc pro suis, omni atrocitate dissipatis, nemo unquam tentavit Christianus.

de l'école de Platon, est mort en consommant un adultère: un Chrétien n'est homme que pour sa femme. Démocrite, en s'aveuglant lui-même, parce qu'il ne pouvait envisager les femmes sans désir, et sans tourment, quand il ne les possédait pas, confesse son incontinence par son sacrifice : un Chrétien regarde une femme d'un œil invulnérable; son cœur est aveugle pour la volupté. Si j'envisage l'humilité, je vois que Diogène foule sous ses pieds boueux les superbes tapis de Platon, d'un air plus superbe encore : un Chrétien ne s'énorgueillit pas même contre les pauvres. Si je compare la modestie, je vois que Pythagore chez les Thuriens, Zénon chez les Priéniens, affectent la tyrannie : un Chrétien n'ambitionne pas même l'Edilité. Si je considère la longanimité, je dirai que Lycurgue voulut mourir de faim, parce que les Spartiates avaient amendé ses lois : un Chrétien remercie, au contraire, quand on le condamne. Si je regarde la fidélité, je vois qu'Anaxagore nie un dépôt à ses hôtes : un Chrétien passe pour fidèle même aux yeux des Payens. Si j'examine la douceur, je vois qu'Aristote chasse honteusement Hermias, son ami, de la place qu'il occupe : un Chrétien ne nuit pas même à son ennemi. Le même Aristote flatte aussi bassement Alexandre, qu'il aurait dû plutôt guider, que Platon se vend à Denys, pour assouvir son intempérance à sa table. Aristippe, dans la pourpre, sous le masque imposant de la gravité, nage dans la débauche; et Hippias est tué, en disposant des embuches à ses concitoyens : ce que nul Chrétien n'a jamais tenté contre ceux mêmes qui exterminaient ses frères avec tant d'atrocité [173].

Sed dicet aliquis etiam de nostris excedere quosdam a regula disciplinæ. Desinunt tunc[135]. Christiani haberi, penes nos. Philosophi vero illi, cum talibus factis, in nomine et in honore sapientiæ perseverant[136]. Quid adeo simile philosophus et Christianus, Græciæ discipulus et Cœli, famæ negotiator et vitæ[137], verborum et factorum operator, rerum ædificator et destructor, amicus et inimicus erroris, veritatis interpolator et integrator, furator ejus et custos antiquior omnibus, ni fallor?

XLVII. Et hoc[138] mihi proficit antiquitas præstructa divinæ litteraturæ, quo facile credatur thesaurum eam fuisse posteriori cuique sapientiæ. Et, si non onus jam voluminis temperarem, excurrerem in hanc quoque probationem. Quis poetarum, quis sophistarum, qui non de Prophetarum fonte potaverit? Inde igitur et philosophi sitim ingenii sui rigaverunt, ut quæ de nostris habent, ea propter nos comparent illis. Inde, opinor, et a quibusdam philosophia legibus quoque ejecta est, à Thebanis dico, a Spartiatis et Argivis. Dum ad nostra conantur et homines gloriæ, ut diximus[139], et eloquentiæ solius libidinosi, si quid in sanctis offenderunt digestis, exinde regestum pro instituto curiositatis ad propria verterunt; neque satis credentes divina esse, quo minus interpolarent, neque satis intelligentes ut adhuc tunc

On dira, peut-être, que quelques-uns des nôtres se dispensent de la soumission à notre discipline. Mais ils cessent alors d'être regardés, parmi nous, comme Chrétiens, tandis que ces philosophes, avec une telle conduite, gardent le nom et la distinction de philosophes. Mais qu'y a-t-il de semblable entre un philosophe et un Chrétien, le disciple de la Grèce et le disciple du Ciel, une âme avide de réputation, et une âme affamée de la vie éternelle, un homme qui n'agit qu'en paroles, et un homme qui agit en réalité, celui qui édifie et celui qui détruit, l'ami et l'ennemi de l'erreur, celui qui altère la vérité et celui qui la rétablit, celui qui la dérobe et celui qui en est le conservateur depuis les temps les plus anciens?

L'ancienneté des divines Écritures, que j'ai déjà établie, me sert encore à prouver aisément qu'elle a été un trésor pour tous les sages. Et, si je ne modérais pas la longueur de ce volume, je pourrais me jeter dans les preuves de ce que j'avance. Quel est le poète, le sophiste qui n'ait pas bu à la source des Prophètes? C'est là que les philosophes ont étanché la soif de leur esprit. Ils ont quelque chose de ce qui nous appartient, et, pour nous combattre, c'est à ce que nous avons qu'on le compare; et c'est aussi, je pense, à cause de sa ressemblance avec notre religion que la philosophie a été rejetée dans plusieurs gouvernemens, par les Thébains, les Spartiates et ceux d'Argos[174]. Les philosophes, épris uniquement de la gloire et de l'éloquence, comme nous l'avons dit, et voulant rivaliser avec nos écrivains, enlevaient ce qu'ils trouvaient disposé dans les saintes Écritures, pour le tourner à leurs vaines institutions, n'y reconnaissant pas cette divinité qui devait les empêcher de les altérer, ne comprenant pas qu'elles étaient encore alors obscures, voilées même aux yeux des Juifs, pour qui elles semblaient faites. Car plus la vérité paraissait simple,

subnubila, etiam ipsis Judæis obumbrata, quorum propria videbantur. Nam et, si qua simplicitas erat veritatis, eo magis scrupulositas humana fidem aspernata, mutabat[140], per quod in incertum miscuerunt etiam quod invenerant certum. Inventum enim solummodo Deum, non ut invenerant disputaverunt, ut et de qualitate et de natura ejus et de sede disceptent.

Alii incorporalem asseverant, alii corporalem, qua Platonici et Stoici; alii ex atomis, alii ex numeris, qua Epicurus et Pythagoras; alii ex igne, qua Heraclito visum est. Et Platonici quidem curantem rerum; contra Epicurei otiosum et inexercitum, et ut ita dixerim, neminem humanis rebus. Positum vero extra mundum Stoici, qui figuli modo extrinsecus torqueat molem hanc; intra mundum Platonici, qui, gubernatoris exemplo, intra illud maneat quod regat. Sic et de ipso mundo, natus innatusve sit, decessurus mansurusve sit, variant. Sic et de animæ statu, quam alii divinam et æternam, alii dissolubilem contendunt, ut quis sensit, ita et intulit, aut reformavit.

Nec mirum si vetus instrumentum ingenia philosophorum interverterunt. Ex horum semine et[141] nostram hanc novitiolam paraturam viri quidam suis opinionibus ad philosophicas sententias adulteraverunt, et de una via obliquos multos et inexplicabiles tramites sciderunt. Quod

et plus l'esprit pointilleux de l'homme l'altérait, en dédaignant la Foi, mêlant ainsi le mensonge à la certitude. Au lieu de manifester seulement Dieu comme on l'avait découvert, on s'est disputé sur sa qualité, sa nature, son séjour.

Les uns, comme les Platoniciens, assurent qu'il est incorporel; les autres, corporel, comme les Stoïciens; les uns, comme Épicure, qu'il est composé d'atomes; les autres, de nombres, comme Pythagore; d'autres enfin, de feu, comme l'a pensé Héraclite. Les Platoniciens veulent qu'il ait soin de l'univers; les Épicuriens, au contraire, assurent qu'il est oisif, fainéant, et, pour ainsi dire, nul pour les choses humaines. Les Stoïciens le placent hors du monde, où, comme un potier, il tourne extérieurement cette grande machine; les Platoniciens le mettent dans le monde, où, comme un pilote, il demeure au milieu du vaisseau qu'il gouverne. Ils varient également sur le monde. Ils ne savent s'il est créé ou non, s'il doit cesser ou non. Il en est de même de l'âme : les uns soutiennent qu'elle est divine et éternelle; les autres, qu'elle est dissoluble. Ainsi chacun a ajouté ou retranché à la vérité, selon sa fantaisie[175].

Il n'est pas étonnant que l'esprit des philosophes ait corrompu l'ancien Testament. Nos nouvelles écritures leurs disciples les ont altérées par leurs opinions, au profit de leurs sentences philosophiques, et ont partagé un chemin unique en beaucoup de sentiers tortueux et impraticables. J'indique cela de peur que, si on vient à découvrir que le Christianisme est divisé en plusieurs sectes, ce ne soit un nouveau motif pour qu'on nous

ideo suggesserim, ne cui nota varietas sectæ hujus, in hoc quoque nos philosophis adæquare videatur, et ex varietate defensionum judicet veritatem.

Expedite autem præscribimus adulteris nostris, illam esse regulam veritatis, quæ veniat a Christo, transmissa per comites ipsius, quibus aliquanto posteriores diversi isti commentatores probabuntur. Omnia adversus veritatem de ipsa veritate constructa sunt, operantibus æmulationem istam Spiritibus erroris. Ab iis adulteria hujusmodi salutaris disciplinæ subornata; ab his quædam etiam fabulæ immissæ, quæ de similitudine fidem infirmarent veritatis, vel eam sibi potius evincerent, ut quis ideo non putet Christianis credendum, quia nec poetis nec philosophis, vel ideo magis poetis et philosophis existimet credendum, quia non Christianis.

Itaque et[142] ridemur Deum prædicantes judicaturum: sic enim et poetæ et philosophi tribunal apud inferos ponunt. Et gehennam si comminemur, quæ est ignis arcani subterraneus[143] ad pœnam thesaurus, proinde decachinnamur: sic enim et Pyriphlegeton apud mortuos amnis est. Et si paradisum nominemus locum divinæ amœnitatis, recipiendis sanctorum spiritibus destinatum, maceria quadam igneæ illius zonæ a notitia orbis communis segregatum, Elysii Campi fidem occupaverunt. Unde hæc,

compare aux philosophes, et on juge la vérité sur la diversité des argumens que chacune d'elles emploie pour sa défense.

Car nous présentons avec justice comme un argument de prescription et comme règle de la vérité à ceux qui corrompent notre doctrine, ce que nous tenons du Christ, et qui nous a été transmis par ses disciples, auxquels il est certain que ces dogmatiseurs divers sont bien postérieurs. On a cherché des armes contre la vérité, dans la vérité même, les Esprits d'erreur excitant ces contradictions. Ce sont eux qui ont suscité ces altérations d'une doctrine salutaire. Ce sont eux qui ont jeté çà et là des fables qui pussent, par leur ressemblance, affaiblir la certitude de la vérité, et même, si c'était possible, l'étouffer, de manière qu'on pensât qu'il ne fallait pas croire aux Chrétiens, parce qu'il ne faut pas croire les poètes et les philosophes, ou qu'on doit croire davantage encore les poètes et les philosophes, parce qu'il ne faut pas croire les Chrétiens.

C'est pourquoi on nous raille, quand nous annonçons que Dieu doit juger les hommes, parce que les poètes et les philosophes ont placé eux-mêmes un tribunal aux enfers. Si nous menaçons de la torture de la vie à venir, qui consiste dans les tourmens occasionnés par un océan de feux cachés et souterrains, on nous rit en face, parce qu'ils ont aussi placé leur fleuve Pyriphlégéton dans la région des morts. Et si nous nommons paradis un lieu de délices divines, destiné à recevoir les âmes des Saints, séparé de l'univers par le rempart d'une zône de feu [176] : voilà que les Champs Élysées se présentent. Où vos philosophes et vos poètes, je vous le demande, ont-ils pris des idées si semblables aux nôtres,

oro vos, philosophis aut poetis tam consimilia, non nisi de nostris sacramentis? Si de nostris sacramentis, ut de prioribus, ergo fideliora sunt nostra magisque credenda, quorum imagines quoque fidem inveniunt; si de suis sensibus, jam ergo sacramenta nostra imagines posteriorum habebuntur, quod rerum forma non sustinet. Nunquam enim corpus umbra, aut veritatem imago præcedit.

XLVIII. Age jam, si qui philosophus affirmet, ut ait Laberius, de sententia Pythagoræ, hominem fieri ex mulo, colubram ex muliere, et in eam opinionem omnia argumenta eloquii virtute distorserit, nonne consensum movebit, et fidem infiget, etiam ab animalibus abstinendi? Propterea que persuasum quis habeat, ne forte bubulam de aliquo proavo suo absonet? At enim Christianus, si de homine hominem, ipsumque de Caio Caium, reducem repromittat, lapidibus magis, nec saltem cæstibus, a populo exigetur. Si quæcunque ratio præest animarum humanarum reciprocandarum in corpora, cur non in eamdem substantiam redeant, cum hoc sit restitui, id esse quod fuerat? Jam non ipsæ sunt quæ fuerant, quia non potuerunt esse quod non erant, nisi desinant esse quod fuerant.

Multis etiam jocis et otio opus erit, si velimus ad hanc partem lascivire, quis in quam bestiam reformari videretur. Sed de nostra magis defensione, qui proponimus multo uti-

si ce n'est dans nos mystères? S'ils les ont puisées dans nos mystères, comme plus anciens, donc ceux-ci sont plus sûrs, plus croyables, puisque leur seule image trouve croyance. Si vos auteurs n'ont suivi que leurs inspirations en écrivant, donc nos mystères ne sont que l'image de ce qui leur est postérieur, ce qui répugne à l'essence des choses. Car jamais l'ombre ne devance le corps, ni l'image la réalité.

XLVIII. Maintenant que quelque philosophe vous assure, comme dit Labérius, d'après le sentiment de Pythagore[77], que le mulet est changé en homme, la femme en serpent, et qu'il tourne vigoureusement en faveur de cette opinion toutes les forces de son éloquence, ne séduira-t-il pas votre cœur et n'y enracinera-t-il pas la croyance de la nécessité de s'abstenir des animaux? Chacun se rendra, de peur de manger son aïeul dans la chair d'un bœuf. Mais qu'un Chrétien promette que l'homme renaîtra de l'homme et Caïus de Caïus, il sera chassé par le peuple non-seulement à coups de poing, mais même à coups de pierres. Néanmoins s'il y a quelque raison qui serve de fondement à l'opinion du retour des âmes humaines dans les corps, pourquoi ne retourneraient-elles pas dans les mêmes, puisque ressusciter c'est être ce qu'on était; mais, d'après la métempsycose, les âmes ne sont plus ce qu'elles étaient, parce qu'elles ne peuvent être ce qu'elles n'étaient pas, qu'en cessant d'être ce qu'elles étaient.

Nous perdrions trop de temps et nous apprêterions trop à rire, si nous voulions nous égayer sur cet article et examiner en quelle bête chacun sera changé. Mais il vaut mieux défendre notre sentiment, qui fait croire plus convenablement que l'homme renaîtra de l'homme,

que dignius credi, hominem ex homine rediturum, quemlibet pro quolibet, dum hominem; ut eadem qualitas animæ in eamdem restauretur conditionem, etsi non effigiem. Certe quia ratio restitutionis destinatio judicii est, necessario idem ipse qui fuerat, exhibebitur, ut boni seu contrarii meriti judicium a Deo referat. Ideoque repræsentabuntur et corpora, quia neque pati quicquam potest anima sola sine materia stabili, id est carne, et quod omnino de judicio Dei pati debent animæ, non sine carne meruerunt, intra quam omnia egerunt.

Sed quomodo, inquis, dissoluta materia exhiberi potest? Considera temetipsum, o homo, et fidem rei invenies. Recogita quid fueris antequam esses: utique nihil. Meminisses enim, si quid fuisses. Qui ergo nihil fueras, priusquam esses, idem, nihil factus, cum esse desieris, cur non possis rursus esse de nihilo, ejusdem ipsius auctoris voluntate qui te voluit esse de nihilo? Quid novi tibi eveniet? Qui non eras, factus es; cum iterum non eris, fies. Redde, si potes, rationem qua factus es, et tunc require qua fies. Et tamen facilius utique fies, quod fuisti aliquando, quia æque non difficile factus es, quod nunquam fuisti aliquando.

Dubitabitur, credo, de Dei viribus, qui tantum corpus hoc mundi de eo quod non fuerat, non minus quam de morte vacationis et inanitatis, composuit animatum spiritu omnium animatore. Signatum et per ipsum hu-

chaque individu de chaque individu, toujours en forme humaine, que chaque âme reprendra sa nature et sa condition, quoique son enveloppe, le corps, puisse subir quelque changement. Puisque l'objet de la résurrection est le jugement, nécessairement il faut que le même homme qui existait, paraisse, afin de recevoir de Dieu le jugement qui couronne ses vertus ou punisse ses crimes. Voilà pourquoi les corps ressusciteront aussi, parce que l'âme seule, sans matière inhérente, sans corps, ne peut pas souffrir[178], et ce que les âmes doivent ensuite souffrir du jugement de Dieu, elles ne l'ont pas mérité indépendamment de leurs corps, au sein duquel elles ont fait toutes leurs actions.

Mais comment, me direz-vous, une matière en dissolution peut-elle reparaître? Jette les yeux sur toi-même, ô homme, et tu croiras ce que je dis. Pense à ce que tu étais avant d'être. Tu n'étais rien sans doute, car tu le rappellerais si tu avais été quelque chose. Toi donc qui n'étais rien avant d'être, n'étant plus rien également, quand tu auras cessé d'être, pourquoi ne pourrais-tu sortir une seconde fois du néant, par la volonté du même Créateur qui a voulu une fois que tu sortisses du néant? Que t'arrivera-t-il de nouveau? Tu n'étais pas, et tu fus. Quand tu ne seras plus, tu seras encore. Dis moi, s'il est possible, comment tu as été fait, et je te dirai alors comment tu seras. En vérité, tu seras bien plus facilement ce que tu fus autrefois, puisqu'il a été si facile de te faire ce que tu n'étais point.

On doutera peut-être de la puissance de Dieu, lui qui a formé ce grand corps du monde de ce qui n'était pas, l'a tiré de la mort du vide et du néant, l'a animé d'un esprit qui anime tout. Ce monde vous étale de toutes parts le témoignage et le modèle de

manæ resurrectionis exemplum in testimonium vobis. Lux quotidie interfecta resplendet, et tenebræ pari vice decedendo succedunt. Sidera defuncta reviviscunt. Tempora ubi finiuntur, incipiunt. Fructus consumuntur et redeunt. Certe semina non nisi corrupta et dissoluta fecundius surgunt. Omnia pereundo servantur, omnia de interitu reformantur. Tu homo, tantum nomen, si intelligas te, vel de titulo Pythiæ discens, *Dominus omnium morientium et resurgentium*, ad hoc morieris ut pereas? Ubicunque resolutus fueris, quæcunque te materia destruxerit, hauserit, aboleverit, in nihilum prodegerit, reddet te. Ejus est nihilum ipsum, cujus et totum.

Ergo, inquitis, semper moriendum erit, et semper resurgendum. Si ita rerum dominus destinasset, ingratis experireris conditionis tuæ legem. At nunc non aliter destinavit, quam prædicavit. Quæ ratio universitatem ex diversitate composuit, ut omnia æmulis substantiis sub unitate constarent, ex vacuo et solido, ex animali et inanimali, ex comprehensibili et incomprehensibili, ex luce et tenebris, ex ipsa vita et morte, eadem ævum quoque ita destinata ac distincta conditione conseruit, ut prima hæc pars ab exordio rerum quam incolimus, temporali ætate ad finem defluat, sequens vero, quam expectamus, in infinitam æternitatem propagetur.

la résurrection humaine. Chaque jour la lumière s'éteint et se rallume ; les ténèbres succèdent aux ténèbres ; les astres expirent et revivent. Les saisons recommencent, quand elles ont fini. Les fruits se consomment et reparaissent. Ce n'est que par la corruption et la dissolution que s'élèvent plus vigoureusement les semences. Tout se conserve en périssant, la mort donne à tout une vie nouvelle. Et toi qui es si grand, si tu veux te connaître, toi auquel la Pythie révéla que l'homme est le *Roi de tout ce qui meurt et ressuscite*, tu mourras pour ne plus revivre ! Non : en quelque lieu que tu tombes en dissolution, quelque objet qui te détruise, t'engloutisse, t'écrase, t'anéantisse, tu seras rendu. Le néant appartient à celui auquel tout appartient.

Il faudra donc, dites-vous, toujours mourir et toujours ressusciter. A cela je te réponds : si le maître des choses l'avait ainsi disposé, tu fléchirais malgré toi sous les lois de ta condition. Mais il n'a pas disposé de toi autrement qu'il l'a révélé. La même sagesse qui a uni tant d'objets divers, formé un seul tout de substances contraires, du vide et du solide, de ce qui est animé et inanimé, de ce qui tombe sous les sens et de ce qui leur échappe, de la lumière et des ténèbres, de la vie même et de la mort, la même sagesse a enchaîné, disposé, distingué les siècles, de manière que leur première portion étant momentanée/ coulera depuis la formation du monde que nous habitons jusqu'à sa fin, et la seconde, que nous attendons, se prolongera dans une éternité sans bornes.

Cum ergo finis et limes medius qui interhiat, adfuerit, ut etiam mundi ipsius species transferatur æque temporalis, quæ illi dispositioni æternitatis aulæi vice oppansa est, tunc restituetur omne humanum genus, ad expungendum quod in isto ævo boni seu mali meruit, et exin dependendum in immensam æternitatis perpetuitatem. Ideoque nec mors jam, nec rursus ac rursus resurrectio, sed erimus iidem qui nunc, nec alii post : Dei quidem cultores apud Deum semper, superinduti substantia propria æternitatis; profani vero, et qui non integri ad Deum, in pœnam æque jugis ignis, habentes ex ipsa natura ejus, divina scilicet, submnistrationem incorruptibilitatis. Noverunt et philosophi diversitatem arcani et publici ignis. Ita longe alius est qui usui humano, alius qui judicio Dei apparet, sive de cœlo fulmina stringens, sive de terra per vertices montium eructans. Non enim absumit quod exurit, sed dum erogat, reparat. Adeo manent montes semper ardentes; et qui de cœlo tangitur, salvus est, ut nullo jam igni decinerescat. Et hoc erit testimonium ignis æterni, hoc exemplum jugis judicii pœnam nutrientis : montes uruntur, et durant. Quid nocentes, et Dei hostes?

XLIX. Hæc sunt quæ in nobis solis præsumptiones vocantur, in philosophis et poetis summæ scientiæ et insignia ingenia. Illi prudentes, nos inepti; illi honorandi, nos irridendi, immo

Quand donc la fin et la limite qui doivent s'interposer entre le présent et l'avenir, se présenteront, la figure momentanée du monde s'évanouira, n'étant que comme un voile qui masquait les destinées de l'éternité [179]. Alors seront rétablis tous les hommes pour l'examen du bien ou du mal qu'ils auront fait dans le siècle, et en recevoir le salaire pendant la durée immense de l'éternité. Alors il n'y aura plus de mort, alors plus de résurrection nouvelle, mais nous serons tels que nous sommes, et nous ne changerons plus. Les serviteurs de Dieu seront en lui revêtus de l'immortalité qui lui est propre; et ceux qui auront méconnu ou violé la loi de Dieu, éprouveront de leur côté la peine d'un feu éternel, participant à la nature même de ce feu qui est divin, devenus incorruptibles. Les philosophes eux-mêmes connaissent la différence de ce feu occulte et du feu que nous voyons. Celui qui sert au jugement de Dieu est bien différent de celui que nous employons à nos usages. C'est celui qui se presse dans la foudre, et qui se déborde de la terre par le sommet des montagnes [180]. Il ne consume pas ce qu'il brûle, mais il l'alimente en le dévorant. Aussi ces montagnes dans lesquelles il est enfermé sont toujours ardentes, et celui qu'il touche de sa foudre ne peut être réduit en cendres par un autre feu [181]. Ainsi vous avez des témoins de ce feu éternel, une image du jugement qui nourrit les réprouvés pour des peines sans fin, dans ces volcans qui brûlent et ne se consument pas. A quoi doivent s'attendre les méchans et les ennemis de Dieu?

XLIX. Voilà les choses qu'on nomme en nous seuls des imaginations, dans les philosophes et les poètes, une science rare et les conceptions du génie. Ils sont sages et nous ineptes, ils sont dignes de considération et nous de risée, bien plus, de châtiment. Mainte-

eo amplius et puniendi. Falsa nunc sint quæ tuemur, et merito præsumptiones, attamen necessaria; inepta, attamen utilia, siquidem meliores fieri coguntur, qui eis credunt, metu æterni supplicii et spe æterni refrigerii. Itaque non expedit falsa dici, nec inepta haberi, quæ expedit vera præsumi. Nullo titulo damnari licet omnino quæ prosunt. In vobis itaque præsumptio est hæc ipsa, quæ damnat utilia. Proinde nec inepta esse possunt: certe et si falsa et inepta, nulli tamen noxia. Nam et multis aliis similia, quibus nullas pœnas irrogatis, vanis et fabulosis, innaccusatis et impunitis, ut innoxiis. Sed in ejusmodi, error [144] si utique, inrisu judicandum est, non gladiis, et ignibus, et crucibus, et bestiis. De qua iniquitate sævitiæ non modo cæcum hoc vulgus exultat et insultat, sed et quidam vestrum, quibus favor vulgi de iniquitate captatur, gloriantur, quasi non totum, quod in nos potestis, nostrum sit arbitrium.

Certe, si velim, Christianus sum: tunc ergo me damnabis, si damnari velim. Cum vero quod in me potes, nisi velim, non potes, jam meæ voluntatis est, quod potes, non tuæ potestatis. Proinde et vulgus vane de nostra vexatione gaudet: proinde et [145] nostrum est gaudium quod sibi vindicat, qui malumus damnari, quam a Deo excidere. Contra illi qui nos oderunt, dolere, non gaudere debebant, consecutis nobis quod elegimus.

nant je veux que ce que nous soutenons soit faux et purement imaginaire. Néanmoins rien de plus nécessaire. Ce sont des choses ineptes, mais utiles, puisque ceux qui les croient sont forcés de devenir meilleurs par la crainte du supplice éternel et l'espérance d'un repos sans fin. Il ne convient donc pas d'appeler faux et inepte ce qu'il est utile de croire. On ne peut à aucun titre blâmer ce qui est profitable. C'est bien plutôt de votre côté que sont les chimères, puisque vous blâmez ce qui est utile, et qui, par conséquent, ne saurait être inepte. Mais quand même ces choses seraient fausses et ineptes, néanmoins elles ne seraient nuisibles à personne. Elles seraient tout au plus semblables à beaucoup d'autres auxquelles vous n'infligez aucune punition, choses vaines et fabuleuses, que vous laissez sans accusation, sans condamnation, parce qu'elles ne sont pas nuisibles. Mais si ce que nous soutenons n'est qu'une erreur, il faut le punir seulement par des risées et non par le fer, le feu, les croix et les bêtes féroces : injuste barbarie dont tressaille avec insolence non-seulement l'aveugle populace, mais dont se glorifient plusieurs de vous, qui captent sa faveur par l'iniquité, comme si tout ce que vous pouvez contre nous, ne dépendait pas de nous.

Je ne suis Chrétien, sûrement, que parce que je le veux. Vous ne me condamnerez donc que lorsque je le voudrai. Mais puisque ce que vous pouvez contre moi, si je ne le veux, vous ne le pouvez point, votre puissance est en ma volonté et non en votre pouvoir. C'est donc bien vainement que le peuple se réjouit de notre oppression. C'est donc notre contentement qu'il nous ravit, nous qui aimons mieux être condamnés que nous éloigner de Dieu. Ceux, au contraire, qui nous haïssent, devraient s'affliger et non se réjouir, quand nous obtenons ce que nous désirions.

L. Ergo, inquitis, cur querimini quod vos insequamur, si pati vultis, cum diligere debeatis, per quos patimini quod vultis? Plane volumus pati. Verum eo more, quo et bellum nemo quidem libens patitur, cum et trepidare, et periclitari sit necesse. Tamen et præliatur omnibus viribus, et vincens in prælio gaudet, qui de prælio querebatur, quia et gloriam consequitur et prædam. Prælium est nobis, quod provocamur ad tribunalia, ut illic sub discrimine capitis pro veritate certemus. Victoria est autem, pro quo certaveris, obtinere. Ea victoria habet et gloriam placendi Deo, et prædam vivendi in æternum. Sed obducimur; certe cum obtinuimus. Ergo vincimus cum occidimur; denique evadimus cum obducimur. Licet nunc *sarmenticios* et *semaxios* appelletis, quia ad stipitem dimidii axis revincti sarmentorum ambitu exurimur. Hic est habitus victoriæ nostræ; hæc palmata vestis; tali curru triumphamus. Merito itaque victis non placemus; propterea enim desperati et perditi existimamur.

Sed hæc desperatio et perditio penes vos, in causa gloriæ et famæ, vexillum virtutis extollunt. Mutius dexteram suam libens in ara reliquit: o sublimitas animi! Empedocles totum sese Catanensium Ætnæis incendiis donavit: o vigor mentis! Aliqua Carthaginis conditrix rogo secundum matrimonium dedit: o præconium castitatis! Regulus, ne unus pro multis

L. Pourquoi donc vous plaignez-vous de ce que nous vous persécutons, dites-vous, si vous voulez souffrir, puisque vous devez aimer ceux dont vous souffrez ce que vous voulez [182]? Oui, nous voulons souffrir : mais en ce sens, que nul ne souffre volontiers la guerre, puisqu'elle est une source inévitable d'alarmes et de périls. Néanmoins on ne laisse pas que de combattre de toutes ses forces, et, vainqueur dans le combat, quoique, avant, on se fût plaint des hasards, on tressaille, parce qu'on a trouvé la gloire et le butin. Notre combat consiste à être traînés devant les tribunaux, afin d'y combattre pour la vérité, aux dépens de notre tête. C'est une victoire d'obtenir ce pour quoi l'on combattait. La gloire qui résulte de cette victoire est de plaire à Dieu, et le butin la vie éternelle. Nous succombons; mais quand nous avons obtenu ce que nous voulions. Donc en mourant nous sommes victorieux; nous échappons en succombant. Vous pouvez maintenant nous appeler *Sarmentices* et *Semaxes*, parce que, nous tenant attachés à une demi-perche, vous nous brûlez dans un cercle de sarmens [183]. C'est là notre genre de victoire; c'est là notre robe de parade; c'est sur ce char que nous triomphons [184]. C'est donc justement que nous ne plaisons pas à ceux dont nous sommes les vainqueurs. Voilà pourquoi on nous regarde comme des désespérés et des furieux.

Mais le désespoir et la fureur, quand ils sont enfantés par l'amour de la gloire et de la célébrité, déploient chez vous l'étendart de l'héroïsme. Mutius laisse avec joie sa main sur un brasier : quelle grandeur d'âme! Empedocle se livre tout entier aux feux de l'Etna, voisin de Catane : quelle force de courage! Je ne sais quelle fondatrice de Carthage préfère un bûcher à un second hyménée : ô merveilleuse chasteté! Régulus, de peur d'acheter sa vie par la

hostibus viveret, toto corpore cruces patitur: o virum fortem, et in captivitate victorem! Anaxarchus cum in exitium[146] ptisanæ pilo contunderetur: *Tunde*, *tunde*, aiebat, *Anaxarchi follem*, *Anaxarchum enim non tundis*: o philosophi magnanimitatem, qui de tali exitu suo etiam jocabatur!

Omitto eos qui cum gladio proprio, aliove genere mortis mitiore, de laude pepigerunt. Ecce enim et tormentorum certamina coronantur a vobis. Attica meretrix carnifice jam fatigato, postremo linguam suam comesam in faciem tyranni sævientis expuit, ut expueret et vocem; ne conjuratos confiteri posset, si etiam victa voluisset. Zeno Eleates consultus a Dyonisio quidnam philosophia præstaret, cum respondisset, *Contemptum mortis*, flagellis tyranni subjectus, sententiam suam ad mortem usque signabat. Certe Laconum flagella, sub oculis etiam hortantium propinquorum acerbata, tantum honoris conferunt quantum sanguinis fuderint. O gloriam licitam, quia humanam! cui nec præsumptio perdita, nec persuasio desperata reputatur, in contemptu mortis et atrocitatis omnimodæ; cui tantum pro patria, pro imperio, pro amicitia pati permissum est, quantum pro Deo non licet. Et tamen illis omnibus et statuas defunditis, et imagines inscribitis, et titulos inciditis in æternitatem. Quantum de monimentis potestis scilicet, præstatis et ipsi

délivrance d'une foule de prisonniers ennemis, souffre que tout son corps soit mis à la torture : quel homme incomparable et victorieux dans les fers! Anaxarque, pilé dans un mortier comme de l'orge, s'écriait : *pile, pile l'écorce d'Anaxarque : ce n'est pas Anaxarque que tu piles*. Quelle magnanimité philosophique, qui plaisantait au sein d'une mort aussi douloureuse!

J'omets ceux qui en périssant par leur propre glaive, ou par un genre de mort plus doux, ont fait un pacte avec la gloire. Ne couronnez-vous pas encore la constance des suppliciés? Une courtisane d'Athènes, ayant fatigué son bourreau, coupe enfin sa langue et la crache sur le visage du tyran qui la tourmentait, rejetant avec elle l'usage de la parole, de crainte de déceler ses complices, si jamais elle s'y déterminait, vaincue par les tourmens. Denys ayant demandé à Zénon d'Elée à quoi servait la philosophie, celui-ci répondit : *A mépriser la mort*; et, tombant sous les coups du tyran, il signa de son sang la maxime qu'il avait énoncée. Les fouets des Lacédémoniens, excités par les regards des parens, témoins de leur cruauté, confèrent autant d'honneur qu'ils répandent de sang[185]. O gloire légitime, parce qu'elle est humaine! il n'y a ni obstination, ni folie, ni fanatisme, ni désespoir, dans ce mépris de la mort et dans le comble de l'atrocité. Il est permis de souffrir tous ces maux pour la patrie, l'empire, l'amitié, et rien pour Dieu. Vous jetez en fonte des statues à tous ces personnages que j'ai nommés; vous tracez leurs images; vous gravez leurs éloges pour les immortaliser. Autant que vous le pouvez par vos monumens, vous les

quodammodo mortuis resurrectionem. Hanc qui veram a Deo sperat, si pro Deo patiatur, insanus est!

Sed hoc agite, boni Præsides, meliores multo apud populum, si illis Christianos immolaveritis, cruciate, torquete, damnate, atterite nos. Probatio est enim innocentiæ nostræ iniquitas vestra : ideo nos hæc pati Deus patitur. Nam et proxime ad lenonem damnando Christianam, potius quam ad leonem, confessi estis labem pudicitiæ, apud nos, atrociorem omni pœna et omni morte reputari.

Nec quicquam tamen proficit exquisitior quæque crudelitas vestra : illecebra est magis sectæ. Plures efficimur, quoties metimur a vobis. Semen est sanguis Christianorum. Multi, apud vos, ad tolerantiam doloris et mortis hortantur, ut Cicero in Tusculanis, ut Seneca in Fortuitis, ut Diogenes, ut Pyrrhon, ut Callinicus; nec tamen tantos inveniunt verba discipulos, quantos Christiani factis docendo. Illa ipsa obstinatio, quam exprobratis, magistra est. Quis enim non contemplatione ejus concutitur ad requirendum quid intus in re sit? Quis non ubi requisivit, accedit, ubi accessit, pati exoptat; ut Dei totam gratiam redimat, ut omnem veniam ab eo compensatione sanguinis sui expediat? Omnia enim huic operi delicta donantur. Inde est quod ibidem sententiis vestris gratias agimus. Ut est æmulatio divinæ rei et humanæ, cum damnamur a vobis, a Deo absolvimur.

ressuscitez, pour ainsi dire, après leur mort. Et celui qui espère de Dieu une véritable résurrection, en souffrant pour lui, est un insensé!

Courage donc, bons Magistrats, puisque le peuple vous en trouvera meilleurs, si vous lui immolez des Chrétiens, condamnez-nous, tourmentez-nous, déchirez-nous, écrasez-nous. Votre injustice prouve notre innocence. Voilà pourquoi Dieu souffre que nous la souffrions. Car dernièrement en livrant une Chrétienne à la prostitution plutôt qu'au lion, vous avez manifesté que la perte de la chasteté est pour nous plus affreuse que la peine et la mort la plus cruelle[186].

Et néanmoins vos cruautés les plus raffinées n'avancent rien; elles sont une amorce pour notre Religion. Nous augmentons toutes les fois que vous nous moissonnez. Le sang des Chrétiens est une semence[187]. Plusieurs, parmi vous, exhortent à supporter la douleur et la mort, comme Cicéron dans ses Tusculanes, Senèque dans son livre des Choses Fortuites, Diogène, Pyrrhon, Callinique[188]; et toutefois leurs paroles font moins de disciples que la conduite éloquente des Chrétiens. Cette même obstination que vous nous reprochez, est la maîtresse des hommes. Car quel est celui qui, à sa vue, n'est pas poussé à rechercher ce que la chose est en elle-même? Quel est celui qui, l'ayant recherchée, ne l'embrasse pas, qui l'embrasse et n'ambitionne de souffrir, afin de se concilier toute la bienveillance de Dieu, et d'obtenir de lui la rémission de toutes ses fautes par l'effusion de son sang? Car le martyre efface tout[189]. Voilà ce qui fait qu'en entendant vos sentences nous rendons graces. Comme Dieu et les hommes pensent différemment, quand vous nous condamnez, Dieu nous absout.

VARIANTES

DU TEXTE

DE L'APOLOGÉTIQUE DE TERTULLIEN.

Quand on traduit un ouvrage dont le texte a *été fixé* par les recherches et le consentement unanime des savans, il est facile de se conduire avec tant de guides, qui tous vous montrent le même but. On s'épargne alors des recherches bien pénibles, inconcevables à quiconque n'a jamais été obligé de s'en rapporter à lui-même, et de ne devoir qu'à lui seul la pureté du texte qu'il donne au Public. Mais quand le texte d'un Auteur est presque différent dans chacune des éditions qu'on en a données, quand les variantes s'entassent de tous côtés, et que, non-seulement accablé du soin de rendre les pensées, les sentimens, les figures, les images, les expressions d'un écrivain, il faut encore épeler chaque mot, chaque syllabe de l'original, confronter les meilleures éditions, et puis se décider, c'est là un surcroît d'occupation dont l'homme de meilleure volonté ne peut s'empêcher de ressentir tout l'ennui. La vue néanmoins de l'utilité publique et surtout de la gloire de la Religion, quand c'est elle que l'ouvrage qu'on publie a pour objet, vient un peu consoler, au milieu des dégoûts inséparables de tant de recherches.

De tous les Traducteurs de l'Apologétique, l'Abbé de Gourcy est le seul qui se soit occupé du texte de l'Auteur. Ses recherches n'ont pas été grand'chose, quoiqu'il dise. Il n'y a qu'à le comparer avec Rigault pour voir qu'il a suivi celui-ci à la piste. S'il s'en écarte, c'est toujours bien rarement et bien légèrement, et pas toujours heureusement. Son édition de l'Apologétique de Tertullien ne diffère de celle de Rigault que dans une vingtaine de passages. Il se vante pourtant d'avoir donné de l'Apologétique l'*Édition la moins défectueuse qui ait paru* jusqu'à lui. Il me semble que pour se flatter d'un pareil avantage, il aurait dû prendre

un peu plus de peine qu'il n'a fait. J'en ai pris bien davantage.; car l'Édition que je publie diffère de celle de Rigault dans plus de cent quarante passages. Cependant, comme, dans les variantes, j'ai toujours conservé la leçon de Rigault, quiconque aura mon édition jouira par conséquent de la sienne.

Mais voyons de quelle manière j'ai procédé à l'épuration du texte de l'Apologétique. Je me suis dit : ce serait une chose impossible, inutile, de remonter jusqu'aux manuscrits eux-mêmes. Ce serait une chose impossible, parce que, étant disséminés dans les différentes bibliothèques de l'Europe, il faudrait entreprendre de longs voyages pour s'assurer de ses propres yeux de la véritable leçon de chacun d'eux. S'en reposer sur des correspondans, ce serait remettre la chose en question, et tant valait-il alors suivre les éditions anciennes, toutes calquées sur un ou plusieurs manuscrits. J'ajoute que ç'aurait été encore inutile de recourir aux manuscrits, parce que, les trouvant peu d'accord avec eux-mêmes, il aurait fallu revenir aux éditions imprimées, pour y trouver, au milieu de ce dédale de leçons différentes, un guide dans les conjectures et les explications des érudits. Le parti le plus sage, le plus sûr, le seul en mon pouvoir, était donc de me procurer, de lire, de comparer mot par mot les meilleures éditions de l'Apologétique : ce qui n'était ni fort court encore, ni fort réjouissant. Je l'ai fait néanmoins. Cela montre assez de zèle. Joignez à cela que je donne cette édition au sein de mes occupations journalières, au milieu des travaux du ministère; et on conviendra que je mérite de l'encouragement. Un autre ouvrage que celui que je fais m'aurait été plus facile, aurait pu me procurer plus d'avantages. Je n'ai cherché qu'à me rendre utile et à concourir, autant qu'il était en moi, au lustre d'une Religion que j'aimai toujours. Revenons.

Parmi les éditions de l'Apologétique de Tertullien on en compte quatre remarquables et célèbres parmi les savans : celle de Pamélius, natif de Bruges, dans les Pays-Bas, Archidiacre de St-Omer, nommé ensuite à l'Évêché de cette ville, mais que la mort empêcha de prendre possession de son Siége Épiscopal; celle de La Cerda, savant Jésuite Espagnol, dont Rollin estimait tant le Commentaire sur Virgile; celle de Rigault, Conseiller au Parlement de Metz, puis Intendant de la province de Metz, et Procureur-général de la Chambre Souveraine de Nancy; celle d'Havercamp, Professeur d'histoire, d'éloquence et de langue grecque à Leyde. Ces quatre éditions de l'Apologétique de Tertullien, si recomman-

dables par le nom de ceux qui les ont données, ont servi de base à celle-ci. Les deux premières et la dernière ont une grande ressemblance; elles sont plus conformes aux manuscrits. Celle de Rigault s'éloigne beaucoup des autres, quelquefois sans nécessité, et j'ose le croire, sans autorité, puisqu'il ne cite presque jamais ses sources. Rien de si singulier que sa méthode. Quand quelque chose lui déplaît dans le texte de Tertullien, sans autre façon, il vous le retranche, le repousse en dépit des manuscrits, et avance toujours. Il faut l'avouer néanmoins, il agit souvent avec goût; il sacrifie plus d'une fois des mots inutiles et jamais des mots nécessaires. J'ai adopté plusieurs de ses corrections, pour rendre le texte de mon auteur plus clair, et éviter des répétitions insoutenables; corrections, sans doute, que Tertullien n'aurait pas désapprouvées lui-même, s'il eût consulté ses intérêts.

J'ai eu, dans mon édition du texte de l'Apologétique, une attention qui a échappé à tous mes devanciers: celle de citer au bas des pages les prophéties et les endroits de l'Écriture sur lesquels Tertullien fonde ses argumens. Cela est indispensable, parce que, si le Lecteur venait à douter de l'authenticité du passage qu'allègue Tertullien, le raisonnement de celui-ci tomberait et ne ferait plus d'impression. Et comme ce Père ne fait souvent entrevoir que de loin les passages de l'Écriture qu'il a en vue, et n'indique jamais l'Écrivain sacré où il les puise, il était encore assez difficile de remplir ma tâche de ce côté-là.

J'ai donc espoir que le texte de l'Apologétique, tel que je le présente, obtiendra, sinon les suffrages, du moins l'indulgence des gens éclairés. La partie typographique a été soignée. Je ne crois pas que j'aie laissé échapper dans le texte aucune faute, du moins marquante. Si cela était arrivé, je me consolerais en pensant qu'on voit des fautes d'impression assez saillantes dans Pamélius, La Cerda, Havercamp, Rigault, et surtout dans l'édition de l'Apologétique de Tertullien, de Gourcy, qu'on a réimprimé à Lyon, chez MM. Perisse. 1825. — On trouve dans cette dernière édition bien des fautes qui la défigurent; par exemple : pag. 120, *supro* pour *stupro*; pag. 174, *non* retranché devant *subjicimus*, ce qui forme un contre-sens; pag. 176, *est cælum* pour *et cælum*, ce qui embrouille le sens; pag. 212, *quæritur* pour *queritur*; pag. 224, *officiis* pour *officinis*; pag. 228, *dæmonio* pour *dæmonia*, etc. Il me semble que puisque l'édition du texte de l'Apologétique dont je parle n'était qu'une réimpression, on aurait pu la soigner davantage. Venons à nos variantes.

[1] Pag. 156, Pamélius et La Cerda lisent ainsi; Rigault lit *in ipso.*

[2] Pag. 156, Pamélius, La Cerda, Havercamp; Rigault efface *illa.*

[3] Pag. 158, Pamélius, La Cerda, Rigault, Havercamp; Gourcy, *quod.*

[4] Pag. 158, Pamélius, La Cerda, Rigault, Havercamp; Gourcy, *iniquitatem*, mal à propos.

[5] Pag. 158., Pamélius, La Cerda, ajoutent ces mots: *quale sit quod oderant.*

[6] Pag. 160, Pamélius, La Cerda, Havercamp, ajoutent ces mots: *devitant apparere;* Rigault les retranche, quoiqu'ils se retrouvent dans le liv. 1. *ad Nation.*; ils ne sont qu'une faible répétition de ce qui précède.

[7] Pag. 162, Pamélius, La Cerda; Rigault, *quod.*

[8] Pag. 162, Pamélius, La Cerda, tous les MSS.; Rigault, *noxietatis.*

[9] Pag. 164, Pamélius, La Cerda, Havercamp; Rigault efface *numerum.*

[10] Pag. 164, Plusieurs lisent *temetipsum*, le rapportant à Trajan. Notre leçon est préférée et préférable.

[11] Pag. 166, Pamélius, La Cerda; Rigault, *oblationem.* Gourcy, qui l'a suivi, a traduit sa phrase bien autrement que moi, et de manière à faire sentir la nécessité de la leçon que je retiens.

[12] Pag. 166, Pamélius, La Cerda; Rigault, *quid*, et avec lui Gourcy, qui a erré, je pense, dans sa traduction. Les mots *certi essetis*, qui précèdent, auraient dû lui faire sentir la nécessité de lire *quod sit* et non *quid sit.*

[13] Pag. 168, Pamélius, La Cerda, Havercamp; Rigault ponctue ainsi: *definiunt. Hoc imperium, cujus ministri estis, civilis* etc.

[14] Pag. 168, Pamélius, La Cerda; Rigault efface *necessariam.*

[15] Pag. 168, Pamélius, La Cerda, Havercamp; Rigault efface *et.*

[16] Pag. 170, Pamélius, La Cerda; Rigault, *credi esse.*

[17] Pag. 172, *Christianus, si nullius criminis nomen est, valde ineptum, si solius nominis crimen est.* Telle a été, jusqu'aujourd'hui, la manière dont tout le monde généralement a lu cette phrase. La seule différence qui existe dans les éditions, c'est que les unes mettent au lieu d'*ineptum*, le mot *infestum.* Cependant il est clair comme le jour que cette phrase est viciée. La phrase est composée de deux pensées conditionnelles, qui dérivent toutes

du mot *Christianus*, mais qui ne peuvent aboutir à la même expression *ineptum*, laquelle ne pourrait tout au plus convenir à ces deux pensées conditionnelles, qu'en étant rejetée à la fin, de cette manière : *Christianus, si nullius criminis nomen est, si solius nominis crimen est, valde ineptum*. Le sens serait alors passable. Mais, outre qu'il faudrait aller contre la leçon de tous les manuscrits et de toutes les éditions, le sens de la phrase laisserait encore bien à désirer. Quel parti prendre dans cette circonstance ? Il est visible que ces deux pensées conditionnelles et différentes, demandent chacune d'elles une pensée différente qui les complète. Je crois donc avoir fait une heureuse correction dans le texte, en retenant les deux leçons de ce passage. J'ai retenu le mot *infestum* que veulent quelques-uns, et le mot *ineptum* que veulent d'autres. Par là j'ai contenté tout le monde, et j'ai donné du sens à une phrase jusqu'à présent inintelligible. Lisez Gourcy ; il ne se tire d'affaire qu'en retranchant dans sa traduction la deuxième pensée conditionnelle ; voici comme il rend cette phrase : *Mais, si le nom Chrétien n'est celui d'aucun crime, n'est-ce pas le comble de la déraison et de la fureur, qu'il suffise cependant pour nous rendre criminels ?* Voici comme je la rends, d'après ma correction : *Si le nom de Chrétien n'est celui d'aucun crime, ce nom est bien fatal ; si le crime consiste dans ce nom, ce crime est bien ridicule.*

Quand je faisais cette note, je n'avais pas encore consulté l'édition d'Havercamp. J'ai été agréablement surpris, quand j'ai vu, depuis lors, que nous nous étions rencontrés, et qu'il avait senti, comme moi, la nécessité de corriger ce passage. Cependant sa correction diffère encore de la mienne, et il me semble que j'ai placé plus naturellement *ineptum* et *infestum*.

18 Pag. 172, *miror* n'est ni dans l'édition de Pamélius, ni dans celle de La Cerda, parce qu'il ne se trouve pas dans les MSS. Mais comme il se trouve dans le livre 1 *ad Nation.*, qu'on sait être l'esquisse de l'Apologétique, on le lui a emprunté, comme nécessaire à la clarté de la phrase, dont il est ici question.

19 Pag. 172, Pamélius, La Cerda, Rigault, Havercamp; Gourcy, *ex ipso quo denotant, laudant.* Cette correction de Gourcy pèche d'abord parce qu'elle n'est pas nécessaire, ensuite parce que le sens qu'elle nous présente, plus facile à saisir, est moins profond, moins conforme à la manière de Tertullien. Celui-ci ne veut pas dire que les payens, en retraçant les excès des Chrétiens avant leur

conversion, font leur éloge en décriant leur vie passée ; mais qu'en louant leur vie passée, ils les dépriment par les éloges qu'ils leur donnent, et se condamnent eux-mêmes en les louant ; car c'est là ce que signifient ces mots si expressifs *in suffragium impingunt*, comme si l'on pouvait dire, *ils viennent se froisser eux-mêmes contre les louanges qu'ils donnent.* En traduisant ainsi, il n'est pas nécessaire de regarder forcément le mot *festiva* comme un terme de mépris, contre l'idée communément attachée à cette expression. Et surtout on ne s'expose pas à rendre d'une manière si peu naturelle cette phrase : *ita nomen emendationi imputatur* : *On fait honneur au nom Chrétien de leur changement. Imputatur* est-il bien rendu par ces mots *faire honneur ; imputatur* ne désigne-t-il pas quelque chose d'odieux, une imputation ? Voici ma version : *Ainsi on fait un crime à leur Religion de les avoir corrigés.* Il semble vraiment ici que Gourcy a voulu parodier le texte. Il devait penser que la correction qu'il avait imaginée, était si facile à découvrir qu'on l'aurait depuis long-temps amenée dans le texte, si elle avait pu lui donner un meilleur sens.

20 Pag. 172, *lusius*, adj. barbare, dérivé, je pense, du mot *lusus.* Il correspond exactement au mot français *enjoué.* La Cerda, *lascivus* ; Pamélius, *Lucius*, bien peu heureusement ; Havercamp, *quam Lucius*, dans le texte, *quum Lusius*, dans les notes, par je ne sais quelle contradiction.

21 Pag. 174, Pamélius, La Cerda ; Rigault ajoute *ejicit.*

22 Pag. 176, Pamélius, La Cerda, Havercamp ; Rigault, Gourcy ajoutent *non*, mal à propos.

23 Pag. 176, Pamélius, La Cerda ; Rigault *quæ palam adinveniuntur.*

24 Pag. 176, Pamélius, La Cerda ; Rigault, Gourcy, *obstruitur* ; mais le sens de la leçon que nous avons retenue est préférable.

25 Pag. 176, Pamélius, La Cerda ; Havercamp, *excurram* ; Rigault, Gourcy, *consistam* ; mais cette expression est déjà placée quelques lignes plus haut.

26 Pag. 178, Pamélius, La Cerda ; Rigault, *eam.*

27 Pag. 178, *rustatis*, *are*, *o*, verbe barbare. Havercamp, *ruscatis ;* Pamélius, La Cerda, *truncatis.* A la fin de l'alinéa, pag. 180, j'ai lu *conversa est*, *bonorum adhibita proscriptione.*

Suffundere etc., selon La Cerda ; Pamélius lit la même chose, avec cette différence, qu'il ne met qu'une virgule après *proscriptione.* Rigault, Gourcy, ponctuent ainsi : *conversa est. Bonorum adhibita proscriptio suffundere* etc.

28 Pag. 180, Pamélius, La Cerda, Havercamp ; Rigault, Gourcy, *audior, si quid.*

29 Pag. 182, Pamélius, La Cerda, Havercamp ; Rigault *intravit.*

30 Pag. 182, Pamélius, La Cerda, Rigault ; l'abbé de la Bléterie veut qu'on lise *in se*, se rapportant à Tibère qui, selon l'habile académicien, avait déjà refusé pour lui les honneurs divins ; mais cette correction est plus savante que naturelle.

31 Pag. 184, Pamélius, La Cerda ; Rigault, *non palam.*

32 Pag. 184, Pamélius, La Cerda ; Rigault *exequuntur.*

33 Pag. 184, Pamélius, La Cerda ; Rigault, *inferri.*

34 Pag. 186, Pamélius, La Cerda ; Rigault, *odium penulæ.*

35 Pag. 188, Pamélius, La Cerda ; Rigault efface *inferri.*

36 Pag. 190, Pamélius, La Cerda ; Rigault, *propriè.*

37 Pag. 190, Pamélius, La Cerda ; Rigault, *Sirenarum.*

38 Pag. 190, Pamélius, La Cerda, Havercamp ; Rigault, *ab ipsis enim reis ? Non utique*, etc.

39 Pag. 194, Gourcy ; Pamélius, La Cerda, Rigault, Havercamp, *obscurat*, moins heureusement.

40 Pag. 194, Pamélius, La Cerda ; Rigault *ne primum.*

41 Pag. 196, Pamélius, La Cerda ; Rigault efface *tu.*

42 Pag. 196, Pamélius, La Cerda, Havercamp ; Rigault efface *opinor.*

43 Pag. 198, Pamélius, La Cerda ; Rigault ajoute *et.*

44 Pag. 198, Pamélius, La Cerda ; Rigault, *ipsos.*

45 Pag. 200, Pamélius, La Cerda ; Rigault *respondebant.*

46 Pag. 200, Pamélius, La Cerda ; Rigault, *prosecabatur.*

47 Pag. 200, Pamélius, La Cerda ; Rigault, *licet de parricidio.*

48 Pag. 200, Rigault lit ici mal à propos *deliberatur.* A la fin de l'alinéa je lis *et fructus* avec Pamélius, La Cerda ; Rigault, *etiam fructus.*

49 Pag. 202, Pamélius, La Cerda; Rigault, *defusum.*

50 Pag. 202, Pamélius, La Cerda; Rigault ajoute *tale.*

51 Pag. 202, Pamélius, La Cerda; Rigault, *sacratos.*

52 Pag. 202, *et suis*, selon l'Écossais Dempster, dans ses additions aux *Antiquités Romaines* de Rosin. Pamélius, La Cerda *suis*; Rigault, Gourcy, *esui*; Havercamp, *esu*; mais le sang frais ne se mange pas; on le boit.

53 Pag. 204, Pamélius, La Cerda; Rigault, *quo sanguine.*

54 Pag. 204, *Alioquin negandi, si non gustassent, quemadmodum si immolassent*, selon Pamélius, La Cerda; Rigault, Gourcy, *necandi si*, etc. *si non immolassent. Negandi* a plus d'analogie avec les mots *examinatorem*, *probarentur*, placés quelques lignes avant. *Alioquin* demande nécessairement une phrase opposée à la précédente. Dans la précédente on voit *appetendo*, il faut donc ici *non gustassent*, dans la précédente *sacrificium respuendo*, il faut donc ici simplement *immolassent.*

55 Pag. 204, Pamélius, La Cerda; Rigault, Ἐλαύνε εἰς τὴν etc.; mais il donne à ces mots, ce me semble, un sens forcé. Havercamp, ἥλαυνη τὴν etc.

56 Pag. 206, Pamélius, La Cerda; Rigault, *ut ita.*

57 Pag. 206, Pamélius, La Cerda; Rigault, *si hæc.*

58 Pag. 206, je mets avec Pamélius, La Cerda, cette phrase au commencement du § 10, quoique Rigault et Havercamp la mettent à la fin du § 9. Tertullien commence également par la mot *nunc* le § 6.

59 Pag. 214, Pamélius, La Cerda; Rigault, *ponitis.*

60 Pag. 214, Pamélius, la Cerda; Rigault ajoute *et sustinendo.*

61 Pag. 220, Pamélius; La Cerda, *non reprehendistis*; Rigault, *probatis.*

62 Pag. 220, Pamélius, La Cerda; Rigault, *soli ab antiquitate preceperant.*

63 Pag 226, Pamélius, La Cerda; Rigault, Havercamp, Gourcy placent le § à l'alinéa précédent, mais à tort. Il est visible que cet alinéa, traitant des mêmes matières que ceux qui le précèdent, doit leur être réuni. Il s'agit dans cet alinéa, comme dans les autres antérieurs, des irrévérences du commun des payens dans le culte des Dieux. Le § 14 est destiné à retracer le mépris des auteurs payens pour leurs Divinités: ce qui est un sujet tout différent.

64 Pag. 226, Pamélius, La Cerda, Havercamp; Rigault efface *ad.*

65 Pag. 226, Pamélius, La Cerda; Rigault, *quia.*

66 Pag. 226, Pamélius, La Cerda; Rigault, *et non ærumnas*, etc., *præfantur.*

67 Pag. 228, Pamélius, La Cerda; Rigault, *detractum.*

68 Pag. 232, Pamélius, La Cerda; Rigault, *etiam.*

69 Pag. 234, Pamélius, La Cerda; Rigault efface *Romanorum.*

70 Pag. 236, Pamélius, La Cerda; Rigault efface *in.*

71 Pag. 236, Rigault, *Onochoetes*, qu'il dérive d'ὄνος, *âne*, et κοίτη, *race.* J'ai préféré *Onochoites*, comme moins éloigné de l'étymologie. Havercamp, *Onokoitis*, dans le texte, et *Onokoites*, dans les notes. Pamélius, La Cerda, *Ononychites*, qu'ils font venir d'ὄνος et ὄνυξ, *ongle*, *corne.* Ils tiennent à cette leçon, à cause du mot *ungulatus* qui suit.

72 Pag. 236, Pamélius, La Cerda, Rigault, Havercamp; Gourcy, *repurgabimus.*

73 Pag. 238, Pamélius, La Cerda; Rigault ajoute *ut ex somno.*

74 Pag. 238, C'est la leçon de Latinus-Latinius de Viterbe, dans sa *Biblioth. sacra et profana.* Rigault l'approuve, quoiqu'il lise de son côté, avec Pamélius, La Cerda, Havercamp, *patitur.*

75 Pag. 240, Pamélius, La Cerda; Rigault efface *et.*

76 Pag. 240, Pamélius, La Cerda, Havercamp; Rigault efface *ut.*

77 Pag. 242, Pamélius, La Cerda; Rigault efface *ut.*

78 Pag. 242, Pamélius, La Cerda; Rigault efface *tunc.*

79 Pag. 244, *Historiarum et canas memoriarum*, selon Havercamp; Pamélius, La Cerda, *historiarum causas et memoriarum*; Rigault seulement, *et canas memoriarum.*

80 Pag. 244, Pamélius, La Cerda, Rigault, Havercamp; Gourcy, *centum et septuaginta annis.* Mais de quel droit celui-ci réforme-t-il le texte, pour diminuer l'anachronisme? S'il fallait corriger le texte des anciens auteurs partout où ils errent, ce serait le vrai moyen de les défigurer. Redressez-les dans des notes, mais ne touchez jamais au texte.

81 Pag. 244, Pamélius, La Cerda; Rigault, *non retrosiores*, ce qui fait un contre-sens.

82 Pag. 248, Pamélius, La Cerda; Rigault, *præfandi*.

83 Pag. 250, Pamélius, La Cerda, Havercamp; Rigault, *deviantes*.

84 Pag. 254, Pamélius, La Cerda; Rigault, *et*.

85 Pag. 254, Pamélius, La Cerda; Rigault, *qualitatum*.

86 Pag. 256, Pamélius, La Cerda, Havercamp; Rigault efface *et*.

87 Pag. 256, Pamélius, La Cerda, Havercamp; Rigault efface *ejusmodi*.

88 Pag. 258, Pamélius, La Cerda; Rigault, *fultum*.

89 Pag. 258, Pamélius, La Cerda; Rigault, Gourcy, effacent ces mots: *multa mortis illius propria ostendit insignia. Nam etc.* Havercamp les efface aussi; cependant il avoue qu'ils sont dans tous les MSS.

90 Pag. 258, Pamélius, La Cerda, Havercamp; Rigault, Gourcy, effacent *sponte*.

91 Pag. 258, Pamélius, La Cerda; Rigault, Gourcy, ajoutent ces mots: *ratione non deprehensa negaverunt*, qui ne sont bons qu'à embrouiller le texte.

92 Pag. 260, Pamélius, La Cerda; Rigault, *monstravimus*; Havercamp, *monstrabimus*.

93 Pag. 262, Pamélius, La Cerda; Rigault efface *autem*.

94 Pag. 264, Pamélius, La Cerda; Rigault, *et jam*.

95 Pag. 272, Pamélius, La Cerda, Havercamp; Rigault efface *et*.

96 Pag. 272, Pamélius, La Cerda, Rigault; Havercamp, Gourcy, *Verum utrobique. Jam, etc.*

97 Pag. 276, Pamélius, La Cerda; Rigault efface *at*.

98 Pag. 276, La Cerda; Pamélius, Rigault ajoutent *etiam*.

99 Pag. 276, Pamélius, La Cerda; Rigault, Gourcy, *quandoque an*, ce qui change le sens.

100 Pag. 276, Pamélius, La Cerda, Havercamp; Rigault, *nam*.

101 Pag. 282, Pamélius, La Cerda; Rigault ajoute *illum*.

102 Pag. 282, Pamélius, La Cerda, Havercamp; Rigault, *terræ*.

103 Pag. 286, Pamélius, La Cerda, Havercamp; Rigault, *dederunt*.

104 Pag. 288, Pamélius, La Cerda, Havercamp; Rigault efface *Romani*.

105 Pag. 290, Pamélius, La Cerda ; Rigault, *prœterque.*

106 Pag. 290, Pamélius, La Cerda, Havercamp; Rigault efface *et.*

107 Pag. 292, Pamélius, La Cerda ; Rigault, Gourcy, *Quid enim? ex viventibus quilibet non mortuo potior?*

108 Pag. 294, Pamélius, La Cerda ; Rigault efface *majestatis.*

109 Pag. 296, Pamélius, La Cerda, Havercamp ; Rigault, Gourcy, effacent *precantes sumus semper*, mots indispensables, sur lesquels repose toute la phrase.

110 Pag. 300, Pamélius, La Cerda, Havercamp ; Rigault, *scitote,* qui ne s'accorde pas avec *putaveris*, *inspice*, qui précèdent.

111 Pag. 300, Pamélius, La Cerda ; Rigault efface *œstimemur.*

112 Pag. 302, Pamélius, La Cerda ; Rigault efface *ut.*

113 Pag. 302, Pamélius, La Cerda ; Rigault, Gourcy ponctuent ainsi : *dici. Si homo sit*, *interest* etc.

114 Pag. 304, Pamélius, La Cerda ; Rigault efface *autem.*

115 Pag. 304, Pamélius, La Cerda, Havercamp; Rigault, Gourcy, effacent *quod non potest credi.*

116 Pag. 306, Pamélius, La Cerda, Havercamp; Rigault, Gourcy, effacent *neque mentientes.*

117 Pag. 306, Pamélius, La Cerda, Havercamp; Rigault, Gourcy, effacent ces mots : *Sed occasio voluptatis magis*, *quam digna ratio persuasit.*

118 Pag. 310, Pamélius, La Cerda. En suivant leur leçon, rien de si clair que ce passage. Rigault le brouille tout. Voici comment il lit : *si hæc ita sunt*, *ut hostes deprehendantur*, *qui Romani vocabantur*, *cur nos*, *qui hostes existimamur*, *Romani negamur*, *non possumus et Romani esse*, *et hostes non esse? cum hostes reperiantur*, *qui Romani habebantur?* Tirez-vous de ce labyrinthe, si vous pouvez. Gourcy a fait sur cette leçon de Rigault, qu'il suit et qu'il désapprouve, une note à laquelle il m'a été impossible de rien comprendre.

119 Pag. 314, Pamélius, La Cerda ; Rigault, *largiter.*

120 Pag. 316, Pamélius, La Cerda ; Rigault, *orbis.*

121 Pag. 322, Pamélius, La Cerda; Rigault efface *quoque.*

122 Pag. 324, Pamélius, La Cerda ; Rigault lit ainsi cette phrase : *Cœna nostra de nomine rationem sui ostendit*, *id vocatur quod dilectio penes Græcos.*

[123] Pag. 326, Pamélius, La Cerda; Rigault ajoute *si non dissimilis damnandis*, mais inutilement, puisqu'il n'y a, dans le commencement de la phrase dont il s'agit, qu'une expression conditionnelle, pourquoi la fin, qui en est le pendant, renfermerait-elle deux expressions conditionnelles?

[124] Pag. 330, Pamélius, La Cerda, Havercamp; Rigault, Gourcy, lisent *Romanos annulos cœde sua*, et détruisent ainsi une belle figure. Voici la traduction de celui-ci: *Annibal remplissait un boisseau des anneaux des Romains.* Et en gardant la leçon à laquelle je m'attache, voici comment on peut traduire: *Annibal, à Cannes, au moyen des anneaux Romains, mesurait dans un boisseau ses carnages.* Comme cette pensée devient alors grande, énergique! Annibal est peint d'un seul trait. Il n'y avait qu'un Carthaginois qui pût ainsi peindre un Carthaginois. Tertullien avait dans le caractère quelque chose de l'âpreté d'Annibal, et il ne lui a pas été difficile de représenter si naturellement sa joie sauvage, après le gain d'une si sanglante bataille.

[125] Pag. 332, Pamélius, La Cerda, Havercamp; Rigault, Gourcy, effacent *quotidie pasti*, *statimque pransuri.*

[126] Pag. 332, Pamélius, La Cerda, Havercamp; Rigault, Gourcy, effacent les mots *Deum tangimus*, que demande le mot *misericordiam* qui vient après.

[127] Pag. 232, Pamélius, La Cerda, Havercamp; Rigault, Gourcy, effacent *vos malorum.*

[128] Pag. 336, Pamélius, La Cerda, *sumantur*; Rigault, *sumam.*

[129] Pag. 340, Pamélius, La Cerda; Rigault lit ainsi cette phrase: *quanta est prudentia hominis ad demonstrandum quid vere bonum? quanta auctoritas ad exigendum?*

[130] Pag. 342, Pamélius, La Cerda; Rigault, *ex involuntate.*

[131] Pag. 344, Pamélius, La Cerda; Rigault ôte à cette phrase le ton interrogatif et ajoute *debebit reniti.*

[132] Pag. 346, Pamélius, La Cerda, Havercamp; Rigault efface *mimicè.*

[133] Pag. 346, Pamélius, La Cerda; Rigault, Gourcy, *scientia.*

[134] Pag. 346, Pamélius, La Cerda, Havercamp; Rigault, *recumbentis.* Quelques lignes plus bas Rigault, Gourcy, lisent *Christianus salvis oculis feminam non videt.*

135 Pag. 350, Pamélius, La Cerda, Havercamp; Rigault, *tamen*.

136 Pag. 350, Pamélius, La Cerda, Havercamp; Rigault, Gourcy, ajoutent *penes vos*.

137 Pag. 350, Pamélius, La Cerda; Rigault lit ainsi : *famæ negotiator, et salutis? Verborum, et factorum operator? rerum ædificator, et distructor? Interpolator erroris, et integrator veritatis? Furator ejus, et custos?* Et il finit par là le §. Gourcy, dans l'édition de Lyon dont j'ai parlé, présente ces derniers mots d'une manière dans le texte et d'une autre dans les notes.

138 Pag. 350, Pamélius, La Cerda; Rigault, *adhuc enim*.

139 Pag. 350, Pamélius, La Cerda. Rigault, Havercamp, diffèrent tous ici dans la manière d'exposer le texte. Je me suis déterminé pour la leçon la plus vraisemblable. Rigault lit *rigaverunt. Inde et a quibusdam quoque ejecta philosophia, a Thebanis dico, a Spartiatis et Argivis, dum ad nostra contaminantur. Sed homines gloriæ (ut diximus)* etc.

140 Pag. 352, Pamélius, La Cerda; Rigault, *nutabat*.

141 Page 352, Pamélius, La Cerda, Havercamp; Rigault, *etiam*.

142 Pag. 354, Pamélius, La Cerda, Havercamp; Rigault efface *et*.

143 Pag. 354, Pamélius, La Cerda, Havercamp; Rigault, *sub terra*.

144 Pag. 364, Pamélius, La Cerda; Rigault efface *error*.

145 Pag. 364, Pamélius, La Cerda; Rigault, *enim*.

146 Pag. 368, Pamélius, La Cerda; Rigault efface *in exitium*; Havercamp, *in exemplum*.

J'espère que la collection de ces variantes, et le choix que j'ai fait de celles qui sont le plus propres au style de Tertullien, seront approuvées de ce petit nombre de personnes éclairées, qui savent combien le mécanisme d'une phrase contribue à l'éloquence. Que de gens ne conçoivent pas comment d'une syllabe mise à sa place résultent le nombre et l'harmonie d'une période, et de là le mouvement qu'elle doit communiquer à l'âme! Ceux-ci me taxeront de minutie; mais, de bonne foi, est-ce pour eux que j'écris?

COMMENTAIRE

SUR

L'APOLOGÉTIQUE

DE TERTULLIEN.

[1] *Magistrats de l'Empire Romain*, pag. 157. Le mot *antistes*, que j'ai rendu par celui de *Magistrat*, dans le sens qu'il est employé dans le texte, correspond au mot grec προστάτης. Il désigne quiconque est dans une place supérieure à celle du commun des individus, exerce sur eux quelque autorité émanée du gouvernement. D'après cela, je ne sais pas pourquoi Vassoult et Meunier ont rendu l'expression de Tertullien par le mot de *pontifes* et l'abbé de Gourcy par celui de *souverains magistrats*. L'Apologétique ne fut pas seulement adressé au collége des pontifes Romains qui, selon Vassoult, étaient les juges souverains de la Religion; il ne fut pas adressé seulement aux Magistrats suprêmes de l'Empire, comme le pense Gourcy, ni seulement encore *aux gouverneurs de l'Afrique*, comme le veut Allix; mais selon l'opinion de Dom Ceillier, et la plus générale, il fut adressé *à tous les magistrats de l'Empire. Lors donc*, ajoute le savant Bénédictin, qu'*Eusèbe dit*, lib. 5. Hist. c. 5, *que cette Apologie fut adressée au Sénat Romain, il faut entendre qu'elle lui fut adressée, principalement, comme étant le corps le plus respecté et le plus considérable dans l'Empire, duquel on tirait ordinairement des gouverneurs et des préfets pour les autres provinces.* Hist. Gén. des Aut. sacrés et ecclés. tom. 2. Tillemont est du même avis que Dom Ceillier.

[2] *Au sommet, pour ainsi dire, de la ville*, pag. 157. Quelle est cette ville dont parle Tertullien, et dans laquelle il écrivit son Apologétique? Baronius, 201. § 37, prétend qu'il s'agit de

Rome; mais il a contre lui le sentiment de tous les érudits. Je me contenterai de citer Allix, parce que ses preuves sont péremptoires et précises. « Que l'*Apologétique* n'ait pas été composé « à Rome, dit-il, c'est ce qui est certain, parce que Tertullien « y parle à des Magistrats qui se voyaient, *in ipso ferè vertice* « *Civitatis.* Or on sait que le terme de *Civitas* ne marque pas « la ville de Rome, qui est toujours appelée *Urbs.* D'ailleurs « Tertullien y parle de Rome et des Romains, comme n'étant « point dans leur ville, ni avec eux. C'est ce qu'on peut re- « marquer dans les chapitres 9, 21, 24 et 35.

« Il n'est pas moins constant que le livre dont il s'agit fut « composé à Carthage. C'est ce qui se prouve par le chap. 9. Là « Tertullien après avoir parlé des dévotions cruelles et sanglantes « que les Payens pratiquaient en plusieurs endroits, et surtout, « *in illa religiosissima Urbe Æneadarum piorum, etc.* (il dé- « signe Rome, et la manière dont il s'exprime fait voir qu'il « n'y était pas, car s'il y eût été, il aurait dit *in hac urbe*, « et non *in illa urbe*) Tertullien, dis-je, après avoir rapporté « ce qui se pratiquait ailleurs, ajoute, *mais il ne faut pas* « *aller si loin, nous avons au milieu de nous l'usage de ces* « *cérémonies barbares, etc.* Joignez à cela que dans le chap. 45 « il parle du Proconsul comme du souverain magistrat, qu'il fallait « craindre, mais qu'il ne fallait pas craindre plus que Dieu. Or « personne n'ignore que le Proconsul était le premier Magis- « trat d'Afrique, et qu'il se tenait à Carthage. »

[3] *Délations domestiques*, pag. 157. Les premiers Fidèles n'avaient souvent pas de plus cruels ennemis que ceux qui les environnaient dans le sein de leur famille. Cela serait à peine croyable, si notre déplorable révolution ne nous avait souvent retracé l'exemple hideux de ces trahisons domestiques. Je citerai quelquefois, dans mon commentaire, cette révolution qui nous a tant bouleversés. Jamais tourmente n'a laissé après elle une si longue émotion. Quoi-qu'il en soit, elle ne fut excitée que pour faire triompher l'erreur, et elle n'a servi qu'à consolider la vérité. La révolution est un argument de plus en faveur du Christianisme. Elle a rendu croyables, en allant encore au delà, tous les excès qu'avaient à se reprocher les persécuteurs de l'Église naissante, et dont les incrédules tâchaient de les disculper. Vous ne voulez pas croire les fureurs de Rome noyée dans le sang de ses concitoyens attachés au Christianisme : regardez la France regorgeant de celui de ses peuples, et prononcez.

C'était surtout les délations qui occasionnaient dans celle-ci, comme dans la première, la plupart des massacres. C'est ainsi que la fameuse Aspasie dénonça à Paris sa mère. Javoques, un des plus furieux *montagnards*, disait que c'était un acte de vertu, dans une République, que d'accuser son propre frère. Lebon aimait à s'environner d'enfans, les engageait à écouter ce que disaient leurs pères et leurs mères, et à venir les dénoncer.

C'était là aussi les belles leçons que donnaient aux enfans les graves Romains. Et ils ne se contentaient pas de les encourager aux délations par leurs discours. St-Justin nous assure, dans sa première Apologie, qu'on ne rougissait pas d'employer à Rome les tortures, pour forcer *les enfans, les domestiques* et *les femmes* à dénoncer ceux auxquels ils tenaient de plus près. O Romains! que vous êtes grands dans le reste de votre histoire, mais que vous êtes petits, quand le Christianisme paraît !

Une chose merveilleuse est la précision avec laquelle Jésus-Christ avait prédit les délations, auxquelles devaient être exposés les Fidèles, de la part de leurs proches : *les ennemis de l'homme*, disait-il, *seront ses propres domestiques*, Math. 10. 36. *Or*, ajoutait-il, *le frère livrera le frère à la mort, et le père le fils, et les enfans s'élèveront contre leurs pères et leurs mères, et les feront mourir. Ibid.* 21.

4 *Mot d'Anacharsis*, pag. 161. Anacharsis, au rapport de Diogène Laërce, dans la vie qu'il nous a laissée de ce philosophe Scythe, disait qu'il ne pouvait se figurer que, dans les jeux publics de la Grèce, les artistes luttassent entre eux, et que le peuple ignorant fût leur juge.

5 *Accusations faites contre les Mystères des Chrétiens*, pag. 165. Les payens disaient que les Chrétiens, quand ils s'assemblaient, mangeaient la chair d'un enfant qu'ils égorgeaient, et buvaient son sang; qu'après ce repas détestable, ils jetaient à des chiens, exercés à ce rôle, des morceaux de pain. Ces chiens, attachés par des cordes à des chandeliers, les renversaient et les éteignaient, en s'élançant sur leur proie. Alors, profitant des ténèbres, les Chrétiens, selon les idolâtres, s'abandonnaient avec leurs mères et leurs sœurs à des plaisirs criminels. Athénagore, dans son Apologie, renferme en deux mots ces crimes qu'on reprochait aux Fidèles. Il dit qu'on leur reprochait *des festins de Thyeste* et *des plaisirs d'Œdipe*, Θυέστεια δεῖπνα, Οἰδιποδείους μίξεις.

Peut-on imaginer quelque chose de plus horrible et en même temps de plus calomnieux, que ces accusations dont on chargeait les Chrétiens ? On ne sait ce qu'il faut admirer le plus, ou la malignité de ceux qui inventaient de pareilles chimères, ou la stupidité de ceux qui les croyaient. L'histoire nous offre plusieurs de ces grandes calomnies aussi ineptes qu'accréditées, et qui réveillent encore l'indignation de l'homme le plus modéré. Après les persécutions qui les suivent, rien n'étonne autant que la vogue qui les accompagne.

Une de ces grandes calomnies qui ont soulevé et puis étonné l'Univers, quand il a été rendu à lui-même, est celle qui eut pour objet un des ordres les plus célèbres qui aient honoré et protégé l'Église. Les Templiers furent accusés d'aussi grandes horreurs que les premiers Fidèles et, j'aime à le croire, aussi faussement. Voyez l'*Histoire critique et Apologétique de l'Ordre des Chevaliers du Temple de Jérusalem, dits Templiers*; *par le P. Jeune.*

Une nouvelle calomnie s'élève et pèse sur un corps qui semble fait pour occuper éternellement de lui le Monde. Je veux parler des Jésuites, qu'on se plaît à représenter sous des couleurs révoltantes et non méritées. On peut réduire les accusations qu'on leur intente à trois chefs principaux : on leur reproche de corrompre la morale, de vouloir s'assujettir tout ce qui les environne, d'être les ennemis des rois.

J'avoue qu'on trouve, dans leurs moralistes, des opinions pernicieuses, propres à diminuer l'horreur du mal, à rendre plus rapide le penchant qui entraîne au vice. Mais ce n'est pas là en quoi consiste la calomnie à leur égard. Elle consiste premièrement, à désigner cet ordre comme si constant dans la corruption de sa doctrine, par rapport aux mœurs, qu'il ne soit jamais revenu des sentimens relâchés de quelques-uns de ses membres. Elle consiste à feindre de croire et à vouloir persuader que les autres ordres religieux, et les casuistes séculiers, étaient des modèles de régularité dans leurs opinions morales. Écoutez ; c'est Voltaire qui devient ici le champion des Jésuites : le récuserez-vous ? *On a reproché aux Jésuites, dans six mille volumes,* dit-il, *leur morale relâchée, qui n'était pas plus relâchée que celle des Capucins.* Œuvres, tom. 41. Dict. Phil.

Je ne veux pas excuser, à Dieu ne plaise, quelques-uns des Théologiens de la Société, sur leur relâchement. J'aurais tort d'excuser ce que les Jésuites condamnent si solennellement eux-

mêmes. Mais, si leurs maximes relâchées ont été nuisibles aux mœurs, si elles ont trop fait compter sur la miséricorde de Dieu, croyez-vous que la morale de leurs ennemis n'ait pas causé de grands maux, et jeté bien des gens dans un désespoir qui les poussait encore plus rapidement et plus inévitablement au mal, en leur faisant envisager Dieu comme un tyran qu'il fallait cesser de servir, parce qu'il était impossible de le contenter? Écoutez encore ici les paroles de Rousseau : voyez l'effet désolant que produisirent sur l'imagination fougueuse de cet homme extraordinaire, les idées morales opposées à celles des Jésuites; et voyez combien les excès sont dangereux en tout genre, mais surtout ceux dont le terme est le désespoir. Chose singulière! je ne veux ici employer, pour justifier les Jésuites, que le témoignage de deux hommes qui marchent à la tête de l'incrédulité, et qui n'aimaient rien moins que les Religieux. C'est ici Jean-Jacques lui-même qui parle de la situation de son esprit, durant son séjour dans la maison de sa bienfaitrice : « Les écrits de Port-Royal « et de l'Oratoire, nous dit-il, étant ceux que je lisais le plus fré- « quemment, m'avaient rendu demi-Janséniste, et, malgré toute « ma confiance, leur dure Théologie m'épouvantait quelquefois. « La terreur de l'Enfer, que jusque là j'avais très-peu craint, « troublait peu à peu ma sécurité; et si maman ne m'eût tran- « quillisé l'âme, cette effrayante doctrine m'eût enfin tout-à-fait « bouleversé. Mon confesseur, qui était aussi le sien, contribuait « pour sa part à me maintenir dans une bonne assiette. C'était « le P. Hemet, Jésuite, bon et sage vieillard dont la mémoire « me sera toujours en vénération. Quoique Jésuite, il avait la sim- « plicité d'un enfant; et sa morale, moins relâchée que douce, « était précisément ce qu'il me fallait, pour balancer les tristes « impressions du Jansénisme. Ce bon homme et son compagnon, « le P. Coppier, venaient souvent nous voir aux Charmettes, « quoique le chemin fût fort rude, et assez long pour des gens « de leur âge. Leurs visites me faisaient grand bien : que Dieu « veuille le rendre à leurs âmes! Car, ils étaient trop vieux alors « pour que je les présume en vie encore aujourd'hui. J'allais « aussi les voir à Chambéri; je me familiarisais peu à peu avec « leur maison; leur bibliothèque était à mon service. Le souvenir « de cet heureux temps se lie avec celui des Jésuites au point de « me faire aimer l'un par l'autre; et, quoique leur doctrine m'ait « toujours paru dangereuse, je n'ai jamais pu trouver en moi « le pouvoir de les haïr sincèrement. » Confess. part. 1. liv. 6.

Ces lignes tracées par la main de Rousseau, en faveur des Jésuites et de la morale pure et consolante de ceux de leurs Pères avec lesquels il avait alors des relations, sont d'autant moins suspectes que Jean-Jacques n'était pas trop bien disposé envers la Société, s'étant persuadé que les Jésuites lui avaient toujours voulu du mal.

Le second reproche qu'on fait aux Jésuites, c'est d'être animés de l'esprit de domination, d'un *esprit tyrannique*, pour me servir cette fois de l'expression de Rousseau. Autrefois ils étaient si multipliés, si puissans, si environnés de considération, que la tête a pu leur tourner, si l'on veut, en quelques circonstances, et qu'ils ont pu se prévaloir de leur crédit. Mais, combien d'autres, jouissant des mêmes avantages, en auraient usé avec moins de modération! C'est Rousseau qui l'atteste: *Il ne manque*, disait-il, *aux Jansénistes que d'être les maîtres, pour être plus durs et plus intolérans que leurs ennemis.* Hél. part. 6. l. 7, en note. Rousseau ajoute quelque part, Let. à M. de Beaum., que l'effet a réalisé sa prédiction, et qu'après la chute des Jésuites, ceux qui les ont remplacés dans leur prétendu esprit d'envahissement, ont été plus violens encore. La calomnie, en ce point, consiste donc à rejeter exclusivement sur une société isolée ce que tant de sociétés, tant de corps ecclésiastiques et même civils ont eu également à se reprocher, et, selon Rousseau, avec plus de fondement encore.

J'entends enfin accuser les Jésuites d'être les Apôtres du régicide. On ne peut sans doute que condamner un Mariana, quand il soutient qu'il est permis de mettre à mort un Souverain, pour cause de religion. Pourquoi ne le condamnerait-on pas, puisqu'il fut condamné par le Général et les Supérieurs de son ordre? *Peignot. Dict. des Livr. Condamn. au feu. Richcome, examen de l'Anti-Coton.* On ne peut que blâmer un Santarel d'avoir osé avancer que le Pape est l'arbitre de la couronne et de la vie des Rois. Busembaüm n'est pas moins coupable d'avoir soutenu la même doctrine, et il a été désapprouvé par les Jésuites eux-mêmes. *Peignot; ci-dessus.*

Ces Jésuites se sont étrangement égarés dans leurs opinions politiques, et leurs livres méritaient la flétrissure dont ils ont été frappés. Dire que quelques Écrivains de la Société ont été partisans du régicide, c'est dire la vérité; la calomnie consiste à vouloir persuader que les Jésuites seuls aient professé les principes qu'on leur reproche, dans des temps où le fanatisme aveuglait tous les esprits, et enfanta cette fameuse ligue à laquelle adhé-

rèrent tant de *Sociétés*, tant de corps religieux, ecclésiastiques ou civils. Voltaire était plus juste, et il avoue que les sentimens de quelques Jésuites étaient partagés par bien d'autres, et que tandis qu'ils se contentaient de parler contre les Rois, d'autres agissaient contre eux, les poignardaient. *On a reproché aux Jésuites*, dit-il, *leur doctrine sur la sûreté de la personne des Rois : doctrine qui après tout n'approche nullement du manche de corne de Jacques Clément, etc.* Œuvres, tom. 41, Dict. Philos.

La calomnie, sur cet article, consiste encore à vouloir faire croire que les sentimens de tous les Jésuites, sans distinction, ne sont pas différens aujourd'hui de ceux de quelques-uns de leurs Religieux autrefois, d'un Mariana, en 1609, d'un Santarel, en 1625, d'un Busembaüm, quelques années plus tard ; tandis qu'il n'y a pas actuellement un Jésuite qui n'abhorre les opinions de ces auteurs, fruits du malheur des temps, et des orages nés au pied du trône du dernier des Valois.

La calomnie consiste encore à représenter le Général de la Société de Jésus comme un nouvel Aloadin, qui, du sommet de sa *montagne*, va promenant dans l'univers la terreur et la mort, au moyen du fer des *Assassins* devoués à ses ordres.

La calomnie consiste encore à cacher sous son manteau le poignard encore fumant du sang du meilleur des rois, à préconiser, du moins à protéger, ou du moins à laisser en repos ses meurtriers, tandis qu'on s'irrite, qu'on s'indigne contre des paroles, criminelles il est vrai, mais qui ne sont que des paroles : *Imprudens*, s'écrie quelqu'un avec un rare jugement, en s'adressant aux auteurs de la Société qui ont parlé en faveur du régicide, par un zèle mal entendu pour la Religion qu'ils ne comprenaient pas ; *Imprudens !* qu'avez-vous fait ? *En même temps que vous accréditiez peut-être une erreur, vous respectiez l'ensemble des vérités antiques de la Foi : vous étiez Chrétiens. Oh ! Voilà ce que l'on ne pardonne pas ! A la doctrine du tyrannicide, que n'ajoutiez-vous celle de l'Athéisme, et vous deveniez les oracles de la politique !* Quel trait profond que cette pensée ! Quel rayon de lumière !

La calomnie consistait encore dernièrement, quand on chargea de l'éducation de l'héritier de la couronne, un Prélat qui n'a à se reprocher que d'avoir manifesté quelque intérêt pour une Société malheureuse, à jeter avec affectation un cri de douleur. J'en croyais à peine mes yeux, quand je vis retracées, dans des feuilles périodiques, les alarmes que faisait concevoir le choix de notre Monarque ; quand je compris qu'on voulait me faire entrevoir mystérieu-

sement au loin, auprès d'une jeune victime, un groupe de Jésuites qui, altérés de sang et le fer à la main, comme on représentait les premiers Chrétiens, allaient...... Mon cœur se serra à ce hideux spectacle, qu'avait pu seule imaginer une atroce malignité. J'éprouvai un mouvement pénible qui réveilla dans mon esprit, le souvenir des malheurs ineffables d'une famille dont l'histoire fit le charme douloureux de mon enfance. Il me semblait, dans les angoisses de mon imagination, que je voyais en ma présence, l'enfant des désirs d'une grande nation, et, tournant sur lui un regard d'attendrissement et de peine, je lui adressai ces paroles faites pour lui :

Triste reste de nos Rois,
Chère et dernière fleur d'une tige si belle,
Hélas! sous le couteau. . . . . .

Mais, non, m'écriai-je à l'instant; non, il ne mourra pas, ou du moins, s'il tombe, ce ne sera pas sous les coups des Jésuites. S'il le faut, leurs corps lui serviront de rempart, comme celui de tout bon Français.

J'en connais de ces Jésuites affreux. Ah! combien on les calomnie! J'en connais; ce sont mes amis, du moins ils l'étaient: ils m'ont oublié peut-être; il y a si long-temps que leur vocation les a éloignés de moi! Toutefois, ils n'avaient guère l'air de corrupteurs, de tyrans, d'assassins. Si ces faibles lignes tombent sous leurs yeux, puissent-ils être consolés de leurs peines au milieu du déchaînement universel dont ils sont l'objet; puissent-ils éprouver l'émotion que je ressens en pensant à eux: ils en éprouveront une bien douce.

Mais, ne voit-on pas qu'à force d'accabler les enfans d'Ignace, d'épuiser sur eux la coupe de l'amertume, on finit par leur faire des partisans? Je dois à leurs ennemis une grande partie de l'intérêt que je leur porte. Mon cœur s'ouvre à l'instant, quand je vois quelqu'un malheureux et persécuté, et beaucoup de gens me ressemblent.

Au moins, que ne choisit-on les moyens qu'on emploie pour ridiculiser les Jésuites, pour les rendre odieux! On ne rougit pas d'étaler contre eux des argumens d'une puérilité inconcevable. Ici c'est une longue prophétie de St Paul qu'on leur applique, et qui les regarde sûrement, car St Paul pensait à eux en la faisant. *Morale pratiq. des Jésuites, tom.* 1. Là vient l'Abbesse Hildegarde, accompagnée de l'Évêque de Balbastro, son commentateur. *Ibid. et Hist. de la Compagnie de J., tom.* 1; elle

prophétise qu'un Ordre célèbre, et cet ordre, comme on peut le penser, est celui des Jésuites, sera détruit à tout jamais, etc., etc.

Néanmoins je veux croire que les torts qu'on reproche aux Jésuites sont aussi étendus qu'ils doivent être limités. Pourquoi ne pas compenser le mal par le bien? La justice l'exigeait. La Société n'a pas produit seulement des Escobar et des Caramuel. *Il y eut parmi eux*, dit Voltaire, en parlant des Jésuites, *des savans, des hommes éloquens, des génies*. Dict. Phil. Pourquoi ne pas en parler? Pourquoi passer encore sous silence ces brillantes Missions fondées par les Jésuites dans le Nouveau Monde et ailleurs; missions à la fois sans modèle et inimitables. Ces missions ont été préconisées par Montesquieu et Buffon; elles ont trouvé même grace devant Mr de Pradt.

Pourquoi donc les Jésuites ont-ils tant d'ennemis, dira-t-on, s'il y a quelque chose de bon en eux? Les Jésuites ont beaucoup d'ennemis; ils en ont parmi les autres corps. Savez-vous pourquoi? Par une raison de rivalité. *La vérité*, dit Voltaire, *est que, de tous les Religieux, les Jésuites sont ceux qui entendent le mieux les Belles-Lettres, et qu'ils ont toujours réussi dans l'éloquence et dans la Poésie* (*). Les Jésuites ont des ennemis chez les Hétérodoxes. Voulez-vous en savoir le motif? Ceux-ci nous le présentent. Ils les appellent, par dérision, *Singulares S. S. pontificiæ majestatis vindices; les principaux soutiens de la très-sainte majesté pontificale, Hermann Wittek*. Cela explique tout. Là-dessus ils s'amusent à travestir leur nom, les appelant *Esauitæ*, du nom d'Esaü. Pour faire un tableau qui corresponde à celui de la Papesse Jeanne, ils imaginent ici un Jésuite qui accouche; là, un autre qui allaite son enfant dans une hôtellerie; et rien n'est si sûr que ces anecdotes. Les Jésuites ont beaucoup d'adversaires encore parmi les amateurs des révolutions, qui sont si répandus aujourd'hui, et qui sont bien persuadés que les Jésuites ne sont pas ennemis des

---

(*) *Variant. du Temple du Goût*. Il serait difficile, avec les sentimens qu'avait Voltaire, d'être plus indulgent qu'il le fut à l'égard des Jésuites. Dans son *Dict. Phil.*, où il parle d'eux avec réflexion et *ex-professo*, après les avoir disculpé de toute autre accusation, il se borne à les accuser d'orgueil. *Qu'est-ce qui les a perdus*, dit-il? *C'est l'orgueil.* Mais l'orgueil est-il donc si monstrueux, si rare et si exclusivement l'apanage de la société qu'il doive faire rejaillir sur elle les persécutions, les injures, l'ignominie, la mort civile et l'exil?

Rois autant qu'on se plaît à le dire. On accuse les Jésuites de haïr les Rois ! Remarquez qu'on n'accuse de cela ni les Capucins, ni les Oratoriens. Et néanmoins, ceux-là ont enfanté Chabot; ceux-ci, le monstrueux Lebon. Je sais bien que les Corps ne sont pas responsables des torts de leurs membres. Je veux dire seulement que si on avait pu présenter parmi les Jésuites quelqu'un semblable à ceux que j'ai nommés, on aurait tressailli d'aise.

On redoute les Jésuites ! Franchement les dangers qu'on appréhende de leur part sont des chimères. Ce qu'on craint en eux, c'est la possibilité de nuire; et s'il fallait suivre ce principe, et qu'on voulût en faire un motif de condamnation, il ne resterait pas un seul individu dans la société. Les Jésuites peuvent nuire ! Faible législateur, et c'est pour cela que tu les expulses, que tu les poursuis ! Tu ne dois sévir que lorsque le crime existe. Si quelques-uns de leurs membres sont coupables, cite-les, juge-les, condamne-les; frappe les branches, mais épargne le tronc. Quand tu obtins la dissolution de la Société, l'anéantissement des Jésuites, tu les accablais d'accusations ; tu fis en un jour, en un instant, des milliers de malheureux. Tous étaient-ils coupables de tout ? Les Jésuites de nos jours sont-ils coupables des torts des Jésuites du siècle dernier ou du pénultième siècle ? Pourquoi envelopper dans une seule proscription les masses et les siècles ? Est-ce là le vœu de la justice ?

6 *Témoignage de Pline le Jeune en faveur des Chrétiens.* pag. 165. Le témoignage de Pline, en faveur de la Religion Chrétienne et de l'innocence des premiers Fidèles, est d'un grand poids. Les incrédules l'ont senti ; aussi ils ont tâché de jeter des nuages sur l'authenticité de la lettre qui le renferme. Un savant et pieux écrivain les a réfutés, et il est difficile de douter encore que la lettre de Pline et celle de Trajan soient originales, quand on a lu la *Défense des Lettres de Pline sur les Chrétiens* ; par Mr Haversaat.

7 *Vous faites dériver ce nom d'un mot qui signifie* douceur *ou* mansuétude. pag. 175. Ce mot est χρηστὸν ou χρηστότης. Lactance fait voir aussi que cette manière de prononcer le nom des Chrétiens, était familière aux Infidèles. Quelques auteurs anciens écrivent ce nom conformément à cette prononciation.

8 *Stoïciens*, *Académiciens*. pag. 175. Les Stoïciens furent ainsi nommés du mot στοὰ, *portique*, parce que Zénon, le fondateur de cette école, donnait ses leçons dans un lieu ainsi

appelé. Les Académiciens devaient leur nom à l'Académie, lieu agréable, situé dans un des faubourgs d'Athènes, et orné, au rapport de Plutarque, de promenades délicieuses. C'était là que ces Philosophes se rassemblaient pour y vaquer à l'étude de la philosophie. J'ai rendu le mot *stationum* par celui de *promenades*, sens que Pline lui donne quelque part, parce que ce dernier mot est plus conforme à l'étymologie du mot latin ; ensuite, parce que, si on se contente, avec La Cerda, de le regarder comme synonyme de *locorum*, il ne sera plus qu'une inutile répétition du mot précédent. L'Abbé de Gourcy et l'Abbé Meunier ne le traduisent pas. C'était le véritable moyen de ne pas se tromper.

9 *Erasistrate*, *Aristarque*, *Apicius*, pag. 175. Érasistrate, célèbre médecin, petit-fils d'Aristote, florissait vers la CXXI olympiade, l'an 293 avant J. C. Aristarque et Apicius sont trop connus pour que nous en parlions ici.

10 *Comme du haut d'une citadelle*, pag. 179. Cela fait allusion aux forteresses dans lesquelles se renfermaient quelques tyrans de l'antiquité, afin de se soustraire à la vengeance des peuples et d'exercer impunément leur cruauté.

11 *Loi Papia*, *loi Julia*, pag. 179. Il est difficile d'expliquer en quoi ces deux lois se contrariaient. La Cerda en convient : *hæc verba*, dit-il, *difficillima.* Il le prouve bientôt en expliquant ces paroles d'une manière bien peu satisfaisante. Tout ce qu'on peut dire de certain, par rapport à ces deux lois, c'est qu'elles avaient pour but, non-seulement d'engager, mais de forcer les citoyens Romains au mariage ; c'est qu'elles furent faites toutes les deux par Auguste, qui appela l'une *Julia*, du nom de César, son oncle, et l'autre *Papia*, ou *Pappia-Poppœa*, du nom des deux Consuls M. Pappius Mutilus et Q. Poppœus Sabinus, sous le consulat desquels il donna cette loi et qui, par une rencontre singulière, étaient tous les deux célibataires ; ce qu'il y a de certain encore, c'est que la loi *Pappia-Poppœa* était plus rigoureuse que la loi *Julia.* Il paraît, d'après ce que dit Tertullien, que la loi Julia avait fixé l'âge auquel on devait se marier. La loi *Pappia-Poppœa* vint là-dessus fixer le mariage à un âge moins avancé ; ce qui fit dire plaisamment à notre apologiste, qu'elle exigeait qu'on eût des enfans avant que la loi Julia exigeât qu'on s'établît, ou en d'autres termes qu'elle exigeait qu'on fût père avant qu'on fût obligé d'être époux.

Tertullien a été blâmé par Montesquieu d'avoir donné à la loi

Pappia l'épithète de *vanissimas*. Montesquieu ne nomme pas Tertullien, mais il est clair que c'est lui qu'il avait en vue, quand il dit, en parlant des lois Pappiennes : *les Pères les ont censurées, sans doute avec un zèle louable pour les choses de l'autre vie, mais avec très-peu de connaissance des affaires de celle-ci.* Esprit des Lois, tom. 3. liv. 23. c. 21. O Montesquieu, de bonne foi, Tertullien avait-il tort de regarder comme ridicule une loi qui forçait la liberté de l'homme sur un point, dont les conséquences sont les plus onéreuses, les plus irrévocables dans la vie ?

12 *Dieu Aburne*, p. 181. Ce dieu Aburne était adoré dans la Lucanie sur une montagne qui portait son nom.

13 *Tibère propose au Sénat de mettre J. C. au rang des Dieux*, pag. 183. Quelques personnes toujours incrédules, quand il s'agit de la religion, accusent ces paroles de Tertullien d'invraisemblance. Quelle apparence y a-t-il, disent-elles, qu'un Empereur Romain, si inflexible dans ses volontés, un Tibère, ait rencontré dans le Sénat Romain, depuis long-temps vendu à la tyrannie, une résistance si inattendue, si outrageante ? Mais ceux qui parlent ainsi donnent une idée peu avantageuse de leurs connaissances historiques. S'ils connaissaient mieux l'antiquité, ils sauraient qu'il existe plus d'un exemple de la résistance du Sénat de Rome aux volontés des Empereurs, tout absolus qu'ils étaient. On n'a qu'à voir la *Dissertation de l'abbé de la Bléterie sur l'Empereur Romain dans le Sénat, Mém. de l'Acad. Roy. des Inscrip. et Bel. Let., tom.* 27. St Chrysostôme confirme le récit de Tertullien. Ce qui détermina Tibère à engager le Sénat à accorder les honneurs divins à J. C., c'est qu'il reçut de la Syrie-Palestine une relation de toutes les merveilles qu'il avait opérées et qui constataient évidemment sa Divinité. Ce fut Pilate, comme le dit plus bas Tertullien, § 21, qui fut l'auteur de cette relation. Tertullien donne à la Palestine le surnom de Syrie, parce que la plupart des géographes anciens la comprenaient dans la Syrie.

14 *Néron*, pag. 183. On compte ordinairement vingt-quatre persécutions dirigées contre le Christianisme, depuis sa naissance jusqu'à ce jour. Le P. Riccioli, dans son livre intitulé *Chronologia reformata*, en ajoute deux. On peut en voir le détail dans Bergier, Dict. de Théolog. tom. 6. J'en ajouterai de mon côté une vingt-septième. C'est celle qui a été excitée de notre temps contre la Religion Chrétienne par les agens de la ré-

volution française, et qui n'a pas été la moins sanglante, ni la moins cruelle. Celle dont il s'agit dans Tertullien est la seconde en comptant celle de Jérusalem. Néron en fut l'auteur; elle commença l'an 64 de J. C. et dura jusqu'à l'an 68.

[15] *Domitien*, pag. 183. Il est question ici de la troisième persécution qu'essuya le Christianisme sous Domitien. Selon Bergier elle commença l'an 60 de J. C.; selon Bossuet, à peu près à la même époque; selon Lenglet Dufresnoy elle commença l'an 93, et selon John Blair, l'an 95, et finit le 18 septembre de l'an 96, jour de la mort de Domitien.

[16] *Marc-Aurèle*, pag. 185. Ces lettres de Marc-Aurèle, dont parle Tertullien, sont perdues, et celle qu'on lit à la fin de la seconde Apologie de St Justin, et que Pamélius et La Cerda citent en toute confiance, est une pièce supposée, forgée après le règne de l'Empereur Justinien. Cette lettre supposée indique, comme on l'a remarqué, l'existence d'une première lettre perdue, dont la perte a donné l'idée de la remplacer. Dira-t-on que Tertullien a rêvé celles qu'il cite? Mais de quel front aurait-il osé attribuer à un prince, mort seulement depuis vingt ans, un écrit qu'il n'avait pas publié? Ç'aurait été pousser l'impudence un peu trop loin. Quoi qu'il en soit, l'évènement merveilleux que raconte Tertullien est confirmé par plusieurs écrivains sacrés et profanes, avec cette différence que ceux-ci font honneur uniquement à Marc-Aurèle du miracle de la délivrance de l'armée Romaine. Outre les écrivains anciens qui nous attestent ce fait, un monument qui a échappé aux ravages du temps et de la barbarie nous le confirme. Je veux parler de la colonne Antonine, sur laquelle, en mémoire de cet évènement, on a représenté Jupiter pluvieux, qui d'un côté fait tomber la pluie sur les Romains, et de l'autre lance la foudre sur leurs ennemis.

Ce dernier monument a fourni aux incrédules une objection spécieuse contre le témoignage de Tertullien, qui assure que Marc-Aurèle avouait qu'il n'avait obtenu sa délivrance que par les prières des Chrétiens de son armée. Si ce prince avait reconnu véritablement qu'il devait son salut et celui de son armée au Dieu des Chrétiens, dit-on, il ne l'aurait pas attribué publiquement à Jupiter, comme sur la colonne qui porte son nom, ou à Mercure, comme sur une de ses médailles. Cette objection, quoiqu'en apparence si pressante, est réfutée sensément par Bergier : *En érigeant un monument public*, nous dit-il,

Marc-Aurèle n'a pas pu se dispenser de le rendre conforme au préjugé du paganisme, quoiqu'il fût intérieurement convaincu que les prières des Chrétiens étaient la véritable cause de ce qui était arrivé, et qu'il l'eût ainsi déclaré dans un rescrit.

Marc-Aurèle, pour reconnaître le bienfait dont il était redevable aux Chrétiens, qui formaient dans son armée la légion Mélitine, donna à cette légion le surnom de Fulminante, Κεραυνόβολος, pour me servir de l'expression de Dion Cassius, faisant ainsi allusion à la foudre qu'elle avait attiré du Ciel contre les ennemis des Romains, en même temps qu'elle avait obtenu pour ceux-ci une pluie abondante.

Quant à ce que Tertullien ajoute, que Marc-Aurèle *châtia plus rigoureusement les accusateurs* des Chrétiens qu'on ne châtiait, avant, les Chrétiens eux-mêmes, cela nous est confirmé par Eusèbe, Hist. Ecclés. liv. 5. c. 20, qui, nous parlant d'un délateur des Chrétiens, assure qu'il fut, non-seulement condamné à la mort, mais encore à avoir les jambes rompues.

Une nouvelle objection se présente ici contre le récit de Tertullien. Comment concilier, dira-t-on, ces châtimens, que cet Apologiste assure qu'on infligea aux accusateurs des Chrétiens, et les supplices que l'on continua à faire subir à ceux-ci ? Je sais que les Chrétiens ne laissèrent pas que d'être persécutés encore, après que Marc-Aurèle eut publié un rescrit en leur faveur. Mais écoutez comment l'abbé Bergier répond à cette difficulté : *Il s'ensuit seulement*, dit-il, *que les ordres des Empereurs à ce sujet étaient fort mal exécutés, que la plupart des orages excités contre les Chrétiens venaient de la fureur du peuple et de la connivence des magistrats, plutôt que des ordres du prince ; c'est de quoi St. Justin se plaignait dans sa seconde Apologie. On sait, d'ailleurs, que les Antonins manquèrent souvent de fermeté pour réprimer les désordres.*

17 *Trajan, Adrien, Vespasien, Antonin-le-Pieux, Vérus*, pag. 185. Il est question ici de tous les princes qui ont ménagé les Chrétiens. Trajan, sous lequel s'éleva la quatrième persécution, défendit néanmoins qu'on recherchât les Chrétiens et voulut qu'on se contentât de les punir quand ils seraient dénoncés. Adrien, sous lequel, d'après Pamélius, Sulpice Sévère seul, parmi les anciens, place injustement la cinquième persécution, loin de haïr

les Fidèles, les protégea. Convaincu par les Apologies de Quadrat et d'Aristide de l'innocence des Chrétiens, il infligea la peine du talion à leurs accusateurs, donna un rescrit en leur faveur, forma le projet d'adorer J. C., commença, d'après le témoignage de Lampride, son historien, à bâtir des temples qu'il voulait lui consacrer, quand il fut détourné de son dessein par les suggestions des prêtres des idoles, qui craignaient de voir bientôt leurs temples déserts. Vespasien, Antonin-le-Pieux, Vérus, laissèrent aussi respirer en paix les Chrétiens, et si on les persécuta sous leur empire ce fut à leur insçu. Il ne faut pas confondre ce Vérus avec son fils qui portait le même nom. Le père fut adopté par Adrien, le fils par Marc-Aurèle. Le fils, sûrement, n'eut pas à se reprocher d'avoir trop aimé les Chrétiens.

18 *Et encore sans qu'elle fût engraissée*. pag. 185. C'est peut-être de Pline l'Ancien que Tertullien a emprunté ce trait. Pline, en bon naturaliste, ne peut s'empêcher de déplorer l'usage qui s'est glissé parmi les hommes, de dévorer des animaux aussi innocens que celui dont parle Tertullien, et il ajoute que, onze ans avant la troisième guerre punique, le Consul Fannius avait porté une loi qui défendait de manger d'autre volaille qu'une poule, et encore sans qu'elle fût engraissée: *hoc primum antiquis cœnarum interdictis exceptum invenio jam lege Fannii Consulis, undecim annis ante tertium Punicum bellum, ne quid volucrum poneretur prœter unam gallinam, quœ non esset altilis.* Hist. Natur. lib. 10. c. 50.

19 *Un Patricien qui possédait dix livres d'argent non monnoyé.* pag. 185. Valère-Maxime nous fait connaître le nom de ce Patricien; c'était Cornélius Ruffinus. Il fut exclu du Sénat parce qu'il avait fait acquisition de vases d'argent dont le poids était de douze livres. Le Censeur Fabricius, qui fut l'auteur de cette mesure rigoureuse, ne put être adouci ni par la vue des deux Consulats de Ruffinus, ni par le souvenir de la Dictature dont il avait été revêtu, et qu'il avait dignement remplie. On pensa que ce Sénateur avait déployé un luxe excessif et propre à séduire les autres classes du peuple. Les choses changèrent bien de face à Rome, et Pline se plaint de ce que, de son temps, on ne regardait plus l'histoire de Ruffinus que comme un conte : *nam propter quinque pondo notatum a Censoribus triumphalem senem, fabulosum jam videtur.* Hist. Nat. lib. 33. cap. 11.

[20] *Ces théâtres qui corrompent les mœurs.* pag. 185. Tertullien fait allusion à la conduite de Scipion Nasica, lequel, selon Tite-Live, Hist. lib. 48. c. 27., proposa de renverser le magnifique théâtre que les Censeurs Messala et Cassius faisaient construire. Le Sénat accéda à la demande de Scipion, et Rome fut sauvée pour le moment de la contagion des spectacles. Voyez les Lettres sur les Spectacles, par M. Desprez de Boissy. tom. 1. lettre 2.

[21] *A cause du nombre des sesterces qu'on y consume.* pag. 187. Ironie. On appelait les repas où il n'était permis de dépenser que cent pièces de cuivre, *centenaires*. Tertullien dit qu'il ne faudrait plus les appeler, de son temps, *centenaires*, qu'à cause des pièces d'argent qu'on y consumait. C'était cent grands sesterces ou cent mille petits.

[22] *Manteau que les Lacédémoniens inventèrent, sans doute pour cet objet.* pag. 187. C'est encore ici une ironie. Ce n'est pas pour se mettre à l'abri des injures de l'air dans les théâtres, que les Lacédémoniens inventèrent le vêtement que les Romains appelaient *penula*, puisqu'ils n'aimaient pas les spectacles. Ils ne l'avaient inventé, selon Lampride, que pour se garantir de la poussière et de la pluie dans les voyages.

[23] *Fut mise impunément à mort par Mécénius, son mari*, pag. 187. C'est de Pline l'Ancien, qui lui-même l'avait emprunté à un écrivain nommé Fabius Pictor, que Tertullien emprunte ce trait, et ce qu'il ajoute, que les femmes étaient obligées d'embrasser leurs proches, afin qu'à leur haleine on découvrît si elles avaient bu du vin, nous est confirmé par Arnobe. Suétone apelle cela *jus osculi*. Voyez Plutarque in Quæst. Roman. διὰ τί τοὺς συγγενεῖς τῷ ϛόματι φιλοῦσιν αἱ γυναῖκες; *pourquoi les femmes* (chez les Romains) *embrassent leurs parens* ?

[24] Pag. 187. *Près de six cents ans se sont écoulés depuis la fondation de Rome.* Denys d'Halicarnasse, Valère-Maxime et Aulugelle, mettent un peu plus de cinq cents ans. Montesquieu dit que le fait raconté n'est pas *vraisemblable*. Cependant voilà contre lui le témoignage positif de quatre écrivains anciens, et il n'en cite aucun qui parle formellement en faveur de son opinion. Esprit des Lois, tom. 2. liv. 16. c. 16.

[25] *Bacchus banni de l'Italie*, pag. 189. Les Consuls qui exclurent ainsi le culte de Bacchus de Rome et de toute l'Italie, furent Q. Martius Philippus et Posthumius Albinus.

26 *Cynocéphale.* pag. 189. Le Cynocéphale, ou *Dieu à tête de chien*, dont il est parlé ici, est, comme on le sait, Anubis, que Virgile appelle *latrator Anubis.*

St Augustin nous assure que dans les temples où l'on adorait Sérapis et Isis, on représentait, à leur côté, Harpocrate, le Dieu du Silence, qui tenant le doigt sur la bouche, commandait le respect dû à ces majestueuses Divinités. Il paraît, par les paroles de Tertullien, qu'Anubis partageait le même honneur. C'était bien avec justice.

27 *Cyclopes et Sirènes.* pag. 191. Tertullien, voyant qu'on accusait les Fidèles de dévorer des enfans, dit avec raison qu'ils n'étaient ni des Cyclopes ni des Sirènes, monstres qu'on disait en être fort avides ; car on se servait chez les anciens de leur nom pour épouvanter les enfans. Callimaque nous a laissé de cela une image ingénue et charmante : « Quand une jeune fille inquiète sa « mère, nous dit-il, la mère appelle les Cyclopes Argès ou Stiropès, « pour manger sa fille. Aussitôt, ceux-ci envoient leur Mercure, « qui accourt du fond de la maison, tout noirci de charbon. La « fillette tremble, court dans les bras de sa mère, se bouchant les « yeux avec les mains. »

28 *Mystères de Samothrace et d'Eleusis.* pag. 193. On sait avec quelle rigueur le silence était prescrit à ceux qui étaient initiés à ces mystères. Quand ils le violaient, la mort les punissait aussitôt de leur indiscrétion. De plus, on élevait une colonne pour attester à tous les siècles le châtiment encouru par le prévaricateur, dont l'ignominie, par ce moyen, devenait éternelle. Aussi, il n'arrivait pas souvent que ces mystères fussent révélés.

Quis Cereris ritus audet vulgare profanis,
Magnaque Threicia sacra reperta Samo?

Ovid. de Arte. l. 2.

29 *Cynopènes et Sciapodes.* pag. 197. Les anciens donnaient ces noms à des peuples monstrueux, avides de sang, dont ils se nourrissaient, et qui n'ont jamais existé que dans leur imagination.

30 *Enfans immolés à Saturne dans l'Afrique.* pag. 199. Tertullien, après avoir rapporté la juste sévérité que le Proconsul Tibère déploya contre les Prêtres de ce Dieu, qui lui immolaient des victimes humaines, se plaint de ce que ces sacrifices odieux duraient

encore. Voltaire le trouve blâmable en cela : *Tertullien*, dit-il, *reproche aux Romains que les peuples de Carthage immolaient encore quelquefois des enfans à Saturne, malgré les défenses expresses des Empereurs, sous peine de la vie. Peut-on rien voir de plus ridicule que ce reproche de Tertullien aux Romains, de ce que les Carthaginois ont éludé la sagesse et la bonté de leurs lois, en immolant des enfans secrètement?* Exam. import. c. 21. Voltaire trouve aisément du *ridicule*, quand quelque chose ne s'assortit pas à ses idées. Le reproche que fait Tertullien aux Romains est ridicule, selon lui, parce que, dit-il, les Carthaginois étaient seuls coupables, et qu'il ne fallait pas que ceux-là fussent grondés pour ceux-ci. Je dirai d'abord que les Carthaginois étant sous la dépendance de Rome, Rome aurait dû empêcher que des sacrifices aussi affreux ne se renouvelassent dans un pays qui lui était soumis. Un Législateur qui se contente d'imposer une loi, et néglige de la faire observer, est coupable et mérite le blâme. J'ajouterai que Voltaire censure ici Tertullien bien mal à propos; et, s'il avait mieux connu le plan de l'Apologétique, il se serait épargné une argutie de plus. Il aurait dû savoir que Tertullien ne s'adresse pas seulement, dans les reproches qu'il fait, dans son Apologétique, aux Romains, mais à tous les Payens en général, les Égyptiens, les Perses, les Macédoniens, etc. Ici son reproche ne tombe que sur les Africains. Où est donc le *ridicule* de ce reproche? Que ne réfléchit-on, avant de se mêler de critiquer sans fin et sans cesse!

31 *Fables Tauriques*. pag. 201. Tertullien fait ici allusion à l'Iphigénie en Tauride d'Euripide, et à quelques autres pièces du même genre.

32 *Jupiter devenu Chrétien*. pag. 201. Ironie. Les Payens, d'un côté, accusaient les Chrétiens de boire le sang humain, de l'autre ils en abreuvaient leur Jupiter dans leurs jeux cruels. Le voilà donc devenu Chrétien, s'écrie Tertullien, ce Jupiter, et digne de son père, qui buvait le sang de sa progéniture.

Rigault met ici le texte à la torture pour lui donner un sens qui n'est pas naturel. Meunier l'a copié. Je leur dirai que *Christianum* n'a jamais signifié le *Christ*; que *solum* est adverbe, et que rendre *solum filium* par fils unique, en parlant de Jupiter, c'est aller contre les traditions de la mythologie, qui nous apprend que Saturne eut plusieurs fils et plusieurs filles.

33 *Catilina, les Scythes*. pag. 203. Salluste dit que bien des gens croyaient que Catilina fit boire du sang humain à ses com-

plices, afin de les empêcher de se dénoncer mutuellement, ayant tous participé à une action aussi exécrable. Florus, Minutius Félix, Sidoine Apollinaire, l'assurent positivement. On remarquera la tournure piquante que Tertullien donne à sa phrase.

Pour ce qui est des Scythes, Lucien tient à leur égard le même langage. Pétrone assure aussi qu'ils mangeaient leurs morts, et il ajoute un trait qui ne peut que faire rire ou gémir : il dit que ces barbares grondaient leurs malades, lorsque, dans leurs maladies, ils détérioraient leur chair : *adeo quidem ut objurgarentur œgri frequenter, quod carnem suam faciant pejorem.* Satyric.

34 *Prêtres de Bellone.* pag. 203. Minutius Félix et Lactance reprochent la même chose aux Idolâtres.

35 *Guérison de l'épilepsie.* pag. 203. Cette manière de guérir l'épilepsie est citée par Aretée de Cappadoce, qui doute de son efficacité. liv. 4. c. 4. Scribonius Largus, qui vivait sous l'Empereur Claude, veut que pour guérir cette maladie on mange à neuf reprises un morceau du foie d'un Gladiateur égorgé. chap. 12. Minutius dit que les Payens auraient mieux fait de garder leur épilepsie que de guérir un mal par un mal plus grand encore.

36 *Mais des adolescens.* pag. 203. Voltaire, *Exam. import.*, trouve ces lignes *horribles.* Il a raison : elles le sont. Mais que veut-il dire en s'écriant que cela est *horrible*? Est-ce que les excès des Payens lui faisaient horreur, ou que celui qui leur reprochait le débordement de leurs mœurs, lui faisait horreur? Je sens bien que cette dernière pensée était la sienne. Quoi, Voltaire! c'est quelque chose d'*horrible* de dire à des gens corrompus, vous vous permettez des infamies, vous avez tort, corrigez-vous; et, que sera-ce donc, quand on emploiera, comme ont fait tant d'écrivains, la magie des vers et une prose séduisante, pour inspirer le goût de la volupté et embellir ce qu'elle a de plus hideux? En vérité, qui n'est pas étonné de voir des gens si libres, quand ils sont livrés à eux-mêmes, faire les prudes, quand ils s'érigent en censeurs de la Religion Chrétienne? Voltaire ajoute : *Quel rapport cette étrange impudicité pouvait-elle avoir avec la Religion?* Un grand rapport. Il fallait prouver que la Religion qui inspirait le mieux des mœurs innocentes, était la meilleure, et que les Payens étaient seuls coupables des excès qu'ils reprochaient aux Fidèles.

37 *Abstinence des Chrétiens.* pag. 205. Les premiers Fidèles s'abs-

tenaient du sang et des animaux dont le sang ne s'était pas écoulé, autrement, des animaux suffoqués. La défense d'en user avait été faite d'abord par le Seigneur lui-même à Noé et à ses enfans. Gen. c. 9. v. 4. Cette défense fut aussi intimée aux Israélites. Lévit. c. 17. v. 10. Elle fut renouvelée par les Apôtres. Act. c. 15. v. 20. Ce qui avait engagé Dieu à faire cette défense, selon St Jean Chrysostôme, homél. 27, c'est qu'il voulait donner aux hommes de l'horreur pour l'effusion du sang humain, en leur en inspirant même pour le sang des animaux. Les Apôtres la confirmèrent afin de ménager les Juifs qui tenaient encore à leurs anciennes pratiques, et de diminuer l'aversion qu'ils éprouvaient pour les Payens, et les rapprocher d'eux.

Il n'y a que quelques siècles que l'ordonnance des Apôtres était encore observée ; et l'on voit dans les Livres sur la Pénitence, de Bède et de Raban, les pénitences attachées à la violation de cette loi, qui est maintenant généralement abrogée. Quelques Théologiens Protestans blâment l'abolition de cette loi. Ils auraient raison, si c'était une loi qui portât sur la morale, comme ils le disent ; mais comme c'est visiblement une loi de simple discipline, l'Église a bien pu dispenser les Fidèles d'une abstinence que les circonstances ne demandaient plus.

38 *Les Payens présentaient aux Fidèles, pour les éprouver, des boyaux d'animal gonflés de sang*. pag. 205. Tertullien se sert du mot *botulos*, que Bergier traduit simplement par le mot *boudin*, qui est le terme propre, et que je n'ai pas cru bien propre à figurer dans la traduction. Je n'ai pas pu m'empêcher de sourire, quand, à propos du mot *botulos*, le bon La Cerda, d'ailleurs si sensé, va chercher dans Apicius la bonne recette pour composer cette pièce de charcuterie, et la communique gravement à ses lecteurs. Il paraît que ce bon Père avait bien du loisir, quand il composa son Commentaire sur l'Apologétique.

39 *Le feu et l'encens*. pag. 205. Dans le latin, il y a ces mots : *foculum, acerram*. *Foculus* était un réchaud ; *acerra* une boîte à encens, une navette.

40 *A qui Jupiter lui-même l'a enseigné*. pag. 205. On connaît le commerce scandaleux que la Mythologie déclare avoir existé entre ce Dieu et Junon, sa sœur.

41 *Usage des Perses. Mot des Macédoniens*. pag. 205. Il est

difficile de violer davantage les lois de la nature que ne le faisaient les Perses. Leurs Législateurs leur avaient permis d'épouser leurs sœurs et leurs filles ; et même, ô Lois, ô Nature, ὦ νόμοιγε Καὶ φύσις, s'écrie Agathias, Hist. liv. 2., il était permis chez eux aux enfans d'épouser leurs mères.

C'était sans doute à la représentation de l'Œdipe de Sophocle, que les Macédoniens durent laisser échapper ce mot si humiliant pour eux.

42 *Exposition des enfans chez les Romains*. pag. 205. On ne peut rien se figurer d'aussi barbare que cette exposition des enfans chez les Romains. Romulus, le premier, l'avait autorisée. Plusieurs des anciens défenseurs de la Religion Chrétienne l'ont reprochée aux infidèles. Je ne sais pourquoi Montesquieu en parle avec tant de mollesse, avec tant de ménagement : *Les premiers Romains*, dit-il, *eurent une assez bonne police sur l'exposition des enfans*, Esprit des Lois, tom. 3. liv. 23. chap. 22. J'ai lu tout le chapitre qu'il a consacré à l'examen de cet article, et je n'ai pu me rendre raison du motif qui lui a fait trouver *assez bonne la police* des Romains au sujet de l'exposition des enfans. Eh! la meilleure police à garder n'est-ce pas de suivre le cri de la nature, et de conserver des êtres qu'on a formés du plus pur de son sang? C'était surtout au marché aux herbes que les Romains exposaient leurs enfans au pied d'une colonne qu'on appelait *Lactaire*, du mot *lac* ou lait, par allusion à la nourriture qui était convenable à ces enfans : *Lactaria columna in foro olitorio dicta, quod ibi infantes lacte alendos deferebant. Festus.*

Tertullien n'approuve pas plus l'émancipation que l'adoption, quoique la première ne soit condamnable que par le motif qui la suggère. Elle peut être même en quelques circonstances une bonne action, quand c'est la prudence qui la conseille ou l'amour de ses enfans qui porte à sacrifier un membre de sa famille à sa famille entière, qu'on veut soulager par ce moyen. Tertullien ne condamne pas la chose chez les Romains, mais seulement le motif déterminant, qui était, à ce qu'il paraît, chez eux, presque toujours l'indifférence pour leur sang.

43 *Vieillards, ils sont encore enfans*. pag. 207. St Justin dit aussi que parmi les Chrétiens on voyait des vieillards âgés de soixante, et soixante et dix ans, qui avaient conservé intacte

leur chasteté ; Athénagore tient le même langage, et ajoute que le motif qui les y avait déterminés était de *s'unir davantage avec la Divinité.* C'est le Christianisme qui a le plus propagé sur la terre le célibat. S'il est un état capable de rapprocher l'homme de la source de son être, c'est bien celui-là. Je ne condamne pas le mariage, mais j'admire la virginité. Ce célibat, que l'Église loue, permet, encourage, mais qu'elle n'exige que de ceux qui le veulent bien, a été en butte à la censure de tous les philosophes. *Plusieurs sectes vantent le célibat*, dit Jean-Jacques, *et le célibat est si nuisible à l'espèce humaine, que, s'il était suivi partout, elle périrait.* Let. à M. de Beaum. Il est heureux pour nous de pouvoir opposer au sentiment de Jean-Jacques et de plusieurs autres qui ont attaqué le célibat, l'avis d'un homme qui n'était pas trop jaloux de faire triompher la Religion, d'un incrédule connu, le Baron d'Holbach. Voici ses paroles ; elles sont remarquables dans la bouche d'un philosophe tel que lui : *C'est d'après des idées conformes à la nature et à la droite raison*, disait-il, *que la continence absolue, le célibat, le renoncement total aux plaisirs même légitimes, ont été admirés, chez la plupart des peuples, comme des perfections, comme les efforts d'une vertu surnaturelle.* Morale Univ. n° 2. c. 11. Le Baron d'Holbach, comme on le voit, n'était pas du même avis que Rousseau sur l'objet qui nous occupe. Celui-ci avait peur que le célibat dépeuplât l'univers. Quelle idée ! Eh ! ne voyait-il pas que cet état est si pénible, si impraticable à la plupart des hommes, que le Monde serait éternel s'il ne devait périr que par là ?

On avait fait une malice aux philosophes. Ils étaient tellement aveuglés par leur haine contre le Catholicisme, qu'ils ne songèrent pas qu'ils donnaient des armes pour se faire battre en attaquant le célibat : la plupart d'entre eux étaient célibataires. On les fit apercevoir, rougir de leur contradiction. Rousseau voulut riposter. Là il sort des bornes de sa modération ordinaire. On voit que l'objection qu'on lui fait est pressante. Il ne répond que par la déclamation. Je n'ai jamais pu comprendre cette tirade si connue : *Quoi ! disent-ils, de leur air bêtement triomphant, des célibataires prêchent le nœud conjugal*, etc. Let. à M. de Beaum. en note.

44 *De marins, de militaires*, etc. pag. 209. Cette plaisante énumération que fait ici Tertullien des Dieux du paganisme, ressemble à celle que fait Barruel des Dieux de nos prétendus sages. Il cite *le Dieu Grande Ame, le Dieu Grand Homme*,

le Dieu Grand Tout, *le Dieu Grande Machine*, *le Dieu Atome*, *le Dieu Million d'Atomes*, *le Dieu de Robinet*, *le Dieu de Délisle*, *le Dieu Tranquille*, *le Double Dieu*, Helviennes, tom. 2. let. 38 et 39. La seule différence qui existe entre ces Dieux et ceux dont parle Tertullien, est que ceux-ci ont été inventés par un peuple grossier, et ceux-là par des philosophes.

45 *Thallus*, *Cassius - Severus*. pag. 211. Je ne dis rien de Diodore de Sicile, ni de Cornélius Nepos : ils sont entre les mains de tout le monde. Thallus, cité avec éloge par plusieurs écrivains ecclésiastiques, était auteur d'une *Histoire Syrienne*. Cassius Severus, auquel Senèque donne le nom de rhéteur, était, dit Tacite, aussi estimable pour son éloquence que méprisable par son origine et ses mœurs dépravées.

46 *Janus ou Janès, comme parlent les Saliens*. pag. 211. Les Saliens, prêtres du Dieu Mars, avaient conservé de vieilles poésies qu'ils chantaient en l'honneur de leur Dieu. Ces vers contenaient bien des mots surannés comme *Janès* pour *Janus*, *Satunnus* pour *Saturnus*, *Orcula* pour *Oscula*, *Mamaria* pour *Memoria*, etc.

47 *Aussi préside-t-il au trésor*. pag. 211. Le Trésor public chez les Romains était dans le temple de Saturne.

48 *Monde créé, incréé*. pag. 215. Presque tous les philosophes anciens ont cru à l'éternité du Monde ou du moins de la matière. Est-il étonnant qu'ils aient erré sur un point que la Révélation seule pouvait nous manifester clairement, et qui est si inaccessible à la raison ? Quand le Marquis d'Argens, Raynal, Robinet, Jean-Jacques, Voltaire, ont admis l'éternité du Monde ou de la matière, en dépit des Saintes Ecritures qui s'expliquent là-dessus si formellement, on peut bien pardonner à Pythagore d'avoir cru le Monde éternel.

Mais y a-t-il eu quelques philosophes qui aient admis la création du Monde ? Tertullien l'assure positivement de Platon. Néanmoins Bergier, soit dans son *Déisme réfuté par lui-même*, 2e part. let. 7, soit dans son *Dict. de Théolog.*, assure que la création du Monde ou de la matière n'a été enseignée par aucun philosophe. Il s'appuie sur beaucoup d'autorités. D'un autre côté, le savant Wolff, dans ses notes sur Origène Κατὰ πασῶν Αἱρέσεων, pag. 112, à l'article de Platon, soutient une opinion contraire, et il se fonde aussi sur des témoignages bien plausibles.

Il cite surtout, en faveur de Platon, Diogène Laerce, III. 71, Cicéron, *de Natur. Deor.* l. 1, la 1re Apologie de St Justin, Hiéroclès, Platon, lui-même, dans son *Timée*. Que conclure de tous ces témoignages contradictoires ? C'est que les philosophes anciens n'ont pas plus été constans que ceux du dernier siècle dans leurs systèmes sur la création ou l'éternité, du Monde ou de la matière.

49 *Supplices employés à l'égard des Chrétiens.* pag. 221. Il serait difficile d'imaginer des supplices plus cruels que ceux dont parle Tertullien et qui furent employés pour ébranler la constance des Fidèles. Les incrédules, quoique accablés sous le poids des témoignages d'une foule d'auteurs payens qui eux-mêmes constatent, dans leurs écrits, l'atrocité des tourmens dont on usait envers les Chrétiens, ne voulaient pas se rendre. S'il en est quelqu'un qui ait pu traverser la révolution et conserver ses sentimens, je lui dirai : vous ne croyez pas à la barbarie des tyrans de l'Église naissante, parce qu'elle dépose en faveur du Christianisme, regardez Carrier, Fouquier, Fréron, Jourdan, Lebon, Schneider, Robespierre, etc., et osez encore nier la cruauté des payens.

50 *Senèque.* pag. 221. Il y a ici une ironie, comme on le sent bien. Rigault et Gourcy, en suivant la leçon qu'ils retiennent, l'ont détruite.

51 *Encans des Romains.* pag. 223. Il paraît d'après ce passage de l'Apologétique, corrigé sur un passage plus clair encore du liv. 1. *ad Nation.*, que les Romains affermaient non-seulement certains emplacemens de leur ville, mais encore les temples, les statues de leurs Dieux. On sait qu'une pique, *hasta*, enfoncée dans la terre, était la marque de ces encans comme de tous les autres chez les anciens. De là nous sont restés ces termes de coutume, *subhaster*, *subhastation*, pour désigner des ventes à l'encan.

52 *L'aruspice n'est-il pas toujours au milieu des cadavres ?* pag. 225. Cette phrase n'a pas été rendue par Gourcy. Sûrement ce n'est pas parce qu'elle est la plus facile à entendre. Néanmoins, je crois lui avoir donné un sens naturel. Meunier l'a prise à rebours.

Voici l'explication de quelques mots qui sont dans le texte : *Aruspex*, celui qui avait, chez les payens, l'art de connaître la volonté des Dieux par l'inspection des entrailles des victi-

mes, comme tout le monde sait; *Pollinctor*, celui qui était chargé de laver, d'embaumer les corps; *simpulum*, vase dont on se servait pour faire des libations de vin dans les sacrifices; *obba*, vase dont on se servait pour faire des libations aux Dieux Mânes; *silicernium*, repas que l'on faisait sur le tombeau des morts, expression formée, à ce qu'on pense, de *silex*, *rocher*, *sépulcre*, et de *cœna*, *festin*.

53 *Simon le magicien. Favori d'Adrien*. pag. 225. Simon le Magicien, dont il est parlé dans les Actes des Apôtres, était natif du bourg de Gitton dans le pays de Samarie, selon S[t] Justin. Les Romains, à cause de ses prestiges, le regardèrent comme un Dieu, et lui élevèrent une statue dans l'île du Tibre avec l'inscription dont parle Tertullien. Quelques érudits contestent ce fait, et veulent que la statue dont il est question ait été élevée à Semô-Sangus, Divinité adorée par les Romains. Cependant le témoignage de Tertullien, de S[t] Justin, de S[t] Irénée, d'Eusèbe, est formel.

Le *favori* dont parle Tertullien était Antinoüs, jeune Bithynien, pour lequel l'empereur Adrien avait conçu une infâme passion. On sait que ce jeune homme étant mort, l'Empereur inconsolable lui fit bâtir des temples, lui assigna des prêtres, établit un oracle en son honneur, et lui fit frapper des médailles. Qu'aurait pu faire davantage le plus grand ennemi d'Adrien, s'il eût voulu éterniser sa honte?

54 *Dîme d'Hercule*. pag. 227. Bien des gens consacraient, chez les anciens, la dixième partie de leurs biens à Hercule, persuadés que cette démarche serait pour eux une source de félicité. Ils donnaient à cette occasion un festin splendide. Mais le pauvre Dieu avait souvent la douleur de voir enlever sous ses yeux, sans pouvoir rien dire, ce qu'on lui présentait de meilleur. Ceux qui enlevaient ces dons ne s'en faisaient pas grand scrupule. Voici comme parle un personnage de Plaute in Trucul:

.... De mina una diminui
Modo quinque nummos: mihi detraxi partem Herculaneam.

55 *Esculape*. pag. 227. Athénagore rapporte le même fait, et cite les vers de Pindare auxquels Tertullien fait allusion.

56 *Combien jaloux d'un homme habile*. pag. 227. Tertullien accuse Jupiter de s'être comporté méchamment, cruellement et avec jalousie, à l'égard d'Esculape. Sa méchanceté vint de sa ja-

lousie ; il ne punit pas Esculape parce qu'il faisait mal, mais parce qu'il faisait des prodiges, qu'il ressuscitait des morts. Sa cruauté éclate non-seulement en ce qu'il foudroie son petit-fils plutôt que de l'avertir, au moins une fois, paternellement, mais encore en ce qu'il foudroie avec lui, d'après le récit de Pindare, un homme qu'il venait de ressusciter, et qui était bien innocent.

57 *Diogène*, *Varron*. pag. 229. Plusieurs veulent qu'au lieu de Diogène on lise Diagoras, dont il existe une célèbre plaisanterie sur Hercule. Se trouvant dans une hôtellerie, où il manquait de bois pour préparer son repas, il se tourne vers une statue d'Hercule, qu'il avait auprès de lui : *Holà ho*, s'écrie-t-il, en s'adressant à Hercule, *viens faire le treizième de tes travaux : fais cuire mes lentilles.* Cependant il n'est pas nécessaire de glisser ici aucune correction dans le texte. Car Lucien introduit dans un de ces dialogues Diogène, qui plaisante aussi sur Hercule qu'il disait imiter ; c'est Diogène qui parle : *mon manteau me tient lieu de la peau de lion. Je combats comme Hercule contre la volupté, et cela sans que personne m'y contraigne, de mon plein gré ; car j'ai résolu de me convertir.*

Varron est appelé le cynique Romain en opposition à Diogène, et parce qu'il ne se gênait pas plus que lui au sujet des Dieux. Que veut faire entendre Tertullien quand il dit que Varron introduit *trois cents Jupiters sans chefs* ou têtes ? Que signifient ces mots *sans chefs*, *sine capitibus* ? La Cerda veut qu'on l'entende de ce qu'on ignorait leur condition, leur famille, leur patrie.

58 *Lentulus*, *Hostilius*. pag. 229. Célèbres Mimographes latins dont les ouvrages ne nous sont pas parvenus.

59 *Étaler toute l'ignominie de vos Dieux*. pag. 229. Ce qui précède regarde la comédie ; ce qui suit regarde la tragédie.

60 *Le visage d'un homme vil et infâme*. pag. 229. Tertullien fait ici allusion aux masques de théâtre, qui représentaient les traits caractéristiques de chaque Divinité.

61 *Atys*, *Hercule*, *etc. Gladiateurs Méridiens*. pag. 231. C'étaient des coupables, mais enfin des hommes qu'on forçait à subir en public le sort malheureux d'Atys, ou d'Hercule sur le mont Œta. Voltaire blâme Tertullien d'avoir reproché aux Romains ces jeux sanglans, *Exam. import.* c. 21, sous prétexte que ceux-ci n'em-

ployaient à ces jeux que des *criminels.* Mais Voltaire ignorait-il qu'il est honteux de s'égayer à la vue des derniers soupirs d'un homme quelconque, et qu'on doit du respect à tout criminel, quand il reçoit le dernier supplice ?

Les *Gladiateurs Méridiens* étaient ceux qui combattaient au milieu du jour. On sait que les Gladiateurs en général ne furent d'abord que des esclaves. Ensuite on fit jouer ce rôle à des gens libres ; et Néron eut la barbarie de faire descendre dans l'arêne jusqu'à quatre cents Sénateurs et six cents Chevaliers Romains. Domitien, digne émule de la cruauté de Néron, inventa des combats de femmes pendant la nuit. Constantin, dans la suite, fit disparaître les Gladiateurs dans l'Orient, Honorius à Rome, et Théodoric dans le reste de l'Italie. Cette fois on avouera bien au moins que le Christianisme a servi à quelque chose.

62 *Irrévérences des Payens dans leurs temples.* pag. 231. Juvénal, sat. 9., est ici d'accord avec Tertullien :

> Nuper enim, ut repeto fanum Isidis, et Ganymedem,
> Pacis, et advectæ secreta palatia Matris,
> Et Cererem (nam quo non prostat fœmina templo?)

63 *Tacite, cette source de mensonges.* pag. 233. Il semble que le jugement que Tertullien porte de Tacite est bien rigoureux. Cependant je ne crois pas que ce Père fût tellement exaspéré par la haine de Tacite contre les Chrétiens, qu'il s'imaginât pouvoir être injuste à son égard. Tacite ment d'une manière palpable sur le motif de la sortie d'Égypte, sur l'objet de l'adoration des Juifs. Il ment à l'égard des Chrétiens, qu'il s'obstine à appeler *genus hominum superstitionis novæ ac maleficæ*, qu'il assure mériter la haine qu'on leur porte à cause de leurs excès, *per flagitia invisos.* Qui sait encore si Tacite n'a pas menti sur divers points de l'Histoire Civile ? *A beau mentir qui vient de loin.* Ce proverbe, applicable aux voyageurs enthousiastes, pourrait bien s'appliquer encore aux Écrivains qui ont traversé les âges pour venir jusqu'à nous. Il faut bien croire bongré malgré ce qu'ils nous annoncent. Leurs contemporains, ou ceux qui n'étaient pas éloignés de leur temps, n'étaient pas dupes comme nous. Qui nous aurait dit que Tacite mentait dans les discours qu'il attribuait à ses personnages, qu'il les forgeait lui-même ? Cependant, la découverte d'un monument ancien nous le prouve sans réplique. C'est Barthélemy qui nous parle de ce monument, qu'il avait vu à

l'Hôtel de Ville de Lyon : *Nous avons vu*, dit-il, dans une de ses lettres, *la harangue de l'Empereur Claude, dont il ne reste qu'une partie tracée, non sur deux tables de cuivre, comme l'a dit Spon, mais sur une seule, qui avait été cassée en deux. Ce monument est d'autant plus précieux, qu'il fixe nos idées sur la manière dont Tacite composait les harangues insérées dans ses ouvrages. Il rapporte celle de Claude d'une manière bien différente que la table de cuivre.* Voyage en Italie. tom. 1. lett. 1.

64 *Épone.* pag. 233. Épone ou Hippone, Déesse, Patrone des chevaux.

65 *Adoration de la Croix.* pag. 235. Les Protestans accusent les Catholiques d'adorer la Croix, comme les Payens en accusaient jadis les Chrétiens. Mais, ni les Catholiques d'aujourd'hui, ni les Chrétiens de la primitive Église, n'ont eu l'intention d'accorder à la Croix le culte suprême ; et leur vénération pour ce bois sacré a toujours eu le fils de Dieu pour objet. Il paraît que le culte de la Croix est bien ancien, puisque les Infidèles le reprochaient déjà aux Chrétiens au deuxième siècle.

66 *Enseignes des Romains.* pag. 235. Les enseignes des Romains, qui consistaient dans une longue pique ou perche, traversée à sa hauteur par une baguette plus courte, d'où pendait un voile, étaient de véritables croix.

67 *D'autres pensent plus raisonnablement, etc.* pag. 235. Tertullien dit que ceux qui accusaient les Chrétiens d'adorer le soleil étaient les plus raisonnables. En effet, si on était pardonnable d'adorer une créature, on le serait d'adorer le soleil.

68 *Puisque nous avons sous les yeux son globe.* pag. 237. Le mot *Clypeus* qui est dans le texte, selon La Cerda et Rigault, désigne le globe du soleil :

> Ipse Dei clypeus, terra cum tollitur ima,
> Mane rubet, terraque rubet cum conditur ima.
>
> Ovid. Metam. 15.

Havercamp veut que le mot *clypeus* désigne le ciel. Comment l'Abbé de Gourcy l'a-t-il appliqué aux boucliers des Perses? Il a fait ici un véritable contre-sens.

69 *Jour de Saturne.* pag. 237. L'Abbé de Gourcy fait dire à

Tertullien que tous les Payens observaient le jour de Saturne. J'ai restreint le mot *eis* qui est dans le texte, et je l'ai rendu par *quelques-uns*, signification qui lui convient mieux. C'est le sens que lui donne le savant Abbé Sallier dans sa *Dissertation sur la fête du septième jour. Mém. de l'Académ. des Inscrip. et Belles-Lettr. tom.* 4. Il y cite des passages qui prouvent invinciblement que l'observation du septième jour n'était pas générale chez les anciens. Ce jour n'était fêté que par quelques personnes superstitieuses prévenues contre la Planète de Saturne.

70 *Dieux monstrueux*. pag. 237. Il est aisé de comprendre les autres Dieux dont parle ici Tertullien. Mais, quels sont ceux dont le corps se terminait en serpent? On peut l'entendre de Sérapis, qu'un monument, décrit dans le *Diarium Ital.* de Montfaucon, représente sous cette forme, ou d'autres Divinités dont les attributs ne nous sont pas bien connus.

72 *Nous nous moquions, nous aussi, de cela autrefois; nous avons été des vôtres, etc.* pag. 241. Quel témoignage que celui de Tertullien en faveur du Christianisme! Il n'avait pas toujours été Chrétien. Il ne devait pas sa croyance aux préjugés de l'éducation. Il s'était long-temps *moqué* de nos dogmes, et puis tout-à-coup il les embrasse. Quel hommage rendu à la Religion! C'est celui que lui ont rendu plus tard Des Barreaux, Laharpe, et ce Piron, dont je n'ai jamais lu la lettre au Rédacteur du Journal où il voulait faire insérer sa traduction du *De profundis*, sans attendrissement.

73 *Ptolémée Philadelphe.* pag. 243. On sait que la bibliothèque d'Alexandrie, la plus fameuse qui ait existé chez les anciens, se monta, par les soins de ce Prince, à 2,000,000 volumes. Ses successeurs y en ajoutèrent 3,000,000.

74 *Interprètes.* pag. 243. Ces Interprètes, connus sous le nom des Septante, traduisirent non seulement le Pentateuque, comme l'ont voulu quelques critiques, mais encore tous les livres renfermés dans la Bible qui porte leur nom.

75 *Ménedème, Aristée.* pag, 243. On ne sait pas dans quel ouvrage le Philosophe Ménedème parlait de la version grecque des Saintes Écritures faites par ordre de Ptolémée Philadelphe.

Cet Aristée, dont Tertullien cite ici le témoignage, était un véritable hableur. C'est lui qui le premier a donné l'histoire de la version des Septante; mais il l'a remplie de récits imaginaires. Ces circonstances fabuleuses qu'il a jointes à son histoire, en

ont fait révoquer en doute le fond même ; c'est à tort. Cette histoire nous est confirmée par une foule d'Écrivains de l'antiquité. Le Talmud nous apprend encore que les Juifs, dans la suite, établirent un jour de jeune annuel, pour expier la profanation de leurs Écritures, dont ils avaient donné connaissance aux infidèles.

76 *Graces à leurs tributs.* pag. 243. Les Juifs qui voulaient suivre leur Religion dans l'Empire furent assujettis à verser un didrachme tous les ans dans la caisse de Jupiter Capitolin : *ex eo constitutum est ut Judœi qui patrios ritus servare vellent, didrachmum quotannis Jovi Capitolino inferrent. Xiphil. in Domit.*

77 *Vous-mêmes, vous faites scrupuleusement de l'antiquité un argument inviolable.* pag. 245. L'Abbé de Gourcy rend ainsi cette phrase : *Chez vous l'antiquité va de pair avec la Religion.* Cependant, il est clair que le mot *religio*, qui est dans le texte, ne signifie pas ici *religion.*

78 *Moïse.* pag. 245. Tertullien tombe ici dans quelques anachronismes. Il fait Moïse contemporain d'Inachus, premier Roi d'Argos, et celui-ci, selon Lenglet Dufresnoy, régnait l'an 1842, et selon John Blair, 1856, avant J. C.; tandis que Moïse ne vint au monde que l'an 1571 avant J. C.

Danaüs ne fut pas postérieur à Moïse de 393 ans, puisque celui-là florissait, selon Lenglet Dufresnoy et la Chronique de Paros, 1511 ou, selon John Blair, 1485 ans avant J. C., Moïse n'a pas précédé la ruine de Troye de 10 siècles, puisque, selon Lenglet, Troye a succombé l'an 1209, et selon John Blair, 1184 avant J. C. Homère, selon Lenglet, vivait l'an 975 avant J. C. ou 907, selon John Blair et les *Marbres*. Ainsi, je ne vois pas pourquoi Tertullien balance à placer Moïse 500 ans avant Homère. Il paraît que la Chronologie était, du temps de notre Apologiste, dans une horrible confusion.

79 *Anciens historiens.* pag. 247. De tous ces historiens dont parle notre auteur, Josèphe est le seul qui ait échappé aux ravages du temps. Nous avons perdu l'*Histoire d'Égypte*, de Manéthon ; l'*Histoire de Chaldée*, de Bérose ; les Histoires d'Irome de Tyr, de Ptolémée de Mendésie, etc.

80 *Juifs.* pag. 251. La dispersion des Juifs paraissait à Tertullien un argument considérable en faveur du Christianisme. Que dire d'un argument qui depuis s'est fortifié de plus de 16 siècles ?

81 *Travestissemens de Jupiter.* pag. 253. On sait que Jupiter se changea en serpent, en bouc, en taureau, en cygne, en pluie d'or, pour séduire différentes personnes qui avaient captivé son cœur divin.

82 *Celle qu'il paraît avoir, était vierge.* pag. 253. C'est là la traduction littérale du texte. Il ne faudrait pas en conclure que Tertullien ne croyait pas à la maternité divine. Il ne veut pas nier que Marie eût été réellement mère du Sauveur. Il ne veut pas dire qu'elle le fut seulement en apparence. Cette phrase se rapporte à la précédente, où il avait dit que *le Fils de Dieu n'avait pas une mère souillée par l'impureté*; et il ajoute : *celle qu'il paraît avoir* ainsi *souillée*, ne fut effectivement jamais *souillée*; elle demeura *vierge*.

83 *Verbe.* pag. 255. Je ne sais pas pourquoi Tertullien, citant les Philosophes qui ont parlé du *Verbe*, ne parle pas de Platon. On connaît le beau début de l'Évangile de S[t] Jean, où le Verbe est annoncé d'une manière si majestueuse. Qui croirait que des hommes éclairés, Le Clerc entr'autres, ont pensé que S[t] Jean a puisé l'idée du Verbe dans les écrits des Philosophes Payens? Et, ne sont-ce pas plutôt les Philosophes qui en avaient puisé l'idée dans les Écritures, où le mot de *Verbe*, ou *parole du Seigneur*, se trouve en plus de cent endroits, et où cette *parole* est manifestée, en vingt passages, comme un être intellectuel et agissant?

84 *Esprit de l'Esprit, Dieu de Dieu.* pag. 255. On dirait que le Concile de Nicée avait en vue ces mots de Tertullien, quand il inséra dans son Symbole ces expressions : *Deum de Deo, lumen de lumine.* Tertullien appelle le Verbe *Esprit* en quelques endroits, non qu'il le confonde avec la troisième Personne de la Sainte Trinité; mais il lui donne ce nom comme on le donne au Père, qu'on appelle quelquefois un *pur Esprit.*

85 *Recevez cette fable, etc.* pag. 257. Ce mot de fable me rappelle une anecdote citée dans un *Dict. féodal.*; car où n'en glisse-t-on pas aujourd'hui, surtout quand elles peuvent molester la Religion? « Léon X appelait l'Évangile le roman de J. C. *De Christo fabula*, » nous dit l'auteur de ce dictionnaire. Mais, sur le témoignage de qui raconte-t-il cette anecdote extraordinaire? Car, il n'y a rien de si singulier que de voir un Pape faire l'esprit fort. Il me semble qu'il n'a pour garant que le témoignage d'un certain Balœus. Or, vous saurez que ce Balœus était un

Prêtre marié, un Moine défroqué, un Catholique apostat. Ne voilà-t-il pas une belle autorité, pour prouver ce qu'on avance? A quelles sources on est obligé de puiser pour dénigrer la Religion! *Erubesce, Sidon.*

86 *Qu'ils ont mises en concurrence avec la vérité pour la détruire.* Pag. 257. Tertullien fait ici allusion à la fable de Danaé calquée, selon Pamélius, sur la prédiction d'Isaïe, *Ecce Virgo concipiet, etc.* Remarquez l'expression de notre Apologiste, *delapsus in Virginem,* si applicable à Jupiter, descendant en pluie d'or.

87 *Miracles de J. C.*, pag. 259. Le plus grand ennemi des miracles du Sauveur a été Jean-Jacques. On sait ce qu'il en pensait: *ôtez les miracles de l'Évangile*, s'écrie-t-il, *et toute la terre* est *aux pieds de J. C.*, Let. écrit. de la Mont. p. 1. l. 3.; et dans une note: *je ne sais pas bien ce que pensent au fond de leur cœur, ces bons Chrétiens à la mode; mais s'ils croient à Jésus par ses miracles, moi j'y crois malgré ses miracles, et j'ai dans l'esprit que ma foi vaut mieux que la leur.* Il paraît, par le langage de Tertullien, que les premiers Fidèles n'avaient pas la même façon de voir que Rousseau, et qu'ils s'imaginaient que les miracles du Sauveur ne prouvaient pas légèrement sa Divinité. Quel est l'homme, en effet, le plus sensé dans sa croyance, ou celui qui, pour croire, se contente de voir que J. C. vit et parle d'une manière divine, ou celui qui veut encore qu'il renverse les lois de la nature, et qu'on s'écrie avec ravissement à la vue de ses prodiges: *Qualis est hic quia venti et mare obediunt ei?* Math. 8. 27. Les juifs accoutumés à la vie sainte, aux oracles sublimes des prophètes, n'auraient regardé J. C. que comme un prophète ordinaire, s'il avait borné sa mission à ses vertus et à sa doctrine. Mais qu'il commande à la nature, alors il méritera d'être reconnu pour Dieu. Il ne l'aurait jamais été sans miracles, et l'univers converti sans miracles est, selon l'excellente réflexion de St Augustin, un miracle plus grand que tous ceux dont on veut ébranler la certitude. *De Civit. Dei, l. 22. c.* 5.

88 *Prévenant les mains du bourreau.* pag. 259. On rompait les jambes aux patiens chez les Juifs. Les bourreaux voyant J. C. expiré se dispensèrent de lui rendre cet office.

89 *La relation de cet évènement épouvantable.* pag. 259. Phlégon et Thallus, deux écrivains anciens, avaient consigné dans leurs écrits la relation de l'obscurcissement du ciel au moment de la mort du Christ. Voyez la Chronique d'Eusèb.

9° *J. C. envoie ses disciples prêcher dans le monde. Procule.* pag. 261. Voilà quelle a été l'origine des Missions du Christianisme. Rien donc de si ancien, de moins nouveau, de moins surprenant que les Missions dans l'Église. Je ne sais pas pourquoi elles ont des ennemis parmi nous. Rien n'est plus méprisé aujourd'hui de quelques gens qu'un Missionnaire, et on ne le préfère qu'à un Jésuite. Hors de là on le regarde comme le dernier des hommes. Mais où est son crime? est ce un mal d'employer ses travaux à la régénération de ses semblables, à la correction des mœurs publiques; et les Rois sont-ils répréhensibles de favoriser des entreprises d'où ne peut que résulter leur repos et la félicité des peuples confiés à leurs soins? Quand Josaphat, Roi de Juda, voulut régénérer ses sujets, il crut ne pouvoir mieux effectuer son projet qu'au moyen d'une Mission nationale, et c'est la plus ancienne Mission que je connaisse. La troisième année de son règne il fit un choix de ses principaux officiers, leur joignit un certain nombre de lévites et de prêtres, et leur ordonna d'aller instruire le peuple dans les villes de Juda. Ceux-ci s'empressèrent d'exécuter ses volontés. Ils parcoururent toutes les villes; partout ils montraient le livre de la Loi du Seigneur, partout ils instruisaient les peuples. *Tertio anno regni sui, misit de principibus suis Benhail, et Obediam, et Zachariam, et Nathanael, et Michœam, ut docerent in civitatibus Juda, et cum eis Levitas, Semeiam, et Nathaniam, et Zabadiam, Asel quoque, et Semiramoth, et Jonatham, Adoniamque et Thobiam, et Thobadoniam, Levitas, et cum eis Elisama et Joram sacerdotes, docebantque populum in Juda, habentes librum legis Domini, et circuibant cunctas urbes Juda, atque erudiebant populum.* Paralip. 2. 17. 7.

Cette Mission, ordonnée par Josaphat, se termina fort pacifiquement. J'ignore pourquoi celles qu'on fait parmi nous sont si orageuses. Vous avez beau déclamer contre vos Missionnaires. Toujours il sera vrai de dire qu'on ne vous force ni à les entendre, ni à suivre leurs conseils, ni à plier sous leur juridiction. Ils ne vont vous troubler ni dans vos spectacles, ni dans vos brillans salons, ni dans vos promenades publiques; ils ne revendiquent que les murs de leurs temples. Ils ne vous persécutent point; c'est vous qui les persécutez : vous êtes coupables, vous outragez la liberté publique.

Un mot sur *Procule.* Ce Procule dont parle Tertullien, était un personnage que les Sénateurs Romains subornèrent pour cons-

tater qu'il avait vu monter au ciel Romulus, duquel il avait reçu la commission d'annoncer aux Romains qu'il voulait être adoré comme une Divinité.

91 *Dominateurs du genre humain, dominatores gentium.* pag. 263. Lorsque Voltaire accusait Tertullien d'injurier les Romains, il avait oublié, ou plutôt, il ignorait que ce Père avait donné à ses concitoyens le plus beau titre que je connaisse, les avait plus fièrement caractérisés que tous les autres auteurs, et cela d'un seul trait.

92 *Démon familier de Socrate.* pag. 265. Un ancien prétendait que ce philosophe lui dut toute sa sagesse.

93 *Démons, Anges.* pag. 265. Il paraît que Tertullien confond habituellement ces deux mots, et que le nom d'*Ange* est pris par lui en aussi mauvaise part que celui de *Démon.* Pourquoi donc joint-il ces deux mots, s'ils sont synonymes? C'est afin de faire voir que les intelligences qu'admettaient les philosophes et qu'adorait le peuple sous le nom d'*Anges*, n'étaient autre chose que des *Démons.*

94 *Dans les Saintes Écritures.* pag. 265. Tertullien fait ici allusion à ce passage de l'Écriture : *videntes filii Dei filias hominum quod essent pulchræ, acceperunt sibi uxores ex omnibus quas elegerant.* Genes. 6. 2. On voit par ces paroles ce qui a donné lieu à l'erreur de Tertullien, qui n'a été ni le premier ni le dernier à l'adopter. Plusieurs autres Pères et Apologistes de la Religion l'ont embrassée comme lui. Elle vint, à ce que croit Pamélius, de ce que, dans le passage de la Genèse que j'ai cité, au lieu de lire *filii Dei*, dans l'ancienne version des LXX, on lisait οἱ ἄγγελοι τοῦ θεοῦ, et dans la version latine italique, *Angeli Dei.*

95 *A épié l'occasion d'amener sa ruine.* pag. 265. Ce que dit Tertullien de la haine des Démons à l'égard de l'homme, qui les porte à affliger son corps par la douleur, son âme par la tentation, est fondé trop clairement sur les Livres Saints, pour qu'on puisse le révoquer en doute. On y voit, ici, qu'il est permis à Satan de frapper Job; là, St Pierre nous avertit, par une image sublime, de nous garantir de la fureur du *lion* qui *rôde.*

Voltaire n'était pas de l'avis de Tertullien, lui qui s'est fait l'apologiste de Bekker et de son *Monde Enchanté.* Voltaire trouve

ce ministre fort *raisonnable* de nier toute l'influence des Démons sur l'homme. Je ne sais si le système de Bekker est bien conforme à la raison, mais il ne l'est pas sûrement à l'Écriture, et l'Écriture vaut bien la raison.

96 *En Lydie*. pag. 267. On sait que Crœsus, roi de Lydie, au rapport d'Hérodote, faisant cuire en secret une tortue avec de la chair de mouton, ne put le dérober à la connaissance de l'oracle de Delphes ; Tertullien en donne la raison.

97 *Castor et Pollux*, *Crible*, *Vaisseau*, *Barbe blondie*. pag. 269. Tertullien parle dans cette phrase de Castor et Pollux qui, selon les historiens Romains, parurent sur les bords du lac Juturne, dans le Latium, et annoncèrent la victoire remportée en Macédoine sur Persée, le jour même où ce prince fut vaincu.

Le *crible* dont parle ensuite Tertullien fut porté rempli d'eau des bords du Tibre jusqu'au temple de Vesta, en témoignage de son innocence, par la vestale Tuccia, accusée d'avoir manqué à ses vœux.

Le *vaisseau* dont parle encore Tertullien fut remis en mouvement, quoiqu'on eût épuisé toute sorte d'expédiens pour le faire avancer, par la vestale Claudia, qui l'attacha à sa ceinture, et l'attira à elle pour prouver sa virginité qu'on l'accusait d'avoir perdue.

Vient enfin l'histoire de la *barbe* d'un Domitius, chef de la famille des Ahenobarbus. Retournant de son champ, il rencontra deux jeunes gens, d'un aspect divin, qui le chargèrent d'annoncer aux Romains que leur armée venait de remporter une victoire éclatante, et, en preuve de ce qu'ils annonçaient, ils lui touchèrent la barbe qui, de noire, devint rousse comme le bronze, ce qui fit qu'on lui donna, et à ses descendans, le surnom d'*Ahenobarbus*.

98 *Magiciens*. pag. 269. Les magiciens, chez les idolâtres, au rapport de plusieurs écrivains, se servaient des enfans pour annoncer leurs oracles. Apulée parle d'un enfant qui, en contemplant dans l'eau l'image de Mercure, prédit l'avenir dans une pièce de 160 vers. C'est là sans doute ce que St Justin, dans sa seconde Apologie, appelle ἀδιάφθορων παίδων ἐποπτευσεῖς.

99 *Chèvres, tables*. pag. 269. St Clément d'Alexandrie parle

aussi des *chèvres* qui rendaient des oracles, et dit qu'on les exerçait long-temps à jouer leur rôle. Mais pour ce qui est des *tables* ou trépieds, je pense que tout l'exercice du monde ne pouvait guère les rendre habiles. Au reste, je ne crois point que Tertullien attribuât, en son particulier, ces dernières espèces d'oracles à l'intervention des Démons ; ils étaient trop clairement l'effet de la supercherie des prêtres idolâtres. Si, donc, il a l'air de les assigner aux Démons, c'est pour mieux réfuter les payens. C'est comme s'il leur disait : vous voulez que ces oracles aient quelque chose de surnaturel ; à la bonne heure, mais ils sont l'ouvrage des Démons et non de la Divinité, puisqu'ils tendent tous à vous confirmer dans l'idolâtrie.

100 *Vierge Célestis*, *Esculape*. pag. 271. Voltaire tance ici vertement Tertullien ; voici comment il parle de ce passage : *Quoi de plus extravagant et de plus fanatique*, dit-il, *que ce discours? Comment des statues auraient-elles avoué, au premier Chrétien venu, qu'elles étaient des Diables ? En quel temps, en quel lieu a-t-on vu un pareil prodige ? Il fallait que Tertullien fût bien sûr que les Romains ne liraient pas sa ridicule Apologie, et qu'on ne lui donnerait pas des statues d'Esculape à exorciser, pour qu'il osât avancer de telles absurdités.* Exam. imp. de Bolyng.

Voltaire veut ridiculiser Tertullien, et pour cela il lui fait dire une bévue, sans comprendre qu'elle est toute de son côté. Où voit-il que Tertullien demande *des statues* à exorciser ? Le mot de *statue* n'est pas dans le texte ; il n'est que dans la glose de Voltaire, qui veut faire de Tertullien une imbécille à quelque prix que ce soit. Celui-ci pourtant avait souvent dans la bouche, comme le reste des Fidèles, ces paroles de David au sujet des simulacres des payens, *os habent et non loquentur... non clamabunt in gutture suo*. Tertullien savait bien que les statues ne parlaient pas, et, quand il promet que le premier venu des Chrétiens ferait confesser à la *Vierge Célestis*, à *Esculape*, qu'ils n'étaient que des Démons, il veut parler du prêtre ou de la prêtresse qui rendaient les oracles de cette Déesse et de ce Dieu, de ceux qui, *aspirant la fumée et la Divinité*, comme il s'exprime quelques lignes plus haut, représentaient chaque Divinité individuellement d'une manière sensible aux yeux des payens, s'identifiaient avec cette Divinité.

On pourrait dire encore mieux que la *Vierge Célestis* et *Esculape*

sont pris généralement ici pour tous les Dieux du paganisme. Montrez, dit Tertullien, au Fidèle que vous voudrez choisir, un homme possédé de quelqu'un de vos Dieux quel qu'il soit, et, si ce Chrétien ne fait avouer à ce Dieu, par l'organe de celui qui en est possédé, qu'il est un Démon, faites périr sur l'heure ce Chrétien téméraire qui ose braver vos Dieux. Cela devient encore plus clair par un passage de Minucius Félix qu'on sait s'être modelé sur Tertullien qu'il copie en bien des endroits : *Saturne lui-même*, dit cet Apologiste, en s'adressant aux payens, *Saturne lui-même, Sérapis, Jupiter et tous les Démons que vous adorez, vaincus par la douleur, disent ce qu'ils sont. Conjurés, malgré eux, au nom du Dieu vivant et unique, ils s'attachent aux corps des malheureux dont on veut les chasser, et enfin ou ils sortent à l'instant et avec impétuosité, ou ils s'échappent insensiblement, selon que la foi de l'exorcisé ou le mérite de l'exorciste hâte la fuite du Démon : ipse Saturnus et Serapis et Jupiter et quidquid Dæmonum colitis, victi dolore, quod sunt eloquuntur. Adjurati enim per Deum verum et solum inviti, miseris corporibus inhærescunt, et vel exiliunt statim, vel evanescunt gradatim, prout fides patientis adjuvat aut gratia curantis aspirat.* Ce passage explique nettement celui de Tertullien.

101 *Aveu des Démons en faveur du Christianisme*. pag. 275. Tertullien parle des aveux en faveur de la Religion Chrétienne de la part des oracles, ou des Démons qui les inspiraient, comme d'un fait indubitable. Il va même jusqu'à dire aux idolâtres : *ces témoignages de vos Dieux font ordinairement des Chrétiens*. Mais d'où vient, dira-t-on, que si ces aveux étaient certains, les payens à l'instant ne se convertissaient pas à la Religion Chrétienne? La raison est que la conviction étant d'un côté, les passions étaient toujours de l'autre, et parlaient plus éloquemment. Ce que nous dit Tertullien ne paraîtra plus invraisemblable, quand nous rappellerons qu'on voit dans l'Évangile même les Démons confesser publiquement la Divinité de J. C. et sa filiation éternelle : *Exibant autem dæmonia a multis, clamantia et dicentia : quia tu es filius Dei. Et increpans non sinebat ea loqui, quia sciebant ipsum esse Christum.* Luc. 4. 41. et Marc. 1. 34.

102 *Nourriture des Démons*. pag. 275. ici Tertullien tombe dans une erreur qu'il partage avec d'autres Apologistes de la

Religion Chrétienne, et qu'il avait puisée dans les écrits des philosophes payens antérieurs à lui. Porphyre l'a retenue dans ses écrits.

103 *Platon*. pag. 279. Voici ces paroles de Platon citées par Athénagore dans son Apologie : *Jupiter est le monarque des cieux. Il fait voler son char ailé, s'avance à la tête de tous, ornant tout, disposant toutes choses avec sagesse. Une armée de Dieux et de Démons marche à sa suite.*

104 *Tolérance des Religions*. pag. 279. Relisez tout cet alinéa. Que ces maximes de Tertullien sont belles, philanthropiques et même religieuses! Qu'elles devraient être souvent le sujet de la méditation des Rois! Je ne vous dis pas de favoriser toutes les Religions, mais tolérez-les toutes. Car il vaut mieux qu'on en ait une, même ridicule, que de n'en point avoir.

105 *Egyptiens*. pag. 279. L'argument que Tertullien cherche ici dans les superstitions de l'Egypte, est péremptoire. En effet, il était permis aux Egyptiens de descendre encore plus bas que le reste des hommes dans leur culte, d'adorer les animaux les plus immondes; bien plus, il leur était permis de mettre à mort quiconque tuait quelqu'un de ces animaux, et on ne veut pas tolérer le culte des Chrétiens! Quelque abject qu'il soit, il ne peut pas l'être davantage que celui des Egyptiens. Pourquoi donc supporter ceux-ci, et brûler ceux-là?

106 *Nous seuls nous ne pouvons avoir une Religion en propre*. pag. 281. Ces mots sont une conclusion accablante pour l'intolérance des payens, après l'énumération que Tertullien fait d'une foule de Dieux autorisés, et dont le seul nom offre l'aspect le plus ridicule.

107 *Sterculus*, *Mutunus*, *Larentine*. pag. 283. C'est ici une plaisanterie de Tertullien, comme on le voit clairement. Quel Dieu que ce Sterculus, qui empruntait son nom de *Stercus*, *fumier*, parce qu'il avait le premier enseigné à en engraisser la terre! *Mutunus* était le Priape des Latins, et *Larentine*, une prostituée. Quels protecteurs que de pareils êtres! Néanmoins ils seraient encore sur leur piédestal, sans le Christianisme.

108 *Cybèle*. pag. 283. On a blâmé ce passage. Tertullien tourne en ridicule Cybèle de ce qu'elle a permis que son prêtre prin-

cipal lui ait offert des sacrifices pour la conservation de Marc-Aurèle qui n'était plus : *C'est mal raisonner*, dit un critique estimable ; *Cybèle eût pu connaître cet évènement et son prêtre l'ignorer. Il peut arriver chaque jour qu'un prêtre Chrétien offre au vrai Dieu des vœux et des prières pour la santé d'un homme déjà mort.*

Je réponds à cette objection faite à Tertullien qu'il n'y a pas de parité dans la comparaison proposée. Il n'est pas ridicule qu'un prêtre Chrétien prie pour la conservation d'un homme déjà mort, puisqu'il est constant que ce prêtre n'a aucune relation sensible avec son Dieu, que ce Dieu ne parle pas aux hommes. Mais il en était bien autrement des Dieux du paganisme. Ces Dieux parlaient aux hommes, selon les payens, leur révélaient leurs volontés, l'avenir, les secrets, par le moyen des oracles. Chacun de ces Dieux, du moins chacun des principaux, avait son oracle. Puisque Antinoüs, le favori d'Adrien, avait le sien, *Spartian. in Adrian.*, Cybèle devait bien en avoir un. Or comment se fait-il que cet oracle se tait sur la mort de Marc-Aurèle, et que la Déesse, plutôt que de parler par l'organe de celui qui rendait ses oracles, permette qu'on lui présente de ridicules vœux pour la conservation d'un homme qui n'existait plus ? C'est le cas de dire avec Tertullien : *Nœ Deam talem riderent Christiani*!

109 *Airain des Corybantes*. pag. 283. On sait que Jupiter fut élevé dans l'île de Crête, dans un antre du Mont Ida, par les Corybantes, qui frappaient leurs boucliers d'*airain* de leurs lances, de peur que les cris de Jupiter enfant ne parvinssent aux oreilles de Saturne, qui l'aurait dévoré.

110 *Destin*. pag. 285. Jupiter lui-même était sous l'empire du destin, selon les anciens. Le passage de Tertullien le prouve. Je ne sais pourquoi on a voulu mitiger ce sentiment des idolâtres et surtout des Stoïciens, partisans du fatalisme, en disant que lorsqu'ils soutenaient que Jupiter lui-même était assujetti au destin, ils entendaient seulement que ce Dieu était soumis à sa volonté qui, une fois prononcée, formait le destin. En examinant bien les passages où les anciens nous parlent du destin, on voit clairement qu'ils comprenaient sous ce nom quelque être différent de Jupiter même, et plus fort que lui.

111 *Grecs, Etrusques*. pag. 287. Il paraît que non-seulement la Grèce fournissait, chez les anciens, un grand nombre de sculp-

teurs, mais encore l'Étrurie ou la Tuscie. Voici un passage de Pline bien formel en faveur des progrès de l'art statuaire chez les Étrusques : *Signa quoque Tuscanica per terras dispersa, quæ in Hetruria factitata non est dubium.* Hist. Nat. l. 34. 7.

112 *Quindécemvirs*, etc. pag. 289. On sait que les Quindécemvirs étaient, chez les Romains, des prêtres ou des magistrats chargés de la garde des livres sibyllins, où l'on croyait que les destinées de l'Empire étaient renfermées.

113 *Juifs*. pag. 289. Josèphe rapporte, Antiq. Jud. liv. 2. c. 16, qu'Agrippa se trouvant à Jérusalem, sur l'invitation d'Hérode, offrit au Dieu des Juifs une hécatombe. On connaît les traités d'alliance formés entre les Romains et les Juifs. Il en est question dans le liv. 1 des *Machabées*, c. 8. c. 12. c. 14.

114. *Efforts des Démons contre les Chrétiens*. pag. 293. La fin de cet alinéa a été entendue bien différemment par Pamélius et l'Abbé Meunier, qui l'a suivi. Rigault, Havercamp, ne s'expliquent pas, sans doute pour n'avoir pas tort; car il faut avouer que c'est un des passages de l'Apologétique les plus difficiles à développer. Il s'agit de savoir si l'on doit appliquer ces mots du texte *vice rebellantium ergastulorum*, aux Démons ou aux Chrétiens. Pamélius et Meunier l'appliquent aux Chrétiens, qui, selon eux, étaient, par l'instigation des Démons, traités *comme des esclaves rebelles*, condamnés aux *prisons*, aux *mines*, etc. Il me semble que le sens que La Cerda donne à ce passage, et que j'ai retenu, est bien plus naturel; d'autant plus qu'il épargne à Tertullien une contradiction; car il dit, § 44, que les Payens seuls étaient condamnés aux mines : *de vestris semper metalla suspirant.*

115 *Génie de César*. pag. 293. Par ce Génie, les anciens entendaient le Démon tutélaire de leur Prince. Suétone nous dit que Claude régla que le plus ordinaire, le plus inviolable des sermens, serait de jurer par lui : *jusjurandum neque sanctius sibi neque crebrius instituit quam per Augustum. In Claud.* Ceux qui violaient, parmi les anciens, les sermens faits au nom des Dieux, encouraient seulement la peine d'être admonétés par les Censeurs, nous dit Cicéron, *De Repub.* liv. 4. Se parjurait-on, après avoir pris à témoin le nom du Prince? *fustibus castigandum*, il fallait qu'on expiât sa faute par le *bâton*, nous dit Ulpien, liv. 3. *De Jurejur.*

116 *Main de plomb*. pag. 295. Allusion à l'usage qu'avaient les anciens, de souder les mains, les bras, etc., à leurs statues.

117 *Il est grand par cela qu'il se reconnaît moins que le Ciel.* pag. 297. Quel langage pour le siècle de Tertullien ! Ah, c'est la Religion Chrétienne seule qui a fait passer aux Rois la manie de se faire Dieux. Et on dira que cette Religion, qui a tant comprimé l'orgueil inséparable de la royauté, est une Religion de servitude !

118 *Moniteur.* pag. 297. Par *ce Moniteur*, on doit entendre celui qui, chez les anciens, était chargé de réciter dans les Temples, à haute voix, quelque formule de prières, que tout le monde suivait, ou faisait semblant de suivre.

119 *Des armées valeureuses.* pag. 297. Jean-Jacques, pour déprécier le Christianisme, le dépeignait comme fait pour ôter à l'âme toute son activité et sa vigueur. Voyez ce qu'il dit d'un État Chrétien : *Survient-il quelque guerre étrangère ? Les citoyens marchent sans peine au combat; nul d'entre eux ne songe à fuir; ils font leur devoir, mais sans passion pour la victoire*, etc. *Les troupes Chrétiennes sont excellentes*, *dit-on* : *je le nie; je ne connais point de troupes Chrétiennes..... Quand la Croix eut chassé l'Aigle, toute la valeur Romaine disparut.* Contrat Social l. 4. c. 8. On a fait voir que Rousseau, dans ces reproches qu'il fait à la Religion Chrétienne de ne pouvoir former de bons soldats, n'est que l'écho du sceptique Bayle. Mais toutes ces imputations sont renversées par ce trait que nous raconte Tertullien. Il nous assure que les premiers Fidèles demandaient à Dieu, pour l'Empire, *des armées valeureuses*. Or, la valeur sans la *passion pour la victoire*, passion qui en est la base et l'âme, est une chimère. Donc, les premiers Chrétiens ne blâmaient pas la passion pour la victoire, la demandaient à Dieu pour les troupes Romaines, en demandant pour elles la valeur. Donc, les premiers Fidèles croyaient qu'on pouvait être Chrétien et bon soldat. *La Croix* fit *disparaître toute la valeur Romaine !* O Constantin, ô Théodose, ô Narsès, ô Bélisaire, et vous tous illustres Guerriers qu'enfanta plus tard le Christianisme, est-il vrai que *la Croix* ait *chassé la valeur* de dessus la terre ?

Voltaire, à ce qu'il paraît, n'était pas ici du sentiment de Jean-Jacques. Parlant d'un guerrier de la famille des Fénélons, mort pour son pays, il dit que *son extrême dévotion augmentait encore son intrépidité. Il pensait*, ajoute-t-il, *que l'action la plus agréable à Dieu était de mourir pour son Roi. Il faut avouer qu'une armée composée d'hommes qui penseraient ainsi, serait invincible.* Siècl. de Louis XV. tom. 1.

[120] *Sacrificateurs.* pag. 299. Cette phrase est susceptible d'un mauvais sens. Je pense qu'on fera l'honneur à Tertullien de ne pas embrasser le mauvais sens qu'elle présente. Notre Apologiste ne veut pas dire qu'on devrait immoler les Prêtres des Idoles et examiner leurs entrailles, puisqu'il témoigne même tant d'horreur pour l'effusion du sang des *criminels* dans les Jeux publics, § 9. Tertullien veut seulement dire qu'il faudrait que les Sacrificateurs Payens apportassent à l'examen et à la purification de leur conscience, l'attention qu'ils emploient à examiner les entrailles des animaux.

[121] *Nous favorisons la durée de Rome.* pag. 301. Ici Voltaire, envisageant du haut de son élévation l'humble Tertullien, laisse tomber sur lui un regard de dédain : *Misérable!* lui dit-il, *tu n'aurais donc pas prié pour tes maîtres, si tu avais cru que le monde dût subsister encore?* Exam. import. de Bolyngbr. Voltaire se fâche mal à propos. Mais, voyez, en passant, avec quel zèle, quel transport, il défend dans cette circonstance la querelle des Rois. Que n'a-t-il été plus constant dans ce zèle! L'a-t-il tout réservé pour des rois idolâtres? Je dis que Voltaire s'irrite mal à propos, parce que Tertullien ne priait pas seulement pour les Empereurs, par la raison qu'il croyait qu'à leur conservation était attachée la durée du monde, mais il priait encore pour eux, parce que l'Écriture lui commandait de prier pour ses ennemis, et que les Chrétiens n'avaient pas de plus grands adversaires que les Césars, § 31. Tertullien priait encore pour les Empereurs, parce que les Livres Saints font un devoir aux Fidèles de prier pour leurs rois, leurs magistrats, *ibid.* Que ne lit-on un Auteur tout entier, quand on a la fureur de le censurer à chaque pas : on s'épargnerait bien des assertions aventurées, que ridiculisent encore le ton tranchant et emphatique avec lequel elles sont énoncées. *Misérable!* Quelle expression adressée à Tertullien! Mais suivons Voltaire :

Que Tertullien veut-il dire dans son latin absolument barbare? Entend-il le règne de mille ans? Entend-il la fin du monde annoncée par Luc et par Paul, et qui n'était point arrivée? Entend-il qu'un Chrétien peut par sa prière empêcher Dieu de mettre fin à l'univers, quand Dieu a résolu de briser son ouvrage? N'est-ce pas là l'idée d'un énergumène, quelque sens qu'on puisse lui donner? ibid. Voltaire ne comprend pas ce que Tertullien veut dire dans la phrase qui nous occupe! Cependant elle

est claire. Cet Apologiste, par une erreur qui lui a été commune avec quelques autres Écrivains, et dont Bergier tâche inutilement de le disculper, *Dict. Théol. art. Tertull.*, puisque les paroles de Tertullien sont si précises, s'imaginait que la fin du monde arriverait avec la fin de l'Empire Romain. Si donc Tertullien dit que de concert avec le reste des Fidèles, il prie pour que la fin du monde soit retardée, il n'a pas le dessein de faire croire qu'*un Chrétien peut par sa prière empêcher Dieu de mettre fin à l'univers*, et Voltaire le calomnie en lui prêtant cette pensée. Puisque Tertullien prie, il se vantera, tout au plus, d'avoir fléchi, et non d'avoir enchaîné le Tout-Puissant. Mais, non content de calomnier Tertullien, Voltaire l'injurie. Il l'appelle *un énergumène.* Quel argument péremptoire que cette parole! Oh, baissons la tête, plaignons Voltaire, et rougissons pour lui.

122 *Il importe à l'homme de céder à Dieu.* pag. 303. C'est au sein des apothéoses du Sénat, vendu aux Empereurs, que le Christianisme lève fièrement sa voix, et place les Césars au rang des hommes.

123 *Souviens-toi que tu es homme.* pag. 303. Ces paroles étaient prononcées derrière le triomphateur par un esclave, qui tenait en même temps une couronne d'or élevée sur sa tête.

124 *Je ne suis pas son esclave.* pag. 305. « Le Christianisme, « *disait Rousseau*, ne prêche que servitude et dépendance. Son « esprit est trop favorable à la tyrannie, pour qu'elle n'en profite « pas toujours. Les vrais Chrétiens sont faits pour être esclaves. » *Contrat soc. l. 4. c.* 8.

Voilà encore l'esprit du Christianisme travesti par Jean-Jacques, et cela contre les principes reçus et professés par toute la primitive Église, dont Tertullien est l'organe. *Les vrais Chrétiens sont faits pour être esclaves!* Et néanmoins, quand tout ployait sous le despotisme des tyrans de Rome, il n'y a eu que les seuls Chrétiens qui aient refusé de fléchir sous une volonté arbitraire. Les magistrats de Rome, le peuple, le Sénat lui-même, étaient accourus pour recevoir, aux portes de la Capitale, Néron, qui venait de faire poignarder le sein qui lui avait donné le jour, et baisant sa main teinte du sang maternel, acheter leur vie au prix de la plus lâche adulation. On ne fut pas plus courageux sous ses successeurs. Au milieu de cette servitude générale et abrutissante, un seul cri se fait entendre, et ce cri est un cri de li-

berté : *Je ne suis pas esclave ; je suis libre, liber sum*, et ce cri est proféré par la voix d'un Chrétien. O Jean-Jacques, sois *sincère et vrai, si un philosophe peut l'être, et dis-moi* si ce cri extraordinaire que fit entendre Tertullien à Rome, et que tu n'as fait que répéter, *let. signée Orang-Out.*, fut une seule fois redit par les Romains dégénérés ? Dis-moi franchement de quel côté se trouvaient les esclaves, si c'était dans le Christianisme, ou sous les drapeaux de l'infidélité. Rousseau s'est donc bien trompé, quand il a assuré que la Religion Chrétienne ne pouvait faire que des esclaves. Le révolutionnaire Desmoulins connaissait mieux que lui l'esprit de l'Évangile. Son mot est aussi profond qu'indécent.

125 *Père de la Patrie*. pag. 305. Surnom que prirent les Empereurs Romains. Tibère, Néron, Domitien, ne manquèrent pas de se l'arroger.

126 *Sept collines*. pag. 309. On sait que la ville de Rome renferma successivement dans son enceinte jusqu'à sept monts ou collines : le Palatin, le Capitole, le Quirinal, l'Esquilin, le Célien, l'Aventin et le Viminal.

127 *Le Tibre, le Cirque*. pag. 309. Il paraît, d'après ce langage de Tertullien, que le peuple ne se gênait guère au Cirque sur le compte des Césars, et que vers le Tibre, sur quelque mur ou sur quelque statue, comme aujourd'hui sur *Marforio*, *Pasquino* et l'*Abbate Luigi*, on attachait des placards injurieux aux Souverains.

128 *Peuple*. pag. 309. Tertullien se plaint de ce qu'il n'y avait rien de plus acharné à Rome, contre les Chrétiens, que le peuple, et, quelques pages plus bas, il dit que la populace les poursuivait à coups de pierres, et la torche à la main. Cela s'est renouvelé parmi nous lors de la révolution, et rien n'égalait la férocité du peuple contre les Prêtres et les Royalistes. Je n'ai pas vu le peuple dans ses fureurs pendant la révolution, mais j'ai vu la joie de ce peuple, lors de la restauration, et elle avait quelque chose d'effrayant. Quel aspect doit présenter donc un peuple cruel et dans l'anarchie !

129 *Cassius, Albin, Niger*. pag. 309. Cassius conjura contre l'Empereur Antonin ; Albin et Pescennius Niger, contre Sévère.

130 *Entre deux bois de laurier*. pag. 309. Tertullien fait ici

allusion, selon La Cerda et Rigault, à l'Empereur Commode, qui, d'après Hérodien, liv. 1., s'était retiré dans un lieu de plaisance voisin de Rome, et planté de lauriers.

131 *A les étrangler.* pag. 309. Il s'agit ici du même Commode qui, ayant reçu un breuvage empoisonné de sa concubine Marcia, secondée de deux officiers de l'Empire, et résistant à la force du poison, fut étranglé par un Gladiateur nommé Narcisse.

132 *Sigérius, Parthénius.* pag. 309. Noms des deux principaux conspirateurs qui égorgèrent Domitien. Ceux que Tertullien compare aux Sigérius, aux Parthénius, sont les meurtriers de Pertinax, qui l'assiégèrent et le massacrèrent dans son palais, ou selon Grotius, *De Jure pacis et belli. lib.* 1. *c.* 4. § 7., Plautien et ses complices, qui tentèrent d'assassiner Sévère dans son palais.

133 *Moisson de parricides.* pag. 311. Cette phrase présente une des plus belles métaphores de Tertullien, comme on l'a remarqué. Il veut parler ici surtout d'Albin, que Sévère défit dans une bataille. Celui-ci s'empara des papiers de son compétiteur. Ces papiers lui révélèrent le nom d'une foule de personnes qui avaient embrassé le parti de son rival, et qu'il fit périr.

134 *Magiciens.* pag. 311. Tertullien parle ainsi d'après St Justin, dans son *Dialogue avec Triphon.*

135 *Celui qui est si élevé par la volonté de Dieu.* pag. 313. Dans le texte on lit: *Qui per Deum tantus est.* Cela revient au *Dei gratia* qu'on lisait autrefois sur nos pièces de monnaie. Pétion, au commencement de la révolution, désapprouva cette expression au sujet des rois. Soutenir que les rois le sont par la grace de Dieu, *c'est calomnier Dieu*, s'écria-t-il. Pétion voulait qu'on remplaçât cette formule par celle-ci : *Roi par le consentement de la Nation* : à quoi bon mêler Dieu dans les choses humaines ?

136 *Sépulture violée.* pag. 315. Voilà encore un trait de ressemblance entre la persécution suscitée contre les Chrétiens par le paganisme, et les désordres de la révolution. On connaît les excès en ce genre commis en France durant nos troubles. On en voulait surtout, dans ce temps, aux tombes royales, et St-Denis fut témoin de scandales inouïs jusqu'alors parmi nous.

137 *Loin d'ici qu'on venge une Société divine par le feu humain.* pag. 315. Voilà encore une de ces phrases de Tertullien qu'il faudrait

écrire en caractères ineffaçables. Que les premiers Chrétiens avaient des idées saines sur la tolérance ! Poursuivez l'erreur, mais épargnez toujours celui qui s'égare. Le bûcher de Servet jette sur le berceau de la Réforme une lueur sombre et sanglante qui la rend hideuse.

138 *Forces des Chrétiens*. pag. 315. Les Chrétiens, lors de la publication de l'Apologétique, étaient fort nombreux; et s'ils avaient voulu se venger des persécutions qu'on leur faisait endurer, cela ne leur aurait pas été difficile. Le témoignage de Tertullien est formel. Néanmoins, Barbeyrac, homme d'ailleurs respectable pour son savoir, mais qui, selon l'usage de ceux de sa communion, n'aimait pas les Pères, ce qu'il a prouvé par son ouvrage sur leur *Morale*, donne hardiment un démenti à Tertullien touchant un fait dont il était éloigné de 1500 ans, et que celui-ci avait sous les yeux. Il dit, en parlant des premiers Fidèles: « Quand même ils auraient voulu « résister à leurs persécuteurs, ils auraient été hors d'état de l'entre- « prendre. En vain étale-t-on leur grand nombre; c'était une mul- « titude dispersée, et fort petite en comparaison du nombre de leurs « ennemis, etc. » Grotius, sous le texte duquel Barbeyrac place cette injuste glose, parle bien autrement de l'état de la primitive Église sous Tertullien, et réfute victorieusement son commentateur : « Il y a, *dit-il*, des gens qui croient que, si les premiers Chrétiens « ne se sont pas défendus, lorsqu'ils étaient exposés à un péril « de mort inévitable, les forces leur manquaient, et non pas la « volonté. Mais, à mon avis, on leur fait grand tort d'avoir d'eux « une telle opinion.... Tertullien, certes, aurait été bien im- « prudent et bien effronté, si, parlant aux Empereurs, qui ne « pouvaient ignorer la vérité de la chose, il eût osé mentir avec « autant d'assurance qu'il ferait dans cette supposition, etc. » Voyez *le Droit de la guerre et de la paix*, traduit par Barbeyrac. tom. 1. liv. 1. c. 4. § 7. n. 8.

139 *Possessions*. pag. 317. Tertullien se vante plus d'une fois, dans son Apologétique, du pouvoir qu'avaient les Chrétiens de délivrer les possédés. Il paraît qu'ils exerçaient souvent ce pouvoir sur les payens, puisque notre Apologiste en fait à ceux-ci un titre de reconnaissance. Ces possessions ont trouvé bien des incrédules. Mais, il faut brûler l'Évangile, ou les croire. Elles y sont prouvées d'une manière trop précise, pour qu'on puisse les révoquer en doute. Tous les Apologistes de la Religion Chrétienne nous parlent des possessions et de la délivrance des possédés, du temps de la primitive Église, comme d'un fait positif

et indubitable. Ils en attestent les yeux des payens, qui en étaient tous les jours les témoins. Comment concevoir maintenant que tant d'hommes, auxquels vous ne pouvez contester au moins le nom d'hommes d'esprit, d'habiles écrivains, aient menti impudemment à la face de leurs contemporains, à la face de tous les siècles, et cela d'un concert unanime? Cela est plus difficile à croire encore que les possessions.

140 *Nulle chose nous est plus étrangère que la chose publique. Nous ne connaissons tous qu'une république, le Monde.* p. 319. On a souvent reproché aux Chrétiens ces maximes, mais on ne les a pas toujours comprises ni renfermées dans leurs justes bornes. La Religion Chrétienne, dit Jean-Jacques, *loin d'attacher les cœurs des citoyens à l'Etat, les en détache comme de toutes les choses de la terre : je ne connais rien de plus contraire à l'esprit social.... Une société de vrais Chrétiens ne serait plus une société d'hommes.* Contrat soc. l. 4. c. 8. On ne peut pas s'exprimer avec moins de ménagement contre l'esprit du Christianisme que le fait Rousseau. Mais c'est avec injustice. Un véritable Chrétien peut et doit, tout en s'occupant du Ciel, ne pas perdre de vue son pays, dont il doit concilier les intérêts avec ceux des autres nations, mais dont il doit préférer les intérêts à ceux de toute autre nation.

Tertullien dit que *nulle chose* n'était plus *étrangère* aux premiers Chrétiens que la chose *publique*; mais il faut l'entendre. On doit songer qu'il disculpe les Fidèles du titre de factieux qu'on leur donnait. Or, dit Tertullien, comment les Fidèles seront-ils des factieux, puisque rien ne leur est plus étranger que les intrigues de l'ambition, puisqu'ils ne cherchent nullement à influer sur l'État? Mais cela empêchait-il les Fidèles de désirer, de demander à Dieu sa prospérité? Pourquoi demandaient-ils pour l'Empire des *armées valeureuses*, § 30, s'ils ne s'intéressaient pas à sa prospérité?

Quant à ce que Tertullien ajoute que la *république* du Chrétien est *le Monde*, il veut faire entendre par là que les Chrétiens aimaient tous les hommes. Que leur amour ne connaissait ni confins, ni remparts; que leur plus grand désir était de voir tous les humains unis par les liens de la concorde, *orbem quietum*, § 30 : cela est-il encore *contraire à l'esprit social?*

141 *Xyste*. pag. 319. *Xyste*, allées d'arbres sous lesquels on se promenait à Rome, dans les beaux jours.

142 *Epicuriens*. pag. 319. Les Epicuriens faisaient consister la volupté dans le repos.

143 *Nom de frères que se donnaient les premiers Chrétiens*. pag. 321. Les premiers Fidèles se regardaient comme les enfans du même père, les membres de la même famille, et ils se désignaient mutuellement sous le doux nom de *frère*. Que ce nom inventé par la charité Chrétienne est touchant! Comment l'âme sensible de Parny a-t-elle pu le ridiculiser? Les Jacobins eux-mêmes en ont senti le charme; mais ils l'ont parodié. Ils avaient fait placer, durant la révolution, sur toutes les portes, ces paroles: *Fraternité ou la mort!* sur quoi Chamfort dit ce mot si connu: *La fraternité de ces gens-là ressemble fort à celle de Caïn et d'Abel.*

144 *Sortis du sein de la même ignorance*, etc. pag. 323. Belle image, tirée de la naissance corporelle.

145 *Notre fraternité ne fait jeter aucun cri à la tragédie*. pag. 323. Allusion aux *Frères Thébains* d'Euripide.

146 *Socrate*, *Caton*. pag. 323. Ce que Tertullien raconte ici de Socrate et de Caton nous est confirmé par les auteurs profanes. Seulement il se trompe en attribuant à Caton le Censeur ce qui ne doit être attribué qu'à Caton d'Utique. Peut-être le fait-il à dessein, et ne donne-t-il à celui-ci le nom de Censeur, qu'à cause de la rigidité de ses mœurs qui semblaient faire la censure de celles de ses concitoyens.

147 *Saliens*. pag. 325. Les repas des Saliens étaient si splendides qu'ils avaient passé en proverbe, *saliares cœnæ*.

148 *Festins donnés à l'occasion de la dîme d'Hercule*. pag. 325. Voyez la note 54.

149 *Apaturies*, *Dionysies*. pag. 325. *Apaturies*, fêtes qu'on célébrait chez les Athéniens et qui duraient trois jours. Voyez le *Voyage du jeune Anacharsis*, tom. 3. c. 26. *Dionysies* ou *Dionysiaques*, fêtes en l'honneur de Bacchus. *Ibid.* tom. 2. c. 24.

150 *Spartéoles*. pag. 325. Corps d'hommes institué par Auguste, pour veiller la nuit contre les incendies, et ainsi nommés, ou à cause des cordages dont ils se servaient, et qui étaient en sparte, ou à cause de leurs vêtemens et de leurs souliers, qui étaient de la même matière.

[151] *Agapes.* pag. 325. L'étymologie de ce mot est grecque, et signifie *amour*. Quelle Religion que celle qui anime tout du nom de la charité, jusqu'aux fonctions les plus communes de la vie! *Quelle que soit la dépense qu'on fait* dans ces Agapes, dit ici Tertullien, *c'est un gain que de dépenser pour faire du bien.* A peine a-t-il ouvert la bouche pour dire cela, que Voltaire se présente, et avec lui la mauvaise foi. Il ne passe rien à notre Apologiste: *A la fin du second siècle*, dit-il, *il y avait déjà des Chrétiens très-riches..... exclus des dignités, parce qu'ils ne voulaient pas assister aux cérémonies instituées pour la prospérité de l'Empire, ils exerçaient le négoce; ils s'enrichissaient. Leurs agapes étaient de grands festins; on leur reprochait déjà le luxe et la bonne chère. Tertullien en convient: Oui*, dit-il, *mais, dans les mystères d'Athènes et d'Égypte ne fait-on pas bonne chère aussi? Quelque dépense que nous fassions, elle est utile et pieuse, puisque les pauvres en profitent.* Il est vraiment curieux de voir Voltaire faire ainsi le tableau des richesses, du négoce des premiers Chrétiens, de leurs repas somptueux. Où a-t-il pris tous ces détails? Il les a forgés dans sa tête. Il dit que Tertullien avoue que les *agapes* des Fidèles *étaient de grands festins*. Tertullien n'avoue rien de cela. Il réplique aux Payens qui accusaient les Fidèles de profusion dans leurs repas, et il leur dit que lors même qu'ils seraient aussi splendides qu'on le public, ce serait *un gain de dépenser pour faire du bien.* Voilà ce que signifient ces mots qui scandalisent Voltaire: *quantiscunque sumptibus, etc.* Il s'en faut tellement que Tertullien accorde que les agapes fussent de *grands festins*, qu'il les désigne sous le nom de *cœnulas* dans l'alinéa précédent. Voltaire a-t-il lu cet alinéa? S'il ne l'a pas lu, comment ose-t-il juger Tertullien? S'il l'a lu, comment a-t-il le front d'avancer que celui-ci avoue que les *agapes étaient de grands festins?*

[152] *Prières nocturnes.* pag. 325. C'était pour mieux se dérober à la vigilance des persécuteurs, que les premiers Fidèles célébraient l'Office divin pendant la nuit. De là est venu l'usage d'appeler *Officium nocturnum* la première partie de l'Office Canonial.

[153] *Au Lion les Chrétiens.* pag. 329. Bayle fait l'éloge de cet alinéa, *Dict. hist. et critiq. tom.* 3. *pag.* 2949; et il faut avouer qu'il est d'une frappante énergie. Remarquez ces expressions: *ascendit, non ascendit.* Ainsi, de quelque manière que tout allât,

les Chrétiens avaient toujours tort, et ce tort il n'y avait qu'un lion qui pût le leur faire expier.

[154] *Les îles d'Hiéra, d'Anaphé, etc.* pag. 329. L'abbé de Gourcy, qui ne s'écarte guère de Rigault, s'en éloigne ici, et mal à propos. Rigault, au lieu des noms d'*Hiéra* et d'*Anaphé*, lit dans le texte celui d'*Hiérannape*. Gourcy, comme Pamélius et La Cerda, emploie le mot *Hiérapolis*. Ce mot n'est nullement ici à sa place : 1° parce que Tertullien ne veut parler, dans ce passage, que des malheurs publics qui ont précédé le Christianisme. Or, la ville d'*Hiérapolis* n'a été ruinée par un tremblement de terre que la troisième année du règne de Néron, comme le racontent Eusèbe, *Chron.*, et Orose, *l.* 7. *c.* 7; 2° Tertullien met ici plusieurs noms d'îles : ce qui fait penser que le nom propre, qui, dans ce passage, a mis tant d'érudits à la torture, est un nom d'île plutôt qu'un nom de ville continentale.

J'ai lu donc, au lieu d'*Hiérapolis*, qui est tout-à-fait opposé à la pensée de Tertullien, et d'*Hiérannape*, qui ne s'en rapproche pas assez, les mots *Hiéra* et *Anaphé*, noms de deux îles voisines, parmi les Sporades, dans l'Archipel. J'ai suivi en cela la pensée de Holstenius, qui, dans son Commentaire sur Étienne de Byzance, dit, à l'article Ἱερὰ νῆσος, en parlant du mot *Hiérannape* employé par Rigault : *Nec dubito quin ea vox composita sit ex Hiera et Anaphe.* Havercamp s'était décidé, sans doute sur l'observation de Holstenius, à lire comme moi. La seule différence qui existe entre la leçon d'Havercamp et la mienne, c'est qu'entre les mots *Hieran*, *Anaphen*, j'ai placé la particule *et*, qui se trouve devant les autres noms propres subséquens, et qui paraissait ici indispensable. On sait qu'*Anaphé* se nomme aujourd'hui *Nanfio*. *Hiéra*, qu'on appelle maintenant Μάκρη Καμένη, ou *Grande-Brûlée*, pour la distinguer d'un îlot voisin qui porte le même nom, doit son existence à un volcan sous-marin qui la produisit un peu après l'île Thérasie, qui en est peu distante. Celle-ci fut poussée hors la mer la 4e année de la 135e olympiade, selon Pline, 237 ans avant J. C. On peut voir les détails intéressans qui concernent la naissance merveilleuse de ces îles et de plusieurs autres de l'Archipel, dans l'Hist. de l'Ile de Délos, par l'Abbé Sallier. Mém. de l'Acad. des Inscript. et Bell. Lett. tom. 3.

[155] *Platon.* pag. 329. Tertullien, dans son liv. *De Pallio*, *c.* 2, désapprouve ce sentiment de Platon, qu'il semble ne pas condamner ici.

156 *Fruits de Sodome.* pag. 329. Plusieurs Auteurs anciens, sacrés et profanes, ont parlé de ces fruits. Les modernes les appellent *Pommes de Sodome*; mais ils ne s'accordent ni sur la qualité de l'arbre qui les porte, ni sur leur forme, ni sur leur substance, que les uns disent être du coton, d'autres de la cendre pure, d'autres enfin une semence noirâtre. Les uns disent encore que ces fruits doivent leur cinération à la nature du sol, d'autres à un insecte qui les pique et les dénature, tandis que les fruits de la même espèce qui échappent à cet insecte, n'éprouvent pas le même accident.

157 *Vulsinie, Pompeii.* pag. 331. Vulsinie, ville très-opulente de l'Étrurie, fut toute réduite en cendres par la foudre, nous dit Pline : *Vulsinii oppidum Thuscorum opulentissimum, totum concrematum est fulmine.* Hist. Nat. lib. 2. cap. 52.

Une éruption du Vésuve, dit Xiphilin, *ensevelit deux villes entières, Herculanum et Pompeii, pendant que le peuple était assis au théâtre.* In Tit.

158 *Supplications à pieds nus.* pag. 333. Cela est rendu en latin par un seul mot consacré par l'usage, *nudipedalia*, comme aussi les sacrifices offerts au Père des Dieux pour obtenir la pluie, et dont il est parlé avant, se désignaient par cette seule expression : *aquilicia*, de *aqua* et *elicere.*

159 *Jupiter.* pag. 333. Quand, par nos prières, nous avons obtenu du Ciel la pluie, dit Tertullien aux Idolâtres, vous courez dans vos temples en remercier Jupiter. Personne n'a, jusqu'à présent, soupçonné du mystère dans cette réflexion. Cependant c'est une allusion bien marquée à la Colonne Antonine. On y avait représenté, en mémoire de la pluie obtenue du Ciel par les prières des soldats de la Légion Mélitine, voyez la note 16; on y avait représenté Jupiter Pluvieux venant au secours des Romains consumés par la soif; tandis qu'il était avéré que cette pluie bienfaisante n'avait été accordée que par le Dieu des Chrétiens. Notre Apologiste fait voir aux Payens l'injustice et l'aveuglement d'une telle conduite.

160 *Rien ne nous intéresse en ce monde que d'en sortir bientôt.* pag. 335. Voilà en deux mots tout le Christianisme. Ce Tertullien a des coups de pinceau d'une vigueur étonnante. Je ne m'amuse pas à relever toutes ses pensées saillantes : il faudrait s'arrêter à chaque instant.

161 *Brachmanes*, *Gymnosophistes*. pag. 335. Philosophes Indiens, que Tertullien avait raison d'appeler *exulès vitæ*. Rien de si sauvage que leurs mœurs. Ils allaient nus, habitaient les forêts, ne mangeaient que des fruits, ne buvaient que de l'eau. Voyez Origène, Κατὰ πασῶν Αἱρέσεων, à l'art. des Brachmanes.

162 *Saturnales*. pag. 337. Chez les anciens, durant les Saturnales, on faisait un fréquent usage du bain.

163 *Repas de ceux qui étaient condamnés aux bêtes féroces*. pag. 337. On permettait, chez les anciens, aux criminels, avant de subir leur condamnation, de se rassasier de viandes et de vin, au rapport de Suidas.

164 *Couronnes*. pag. 337. Les Payens faisaient un grand usage des couronnes de fleurs. Les Chrétiens refusaient de les imiter, peut-être se souvenant que leur Maître n'avait porté d'autre couronne qu'une couronne d'épines, ou plutôt, regardant ces couronnes comme une marque caractéristique de l'idolâtrie, les Idolâtres couronnant leurs prêtres, leurs autels, leurs victimes. Les Chrétiens usaient néanmoins des fleurs, comme on en use communément.

165 *Sépulture des morts*. pag. 337. Les premiers Chrétiens prenaient un soin particulier de leurs morts, qu'ils embaumaient à grands frais. Leur zèle, là-dessus, était si remarquable, que l'Empereur Julien attribue, en partie, la multiplication des Fidèles, à leurs soins pour la sépulture des défunts; et, plus encore, devait-il l'attribuer à la croyance de la résurrection, qui en était la base. Voyez la lett. 49 de cet Empereur.

166 *Fidélité des Chrétiens à payer les impôts*. pag. 339. St Justin, dans une de ses Apologies, parle aussi de cette exactitude des Fidèles à satisfaire le trésor public. Les premiers Chrétiens eurent toujours présentes à l'esprit ces paroles de leur Maître : *Rendez à César ce qui est à César*, Math. 22, 21; et, ni les persécutions, ni les tourmens, ni la mort, ne purent les empêcher de les accomplir fidèlement.

167 *Filou des bains*. pag. 341. On trouvait aux bains, chez les anciens, des esclaves ou des gens gagés, chargés de garder les vêtemens de ceux qui se lavaient, et quelquefois ils les gardaient si bien, qu'ils ne les rendaient plus. C'est de ces gens que parle Tertullien.

[168] *Mauvaises paroles*. pag. 343. On lit dans l'Évangile de St Math. c. 12. v. 36. ces mots : « Les hommes rendront compte, au jour du jugement, de toute parole oiseuse qu'ils auront dite »: πᾶν ῥῆμα ἀργὸν. Ce mot ἀργὸν, *oiseuse*, manque dans quelques manuscrits ; dans d'autres il est remplacé par le mot πονηρὸν, *mauvaise*. Il paraît que Tertullien avait conservé cette dernière leçon.

[169] *Craignant Dieu et non le Proconsul*. pag. 343. On dirait que tout cet alinéa n'a été écrit que depuis un siècle. C'est là le fond d'un sujet traité par un grand nombre de nos sermonnaires. Quel est ce sujet ? c'est que sans la Religion, il ne peut pas y avoir d'honnête homme. L'insuffisance de la raison humaine, de l'estime publique, de l'amour du bien, et la nécessité du frein de la crainte divine qui supplée si bien, dans une conscience, les motifs humains, et que rien ne peut suppléer, voilà des raisons puissantes qui durent amener, dans le sein de la Religion Chrétienne, bien des gens éclairés et réfléchis.

[170] *Qui force un philosophe à sacrifier, à jurer par les Dieux?* etc. pag. 345. Voltaire lance son dernier trait à Tertullien. Ici il semble excusable. Celui-ci attaque les philosophes ; Voltaire était philosophe : il lui convenait de prendre la défense de ses collègues, et il le fait avec zèle. Tertullien dit avec raison que, puisque les payens regardaient les Fidèles comme une secte de philosophes, ils devaient les traiter comme ceux qu'ils désignaient sous ce nom. Pourquoi mettre de la différence dans le traitement qu'on faisait aux uns et aux autres ? *Cette différence*, réplique Voltaire, *prouve évidemment que les philosophes n'étaient pas dangereux, et que les Chrétiens l'étaient*. Exam. imp. c. 21. Mais en quoi les Chrétiens étaient dangereux ? Sans doute en ce qu'ils pouvaient nuire à l'État ; car ils ont, dans la suite, *contribué*, ajoute Voltaire, *à la destruction de l'Empire Romain*. Les Chrétiens ont contribué au renversement de l'*Empire Romain* ! Cela est faux : Montesquieu assigne à la décadence de l'Empire Romain des causes bien différentes. Voyez ses *Considérations sur les Causes de la Grandeur des Romains et de leur Décadence*. Non, ce n'est pas le Christianisme qui abat les Empires ; la philosophie s'est réservé ce privilége. Car le renversement de la monarchie française fut son ouvrage. Ce n'est pas la calomnier que de lui en faire honneur : elle s'en est van-

tée. Let. de Volt. au Marq. de Chauvel. 2 avril, 1764. Qu'on décide maintenant ce qui est le plus *dangereux* de la philosophie ou de la Religion, et laquelle des deux méritait davantage d'être tolérée par les Romains.

[171] *Ils accusent également dans leurs écrits vos superstitions et vous les applaudissez! La plupart encore aboient contre les Monarques.* pag. 345. Comme les philosophes se sont ressemblés dans tous les siècles, chez tous les peuples, dans toutes les sectes! Déclamer contre la *superstition*, ce qui, en leur style, signifie la Religion, *aboyer* contre les Rois, tel a toujours été leur système de prédilection. Voltaire répète sans cesse qu'il veut *écraser l'infâme;* Rousseau arbore insolemment le titre d'*Ennemi des Rois*, autant qu'il m'en souvient, dans une lettre qu'il écrit à un Roi, à Frédéric. Quels êtres singuliers que ces philosophes! Il faut qu'ils pensent, qu'ils parlent, qu'ils agissent différemment des autres hommes. Tout leur mérite est d'aller au rebours du genre humain : que d'orgueil caché sous ce manteau philosophique!

[172] *Dieu.* pag. 347. Tertullien condamne ici les délais que demanda Thalès à Crœsus pour lui expliquer ce que c'était que Dieu, délais après lesquels le philosophe finit par ne rien répondre au monarque. *Un ouvrier*, parmi les Fidèles, dit notre Apologiste, eût été moins embarassé à répondre que *Thalès, le prince des physiciens.* C'est Bayle, cette fois, qui vient se mesurer avec notre auteur; il le désapprouve, le condamne : *Vous voyez*, dit-il, en parlant de Tertullien, *comment ce Père élève la science du plus petit artisan au-dessus de celle des plus fameux philosophes du paganisme. Cela signifie que si Crœsus eût demandé au plus ignorant des Chrétiens*, qu'est-ce que Dieu *et quels sont ses attributs, il eût eu sur-le-champ une réponse catégorique et si exacte, que rien n'y aurait manqué. Tertullien va trop vite; il se laisse trop entraîner à son imagination. Il ne considère pas que les philosophes du paganisme, qui se reconnaissaient incapables de satisfaire la curiosité de ceux qui leur demandaient* qu'est-ce que Dieu, *n'étaient réduits au silence que parce qu'ils ne voulaient pas s'arrêter à des notions populaires, comme un ignorant ferait. Rien ne leur aurait été plus facile que de répondre* : Dieu est un être infini et tout-puissant, qui a formé l'univers et qui le gouverne, qui punit et qui récompense, qui se fâche contre les pécheurs, et qui s'appaise par des sacrifices. *Voilà de quelle manière nos*

artisans répondraient. Dict. Hist. et Crit. tom. 3. pag. 272. not. *b*.

Je m'arrête ici et je commence à réfuter Bayle. Il dit que *Tertullien va trop vite*, je crois que lui va un peu comme Tertullien. Bayle assure qu'il aurait été facile à un philosophe payen de répondre, interrogé sur la Divinité, *Dieu est un être infini*: pas aussi facile qu'il pense, il n'y a qu'à lire la note 1 du chapitre 79 du *Voyage du Jeune Anacharsis*, pour voir qu'il n'est rien moins que prouvé que les anciens philosophes aient admis l'unité de Dieu. Son *infinité* n'a-t-elle pas été combattue aussi par Xénophon, *Orig.*, Κατὰ πασῶν Αἱρέσεων ? Il aurait été facile à un philosophe de dire que Dieu était *tout puissant!* Bayle avait-il donc oublié le système des Stoïciens qui assujettissaient la Divinité au destin ? Il aurait été aisé à un philosophe de dire que Dieu *a formé l'Univers!* Bayle songeait-il au système de Pythagore qui admet un monde éternel, Apolog. § II ? Il n'aurait pas été difficile à un philosophe de dire que Dieu *gouverne l'Univers!* Mais Bayle avait-il oublié le système d'Épicure, l'ennemi de la Providence ? etc. On voit par ces citations, que je pourrais pousser plus loin encore, que Bayle ne raisonne pas ici avec justesse, et que cette connaissance imparfaite de Dieu, dont il croit que tout philosophe de l'antiquité eût été capable, surpassait l'intelligence de plusieurs d'eux. D'un autre côté, il avoue qu'un *artisan* Chrétien a cette connaissance de Dieu telle qu'il l'expose. Donc Tertullien a raison de dire qu'un *ouvrier Chrétien* connaît mieux la Divinité que ne la connaissait un philosophe du paganisme, et la querelle que Bayle suscite ici à notre Apologiste n'aboutit à rien.

173 *Comparaison du caractère moral des philosophes à celui du Chrétien.* pag. 349. De tous ces philosophes que cite Tertullien et qu'il humilie en les rapprochant du tableau d'un véritable Chrétien, je ne parlerai que de Démocrite, parce qu'à son occasion Bayle attaque encore Tertullien. *Dict. Hist. et Crit. tom.* 1. *pag.* 1030. *not. b.* Celui-ci avait avancé que Démocrite s'était privé de la vue pour mieux surmonter le penchant qu'il avait pour la volupté, pour ne plus voir de femme. Tertullien donne la préférence sur ce philosophe à un Chrétien qui, conservant l'usage de ses yeux, les gouverne avec empire et se surmonte avec plus de courage que Démocrite qui, en diminuant les dangers qui l'environnent, diminue le mérite qu'il aurait eu à se dompter lui-même :

A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire.

Bayle blâme, là-dessus, notre Apologiste : *Tertullien*, dit-il, *tire de là un grand sujet de triomphe sur les sages du paganisme. C'est un triomphe bien imaginaire ; car ce que l'on sait de plus certain touchant Démocrite, renverse de fond en comble la supposition de Tertullien.*

Il voyagea jusqu'à l'âge de 80 ans. On ne s'avise guère d'entreprendre de grands voyages quand on est aveugle, et si ceux qui ont passé l'âge de 80 ans avaient besoin de s'aveugler, ce ne serait pas à cause que la vue des femmes allume en eux les feux de l'amour.

Clément d'Alexandrie dit une chose qui, à le bien prendre, réfute invinciblement Tertullien : Democritus autem repudiat matrimonium et procreationem liberorum propter multas quœ ex ipsis oriuntur molestias et quod abstrahant ab iis quœ sunt magis necessaria. Stromat. l. 2.

Maintenant il s'agit des savoir lequel a raison de Bayle ou de Tertullien. Bayle attaque deux choses dans le récit de Tertullien, le fait et le motif. Il nie que Démocrite se soit aveuglé, et il nie que le motif qui l'a déterminé à se priver de la vue, si la chose est avérée, fut de se soustraire aux appas de la volupté. Pour ce qui est du fait, je ne sais ce qu'en pense le lecteur ; mais je dirai qu'il nous est confirmé par le témoignage d'Aulugelle et de Labérius, dont Aulugelle cite les propres expressions, *Noct. Attic.* l. 10. c. 17. Ces témoignages sont formels, au lieu que le témoignage de St Clément d'Alexandrie et d'Eusèbe, qu'allègue Bayle, n'a rien de positif. Ces auteurs assurent que Démocrite voyagea jusqu'à l'âge de 80 ans. Reste à savoir si on ne peut voyager, sans jouir de la vue. Un philosophe ne voyage pas pour voir. Il suffit qu'il entende. Il cherche la sagesse, et la sagesse ne se voit pas. Elle est sur la langue du sage que l'on consulte et que l'on écoute. Quant au témoignage de Plutarque, que Bayle présente en faveur de son opinion, il n'est rien moins que concluant. Plutarque, *de Curiosit.*, se borne à dire que Démocrite ne s'était pas aveuglé avec un miroir ardent, mais il ne nie pas qu'il se soit aveuglé ou du moins qu'il ait été aveugle. On peut vérifier le passage.

Venons maintenant au motif qui a pu déterminer Démocrite à s'aveugler. Pour prouver que ce n'était pas afin de fermer ses regards à tout ce qui aurait pu allumer dans son cœur quelque passion dangereuse, Bayle cite un passage de St Clément

d'Alexandrie, où ce Père assure que Démocrite réprouvait le mariage et la génération des enfans, parce qu'il les regardait comme un fardeau et une source de peines et de sollicitudes. Par cela Bayle veut prouver que Démocrite n'avait aucun penchant pour les femmes, et qu'il est ridicule de supposer qu'il ait pu s'aveugler pour ne pas voir ce qui ne faisait aucune impression sur son cœur. Le raisonnement de Bayle n'est pas juste. De ce qu'un philosophe blâme le mariage, il ne s'ensuit nullement qu'il réprouve la volupté : il fuit la peine, mais il ne renonce pas au plaisir. Que d'exemples en ce genre nous offrent les philosophes modernes ! Conclure qu'ils étaient continens parce qu'ils déclamaient contre le mariage, ç'aurait été les mal connaître, et peut-être les offenser. Je m'en vais en donner un exemple sans réplique ; c'est celui d'Helvétius. Voulez-vous savoir combien il aimait peu le mariage, écoutez ses paroles : *La loi d'une union indissoluble dans le mariage*, dit-il, *est une loi barbare et cruelle*. De l'Homme, § 8. note 3. Conclurez-vous de là, comme Bayle a fait au sujet de Démocrite, qu'Helvétius était invulnérable du côté de la volupté ? Vous vous tromperiez étrangement ; écoutez-le une seconde fois : *Le culte de Paphos*, dit-il encore, *peut nous faire seul supporter le pénible fardeau de la vie*. De l'Esprit. p. 366.

174 *Philosophes*. pag. 351. Les philosophes avaient été chassés par des décrets publics, non-seulement à Thèbes, à Sparte et à Argos, mais encore à Rome et à Athènes.

175 *Opinions des philosophes sur la Divinité*, pag. 353. Tout cet alinéa est une réfutation complète de l'assertion de Bayle qui prétend que, si pour définir la Divinité, quand on les questionnait, les philosophes *s'étaient contentés d'idées générales, ils n'auraient point demandé du temps pour préparer leur réponse ; ils auraient satisfait à la question par un impromptu*. Dict. Hist. et Crit. tom. 3. pag. 272. not. *b*.

Il paraît, par les paroles de Tertullien, que l'*impromptu* serait venu un peu lentement ; car il nous présente les philosophes de l'antiquité, non-seulement opposés, mais peu décidés sur les premières notions, les notions les plus essentielles de l'Être suprême.

176 *Paradis*. pag. 355. Plusieurs anciens, dit Pamélius, *in Tert. Parad.*, sont tombés dans l'erreur qu'admet ici Tertullien. Ils ont pensé que les âmes justes, en attendant la résur-

rection générale, étaient dans un lieu de délices différent de celui qui doit être la demeure éternelle des élus. Sur cela, Havercamp prend occasion d'attaquer le dogme du purgatoire. C'était bien le lieu d'en parler ici, dit-il, si Tertullien y avait cru. Il me semble, quant à moi, qu'il n'était nulle part moins convenable d'en parler que dans cet endroit, car notre Apologiste compare ici les dogmes philosophiques avec les dogmes du Christianisme, l'enfer avec le Pyriphlégéton, le paradis avec les Champs Élysées, etc. Pour que Tertullien dût parler du dogme du purgatoire, il aurait fallu qu'il eût trouvé un dogme approchant dans le système des philosophes payens. Ainsi, le professeur de Leyde attaque ici les Catholiques mal à propos, et veut inutilement faire rejeter à Tertullien un dogme condamné par ceux de son Église. Si celui-ci ne parle pas du purgatoire dans son Apologétique, il en parle ailleurs. Voyez son traité intitulé *de Anima*, § 35; il y parle d'un lieu de peines, d'une *prison* d'où on ne peut sortir que lorsqu'on a payé jusqu'à la dernière obole : *unde non dimittaris nisi modico quoque delicto mora resurrectionis expenso*. Rien de plus clair et de plus péremptoire que ce passage. Voyez aussi le § 58 du même livre.

177 *Labérius*. pag. 357. Voici les vers que P. Crinitus, *de Honest. Discipl.* l. II. c. 3., met dans la bouche de ce poète comique :

> Et audio mala multa etiam ex bonis;
> Par illud ut nos olim mutant philosophi;
> Et nunc de mulo hominem, de muliere colubrum
> Faciant, et ex diversis diversa alia.

178 *L'âme seule, sans matière inhérente, sans corps, ne peut pas souffrir*. pag. 359. Voilà encore un paradoxe de Tertullien. Il dit que l'âme ne peut souffrir sans le corps. Pamélius met cette opinion au rang des erreurs de notre Apologiste. Les *Centuriateurs* de Magdebourg, loin de l'envisager comme une erreur, en ont fait un dogme de leur croyance, et se servent du passage qui nous occupe pour prouver leur sentiment erroné. Cependant ils devaient bien savoir que le passage de Tertullien dont il est ici question, n'échappa à Tertullien qu'au commencement de sa conversion, et que, dans la suite, ayant mieux connu les dogmes de la Religion qu'il avait embrassée, il retracta d'une manière bien précise cette première opinion. On peut lire le § 58 de son traité *De Anima*, entièrement employé à prouver que l'âme peut

être heureuse ou souffrir indépendamment du corps. Il enseigne la même doctrine dans son liv. *De Resurrect. Carn.* § 17.

179 *Le Temps.* pag. 363. Je n'ai vu nulle part une image plus sublime du temps que celle que nous offre Tertullien. Il n'y a que le Christianisme qui pouvait la lui fournir. Qu'est-ce que le temps ? Le temps est *un voile qui masque les destinées de l'éternité.*

180 *Foudre, Volcans.* pag. 363. Tertullien, en nous disant que le feu de l'enfer est le même que celui de la foudre et des volcans, confirme le sentiment du plus grand nombre de Théologiens, qui pensent que le feu de l'enfer est un feu matériel, auquel Dieu donne miraculeusement prise sur l'âme.

181 *Ne peut être réduit en cendres par un autre feu.* pag. 363. Il était défendu, chez les Romains, de réduire en cendres le corps de ceux qui avaient été frappés de la foudre. La Cerda veut qu'on leur refusât les funérailles ordinaires, parce qu'on croyait que la foudre ne frappait que les parjures, et qu'on ne voulait rendre aucun honneur, après leur mort, à ceux contre lesquels les Dieux avaient paru irrités.

182 *Vous devez aimer ceux dont vous souffrez ce que vous voulez.* pag. 367. Que cette plaisanterie est révoltante ! Les Romains égorgeaient les Chrétiens, et, tout en les égorgeant, les malheureux, ils avaient le courage de plaisanter, à la vue des larmes et du sang qu'ils répandaient par torrens; ils se jouaient avec leurs victimes. Les Français ne leur sont pas restés inférieurs de ce côté-là. Voyez le féroce Dumas, président du Tribunal révolutionnaire. On lui présente une femme, et une femme âgée de plus de 80 ans, la Maréchale de Noailles; comme cette vertueuse dame était sourde, elle n'entendait pas les questions qu'on lui adressait: elle répondait à tout instant : *Qu'est-ce que vous dites?* Dumas trépignait d'impatience. *Eh ne vois-tu pas qu'elle est sourde*, lui répliqua quelqu'un auprès de lui. *Eh bien*, repartit Dumas, *elle a conspiré* sourdement. Cette plaisanterie fut un arrêt.

183 *Sarmentices, Semaxes*, pag. 367. On comprend bien que *Sarmentices*, ou *Sarmentitii*, vient du mot *sarment*, ou *sarmentum*, et le mot *semaxes* ou *semaxii*, de *semi*, *demi*, et *axis*, *axe*, *perche*.

184 *Robe de parade.* pag. 367. C'est l'expression *palmata vestis* que j'ai rendue par celle de *robe de parade*. Les anciens appe-

laient *palmata vestis*, ou *toga*, la robe triomphale, parce qu'elle était ornée de palmes d'or brodées ou tissues dans l'étoffe.

185 *Héros Payens.* pag. 369. Parmi ces héros dont parle Tertullien, et qui combattirent avec tant de courage contre la douleur, il parle de Zénon. Il lui fait répondre la parole qu'il cite de lui à Denys. Havercamp dit ici que Tertullien s'est trompé. Il allègue, d'après La Cerda, le témoignage de Diogène Laërce, qui assure que Zénon fit à un autre qu'à Denys la réponse qu'on lui attribue. Mais Havercamp devait se rappeler que Diogène, de la manière dont il s'exprime, donne à entendre que les avis étaient partagés sur le personnage auquel Zénon parla de la sorte. Il nomme d'abord le *tyran Néarque*: *ou bien*, ajoute-t-il, *comme d'autres veulent*, *Diomédon. lib.* 9. Ainsi, il paraît que le nom de Denys peut rester dans le texte sans inconvénient.

186 *Chrétiennes condamnées à la prostitution.* pag. 371. Ste Agnès et plusieurs autres essuyèrent une pareille condamnation. Ste Agnès fut délivrée miraculeusement de la fureur de ceux qui voulaient attenter à son honneur. Que ce trait cité ici par Tertullien humilie le paganisme! Les Chrétiens étaient accusés par les infidèles d'être des impudiques; et, pour les punir de leurs impudicités, on les condamne à des actions impudiques! On est honteux de signaler de pareilles contradictions.

167 *Le sang des Chrétiens est une semence.* pag. 371. Quelques incrédules nous objectent que le Christianisme n'a dû son accroissement qu'aux contradictions qu'il éprouva à sa naissance, l'homme étant naturellement porté à embrasser ce qu'on lui défend. Mais cette objection tombe d'elle-même, quand on réfléchit. Les Romains étaient trop éclairés, trop politiques, pour continuer à persécuter les Chrétiens, s'ils avaient vu que ces persécutions n'aboutissaient qu'à les multiplier, étaient la seule cause de leur multiplication, surtout quand Tertullien leur disait si clairement que *le sang des Chrétiens était une semence*. Ni les Payens n'auraient été assez impolitiques pour faire périr encore les Chrétiens, s'ils avaient découvert qu'ils les rendaient plus nombreux en les poursuivant, ni Tertullien assez peu soigneux des intérêts de sa société, pour aller révéler ce qui la faisait prospérer. En disant que *le sang des Chrétiens est une semence*, Tertullien ne veut pas dire que le massacre des Chrétiens a été la source de la splendeur de la Religion, mais seulement, que ce qui devait la détruire n'a pas pu l'empêcher de s'enraciner et de s'étendre.

188 *Cicéron, Senèque, Diogène, Pyrrhon, Callinique.* pag. 371. Des ouvrages attribués à ces auteurs par Tertullien, il ne nous reste que les *Tusculanes* du premier.

189 *Le Martyre efface tout.* pag. 371. Voilà la clef de cette fameuse question : qu'est-ce qui a donné au Christianisme tant de Martyrs? C'est la pensée qu'en mourant pour son Dieu, on se lavait dans le sang qu'on répandait pour lui, on paraissait pur devant son trône, et on recevait de sa main la couronne qui ne se flétrit pas. Qui ne préférerait ainsi une mort cruelle, mais passagère et pleine d'espérance, au martyre d'une longue vie, encore empoisonnée par la crainte d'une douleur éternelle?

FIN.

OBSERVATION

Sur un Fragment de l'Apologétique de Tertullien.

Havercamp, à la fin de son édition de l'Apologétique, place un fragment qui, selon lui, a appartenu à cet ouvrage. Il reproche à tous les éditeurs de Tertullien et surtout aux éditeurs français de l'avoir passé sous silence. Ce reproche va cesser d'être fondé, puisque enfin, le premier en France, je parle de ce passage, qui intéressait tellement le professeur de Leyde, qu'il lui donne l'épithète de *nobile*, avec assez peu de fondement. Ce passage n'est qu'un amas de phrases décousues, sans clarté, sans force, sans élégance, que j'ai jugées indignes de l'impression. Il est tiré d'un MS. de l'Apologétique, de la Biblioth. de Fulde. Il y avait été intercalé dans le § 19, au commencement. Il ne pouvait pas être plus mal placé, puisqu'il commence par citer Moïse, et en dit précisément ce qui est redit, et beaucoup mieux, dans le même §. Cette répétition est insoutenable. Comment s'est-il fait qu'on a glissé ce morceau dans le MS. en question? Se trouvait-il dans une première édition de l'Apologétique, comme le veut Havercamp? Tertullien l'aurait-il effacé pour le remplacer par ce qui suit, et quelque copiste, jaloux de conserver ce morceau par la seule raison qu'il était sorti de la main de Tertullien, l'aurait-il laissé dans le corps de l'ouvrage avec la correction qui le suppléait? Mais ce passage contient encore la répétition de plusieurs pensées des § 46, 47, 20. Comment ces pensées se trouvent-elles là? On serait tenté de croire que ce fragment est quelque morceau détaché du Traité *ad Nat.*, dans lequel on pourrait l'insérer sans inconvénient, sans occasionner aucune répétition. En effet, il est écrit avec la même négligence que le reste du Traité : il a l'air d'un fragment de canevas; et on sait, comme je l'ai dit, que le Traité *ad Nat.*, n'est que l'esquisse de l'Apologétique. Ce qui doit rendre suspect ce passage, c'est qu'il n'est que dans un seul MS. Qui sait si quelque copiste, par un motif de spéculation, pour faire rechercher davantage ses exemplaires, n'a pas interpolé ce morceau dans l'Apologétique, imitant le style de Tertullien, après en avoir copié les pensées?

TABLE
DES MATIÈRES.

Pag.

FIN DE LA TABLE.

MARSEILLE.
TYPOGRAPHIE D'ANTOINE RICARD,
IMPRIMEUR DE LA PRÉFECTURE.